



HAL
open science

Livre blanc des recherches sur l'Asie et le Pacifique

Jean-François Sabouret, Virginie Symaniec

► **To cite this version:**

Jean-François Sabouret, Virginie Symaniec. Livre blanc des recherches sur l'Asie et le Pacifique. [0]
CNRS; FMSH. 2013. hal-02998390

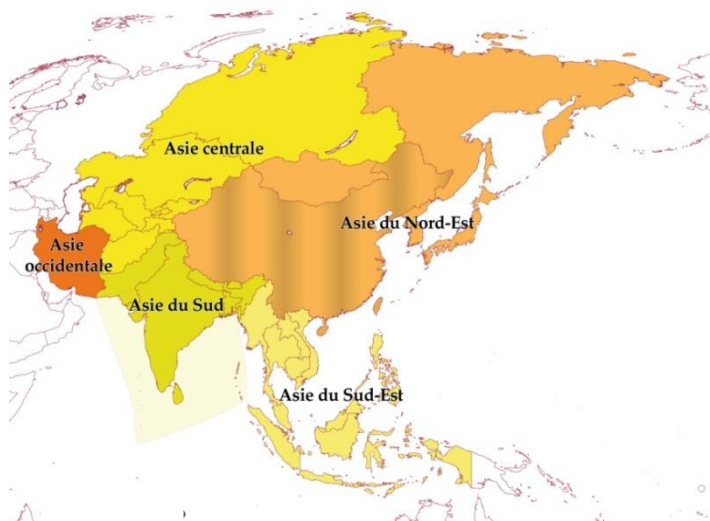
HAL Id: hal-02998390

<https://hal.science/hal-02998390>

Submitted on 10 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Livre blanc des recherches sur l'Asie et le Pacifique



Livre blanc des recherches sur l'Asie et le Pacifique

Directeur : Jean-François SABOURET, directeur de recherche émérite au CNRS, sociologue (Japon)

Directrice adjointe : Virginie SYMANIEC, docteure études théâtrales (Monde russe)

Et l'équipe du Réseau Asie – Imasie (UPS 2999, CNRS / FMSH) :
R. Aroquiame, A. Darbon, J. Goffinet, A. Radja, C. Sabouret, M. Sam

Sommaire

Sommaire	3
-----------------------	----------

Introduction

Nomenclature des aires géoculturelles

Alexis Darbon, IE CNRS.....	13
-----------------------------	----

CHAPITRE I

L'Asie et le Pacifique : une région qui représente 65% de la population mondiale

La fin de l'ère postcoloniale

Michel Wieviorka	27
------------------------	----

Asie

Une expérience, un témoignage

Maurice Aymard.....	33
---------------------	----

Quelques réflexions sur les études consacrées à l'Asie, leurs enjeux, leurs voies, leurs outils

Jacques Legrand.....	37
----------------------	----

L'IRD, agir avec le Sud

Éric Bénéfice, Régine Lefait-Robin, Jean-Pascal Torréton, Jean-Paul Toutain.....	45
--	----

L'Asie du Sud, enjeux, savoirs et questionnements

Jean-Luc Racine	51
-----------------------	----

Le Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud

Blandine Ripert, Loraine Kennedy, Aminah Mohammad-Arif, Stéphanie Tawa Lama-Rewal.....	63
--	----

Belgique

Pierre-Henry de Bruyn, Paul Servais.....70

Pacifique

Au-delà de l'Asie... Le Pacifique

Christian Huetz de Lempis, Viviane Fayaud.....75

Les SHS dans le Pacifique Sud. Renouveau, enjeux et perspectives

Pierre-Yves Le Meur85

Les études sur le Pacifique en France : le CREDO

Serge Tcherkezoff.....89

La recherche en sciences humaines en Océanie

Jean-Marc Regnault.....91

Bulgarie

Boyka Tsigova.....94

Finlande

Tiina Airaksinen97

CHAPITRE II

Des obstacles dans un monde en mutation

Le CNRS : navire amiral de la recherche française ou Titanic de la recherche française ?

Marc Goujon..... 103

Asie

L'archéologie en Asie centrale

Henri-Paul Francfort..... 113

Les études sur l'Asie centrale

Marlène Laruelle..... 117

Les études centrasiatiques

Svetlana Gorshenina..... 119

Émergences coréennes	
Alain Delissen.....	121
Apparition (ou réapparition ?) de la Corée du Nord	
Patrick Maurus.....	133
Il faut compenser le désintérêt des départements d'études asiatiques pour les périodes ancienne et médiévale	
Olivier Venture.....	137
Bilan et perspectives de la recherche sur le Japon	
Annick Horiuchi	141
L'aire chinoise	
Sébastien Veg	145
Les études sur le Pacifique en Europe (Norvège, Pays-Bas et Angleterre)	
Serge Tcherkézoff.....	148
Pacifique	
L'archéologie dans le Pacifique	
Christophe Sand.....	153
Océanie, religions et sociétés	
Jean-Yves Faberon	159
Les États insulaires d'Océanie/Mélanésie	
Maryvonne Nedeljkovic	163
Pour une recherche en socio-anthropologie de l'alimentation en Asie-Pacifique	
Christophe Serra Mallol.....	173
L'Approche française sur l'Océanie vue d'Australie	
Peter Brown	179
Grèce	
Charalambos Tsardanidis	188
Irlande	
Chris Connolly.....	190

Italie

Carlos G. Cereti	193
------------------------	-----

CHAPITRE III

Recommandations et perspectives

Former

Il faut développer les études économiques sur l'Asie

Jean-Luc Domenach	201
-------------------------	-----

Valoriser la recherche économique

Claude Meyer	205
--------------------	-----

Agriculture et systèmes ruraux, environnement et gestion des ressources renouvelables

Guy Trébuil.....	209
------------------	-----

Les études mongoles

Isabelle Charleux	211
-------------------------	-----

Quand la santé rencontre la biodiversité en Asie du Sud-est

Serge Morand	215
--------------------	-----

Le 'global turn' de l'enseignement du droit au Japon

Isabelle Giraudou.....	219
------------------------	-----

Structurer un nouveau « champ scientifique » ?

Gilles Lhuilier	229
-----------------------	-----

Lituanie

Audrius Beinorus.....	242
-----------------------	-----

Recruter

Les études indiennes et d'Asie centrale en 2012

Gérard Fussman.....	247
---------------------	-----

Opinion du directeur de l'IRASEC sur l'état de la recherche en Asie du Sud-Est	
Benoît de Tréglodé	253
Les défis du secteur agricole	
Christian Hoste	259
Forces et faiblesses de la japonologie française	
Bernard Thomann	267
Identifier les compétences éparses et les relier au réseau institutionnel	
Julie Brock	271
Perspectives de la recherche et de l'enseignement sur la Chine	
Jean-François Huchet	275
Portugal	
Miguel Santos Neves	283
Administrer la recherche et donner les moyens aux chercheurs d'accroître leur productivité	
Une mondialisation multipolaire en Asie orientale	
Cécile Sakai	289
La recherche à l'Inalco et le Centre d'Études Japonaises	
Jean-Michel Butel	293
Les Études sud-est asiatiques en France entre Pékin et Pecus	
Marie-Sybille de Vienne.....	301
République tchèque	
Olga Lomova	306
Faire circuler et mettre en réseau	
Croiser les axes, les disciplines et les aires	
Rada Iveković	311
Les pays africains face à la Chine	
Thierry Pairault.....	315

Centre d'Économie de l'université Paris Nord (CEPN)	
Bruno Jetin.....	317
Forces et faiblesses de la recherche française	
Jean-Pascal Bassino.....	321
La coopération entre l'Union européenne et l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ANASE) dans le domaine de la recherche et de l'innovation	
Jean-Michel Sers.....	325
La recherche urbaine en Chine et au Japon	
Natacha Aveline	331
New perspectives for Asian Studies in the Humanities : Summary of the text by Alain Peyraube and Wang Ayling	
Alain Peyraube, Wang Ayling.....	335
Roumanie	
Réseau Asie – Imasie.....	338
Favoriser les transferts de connaissance et de savoir-faire	
Interactions Sciences – Technologies et Société entre France et Japon, une ressource pour l'amélioration de la compétitivité	
Bernard Chenevier.....	343
La médecine chinoise	
Éric Marié.....	353
La Chine, un acteur incontournable	
Chloé Froissart.....	357
Les études françaises sur la Sibérie	
Charles Stepanoff	359
La sociologie chinoise au XXI^e siècle	
Laurence Roulleau-Berger.....	363
L'approche québécoise sur le Vietnam	
Christopher Goscha	367

Royaume-Uni

Vibha Arora (SOAS), Lawrence Saez (SOAS) (Auteur SOAS ?).....370

Fédération de Russie

Mikhail Roshchin (Moscou), Nikolay Samoylov (Saint-Pétersbourg)376

Conclusion

Documenter la recherche, vers une dimension internationale pour l'aire océanique

Béatrice Sudul.....387

Pas de développement humain sans développement social

Jacques Ivanoff.....393

L'École française d'Extrême-Orient

Alain Arrault (EFEO, EPHE)401

Suède

Stefan Eklöf Amirell.....408

Suisse

Nicola Pozza412

Index des mots-clés

Introduction

Nomenclature des aires géoculturelles

*Alexis Darbon,
IE CNRS*

Outre la définition de la notion d'aire géoculturelle, il est également utile de déterminer une nomenclature précise de l'organisation des aires elles-mêmes. Comme le découpage des aires elles-mêmes, cette nomenclature, issue de discussions et réflexions menées avec des chercheurs et experts, peut être remise en question dans le futur.

DÉFINITION DE LA NOMENCLATURE

Aire géoculturelle

Il s'agit là de la dénomination générique, englobant tous les échelons détaillés ci-dessous.

Continent

Il s'agit du continent au sens géographique traditionnel. Il en existe donc six : Afrique, Amérique, Antarctique, Asie, Europe et Pacifique-Océanie.

Région

La région est ici définie comme un sous-ensemble d'un continent constitué d'un groupe de pays considérés dans leur globalité.

Le continent Asie est ainsi formé de cinq régions :

- Asie occidentale
- Asie centrale
- Asie du Nord-Est (aussi appelée Asie orientale)
- Asie du Sud
- Asie du Sud-Est

Pays ou territoires extracontinentaux

Si la notion de pays est aisée à comprendre, il est nécessaire de mieux présenter les « territoires extracontinentaux ». Ces derniers sont des territoires d'un continent sous la souveraineté d'un pays qui n'appartient pas lui-même à ce continent.

L'exemple le plus évident concerne les territoires d'outre-mer français dans le Pacifique – Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna –, mais il ne faut pas oublier que c'est aussi le cas pour l'île de Pâques (territoire chilien), et les territoires américains du Pacifique : Hawaï (un des cinquante États des États-Unis), Guam, les Mariannes du Nord, les Samoa américaines et les Îles mineures éloignées des États-Unis.

Nous considèrerons également que les districts fédéraux russes de l'Oural, de la Sibérie et de l'Extrême-Orient sont des territoires extracontinentaux russes, permettant ainsi de prendre en compte la nature à la fois européenne et asiatique de la Russie. Les districts de l'Oural et de la Sibérie seront d'ailleurs traités comme un seul territoire, du fait de leur association commune à l'Asie centrale.

Sous-région

La sous-région est un territoire qui couvre plusieurs pays, sans les inclure tous dans leur totalité. Normalement, elle est limitée à un seul continent, mais des exceptions peuvent exister.

Ainsi, le Cachemire est une sous-région qui couvre une partie de l'Inde et du Pakistan, et Bornéo une sous-région qui couvre une partie de l'Indonésie et de la Malaisie, mais la totalité du sultanat de Brunei.

L'exception asiatico-pacifique concerne la Nouvelle-Guinée, partagée entre l'Indonésie (Asie) et la Papouasie-Nouvelle-Guinée (Pacifique-Océanie).

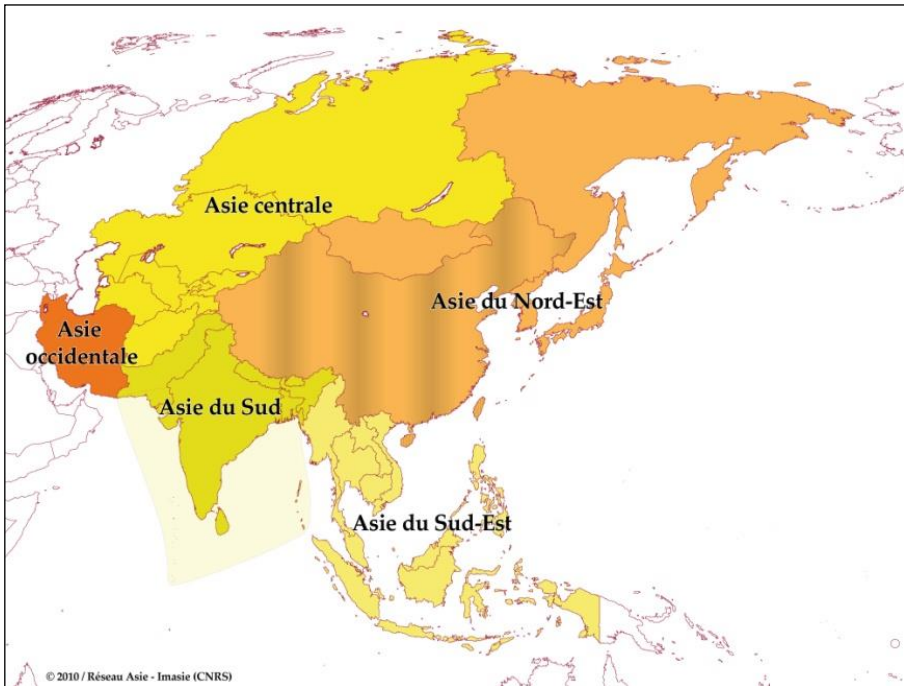
Autres déclinaisons

Cette nomenclature n'est pas figée et l'on peut envisager de la faire évoluer pour l'adapter aux situations spécifiques à chaque continent.

Ainsi, il serait possible d'ajouter la définition du sous-continent pour traiter du cas de l'Amérique. Ses régions sont l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et les Antilles-Caraïbes. Or, Amérique centrale et Amérique du Sud sont également parfois rassemblées sous l'appellation d'Amérique latine. Cette dernière pourrait donc parfaitement constituer un sous-continent propre.

LES AIRES GÉOCULTURELLES DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE- OCÉANIE

Les régions d'Asie



L'Asie est découpée en cinq régions. Voici la répartition des pays par région

Asie centrale

Kazakhstan

Kirghizstan

Ouzbékistan

Oural et Sibérie (territoire extracontinental russe)

Tadjikistan

Turkménistan

Asie occidentale

Iran, République islamique d'

Asie du Nord-Est

Chine

Corée, République de

Corée, République démocratique de

Extrême-Orient russe (territoire extracontinental russe)

Japon

Mongolie

Taiwan

Asie du Sud

Afghanistan

Bangladesh

Bhoutan

Inde

Maldives

Népal

Pakistan

Sri Lanka

Asie du Sud-Est

Bornéo

Brunei Darussalam

Cambodge

Indonésie

Laos, République démocratique populaire

Malaisie

Myanmar

Philippines

Singapour

Thaïlande

Timor-Leste

Vietnam

Quelques sous-régions

Bornéo (Asie du Sud-Est)

Cachemire (Asie du Sud)

Nouvelle-Guinée (Asie du Sud-Est, Pacifique)

Tibet (Asie du Sud et Asie du Nord-Est)

Les pays du Pacifique-Océanie



Le découpage du Pacifique-Pacifique en régions fait l'objet de nombreux débats. En conséquence, et en l'attente d'un consensus plus marqué, il a été décidé de ne pas attribuer de régions à ce continent. Voici la liste des pays du Pacifique-Océanie.

Australie

Fidji

Île de Pâques (territoire extracontinentale chilien)

Îles Cook

Îles Marshall

Îles Salomon

Kiribati

Micronésie, États fédérés de

Nauru

Niue

Nouvelle-Zélande

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna (territoires extracontinentaux français)

Guam, Hawaï, Mariannes du Nord, Samoa américaines, Îles mineures éloignées des États-Unis (territoires extracontinentaux américains)

Palaos

Papouasie-Nouvelle-Guinée

Samoa

Tonga

Tuvalu

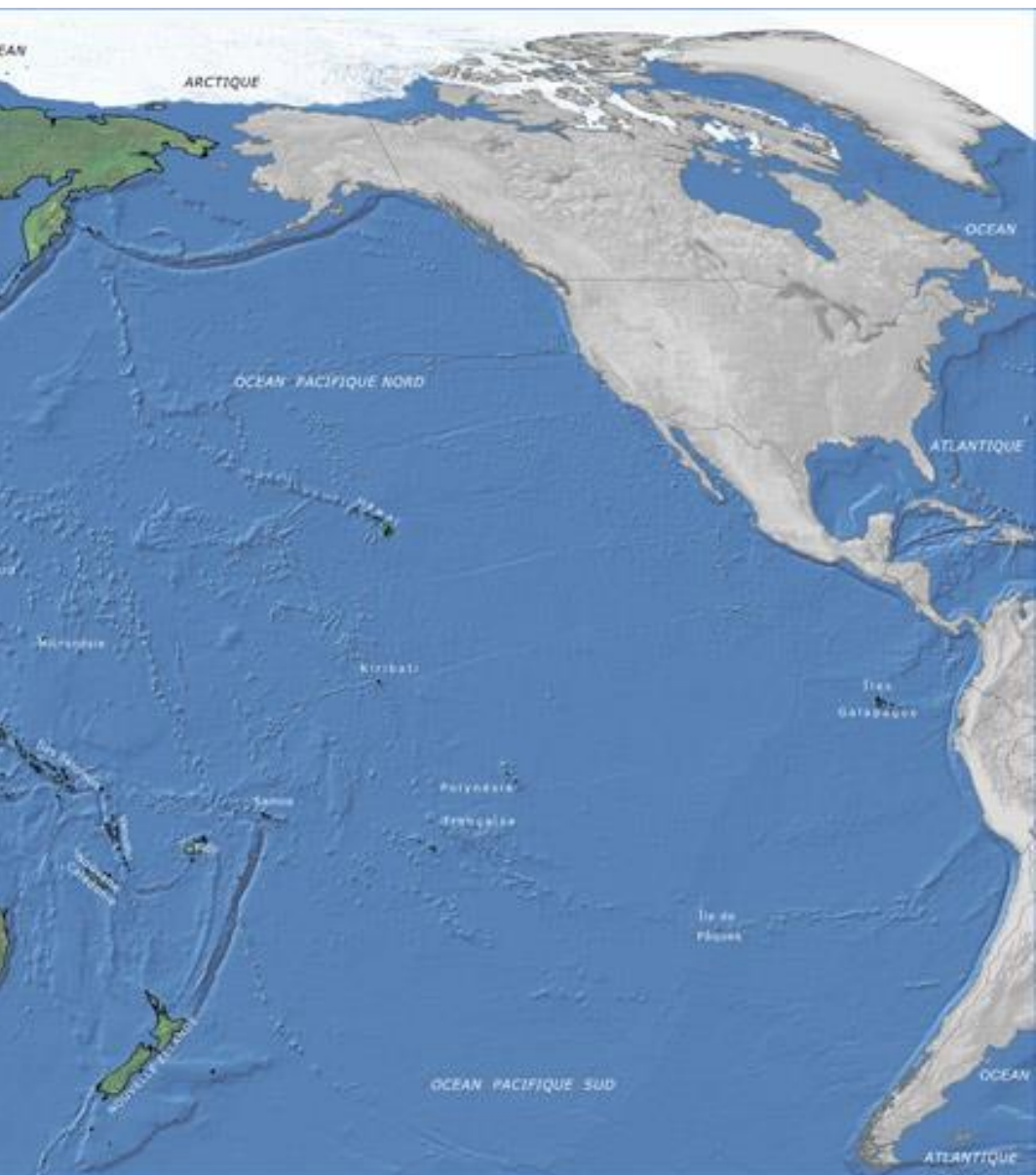
Vanuatu

Cartes :

Projection Robinson selon les bases de données géo-spatiales ESRI 2008 et DCW 1993

Échelle 1 :1 000 000

Données compilées par F. Pirot, UMR8564-CRN M²ISA (CNRS)



CHAPITRE I

**L'Asie et le Pacifique :
une région
qui représente 65%
de la population mondiale**

La fin de l'ère postcoloniale

Michel Wieviorka

18 juillet 2012

Mots clés : Études postcoloniales, Lettres, Sociologie

Les Français savent bien que la globalisation met fin à l'hégémonie occidentale. Ils ont conscience que l'Asie n'est plus cette région mystérieuse, lointaine, plus ou moins exotique que la colonisation et l'impérialisme avaient tenté de placer en situation de dépendance. Ils ont appris à voir se développer le Japon, puis les « dragons » (la Corée, Singapour, Taiwan et Hong Kong), les « tigres » (la Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines et le Vietnam) avant de s'inquiéter de la formidable montée en puissance de la Chine et de l'Inde. Mais ils ne vont pas toujours assez loin dans cette prise de conscience.

Car aujourd'hui, ce n'est pas seulement l'ère coloniale qui est loin derrière nous, avec son orientalisme, c'est de plus en plus l'ère postcoloniale. À partir des années 1960, d'importants courants de pensée ont mis en avant cette idée selon laquelle pour connaître et penser les sociétés d'Asie, comme d'Afrique, il fallait, partir de leur relation au passé colonial, prendre en compte le poids de ce passé, en même temps que les difficultés qu'il y a à s'en abstraire complètement. Et symétriquement, le post-colonialisme a servi également pour réfléchir aux sociétés occidentales, et à leurs difficultés, elles aussi, à s'émanciper de leur passé colonial. Mais nous n'en sommes plus là.

Les sociétés d'Asie sont de plus en plus capables d'autonomie, dans leur production industrielle et leur vie économique, comme dans leurs activités scientifiques et intellectuelles.

Dans mon domaine, les sciences humaines et sociales, elles se construisent et s'imposent au point qu'il est possible de distinguer trois modèles d'affirmation. Le premier consiste à s'aligner sans grande distance sur la production dominante, à emprunter les modes d'approche et les paradigmes qui proviennent du monde anglo-saxon, à publier sans grande originalité ou spécificité dans des revues américaines, anglaises ou

« internationales ». Le deuxième modèle, par réaction, consiste à prôner une sorte d'enfermement régional ou national, à suivre une voie « asiatique », ou indienne, chinoise, etc., comme si l'universalisme des catégories utilisées en principe par la recherche recouvrait en fait une idéologie dominante, particulariste, à laquelle il conviendrait d'opposer la force intellectuelle d'outils conceptuels spécifiques, propres à la région ou à une de ses nations. Le troisième modèle, enfin, tente d'articuler un ancrage local, national ou régional, avec une participation de la recherche au débat scientifique mondial, au meilleur niveau.

C'est évidemment ce troisième modèle qui est le plus prometteur. Il fait des chercheurs des pays d'Asie des scientifiques capables non seulement d'étudier leur propre société, ou de mener des travaux comparatifs aussi bien sinon mieux, que des chercheurs « occidentaux », mais aussi d'étudier le monde et d'envisager des thématiques qui ne les enferment en aucune façon dans leur seule société. Mieux même, il rend concevable des avancées, théoriques ou méthodologiques, qui peuvent concerner la recherche à l'échelle de la planète. Un cas déjà ancien, ici, est celui des *Subaltern Studies*, nées en Inde, fortement influencées au départ par la pensée du marxiste italien Antonio Gramsci, et devenues un puissant courant, bien implanté, en particulier, dans certaines universités américaines.

« Il n'est pas difficile d'imaginer les implications d'un tel diagnostic pour la politique scientifique : la France pourrait par exemple envisager une politique d'ouverture beaucoup plus grande aux chercheurs d'Asie, y compris au sein de ses propres institutions de recherche et d'enseignement supérieur, et promouvoir encore plus les échanges, partenariats et coopérations en tous genres avec les institutions de cette partie du monde. Elle pourrait aussi tirer profit de la présence sur le territoire national de plusieurs diasporas liées à l'Asie. »

À partir du moment où le post-colonialisme est dépassé, ou appelé de plus en plus à l'être, la recherche en Asie ou sur l'Asie doit être tenue comme indépendante, et digne de participer à la vie scientifique mondiale au même titre que ses homologues en Amérique du Nord ou en Europe. Des partenariats, des coopérations peuvent être envisagés, dans la mesure où une stricte égalité est instaurée entre scientifiques relevant de divers pays, les uns d'Asie, les autres de l'Europe ou d'Amérique du Nord, ainsi d'ailleurs que d'Amérique latine.

Dans les années 1960 et 1970, ce dernier continent connaissait en matière de sciences sociales une évolution comparable à celle de l'Asie actuelle, et s'émancipait. Aujourd'hui c'est l'Asie. Demain, ce sera certainement le tour de l'Afrique et du monde arabo-musulman : la

mondialisation des sciences sociales, en ce qui les concerne, met fin au post-colonialisme, ouvrant de nouvelles perspectives à qui veut bien tout à la fois « penser global », et respecter les ancrages ou les particularismes nationaux et régionaux.

Quelques pays d'Europe et les États-Unis ont inventé les sciences humaines et sociales du XX^{ème} siècle, et les ont fermement adossées sur des valeurs universelles. Puis leur universalisme a été critiqué, parce qu'il devenait abstrait, ou parce qu'il semblait recouvrir des intérêts idéologiques, des formes de domination. En reconnaissant la fin de l'ère postcoloniale pour les sociétés asiatiques, nous nous donnons la possibilité de réfléchir à nouveau frais, avec elles, à l'universalisme, et de procéder à son aggiornamento.

Michel Wieviorka est sociologue, docteur d'État ès Lettres et Sciences Humaines, directeur d'études à l'EHESS, Administrateur de la FMSH. Il a été co-directeur, avec Georges Balandier, de la revue Cahiers Internationaux de Sociologie de 1991 à 2011. Il dirige aujourd'hui la collection « Le monde comme il va » aux Éditions Robert Laffont. Il est également membre du Comité scientifique des Presses de Sciences Po' et des comités de rédaction de plusieurs revues dont : Journal of Ethnic and Migration Studies / Ethnic and Racial Studies / French Politics, Culture and Society.



Une expérience, un témoignage

Maurice Aymard
13 décembre 2012

Mots clés : Histoire, MSH, Réseau Asie

Il est des souvenirs qui vous marquent. Ce siècle allait avoir un an, et même si je serais bien incapable d'en retrouver la date avec précision – aucun rendez-vous n'avait été pris, et pour cause – j'ai gardé présent à l'esprit ce moment où Jean-François Sabouret a frappé à la porte de mon bureau, toujours ouverte – et a demandé à me parler rapidement. Nous nous étions connus dix ans plus tôt, grâce à la médiation de Pierre Bourdieu, qu'il avait accueilli au Japon, et j'avais suivi les étapes de son retour en France, via Berkeley, lorsque le CNRS avait mis un terme à son long séjour dans un pays auquel il avait fini par s'identifier. Les fonctions qui étaient les siennes à la direction de la communication du CNRS créaient entre nous des occasions de contacts réguliers, mais pas exceptionnellement fréquents. Toujours est-il que j'ai dû le faire attendre quelques minutes, le temps de boucler un problème en cours, et qu'il est entré aussitôt après dans le vif du sujet. Il avait « une idée », à laquelle il souhaitait m'intéresser, et il m'a dit souvent sa surprise qu'il ne m'ait pas fallu plus de cinq à dix minutes pour que je l'interrompe et lui dise « je prends ».

Jean-François ne savait pas que cette idée, j'avais été préparé à l'entendre une quinzaine d'années plus tôt par Denys Lombard, dont j'ai beaucoup appris, et dont on ne dira jamais assez la gravité de la perte que sa disparition prématurée a représentée non seulement pour les études sur l'Asie, mais pour toutes nos communautés de sciences sociales et humaines. Au milieu des années 1980, Denys Lombard m'avait convaincu sans peine, déjà, de la « centralité de l'Asie centrale » – une idée que nous avons eu du mal à faire passer dans les faits, tant étaient fortes les résistances et plus encore l'indifférence que nous rencontrions, mais qui allait déboucher sur la création à Tachkent, après l'effondrement conjoint du régime communiste et de l'URSS, de l'IFEAC (l'Institut Français d'Etudes de l'Asie Centrale). En 1991-1992, au moment où il prenait la direction de la nouvelle Maison de l'Asie, quelques mois avant que je ne remplace Clemens Heller à la

direction de la Maison des Sciences de l'Homme, je me souviens de lui avoir suggéré de faire de cette Maison une MSH de l'Asie : entendons un lieu où tous les chercheurs, toutes les disciplines et toutes les institutions travaillant de près ou de loin sur l'Asie pourraient œuvrer ensemble sans renoncer en rien à leur indépendance. Inutile de rappeler ici les résistances institutionnelles et individuelles qui ont freiné la réalisation d'un tel projet : elles rappellent, à une autre échelle, celles qu'avait rencontrées Fernand Braudel au tournant des années 1950-60 pour faire aboutir son projet pour lequel allait être inventé le nom même de Maison des Sciences de l'Homme. Une Maison dont Braudel aimait à dire qu'elle s'était construite en large partie « contre lui », ce qui ne l'avait pas empêché avec l'aide de Clemens Heller de la faire vivre et de lui impulser le dynamisme qui a été le sien pendant plusieurs décennies.

L'idée que venait me proposer Jean-François Sabouret présentait à mes yeux deux avantages. Le premier était de s'inscrire parfaitement dans la logique de fonctionnement qui avait été celle qu'avait adoptée la MSH depuis le début des années 1970, et qui avait inspiré le développement de ses programmes de coopération avec des pays comme l'Inde, la Russie ou le Brésil : aider, encourager mais sans jamais prétendre les diriger ou leur imposer d'en haut la moindre contrainte, les chercheurs à définir et réaliser des projets qui leur tenaient à cœur, et pour lesquels il leur fallait trouver à l'extérieur de leur institution, en France comme à l'étranger, des partenaires scientifiques et des financements, la voie la plus facile étant celle de la mise en commun des ressources humaines et des moyens disponibles. C'est à partir de cette expérience accumulée que nous avons été conduits à définir la règle des trois « i » comme résumant le mieux l'esprit qui guidait toutes les initiatives de la MSH : interdisciplinaire, interinstitutionnel et international.

Le second avantage était de pouvoir démarrer très vite, avec relativement peu de moyens, en faisant le pari d'une dynamique très simple qui se résumait elle aussi à trois mots : réunir, encourager et stimuler. L'objectif s'imposait à l'évidence. La France disposait, grâce au CNRS, aux Universités et autres institutions d'enseignement et de recherche, et au Ministère des Affaires étrangères, d'un potentiel imposant – le second en importance, sinon le premier à l'échelle de l'Europe – de spécialistes couvrant, à quelques minimes exceptions près, la quasi-totalité du continent asiatique. Mais celui-ci, divisé par trop de clivages disciplinaires, institutionnels et méthodologiques, n'avait ni la visibilité nationale et internationale que la qualité des travaux produits aurait dû lui procurer, ni l'habitude de travailler ensemble, et de confronter au plan aussi bien national qu'international ses connaissances et ses points de vue sur les

principaux problèmes d'une région du monde dont il était évident qu'elle allait jouer un rôle de premier plan, et pour certains prépondérant et même dominateur, dans le siècle qui venait de s'ouvrir. Seule la mise en réseau de ce potentiel scientifique pouvait permettre d'inventer des réponses à ce double constat : il y fallait une action volontariste, animée par un secrétariat capable d'écouter, d'identifier et d'aider les demandes nouvelles des chercheurs, de trouver des moyens complémentaires, de lancer des initiatives correspondant aux besoins et aux attentes qui s'exprimaient, de tisser à l'échelle européenne un réseau de collaborations internationales.

La MSH pouvait fournir des locaux, toujours insuffisants bien sûr, des services de gestion administrative et financière, des salles de réunion, une bibliothèque, les ressources scientifiques des centres qu'elle hébergeait dans ses murs, la présence de nombreux chercheurs étrangers invités ou accueillis par elle dans le cadre de ses programmes, et bien entendu l'appui de ses deux responsables des programmes Inde (Jean-Luc Racine) et Chine (Jean-Claude Thivolle). Mais sans prétendre à contrôler ni à diriger une entreprise qui ne pouvait réussir que si elle s'appuyait sur les chercheurs eux-mêmes et était finalement prise en charge par eux. Je ne peux pas me rappeler sans sourire la réponse qui m'est venue à l'esprit, il y aura bientôt sept ans, mais que j'ai choisi de ne pas formuler dans des termes trop brutaux, face à un collègue, choisi par le ministère de la recherche comme expert chargé d'évaluer le projet de contrat quadriennal de la MSH que j'avais rédigé un an plus tôt et qui comprenait le Réseau Asie parmi les projets nouveaux que nous souhaitions soutenir : il y voyait une volonté impérialiste et nous reprochait – telle fut son expression – d'avoir les yeux plus grands et plus gros que le ventre, et de vouloir contrôler toutes les recherches sur l'Asie. Je n'aurais pu que lui dire qu'il n'y avait rien compris, et que les recherches en sciences sociales et humaines, quelle que soit leur discipline ou leur terrain d'étude, ne vivaient que de l'engagement des chercheurs, et sûrement pas du contrôle des institutions, dont le rôle était d'aider et d'encourager, et en aucun cas de prétendre encadrer et décider.

Engagé sur cette voie, le réseau Asie a bénéficié dès le départ d'appuis précieux et dévoués. Dès le début Jean-Luc Domenach pour la FNSP et Alain Peyraube pour le CNRS ont accepté de figurer parmi les « membres fondateurs » siégeant au comité très informel de pilotage. Catherine Bréchnignac lui a apporté ensuite un soutien décisif, et tout le poids de son autorité généreuse, avec une parfaite conscience de l'intérêt fondamental de l'entreprise. Jean-François Sabouret secondé par Jeanne-Yvonne s'y sont engagés totalement, aidés par une équipe jeune, très motivée et compétente : tous ensemble, ils ont créé autour du Réseau un climat, une atmosphère

particulière, à laquelle tout visiteur qui rentrait dans leurs locaux ne pouvait rester indifférent. Grâce à eux, le Réseau est devenu très vite un lieu « contagieux », au sens le plus fort et le meilleur du terme.

Plus de dix ans ont passé, et il ne m'appartient pas de décider des orientations qui sont en train d'engager l'avenir. Je sais que la tendance est au renforcement des institutions et au regroupement des chercheurs dans de grandes unités dont on espère qu'elles auront la masse critique suffisante pour imposer leur visibilité à l'extérieur tout en continuant à innover. La mode est au « big is beautiful », et la référence courante, Shanghai oblige, est celle, ressassée à l'envie par les médias, aux grandes universités américaines, dont on oublie trop facilement qu'elles ne représentent, dans leur pays, qu'une petite minorité des établissements d'enseignement supérieur. Tout en reconnaissant les vertus de cette démarche, je continue à penser que ce serait une erreur de « mettre tous nos œufs dans le même panier », et que le maintien d'un minimum de concurrence et de complémentarité entre le « big » et le « small » est, plus que jamais, nécessaire, même s'il ne correspond pas à la logique de la décision politique. L'important reste à mes yeux le bilan de ces années passées à travailler ensemble, et à construire quelque chose de différent dans le cadre du Réseau Asie, permet d'affirmer que l'idée était la bonne, et qu'elle garde aujourd'hui toute sa validité. Car la définition de l'Asie comme un ensemble de pays qui n'en finiraient pas d'émerger est déjà très largement dépassée, et le sera plus encore, sans aucun doute, dans les toutes prochaines années. L'Asie est devenue, dans ses diversités, un acteur de premier plan, dont les performances ne se limitent pas à la géopolitique et à l'économie, mais s'étend à la culture, au social, à la recherche et à la science. Non seulement les spécialistes du sous-continent indien, de l'Asie du sud-est, de la Chine et du Japon doivent travailler plus que jamais ensemble, mais ils doivent le faire en liaison étroite avec leurs homologues des régions concernées : de plus en plus intéressés par le monde extérieur, ceux-ci doivent être vus comme producteurs de connaissances sur leurs propres sociétés, mais aussi comme demandeurs de comparaison internationale. À cette situation, une seule réponse : le dialogue, pratiqué comme un rapport d'égalité.

*Maurice Aymard est historien,
directeur d'études à l'EHESS.
Il a été administrateur
de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme
de 1994 à 2006.*

Quelques réflexions sur les études consacrées à l'Asie, leurs enjeux, leurs voies, leurs outils

Jacques Legrand
16 décembre 2012

Mots clés : Alternatives, Diversités, Globalisation, Inalco, Mondialisation

Les observations qui suivent viennent au terme d'une pratique et d'une réflexion de plus de quarante ans d'exercice au sein de l'Inalco. Notre institut réunit aujourd'hui 2000 étudiants sur l'Asie, tous cycles confondus dont 300 en master et doctorat, une centaine d'enseignants chercheurs. Toutes les parties de l'Asie y sont représentées.

Il va de soi que l'Inalco est l'héritier et un des acteurs importants de la grande tradition d'études asiatiques en France et qu'il tient absolument non seulement à entretenir mais aussi à développer ce potentiel. Sur le territoire Paris rive gauche, un nouveau pôle sur les études asiatiques est en train de se structurer autour de la BULAC, de Paris-Diderot et de l'Inalco. Pour de nombreuses années sans doute, l'EPHE et l'EHESS, au sein desquelles les recherches sur l'Asie sont également très présentes, partagent ce voisinage. Cette richesse nous invite à retrouver avant tout l'objet et la raison d'être de nos travaux et de nos engagements, avant des calculs institutionnels qui sont un moment, mais non une fin en soi.

Lors des récentes élections présidentielles américaines, alors que je suivais un reportage d'une chaîne de télévision polonaise dans un bureau de vote de quelque banlieue de New York ou de Chicago, mon regard fut capté par un mur du préau de l'école où se déroulait le scrutin. Au beau milieu de ce panneau, une inscription en caractères cyrilliques de 50 cm de haut : « ЭРДМИЙН БАЯРЫН МЭНД ХҮРГЭЕ ! » qui proclamait, en mongol, « Saluons la fête de la science ! ». Ce clin d'œil médiatique, dont le destinataire était plus certainement l'auteur de ces lignes que l'électeur moyen des USA, après la stupeur et l'hilarité des premiers instants, me

renvoyait à l'actualité et au devenir de nos champs d'étude, à leurs résurgences dans des étendues naguère encore improbables et imprévisibles...

Il y a quelques décennies, alors que, selon la tradition entre autres mongole, « le Mont Sumeru n'était encore qu'une motte et la Mer de Lait encore qu'une flaque », c'est-à-dire alors que, encore étudiant et déjà jeune enseignant je participais à la création de l'enseignement du mongol à l'Inalco, combien de polémiques et de débats trouvaient pour champ et pour cible un « orientalisme » renvoyé à son inéluctable archaïsme ethnocentrique et à son incapacité à s'intégrer dans le mouvement des sciences humaines et sociales. Bien des reproches étaient sans doute justifiés et trop de démarches restaient fondées sur des hypothèses, voire des certitudes, dont l'obsolescence était déjà un lieu commun. Mais si la cause semblait entendue, c'est qu'il était facile de se contenter d'alternatives simplistes alors que les terrains et leurs horizons étaient d'une infinie richesse.

Dans un établissement fondamentalement voué à la perception et à la compréhension du contemporain, il ne fallait pas longtemps pour se convaincre de la nécessité d'une association intime entre appropriation des réalités, confrontation au mouvement des disciplines, mais également la tradition d'une érudition apportant la solidité de ses méthodes et son intelligence des sources et des textes. En d'autres termes concevoir la connaissance des héritages et des cultures sur l'Asie, comme sur tout autre région du monde, comme un affrontement entre un savoir classique fermé sur lui-même et la mise en application de théories affirmant très vite leur validité générale ne pouvait mener qu'à un vertige. Ce contexte reste parfois présent. Là où doit se concevoir une approche coopérative complexe et pluridimensionnelle, il arrive encore qu'étude « disciplinaire » et « aréale », « sciences sociales » et « aires culturelles » se voient confrontées voir opposées (ajoutons que les méandres des choix de politique scientifique, parfois sous des influences lointaines, ne sont pas ici innocents : les « aires culturelles », après avoir été une mode ont perdu leur prestige, avant d'être à nouveau conviées...). Or, ce débat n'est pas que de méthode, mais a trait à la substance de l'objet comme au sens de la démarche. Les conditions et les arrière-plans de la production des connaissances, qu'il s'agisse de celles-ci en elles-mêmes ou de ce qui est une de leurs missions essentielles – leur transmission et leur entrée dans la vie des sociétés, tout ce dont l'éducation est à la fois l'enjeu et le terrain – sont autant de domaines dont les évolutions fournissent des pistes et des perspectives désormais incontournables.

1) Ces questions se jouent sur une échelle encore inconnue il y a quelques décennies. Des phénomènes, des problèmes et des tendances se sont manifestés et se multiplient. Il est possible de débattre à l'infini sur leur caractère positif ou négatif. La seule conclusion est en fait qu'ils constituent de nouveaux enjeux de connaissance et de recherche tout autant que de stratégies concrètes. Un point de départ incontournable tient à l'échelle planétaire des mouvements, changements et modèles, fixant un cadre nouveau à toute démarche d'appropriation : la coexistence d'une unité de l'humain pouvant prétendre inclure la totalité de l'espèce avec la reconnaissance de son universalité non pas « malgré », « en dépit de », « nonobstant » les multiples manifestations de sa diversité mais, au contraire, « à travers » et « au cœur » de cette diversité elle-même. En un mot, l'universalité humaine ne se fonde pas « contre » la diversité des cultures, des modes de vie, des appropriations parfois contradictoires du kaléidoscope de ressources, de milieux et d'« histoires » multiples mais elle s'en nourrit et s'en constitue. Cette diversité est la matrice d'une identité qui, loin de se réduire à la somme fortuite d'inépuisables accidents, en organise la cohérence tout en se les appropriant. Dans ces conditions, il n'est plus légitime, mais même possible, de considérer quelque culture ou quelque modèle comme un étalon de référence, comme plus « central » dans l'histoire des cultures humaines que d'autres, renvoyés à une périphérie « exotique ». Il est remarquable que l'homme, engagé dans des milieux largement diversifiés ne serait-ce qu'en termes de contraintes environnementales, ait maintenu son identité biologique commune, à la différence de nombreuses espèces vivantes soumises à des évolutions irréversibles de différenciation et de spéciation. Les recherches croisées des multiples sciences de l'homme et des multiples sciences du vivant manifestent ici tout leur intérêt pour assumer ce double enjeu de diversité et de cohérence. C'est dans leur croisement, dans chacune de leurs démarches propres comme dans leur capacité à construire des projets et des conduites descriptives, analytiques et comparatives. C'est même dans ces rencontres et sur ces frontières que les disciplines peuvent à la fois mieux cerner leurs propres trajectoires, en assurer l'universalité élargie, objet constant de la démarche scientifique et, ce qui ne l'est pas moins, favoriser l'émergence de disciplines nouvelles.

2) Une deuxième dimension qui acquiert une importance considérable, en particulier dans le cas de la connaissance de l'Asie, tient au fait que les régions, les réalités et les peuples extérieurs à l'Europe et à ses extensions culturelles directes ont été longtemps traités en « objets » de leur étude et qu'il serait fallacieux de croire que ce biais aurait été purement et simplement éradiqué. Il n'en reste pas moins qu'un fait majeur et

caractéristique des dernières décennies tient à l'apparition de chercheurs locaux ou issus de leur propre culture et liés à des cultures voisines ou liées à la leur par des interactions fortes. Ils sont désormais non plus des fragments de l'« objet » observé de l'extérieur, mais bien des acteurs et des « sujets » de l'étude. Encore faut-il que la production de connaissance sache-t-elle affirmer sa propre économie et à sa propre rationalité, celles de la démarche scientifique et de sa rigueur tout en l'associant à l'apport propre de la vision « interne ». Sans doute cet effort complexe, qui nécessite un investissement intellectuel et désormais technologique majeur (les pièges et risques de la traduction se renouvellent en permanence, mais les besoins attachés à la conduite et au maintien de coopérations internationales et régionales efficaces implique aussi une ingénierie ambitieuse), s'est-il longuement heurté à un refus de reconnaissance plus ou moins radical. C'était y compris lorsque les chercheurs issus des cultures étudiées pensaient se rendre plus accessibles en faisant leur la logique, voire certains des stéréotypes projetés de l'extérieur et qui avaient acquis force de loi dans les cultures dominantes. Cette ouverture du paysage et des acteurs de la recherche s'inscrit non plus dans l'irruption souvent fortuite d'individus et de personnalités remarquables, mais bien dans une transformation institutionnelle majeure impliquant la politique des États et des structures universitaires et scientifiques dans des programmes de coopération souvent lourds et dont les enjeux économiques, directs ou induits, sont considérables (dès lors que des retombées technologiques ou de santé publique s'attachent à des recherches dans lesquelles les sciences humaines sont toujours plus fréquemment présentes). Il est commun de regretter ces pesanteurs, mais il devrait plutôt être souligné qu'il s'agit sans doute d'un des aspects les plus excitants de ce qu'il est désormais convenu de nommer la « globalisation ». Ce terme, et son associé francophone – la « mondialisation » – sans être parfaitement synchrones et interchangeable, décrit pour peu qu'on y prête attention une situation qui ouvre autant de potentialités et d'opportunités au monde de la connaissance et de la science qu'il ne recèle de pièges et d'impasses : il est toujours nécessaire de consolider face au « sens commun » la certitude que la connaissance n'est pas une somme d'observations anecdotiques.

3) Le rapport qui s'établit entre la connaissance, sa production et sa diffusion, les coopérations que doivent établir entre eux sur ce plan la formation et la recherche connaît, à tous les niveaux de la société et de la culture des bouleversements dont l'ampleur suggère une ampleur et une profondeur anthropologiques. Il s'agit selon toute probabilité d'une tendance de très longue durée dont nous percevons seulement surtout, après des signes avant-coureurs parfois anciens, la véritable mise en mouvement.

Se rejoignent d'une part l'entrée toujours plus directe de la connaissance dans les mécanismes de la fabrication, même la plus quotidienne, et de la mise en œuvre du produit et, d'autre part, la rapidité avec laquelle le mouvement de la connaissance frappe de caducité des savoirs acquis et partagés dont l'espérance de vie, qui se comptait il y a encore peu de temps en générations, se rétrécit au fil des années. D'une part l'éducation – sans perdre la force que doit revêtir son engagement critique (qui s'en trouve même renforcé) – n'a plus pour mission tant le renouvellement, voire la reproduction d'apprentissage de modèles et de contenus désormais bientôt obsolètes que l'accompagnement d'une émergence rapide devenant une dimension permanente. D'autre part, et ce processus est déjà perceptible dans les populations étudiantes, au schéma encore linéaire d'un « parcours » éducatif normatif commence à se substituer un modèle plus largement différencié, multipliant les canaux formels et informels, les rythmes et les étapes au point que tant aux plans sociologique que psychologique se dessinent de nouveaux rapports au savoir et aux modes de son acquisition. Ceci touche naturellement au premier chef les connaissances souvent volatiles relatives au mouvement du monde, qu'il s'agisse des événements, des tendances et développement, des évaluations et de leurs critères.

4) Un des enjeux de l'omniprésence de cet arrière-plan est que, quel que soit le domaine d'étude ou le mode de réflexion, la connaissance de l'Asie comme d'autres aires ne fait ici nullement exception, un impératif essentiel consiste à toujours mieux articuler les disciplines scientifiques et la multiplicité des démarches empiriques. Sans enfermer les premières dans l'illusion qu'elles seraient d'ores et déjà porteuses d'un regard définitif ou de méthodes intangibles ni faire des secondes un donné indépassable et souvent intuitif, inaccessible à une investigation critique. Ceci rapproche d'une caractéristique centrale de tout esprit scientifique : sa volonté légitime de tendre à l'universalité. Or cette démarche, dans le domaine des sciences humaines mais plus largement également, se doit d'intégrer la diversité et la multiplicité des sources culturelles ayant contribué à la formulation des attentes, mais aussi des hypothèses fondatrices d'une discipline. Le dépassement de ce qui pourrait n'avoir produit qu'un relativisme culturel est un impératif. Il ne fait pas pour autant disparaître (ce que seule la maturité de la discipline et son degré d'universalité permettent d'atteindre) le rôle que telle ou telle culture, pour des raisons qui lui étaient propres avait pu y investir. Que tel pan des mathématiques ait été originaire – quand les historiens des sciences peuvent l'établir – de l'Inde, de la Chine, de l'Égypte, des mondes hellénique ou arabe – fussent-ils étendus jusqu'à l'Asie centrale – et que les motivations première du développement de la connaissance et de la pensée aient été l'architecture, la fiscalité ou

l'astronomie, ceci non seulement n'enlève rien à l'abstraction universelle à laquelle peut prétendre la pensée mathématique, mais n'en permet également pas moins de mieux mesurer l'apport de la diversité des cultures à cette œuvre unificatrice colossale. Les études sur l'Asie, qu'on leur applique d'ailleurs ou non le terme d'« orientalisme », se situent bien dans ces perspectives : ni collection de monographies impressionnistes, ni placage de schémas théoriques préconçus.

5) C'est dans cette perspective que le devenir propre des recherches sur une partie du monde aussi décisive et névralgique que l'est l'Asie et que l'évolution des institutions qui y sont impliquées prennent, à Paris comme ailleurs, toute leur signification. Il s'agit bien sûr de l'affaire de chaque structure et de chaque équipe de recherche. Compte tenu de la concentration des forces de recherche en Île de France plusieurs pôles sur l'Asie doivent et peuvent exister. Cette multiplicité est objective et légitime.

C'est aussi dans ce contexte que se joue le devenir des modes et des formes de coopération. C'est le cas pour le Réseau Asie-Pacifique, institution jouant un rôle important pour la visibilité des recherches asiatiques en France par ses formes d'expression et ses initiatives, tels les congrès qu'il a su tenir, par sa capacité à rassembler les efforts et l'intérêt des spécialistes des domaines les plus divers, mais aussi par son aptitude à réunir scientifiques expérimentés et jeunes chercheurs et à stimuler l'initiative de ces derniers. Sans doute est-il nécessaire de rechercher des solutions spécifiques appropriées. Il en existe sûrement plusieurs, dont les avantages et les inconvénients devront être pesés.

On ne pourrait que regretter que soit préférée à une démarche d'implication collective et de mutualisation des intérêts une logique d'appropriation de telle ou telle part du potentiel scientifique ou de service au profit d'un seul établissement et telle n'est pas l'approche que souhaite promouvoir l'Inalco, car elle n'est sans doute pas la démarche la plus prometteuse.

Paris et l'Île de France, tant en potentiel de recherche qu'en richesse documentaire réunissent des forces importantes et beaucoup de partenariats souhaitables, tant entre recherches orientalistes de tous profils (de l'érudition classique à l'expertise et à la prospective économique et sociale) qu'entre celles-ci et de multiples disciplines des sciences humaines et sociales, des sciences de la matière, de la Terre et de l'univers. J'ai fait savoir à de multiples interlocuteurs, depuis 2005, alors que se préfiguraient les unions d'établissements que sont désormais les PRES, puis lors de leur mise en œuvre, que ces transformations, si elles conduisaient à aggraver les divisions, à rendre étanches les cloisonnements et concurrences qui s'étaient

instaurés entre beaucoup d'universités, iraient à l'encontre du renforcement invoqué. La proposition de création d'une puissante UMR consacrée à l'Asie et commune aux établissements dans lesquels ces recherches présentent une pertinence forte, à laquelle le Réseau Asie apporterait ses compétences et ses forces propres, permettrait de répondre aux attentes et de promouvoir les intérêts tant de chaque partenaire que de l'ensemble et me semble donc digne de retenir l'attention.

Un établissement tel que l'Inalco, qui a consenti depuis une quinzaine d'année des efforts importants pour consolider ses capacités de recherche en même temps qu'il a renouvelé ses équipements¹, a pour ambition de favoriser ce qui peut permettre la construction de multiples partenariats. Il entend jouer au sein de ce processus un rôle ouvert et constructif. Pour l'Inalco une collaboration renforcée avec les organismes de recherche comme avec l'ensemble de ses partenaires permettrait de donner une ampleur et une visibilité supplémentaires aux enseignements et aux recherches sur l'Asie. Les uns comme les autres savent que l'institut a le potentiel et la volonté d'une telle politique.

Sans doute d'autres alternatives peuvent-elles être avancées et je suis persuadé qu'elles seront examinées avec attention. Du moins est-il avant tout nécessaire que ces projets aient pour finalité et pour logique la consolidation du potentiel parisien et régional pour un champ d'étude dont l'actualité est à ce point crucial.

*Jacques Legrand, Professeur des universités
(langue, littérature et civilisation mongoles),
est Président de l'Inalco (2005-2013)
et Président du Conseil académique
de l'Institut international pour l'étude des civilisations nomades
(IISNC, UNESCO, Ulaanbaatar, 1998-).*

¹ Installé depuis septembre 2011 dans son nouveau bâtiment du 65 rue des Grands Moulins qui héberge, en même temps que la BULAC, les enseignements de ses plus de 90 langues, l'Inalco a en outre procédé au ravalement et à la rénovation de son bâtiment historique du 2 rue de Lille, qui abrite depuis la fin de l'été 2012 l'ensemble de ses équipements et équipes de recherche ».

L'IRD, agir avec le Sud

*Éric Bénéfice,
Régine Lefait-Robin,
Jean-Pascal Torréton,
Jean-Paul Toutain
21 novembre 2012*

Mots clés : Bolivie, Environnement, Épidémiologie, Équateur, Géosciences, Indonésie, Laos, Polynésie française, Santé, Sénégal, Timor oriental, Vietnam, VIH

CONTEXTE

La région « Asie du Sud et du Sud- Est » est la plus peuplée des cinq régions où intervient l'IRD. Il existe une grande disparité démographique et économique entre les pays. Les activités de l'IRD, dont la mission est de promouvoir le développement par la Recherche, contribuent à réduire la fracture entre les pays émergents et ceux les moins avancés où il devient crucial de former une communauté scientifique au niveau international afin de leur permettre de relever les nouveaux défis du développement. Les Pays les moins avancés (Laos, Cambodge, Timor oriental, Birmanie) réclament une attention particulière. Les pays fondateurs de l'ASEAN, qui font désormais partie du groupe des pays émergents, souhaitent poursuivre leur développement tout en renforçant leur coopération régionale au sein de l'ASEAN. Ils jouent un rôle très actif, d'interface entre les grandes puissances asiatiques (Chine, Japon, Corée).

L'Asie du Sud-Est, comme plus largement l'Extrême-Orient (Asie du Sud et Asie Orientale), connaît depuis quelques décennies un processus d'urbanisation accéléré, plus récemment activé par la mondialisation économique et par la place prépondérante qu'occupe désormais l'Asie dans la « révolution des échanges » associée aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Les métropoles telles que Bangkok, Jakarta, Singapour, Manille et bientôt Ho Chi Minh Ville et Hanoï, sont des moteurs de la croissance à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle régionale tandis que d'autres villes, secondaires, revendiquent de plus en plus un statut de pôle régional (Chiangmai, Danang, Surabaya).

La Recherche menée par ces pays est essentiellement appliquée, en lien avec les besoins de la société et du secteur privé. La demande de formation est importante, dans les domaines de la santé, de l'agroforesterie, des sciences des matériaux, des transports et du tourisme. Cette demande s'exprime aussi bien dans les pays les moins avancés tels que le Laos, le Cambodge ou le Timor Oriental que dans les pays considérés comme émergents ou en cours d'émergence (Thaïlande, Vietnam, Malaisie). Ces derniers, notamment la Thaïlande et le Vietnam, ont mis en place des plans ambitieux pour promouvoir les sciences, la technologie et l'innovation. L'Indonésie est en retrait sur ce point, n'arrivant pas à mobiliser une fraction suffisante de son GDP pour ses activités de recherche-et d'innovation.

CARACTÉRISTIQUES ET PRINCIPAUX PROBLÈMES SCIENTIFIQUES ET SOCIÉTAUX

- Vulnérabilité liée à la forte densité de population et à l'importance des risques naturels et anthropiques largement illustrée par les catastrophes de 2004 (Tsunami post-sismique), 2010 (éruption du Mérapi) et les épidémies de SARS puis H5NI, H1NI et de Chikungunya,
- Contrastes importants entre les plaines et les montagnes, en termes de sociétés et d'environnement,
- Archipel équatorial avec la plus grande diversité de récifs coralliens et de mangroves,
- Rapidité de la croissance économique conduisant à des changements d'utilisation des terres : déforestation ou afforestation, conversion de systèmes agricoles de subsistance en systèmes commerciaux, et processus d'urbanisation,
- Risque accru de perte des patrimoines locaux lié à l'urbanisation galopante et aux déplacements contraints des minorités,
- fortes pressions anthropiques sur les écosystèmes côtiers avec une incidence sur la dynamique des milieux (érosion côtière, dégradation des écosystèmes et des ressources).

- « Hot spot » des maladies émergentes et des zoonoses,
- Nombre élevé de barrages hydroélectriques prévus dans le monde avec une concurrence sévère pour les ressources en eau, et des risques élevés de maladies d'origine hydrique (pollution du Mékong),
- Intensification du tourisme et ses impacts socio-économiques, écologiques et médicaux,
- Ouverture de nombreux corridors économiques.

CHANGEMENTS RADICAUX INTERVENUS DANS CETTE RÉGION DU MONDE

- Crise financière asiatique, 1997
- Chute de la dictature indonésienne en 1998
- Entrée de la Chine dans l'OMC, 2001
- Indépendance de Timor Oriental, 2002
- Le Tsunami de 2004 et ses conséquences économiques
- Entrée du Vietnam dans l'OMC, 2007
- Entrée dans l'ASEAN du Laos et de la Birmanie en 1997, du Cambodge en 1999
- Avancées de la démocratie en Indonésie et plus récemment en Birmanie avec la libération d'Aung San Suu Kyi (mars 2012).

FORCES ET FAIBLESSES
DE LA RECHERCHE FRANÇAISE
DANS CETTE AIRE CULTURELLE

Forces

- 1) Expertise multidisciplinaire disponible et adaptée aux nouveaux champs de recherche
- 2) Diversité des outils et ancienneté du partenariat
- 3) Présence d'Unités de recherche mixtes internationales (UMI) et mise en place de programmes structurants : Laboratoires mixtes internationaux (LMI) en réseau et programme pilote régional (PPR) doté.
- 4) Brevets en cours de maturation.

Opportunités

- 1) Grande disparité des pays et présence de pays émergents appelant à la coopération régionale
- 2) Augmentation des budgets pour la recherche et l'innovation dans les pays émergents
- 3) Études d'impact sur l'urbanisation accélérée
- 4) Renforcement des partenariats face aux catastrophes naturelles, au Nord comme au Sud

Faiblesses

- 1) Mutualisation des moyens et des activités encore insuffisante entre les opérateurs français
- 2) Une Agence inter-établissements de Recherche pour le Développement (AIRD), non dotée
- 3) Difficulté de promotion de la francophonie dans la région

Menaces

- 1) Absence de statut du chercheur dans plusieurs pays de la région.
- 2) Expertise dispersée et processus de décision lent et complexe

NOUVELLES THÉMATIQUES ET AXES DE RECHERCHE ÉMERGENTS

L'IRD intervient actuellement en Asie sur une grande diversité de thématiques qui couvriront vraisemblablement diverses opportunités :

- Dans le domaine de l'**Environnement** : changements climatiques, risques naturels et anthropiques, gestion durable, océanographie côtière, couplages océan-atmosphère, impact des systèmes de culture sur la qualité de l'environnement, aide à la décision environnementale, microbiologie des sols, services écosystémiques, ichtyodiversité et conservation

- En **Santé** : lutte contre les maladies infectieuses et notamment les maladies émergentes, amélioration des politiques de vaccination, lutte contre la malnutrition, contre la mortalité importante liée aux accidents de la voie publique, contre les cancers liés aux agents infectieux, développement de la bioinformatique

- Dans la promotion des **Ressources** : biotechnologies, et notamment leurs applications à la connaissance et l'amélioration des performances du riz, de l'hévéa et autres plantes cultivées, aquaculture durable, sciences et technologies de l'information, et plus particulièrement leur application transversale à la modélisation des systèmes complexes dans des domaines variés (agriculture, urbanisme, environnement, catastrophes naturelles, épidémiologie, etc.),

Dans la préservation des patrimoines et les sujets de **Société** : Politiques publiques de lutte contre la pauvreté, et notamment enjeux et contraintes de la transition économique, Patrimoines locaux, sédentarité et migrations.

Le Programme Pilote régional (PPR) SELTAR rassemble autour d'une thématique commune « diagnostic et prévention des risques », 12 pays de la Région, 34 Unités Mixtes de Recherche, 150 chercheurs et étudiants d'Europe et d'Asie, 95 universités et Institutions de la zone Asie du Sud et du Sud-Est.

MESURES QUI PERMETTRAIENT D'AMÉLIORER ET D'ACCROÎTRE LA RECHERCHE FRANÇAISE, DANS CETTE AIRE CULTURELLE

- Amélioration des modalités de la mutualisation des moyens et de la complémentarité des expertises ,

- Pérennisation de réseaux efficaces par une promotion de la francophonie tout en respectant la langue de travail officielle des pays de l'ASEAN,
- Accroissement du nombre de missions de longue durée,
- Développement des partenariats public-privés,
- Encouragement aux formations universitaires co-diplômantes.
- Dotation de l'Agence Inter-établissements de Recherche pour le Développement afin de promouvoir la recherche de qualité par des Appels d'Offre construits conjointement avec les Agences Asiatiques.
- Renforcement de la coopération régionale avec une implication croissante de l'ASEAN.

RÉFÉRENCES

IRD, 2012. *Déclinaison du Plan stratégique « l'IRD demain » dans la Région Asie du Sud-Est*

IRD, 2012. *Soils, Waters, Coastal Zones and Societies facing Risks in Southern and southeast Asia – SELTAR*

IRD, 2011. *Contrat d'objectifs de l'IRD, État-IRD, 2011-2015*

IRASEC, 2012. *L'Asie du Sud-Est 2012*

Éric BÉNÉFICE, Représentant IRD Laos/Cambodge

*Régine LEFAIT-ROBIN, Représentante IRD Thaïlande,
Coordinatrice régionale ASIE*

*Jean-Pascal TORRÉTON, Directeur de recherche IRD
Vietnam, Institute of Biotechnology
(Vietnam Academy of Science and Technology)*

Jean-Paul TOUTAIN, représentant IRD/Timor Oriental

L'Asie du Sud, enjeux, savoirs et questionnements

Jean-Luc Racine
16 avril 2012

Mots clés : Géographie, Inde, Pakistan, Sciences politiques

LES ENJEUX : PRÈS DU QUART DE L'HUMANITÉ

L'Asie du sud compte aujourd'hui, avec l'Inde et ses voisins (Pakistan, Bangladesh, Népal, Bhoutan, Sri Lanka, Maldives – on y ajoute parfois l'Afghanistan), plus d'un milliard et demi d'habitants : près du quart de la population mondiale. Berceau de l'hindouisme qui y fleurit toujours, et du bouddhisme qui s'en est largement émancipé, l'Asie du Sud compte quelque 450 millions de musulmans. Babel linguistique, elle est géographiquement diverse, des glaces himalayennes aux eaux équatoriales, des déserts baloutches aux plantations de thé de l'Assam. Entre crispations identitaires ethnolinguistiques ou religieuses et révolutionnaires maoïstes, entre parlementarisme à l'indienne et dictatures militaires, l'Asie du Sud est un extraordinaire laboratoire où se croisent vivantes cultures populaires et hautes cultures philosophiques, paysanneries prolétaires et classes moyennes connectées, réseaux transnationaux des élites mondialisées et des radicaux salafistes, armement nucléaire et programmes spatiaux, malnutrition et quête de puissance. Civilisation éblouissante soumise au joug transformateur de l'Empire britannique, l'Asie du Sud est un terreau où furent pensés le post-colonialisme et le multiculturalisme, dont une diaspora savante a fécondé les universités de la *Ivy League* américaine. Elle est aussi, avec la montée en puissance de l'Inde, un acteur de l'émergence – de la réémergence – de l'Asie, et donc un des facteurs du « basculement du monde » : cinq siècles après la Renaissance et ses suites constructrices de l'hégémonie européenne (grandes découvertes, philosophie des Lumières, révolution industrielle, colonialisme) les émergents dessinent aujourd'hui le futur visage du monde multipolaire et appellent à redéfinir les règles du jeu

international. Le champ de recherche est donc immense. L'un des défis qu'il suscite est de trouver les moyens d'analyser une aire culturelle à forte personnalité tout en nourrissant des problématiques transversales indispensables à la compréhension du monde d'aujourd'hui, dans une double dialectique qui mobilise à la fois le local et le global, et qui face à l'événement qui donne au présent un sens nouveau, demande les clés d'interprétation qui mobilisent l'épaisseur de l'histoire.

LES SAVOIRS : CHAMPS SCIENTIFIQUES ET ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

Face à un tel objet multiforme, la recherche française est, pour l'essentiel, à la hauteur. Elle dispose de longue date d'un savoir linguistique et d'une tradition d'érudition problématisée qu'ont vivifié les évolutions d'institutions centenaires (École Française d'Extrême Orient, EFEO) ou plus que centenaires (Collège de France, Inalco, École Pratique des Hautes Études) et l'essor de l'EHESS. Dans ce tableau, le CNRS joue un rôle essentiel, par ses unités, souvent mixtes, par ses recrutements, par son ouverture nouvelle aux instituts de recherche à l'étranger.

Dans le panorama des études sur l'Asie du Sud on peut distinguer, de manière arbitraire, les institutions consacrées à la zone, celles qui l'englobent dans des champs de recherche plus vastes portant sur l'Asie, et la galaxie des institutions, universités, grands établissements ou autres, qui comptent soit de petits noyaux de chercheurs, soit des chercheurs (et plus encore des doctorants), travaillant sur un des pays d'Asie du Sud, de façon permanente ou occasionnelle. Le tableau ci-dessous ne vise pas à l'exhaustivité : il entend simplement identifier les principaux acteurs et, pour le reste, illustrer la complexité du paysage des études sud-asiatiques en France.

À l'EHESS, le **Centre d'Études de l'Inde et de l'Asie du Sud** (CEIAS : UMR 8564) est le plus important sur la zone, par le nombre de ses membres statutaires (une trentaine) ou associés (une quarantaine). Il est aussi, et c'est décisif, une pépinière de doctorants et de jeunes chercheurs. Par ses membres associés le Centre est lié à de multiples établissements qui comptent des chercheurs sur la région : de l'Institut de Recherche sur le Développement (IRD) au Centre d'Études et de Recherches Internationales de Sciences Po (CERI : UMR 7050) ; de l'Université Paris-Ouest la Défense (chercheurs du laboratoire d'ethnologie et de sociologie

comparatives, UMR 7186, géographes du GECKO (EA 375), aux enseignants chercheurs de l'EPHE ou de l'Inalco.

Le CEIAS, dès son origine, a voulu mettre en résonance les études textuelles et les études de terrain. Ses sections de rattachement au CNRS soulignent ses champs de recherche privilégiés (Sociétés et cultures, section 38 au premier chef ; Mondes modernes et contemporains, section 33 ; Espace territoires et sociétés, section 39 en rattachements secondaires). Ses neuf équipes interrogent ainsi, dans le quadriennal en cours, « la première modernité », l'orientalisme, la production et les usages des textes, les territoires du religieux, le soufisme au Pakistan, la citoyenneté, les politiques socio-économiques et les recompositions territoriales indiennes, l'idée et la pratique des frontières, les « industries culturelles », offrant ainsi à la fois les outils aiguisés de l'interprétation du passé et des héritages structurels de la région et ceux requis par l'analyse des grandes transformations en cours.

Le **Centre d'Études Himalayennes** (UPR CNRS 299) est l'autre grand pôle spécialisé sur la région, et sur ses marges tibétaines. Avec 11 chercheurs CNRS ethnologues et géographes et un tibétologue de l'EPHE, ses doctorants et ses post-doctorants, il passe au crible le monde himalayen (et l'Inde du Nord-Est) par la double approche de l'ethnologie et de la géographie, la structurant autour de quatre champs de recherche : politique, conflits, justice ; appartenances, territoires, changements ; histoire, savoirs, patrimoine ; recherches sur les marges.

Le **CERI** est quant à lui un pôle incontournable sur les évolutions socio-politiques de l'Asie du Sud et sur l'inscription de la région – particulièrement de l'Inde – dans le nouvel ordre mondial. Il bénéficie d'une visibilité particulière auprès des décideurs, de solides réseaux internationaux et d'un vivier de doctorants de Sciences-Po. Couvrant le monde entier, le CERI offre des opportunités multiples de croiser les études sur l'Asie du Sud avec des axes thématiques nourrissant des études comparées.

Le **Collège de France**, par son Institut d'Études Indiennes, aujourd'hui dirigé par le professeur titulaire de la chaire « Langues et religions indo-iraniennes » et les ressources de sa bibliothèque, demeure un pôle de référence pour les études textuelles, entre autres. Quant à l'**École Pratique des Hautes Études**, sa section des sciences historiques et philologiques comme sa section des sciences religieuses comptent des indianistes, dont trois sont membres associés du CEIAS.

Outre les enseignements dispensés par son **Département Asie du Sud**, l'**Inalco** compte des équipes de recherche en propre : Centre Asie du

Sud et du Sud-Est (CASSE), équipe Littérature et société : Tibet, Népal, Mongolie (TINEMO), équipe pluralité culturelle et religieuse. Plusieurs laboratoires sont par ailleurs interinstitutionnels : l'UMR 7528 « **Mondes indien et iranien** », qui publie le Bulletin d'Études Indiennes, est portée par Paris III, l'Inalco, l'EPHE. L'UMR 7107 « Langues et civilisations à tradition orale » (LACITO) associe Paris III et l'Inalco, et recoupe en partie l'objet de recherche de certains indianistes. En dépit de son nom le CREOPS, Centre de Recherche sur l'Extrême Orient de **Paris Sorbonne**, compte aussi des spécialistes de l'Asie du Sud en histoire de l'art, un domaine où les chercheurs du Musée Guimet sont évidemment présents eux aussi, des anthropologues ayant pu travailler aussi au Musée du Quai Branly. Les universités Paris 1 (IRICE, UMR 8138, qui intègre le Centre d'Histoire de l'Asie Contemporaine), Paris 7 (laboratoire SEDET, EA 4534) et Paris 8 (Institut Français de Géopolitique) accueillent régulièrement des doctorants travaillant sur les questions internationales touchant à l'Asie du Sud, ou sur des questions de développement et d'histoire contemporaine.

Si l'Asie du Sud ne dispose pas, comme d'autres aires culturelles asiatiques, de laboratoires de bonne taille non parisiens (tels l'Institut d'Asie Orientale de Lyon, UMR 5062, ou l'Institut de Recherche sur le Sud-Est Asiatique de Marseille, UMR 9962), elle mobilise **nombre de chercheurs et d'enseignants chercheurs à travers la France**. À Toulouse, une expertise indienne (anthropologie, sociologie) existe au sein du Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST, UMR 5193). À Rouen, de longue date, un pôle indianiste de géographes poursuit ses travaux (entre autres au sein de l'EA 2534 AILLEURS) ainsi qu'à Bordeaux (ADES, UMR 5185). On peut citer aussi Lille, Strasbourg et Aix-Marseille où des enseignements sur l'Inde sont donnés – cette liste n'est pas limitative. En dehors de ces pôles, on peut noter au fil du hasard des recherches doctorales individuelles soit en universités, soit en Instituts d'Études Politiques.

Une place à part doit être faite aux **Instituts Français de Recherche à l'Étranger (IFRE)** établis à Pondichéry (Institut Français : IFP, UMIFRE 21) et à New Delhi (Centre de Sciences Humaines : CSH, UMIFRE 20), ainsi qu'au Centre de Pondichéry et à celui plus modeste de Pune de l'**École Française d'Extrême Orient**. Ces instituts sont essentiels, aussi bien pour l'expertise qu'ils ont acquise – l'IFP en indologie, en sciences de l'environnement, dans certains champs des sciences sociales, dont la santé ; le CSH dans l'étude des dynamiques sociales, économiques et politiques de l'Inde contemporaine – que par leur fonction de formation de doctorants ou de post-doctorants et d'accueil de chercheurs confirmés, mis à disposition

ou en détachement. Cette circulation des chercheurs disposant de bases dans le pays d'étude ou proches de pays voisins est particulièrement bénéfique.

On ne saurait enfin négliger les **cercles de réflexion** (think tanks ou institutions spécialisées) qui développent des recherches sur contrats relevant souvent davantage dans leurs publications de l'approche académique que de la recherche appliquée. Parmi eux, l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI) affiche un constant intérêt pour l'Asie du sud qu'abordent des auteurs français ou étrangers dans ses publications papier (Politique étrangère) ou électroniques. L'Institut de Recherches Internationales et Stratégiques (IRIS) est de même généraliste, alors qu'Asia Centre, focalisé au départ sur l'Asie orientale, s'ouvre à l'Asie du sud. La Fondation pour la recherche stratégique (FRS) suit pour sa part la région via deux thèmes principaux : la prolifération nucléaire et le terrorisme. La montée en puissance de l'Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire (IRSEM), les bourses doctorales de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN), les appels d'offres du nouveau Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégiques (CSFRS) ouvrent de nouvelles perspectives dans le champ des études internationales et de sécurité (au sens le plus large du terme).

Au total, les recherches sur l'Asie du Sud privilégient l'Inde, comme on peut s'y attendre. Le Pakistan est désormais mieux couvert, y compris par des doctorants. Le Bangladesh (160 millions d'habitants) est plus délaissé, en dépit de travaux de bons auteurs. La relève se dessine pour le Sri Lanka. L'Afghanistan, qui fait techniquement partie de l'Association Régionale pour la Coopération en Asie du Sud (SAARC) depuis 2007, reste difficile d'accès, mais des experts, confirmés ou plus jeunes, peuvent y faire des missions s'ils passent par les canaux adéquats.

LES MODALITÉS D'INTERNATIONALISATION DE LA RECHERCHE

Enfin, il faut noter les institutions œuvrant, par nature, à la coopération internationale et à la structuration des réseaux. De longue date, la **Fondation Maison des Sciences de l'Homme**, par ses directeurs d'études associés, ses boursiers post-doc et son programme franco-indien de coopération en sciences sociales, facilite l'invitation de chercheurs d'Asie du Sud en France et le dialogue entre chercheurs français (spécialistes ou non de la zone) avec l'Inde, mais aussi encourage des opérations

triangulaires avec des pays tiers ou des mises en perspectives globales, sur l'économie des émergents par exemple.

Depuis 2001, le Réseau Asie (UPS 2999), devenu **Réseau Asie & Pacifique**, favorise les contacts entre chercheurs francophones de tous les champs asiatiques et organise tous les deux ans un congrès qui les rassemble. Il s'élargit aujourd'hui à des partenariats étrangers, en privilégiant l'Europe du Sud, ainsi qu'en rend compte, entre autres, son annuaire « Eurasiane ».

Plus largement, les **réseaux européens ou internationaux** se construisent sous quatre formes : de chercheurs à chercheurs ; par le biais des chercheurs étrangers invités par des institutions (dans les deux sens) ; de centre à centre (CEIAS et South Asia Institute de Heidelberg par exemple) ; de laboratoire à instance internationale (Centre d'Études himalayennes et réseau de l'**European Bulletin of Himalayan Research**, ou EFEO et Consortium Européen pour la Recherche sur le Terrain en Asie (ECAF) qu'elle a contribué à mettre en place.

Cette bonne insertion dans les réseaux internationaux est facilitée aussi bien par les appels d'offres européens (7^e PCRD, European Research Council), que par la circulation des post-doctorants et par les politiques délibérées des laboratoires, à l'image de l'initiative du CEIAS de faciliter, avec l'appui de l'European Association for South Asian Studies et en liaison avec le Swedish South Asian Studies Network (SASNET) la circulation des doctorants entre Paris, Heidelberg (South Asia Institute) et Edimburg (Centre for South Asian Studies).

Quant à l'**Association Jeunes Études Indiennes (AJEI)**, elle témoigne du dynamisme des jeunes chercheurs : animée par des doctorants ou des post-doctorants, elle est à même d'obtenir l'appui de suffisamment d'institutions pour organiser chaque année un colloque en Inde, avec des partenaires locaux, et publication d'ouvrage à la clé.

LES POLITIQUES DE PUBLICATION`

La diffusion du savoir sur l'Asie du sud s'appuie sur de multiples instruments. Parmi les revues, les plus anciennes débordent du cadre de l'Asie du sud, tels le *Bulletin de l'EFEO*, le *Journal asiatique*, *Arts asiatiques*, contrairement à la très récente revue annuelle en ligne, *Samaj (South Asia Multidisciplinary Academic Journal)*, offrant des dossiers thématiques en sciences sociales, ou au *Bulletin d'études indiennes* publié par l'Association Française pour les Études Indiennes, sous l'égide de

l'UMR Mondes iranien et indien. Le champ sud-asiatique ne dispose donc pas d'équivalent français à *Perspectives chinoises*, revue trimestrielle publiée également en anglais par le Centre Français d'Études sur la Chine Contemporaine (CFEC, UMIFRE 18) ni d'équivalent français aux revues trimestrielles ou semestrielles anglophones consacrées à la zone (*South Asia : Journal of South Asian Studies*, revue australienne, ou *India Review*, revue anglo-américaine).

C'est que la politique éditoriale a privilégié les collections spécialisées, telle la collection « Indologie » du Centre EFEO et de l'Institut Français de Pondichéry et celles lancées par le CEIAS, d'abord avec *Purushartha* (30 volumes thématiques collectifs aux Éditions de l'EHESS) puis avec « Monde indien » (13 volumes d'auteurs à CNRS Éditions) : un corpus considérable au total. Rares sont les travaux individuels chez les grands éditeurs généralistes (Fayard, le Seuil) et, malheureusement, la collection « Planète Inde », lancée par Albin Michel, s'est arrêtée au septième ouvrage.

En revanche, les moyens numériques sont de mieux en mieux utilisés : nombre d'études sont disponibles en ligne, par le biais des 30 titres des *CSH Occasional/Working Papers* du Centre de Sciences humaines (CSH UMIFRE 20), des *Pondy Papers in Social Sciences* de l'Institut Français de Pondichéry, des « e-notes » et des études *Asie.Visions* de l'IFRI ou des *Études du CERI* consacrées à l'Asie du Sud), auxquelles il faut désormais ajouter les carnets d'Hypothèses.org, les dépôts en archives ouvertes opérés sur HAL et les blogs personnels.

QUESTIONS POUR DEMAIN

Une richesse incontestable, une production conséquente, des synergies croissantes interinstitutionnelles, à l'occasion d'ANR ou d'élaborations de projets de Labex, une bonne insertion dans les réseaux internationaux : les recherches françaises en SHS sur l'Asie du sud sont incontestablement dynamiques et à sa façon le classement A+ du CEIAS par l'AERES en 2009 en témoigne.

On peut toutefois s'interroger sur quelques points qui conditionneront pour une part l'avenir de la recherche sur l'Asie du sud. On en retiendra trois.

•L'efflorescence des savoirs et des institutions

La première difficulté tient à une double efflorescence, celle des savoirs et celle des institutions. Rien que de normal à cela. Face au flot d'informations et d'études, comme à face à la pluralité des sources du savoir, il serait excessif de parler de compartimentage, même si les synergies ne sont pas toujours parfaites. Dans l'ensemble, et au-delà des voisinages géographiques et institutionnels (au sein de l'EHESS par exemple), les réseaux se croisent suffisamment pour que colloques, journées d'études, programmes conjoints et opérations diverses permettent des fécondations fructueuses. Reste que sur un plan épistémologique, la nécessité des études transversales et des perspectives comparées ne saurait être sous-estimée.

Si compartimentage il y a, il tient sans doute plus aux modes de production du savoir et au fait que dans certaines disciplines, la recherche sur l'Asie du Sud est limitée. Pour prendre deux exemples opposés, la recherche sur l'Inde en démographie dissémine bien ses travaux à partir de l'Institut National d'Études Démographiques (INED). À l'inverse, si la socio-économie ancrée sur les études de terrain se porte bien, les études académiques purement économiques sur l'Asie du Sud, et sur l'économie de l'Inde émergente en particulier, restent occasionnelles : dans ce contexte les liens sont suffisamment établis avec le Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII) par exemple, ou sont plus épisodiques avec l'École d'Économie de Paris qui organise parfois des rencontres portant sur l'Inde. Les études économiques et financières privées d'un côté (banques ou business schools) et les rapports parlementaires de l'autre (plus généralistes il est vrai) font l'objet de trop peu de recoupements avec la recherche académique.

Le partage du savoir, ou du moins une meilleure identification des compétences et des champs de recherche, gagnerait à voir se développer les outils informatiques d'informations, prenant en compte, autant que faire se peut, la plupart sinon la totalité des productions scientifiques : des thèses aux ouvrages, des revues aux études en ligne. Cette question renvoie pour partie à celle du projet de GIS Asie abordée plus bas.

• Les effets des nouvelles structures : des PRES au Grand emprunt

Dans le contexte de la restructuration institutionnelle engagée autour des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES), pour l'Asie du Sud comme pour d'autres domaines de recherche, il conviendra de mesurer les effets de la logique de ces regroupements : l'HESAM compte ainsi parmi ses membres l'EFEO, l'EHESS, l'EPHE, et donc une part conséquente de la recherche sur l'Asie, alors que Sorbonne Paris Cité, incorpore Sciences Po, l'Inalco et Paris III, et donc une autre part notable de ce même champ de recherche. Il faut espérer que les compétitions pour les moyens (Labex, Idex, Equipex) gérés par l'ANR au titre du Grand emprunt piloté par le Commissariat Général à l'Investissement n'enferment pas les stratégies de financement de la recherche dans la lutte de blocs contre blocs. Le GIP BULAC (Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations) mérite à cet égard une attention particulière, puisque des institutions de plusieurs PRES s'y retrouvent, autour d'un outil exceptionnel nouvellement installé dans des locaux adéquats. Reste à savoir quel impact aura la mise en œuvre du Campus Condorcet et son pôle documentaire en matière de bibliothèques d'aires culturelles spécialisées (Asie du Sud, Chine, Japon, Corée)...

À une autre échelle, on ne peut esquiver la question de l'évolution du financement de la recherche, et celle de l'avenir des doctorants et des post-doctorants non allocataires de recherche. Sur le premier point, on sait combien sont aujourd'hui décisifs les appels d'offres de tout genre : internationaux (Banque mondiale, UNESCO, etc...); européens (PCRD, European Research Council, etc...), nationaux (ANR) mais aussi régionaux (Bourses des conseils régionaux) voire municipaux (le récent programme Emergence(s) de la ville de Paris par exemple).

Quant aux jeunes chercheurs, le parcours du combattant qui est le leur est relativement facilité quand ils sont associés à des laboratoires faisant bien circuler des informations au demeurant mouvantes (soit dans le bon sens, avec de nouvelles possibilités ouvertes, soit de façon négative, quand des opportunités sont supprimées). Il est significatif que l'Association des Jeunes Études Indiennes ait rédigé un « Guide des jeunes chercheurs » en sciences sociales en Asie du Sud, accessible en ligne (www.ajei.org), pour identifier les diverses pistes existantes : un exercice qui demande des mises à jour constantes, pas toujours faciles à opérer.

Plus largement, la baisse des financements du Ministère des Affaires Étrangères en direction des sciences sociales en Inde (instituts de recherche,

programme franco-indien de la FMSH) a inquiété les instances scientifiques portant le regard sur l'Asie du Sud. Par contrecoup, l'implication de l'INSHS n'en prend que plus de poids.

•Le projet de GIS Asie

Dans ce contexte complexe, quel peut-être le rôle du GIS Asie en projet ? Le Réseau Asie, depuis plus de dix ans, a beaucoup fait pour faciliter le dialogue entre chercheurs spécialistes de différentes aires asiatiques, et il espérait être porteur d'un Institut des Mondes Asiatiques, objectif affiché par sa tutelle CNRS en 2006. Le GIS, fort de cette expérience, aura-t-il vocation à valider cette hypothèse, ou à incorporer le Réseau, tout en cherchant à mettre en relation les institutions et les laboratoires, là où le Réseau s'appuie surtout, de facto, sur les chercheurs ?

On sait que des regroupements ont été envisagés par le CNRS entre laboratoires travaillant sur des aires voisines. Les laboratoires sont souvent méfiants à cet égard, quand la stratégie de regroupement leur est extérieure. Un GIS Asie aurait-il vocation à s'inspirer du GIS Institut des Amériques ? Celui-ci se présente à la fois comme « rassemblant 51 établissements français d'enseignement supérieur et de recherche sur l'étude sur les Amériques » (sic), comme une instance qui « fédère les études sur les Amériques », et comme « un espace d'échanges et de coopération entre les communautés scientifiques ouvert aux acteurs du monde politique, diplomatique, économique, médiatique et à celui des organismes sans but lucratifs ».

Nul ne conteste que les synergies entre différentes aires de recherche asiatiques doivent être encouragées, comme doivent l'être, au sein d'une seule aire – l'Asie du Sud, en ce qui concerne ce rapport – les échanges entre institutions et les approches transversales et multidisciplinaires, et comme doivent l'être aussi les perspectives comparées transcontinentales, qui heureusement se développent sur financements spécifiques.

Quant à l'ouverture vers ce qu'il est convenu d'appeler la société civile, elle est désormais un des critères d'évaluation aussi bien des institutions que des individus (RIBAC). Elle est à la fois nécessaire et bienvenue, sous réserve que la contraction des financements non fléchés n'étouffe pas les champs de recherche n'intéressant pas directement les financeurs fléchés publics ou privés. La publication coup sur coup de deux dictionnaires sur l'Inde (Larousse 2009, Colin, 2010) témoigne d'une demande du public qu'ont su satisfaire les chercheurs, déjà mobilisés par le

gros ouvrage collectif *L'Inde contemporaine* chez Fayard (2006). Mais force est de constater que les croisements possibles entre divers acteurs de la recherche ou de la valorisation de la recherche ne sont pas toujours mis en œuvre, et pas seulement dans le champ médiatique.

La communauté des chercheurs suit donc avec intérêt la forme que pourrait prendre ce futur GIS Asie, car tous ne partagent pas nécessairement la même conception de ce que signifie « fédération », « rassemblement », et « espace d'échanges et de coopération », formules utilisées dans la présentation de l'Institut des Amériques.

Les enjeux rappelés dans l'introduction de ce rapport en matière d'Asie du Sud valent pour une large part pour l'Asie tout entière, à l'heure des rééquilibres géopolitiques mondiaux qui s'esquissent dans l'incertitude. Il importe donc, *a fortiori* dans des temps où la construction européenne marque le pas et où la tentation protectionniste gagne du terrain, de porter haut le flambeau de l'ouverture scientifique en direction du monde indien et de l'Asie en général, en rappelant que les stratégies mises en œuvre à cet égard par les acteurs publics et privés ne sauraient négliger l'apport des sciences sociales, indispensables à la compréhension, dans la durée comme dans le présent, des grands acteurs de l'histoire d'aujourd'hui.

Jean-Luc Racine est directeur de recherche au Centre d'Études de l'Inde et de l'Asie du Sud, UMR 8564, CNRS-EHESS, directeur scientifique de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme et vice-président d'Asia Centre. Il siège dans divers conseils scientifiques : Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations (BULAC) ; pôle Asie des instituts français de recherche à l'étranger (Ministère des Affaires Étrangères/CNRS), Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN) ; Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégiques (CSFRS). Ce rapport offre un point de vue personnel, qui ne saurait ni prétendre à l'exhaustivité, ni se substituer aux rapports commandés à tel ou tel centre de recherche compétent sur l'Asie du Sud. À ce titre, les insuffisances éventuelles de cette analyse n'engagent que son auteur.

Le Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud

*Blandine Ripert,
Lorraine Kennedy,
Aminah Mohammad-Arif,
Stéphanie Tawa Lama-Rewal
21 novembre 2012*

Mots clés : Anthropologie sociale, Économie, Ethnologie, Géographie, Inde, Indi, Népal, Sciences politiques, Sociologie

Les chercheurs du CEIAS représentent aujourd'hui un large éventail de disciplines : anthropologie, démographie, géographie, histoire, littératures anciennes et modernes, linguistique, philosophie, socio-économie, sciences politiques, sciences religieuses et sociologie. Ils sont rattachés à différentes institutions d'enseignement et de recherche : Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) et Institut National des Langues et Civilisations Orientales (Inalco), pour les membres statutaires, mais aussi Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE), Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP), Paris IV (Sorbonne), Paris VII (Jussieu) et Paris Ouest (Nanterre) pour les membres associés. Leurs travaux sont menés dans le cadre d'équipes interdisciplinaires qui rassemblent autour de problématiques communes les compétences et l'approche intellectuelle de spécialistes de formation différente, confrontant textes, contextes et terrains.

Nous avons bénéficié de recrutements au CNRS ces dernières années (une anthropologue et une géographe en 2010), mais il nous faudra encore intégrer des chercheurs, en histoire tout particulièrement, pour espérer compenser nos départs à la retraite et couvrir certaines époques, primordiales pour la connaissance du sous-continent indien. Nous déplorons le manque de sociologues au CEIAS et essayons d'attirer de jeunes docteurs vers les études en Asie du Sud, mais le manque cruel de bourses doctorales nous rend peu attractifs. Par ailleurs, les indianistes dominent très fortement

le CEIAS et nous souhaiterions pouvoir élargir les compétences de nos spécialistes aux autres pays de la région.

THÉMATIQUES DE RECHERCHE AU CEIAS DEPUIS 1990

1990-1993

Violences et non violences en Asie du Sud
Littératures orales en Inde, au Pakistan et au Népal
Des pratiques religieuses aux modèles sociologiques
Acculturation de l'islam et du Christianisme en contexte hindou
Caste, secte et réforme religieuse
Configurations urbaines et réseaux marchands en Inde du sud
Marché du travail et fondamentaux religieux
Théâtres indiens

1994-1997

Histoire et circulation dans le monde indien : XV^e-XX^e siècles
Les relations du politique et du religieux dans le passé et le présent du monde indien
L'Inde et le monde
Le corps en Asie du sud
Les constructions identitaires en Asie du Sud
Développement et libéralisation
Delhi et son évolution contemporaine

1998-2001

Histoire et circulation dans le monde indien : XV^e-XX^e siècles

Les relations du politique et du religieux dans le passé et le présent du monde indien

Du mondial au local : libéralisation économique et développement en Inde

Islam et littératures

Rites hindous : transferts et transformations

Constructions étatiques au Pakistan : religion, ethnicité, politique

Dynamiques urbaines et recompositions sociales et spatiales

Localité, nation, globalisation

2002-2005

L'histoire dans les études indiennes : bilans et perspectives

Multiculturalisme et création esthétique en Asie du Sud

La laïcisation en question. « Confessionnalisation » des institutions et conflits religieux en Asie du sud XIX^e-XXI^e siècles

Les figures de l'unification religieuse dans le monde indien

Circulation et territoires dans le monde indien contemporain

Savoirs spécialisés et savoir-faire

2006-2009

Inde et Asie : jalons pour une recherche

Histoire et soufisme dans le Sindh : Sehwan Sharif

La diaspora de l'océan indien

L'expérience indienne des réformes

Idées religieuses, engagements et projets de société en Asie du sud moderne et contemporaine

Guérison, remèdes et pratiques de santé dans le contexte religieux en Asie du Sud

Enfances indiennes

Politiques urbaines, territoires et exclusion sociale : une comparaison
Inde-Brésil

2010-2013

Cultures et constructions historiques dans l'Asie du Sud de la première
modernité

Des configurations orientalistes aux sciences sociales (XVIe-XXI^e
siècles). Les savoirs sur le monde indien : filiations, moments,
transmissions

Territoires du religieux en Asie du Sud : échelles, circulation, réseaux

Histoire et Soufisme dans la vallée de l'Indus

Représentations et pratiques de la citoyenneté en Asie du Sud

Politiques socio-économiques et recompositions territoriales

À la frontière, autour et au-delà

Industries culturelles indiennes. Scènes artistiques et littéraires

RECRUTEMENTS DE CHERCHEURS STATUTAIRES DANS L'UNITÉ DEPUIS 1990

Gérard Colas, CNRS, 1993, histoire (Inde)

Denis Matringe, CNRS, 1995, histoire (Inde, Pakistan)

Ines G. Županov, CNRS, 1999, histoire (Inde)

Michel Boivin, CNRS, 2000, histoire (Pakistan)

Marie Caroline Saglio-Yatzimirsky, Inalco, 2000, anthropologie (Inde)

Blandine Ripert, CNRS, 2001, géographie (Népal, Inde)

Aminah Mohammad-Arif, CNRS, 2002, anthropologie (Inde)

Stéphanie Tawa Lama-Rewal, CNRS, 2002, sciences politiques (Inde)

Pascale Haag, EHESS, 2003, anthropologie (Inde)

Corinne Lefèvre, CNRS, 2004, histoire (Inde)

Lorraine Kennedy, mutation en 2005, socio-économie (Inde)

Laurent Maheux, Inalco, 2005, anthropologie (Inde)
Mathieu Claveyrolas, CNRS, 2007, anthropologie (Inde, Maurice)
Rémy Delage, CNRS, 2007, géographie (Inde, Pakistan)
Caterina Guenzi, EHESS, 2008, anthropologie (Inde)
Zoé Headley, CNRS, 2010, anthropologie (Inde)
Aurélié Varrel, CNRS, 2010, géographie (Inde)

CONTRATS GÉRÉS PAR L'UNITÉ DEPUIS 2006

ANR

SETUP : Exclusion sociale, Territoires et Politiques Urbaines en Inde et au Brésil (Social Exclusion, Territories and Urban Policies in India and Brazil) ; coordinatrice : Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky ; 08/11/2006 – 07/05/2010

CITADIN : Comparer l'Intégration des Territoires et l'Adaptation du Droit dans le monde Arabe et Indien ; coordinateur Philippe Cadène ; 30/10/2008 – 12/07/2009

RUPTURES : Programme RP DOC. Évènements radicaux et Reconfigurations de l'existence ; coordinatrice : Fabienne Martin ; 01/12/2010 – 01/12/2013

ADRIATLAS : Atlas Informatisé de l'Adriatique Antique ; coordinatrice Françoise Pirot ; 01/12/2010 – 01/12/2013

Programme Européen

Chance2Sustain : Cites and Sustainable Development (7e PCRD) ; coordinatrice de l'équipe CNRS : Loraine Kennedy ; 01/04/2010 – 31/03/2014

*Loraine KENNEDY est économiste et sociologue,
spécialiste de l'Inde,
directrice de recherche au CNRS et directrice adjointe
du Centre d'Études de l'Inde et de l'Asie du Sud (CEIAS)*

*Blandine Ripert est ethnologue et géographe,
spécialiste de l'Inde et du Népal,
chargée de Recherche au CNRS et directrice
du Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud (CEIAS) ;*

*Aminah Mohammad-Arif est anthropologue,
spécialiste de l'Inde,
chargée de recherches au CNRS et directrice adjointe
du Centre d'Études de l'Inde et de l'Asie du Sud (CEIAS) ;*

*Stéphanie Tawa Lama-Rewal est politiste et sociologue,
spécialiste de l'Inde,
chargée de Recherche au CNRS et directrice adjointe
du Centre d'Études de l'Inde et de l'Asie du Sud (CEIAS)*

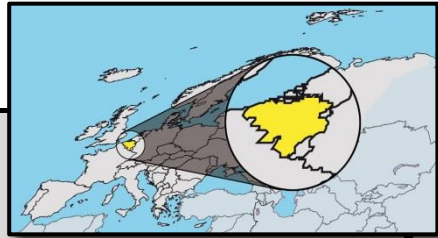
BELGIQUE

Pierre-Henry de Bruyn,

Paul Servais

2009

Mots clés : Belgique, Champs d'études, Équipes, Établissements



BREF HISTORIQUE

L'orientalisme est d'abord enseigné et étudié à Louvain, en Belgique, dès le début du 16^{ème} siècle, à une période où les actuelles Hollande et Belgique forment une entité encore floue appelée les Pays-Bas, qui font partie de l'empire espagnol des Habsbourg dirigé par Charles V.

En 1517, le Collège des Trois Langues (Collegium Trilingue) est fondé par Hiéronymus van Busleyden, chanoine de Malines (Mechelen), un humaniste, diplomate et ami de Thomas More et d'Érasme de Rotterdam. A l'initiative de ce dernier, Busleyden lègue sa fortune à une fondation pour l'établissement à Louvain d'un institut d'études du latin, du grec et de l'hébreu.

Le Collegium Trilingue, bien qu'indépendant de la Faculté de Théologie, a pour principal objet d'apporter aux étudiants en théologie une connaissance solide du latin, du grec et de l'hébreu, celle-ci étant indispensable à une interprétation juste de la Bible.

Durant la période menant à la Première Guerre mondiale, l'indien, l'iranien et beaucoup d'autres langues sont ajoutées au cursus des Facultés de Théologie et de Lettres. Cependant, jusqu'au milieu des années 1930, les cours restent dispersés entre les deux facultés, et ne mènent pas à un diplôme en études orientales en tant que tel. Le temps paraît venu à certains de rassembler cours et enseignants sous une seule et même enseigne. Comme le déclare le président de l'université lors de l'annonce officielle de la fondation d'un Institut orientaliste en 1936 : « Pendant les trois premiers quarts du dix-neuvième siècle, les différentes branches des études orientales ont principalement été considérées comme des sciences secondaires, au service tant des études scripturales et théologiques que de la philologie classique.

Cependant, ces disciplines sont depuis longtemps devenues indépendantes, et nous aurions dû commencer il y a plusieurs années déjà à unir nos forces et nos efforts. Cette unification est maintenant devenue réalité à l'Institut orientaliste de Louvain, qui aura comme programme l'instruction philologique de toutes les langues anciennes et l'instruction critique de l'histoire des anciens peuples de l'Orient. »

Les études extrême-orientales, au sens général, connaissent une grande avancée grâce à la contribution conséquente du Professeur Etienne Lamotte. Cet érudit, nommé professeur en 1932, se distingue dans les études bouddhiques. Autant à l'aise en sanskrit, pali et tibétain qu'en chinois classique, il produit d'impressionnantes traductions et études de textes sacrés bouddhiques, se créant par-là, ainsi qu'à l'institut, une réputation mondiale.

Les années 1960 sont une décennie de bouleversements et de changements considérables pour l'Université. En 1966-1967, l'Université est divisée en deux entités : une université néerlandophone, qui reste dans la ville historique de Louvain, et une université francophone, qui déménage dans la partie francophone de la Belgique et est renommée Louvain-la-Neuve. L'Institut orientaliste est divisé selon les mêmes distinctions linguistiques.

Comme la plupart des professeurs concernés par l'Extrême-Orient sont francophones, la section d'Extrême-Orient s'installe à Louvain-la-Neuve, où Lamotte continue d'enseigner. L'Institut orientaliste étend ses programmes pour proposer un cursus de quatre ans en 1974. En 1978, il devient un département à part entière de la Faculté de Lettres et offre un programme de quatre ans en études extrême-orientales.

Lorsque la Chine ouvre ses portes en 1979, un programme de sinologie est créé sous la direction du Professeur U. Libbrecht (retraité depuis 1993). Depuis, le programme a été le témoin d'un développement considérable. Aujourd'hui, hormis le programme général – qui se compose de cours de chinois (moderne et classique), d'histoire et de philosophie – les étudiants ont l'opportunité de se spécialiser soit en culture et en histoire, soit en économie. Les cours sont principalement donnés en néerlandais.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT ACTUEL

Université Catholique de Louvain

Université de Louvain (Leuven)

L'**Institut belge d'études chinoises**, établi en 1929 suivant une initiative de la Chine. Durant ses 80 ans d'existence, l'Institut a développé trois types d'activités : une bibliothèque, des activités pédagogiques, telles que des cours et des conférences, et la publication de textes bouddhiques et chinois.

La **Société belge pour l'indologie**, dans laquelle l'Université de Gand joue un rôle primordial avec ses départements de langues et cultures de l'Asie du Sud, et de l'Asie orientale.

Le Centre d'études japonaises de l'Université de Gand

Le Centre pour la coopération internationale et les études du développement de l'Université libre de Bruxelles

DOMAINES D'ÉTUDES

Après la mort de Monseigneur Lamotte, les études chinoises à l'Université catholique de Louvain disparaissent presque. Cependant, ce champ s'engage depuis peu dans un processus progressif de reconstruction, pas tant dans le domaine de la sinologie classique que dans les études des aires contemporaines.

À l'Université de Louvain, trois champs de recherche sont actuellement représentés :

- La philosophie classique chinoise des dynasties Zhou et Han
- Les échanges culturels entre la Chine et l'Occident depuis le 17^{ème} siècle
- Le chinois moderne (qui inclut la recherche appliquée sur l'enseignement du chinois)

Dans d'autres institutions, les sujets étudiés sont : le sanskrit et la culture tokharienne, la philosophie jaïn, les débuts du bouddhisme, le statut de la religion dans les temps modernes avec une attention particulière sur le bouddhisme dans l'Asie orientale et le Japon moderne, l'histoire intellectuelle et la philosophie en Chine et au Japon modernes.

PERSONNEL

Les deux seuls sinologues en poste d'enseignement dans une université francophone en Belgique sont Éric Florence à l'Université de Liège, spécialiste des questions de migration, qui a contribué à la fondation d'un Institut Confucius à Liège en 2006 ; et Françoise Lauwaert, à l'Université libre de Bruxelles, qui donne deux cours sur la Chine (anthropologie historique du monde chinois et de l'Asie contemporaine) et des cours en langue classique. Elle est également rattachée à l'Institut des Hautes Études de Belgique.

Dans les parties francophone et néerlandophone du pays, la situation est donc différente. Malgré d'importantes différences sur les plans financier et institutionnel, des personnalités des deux parties se mobilisent pour améliorer l'état des études asiatiques.

*Pierre-Henry de Bruyn,
Université de La Rochelle, France*

*Paul Servais,
Université catholique de Louvain, Belgique*



PACIFIQUE

Au-delà de l'Asie... Le Pacifique

*Christian Huetz de Lempis,
Viviane Fayaud
9 décembre 2012*

Mots clés : Héritage, Histoire, Mutations, Océanie, Patrimoine

Le concept d'Asie-Pacifique, largement utilisé aujourd'hui, introduit, volontairement ou non, l'idée d'une association dissymétrique et déséquilibrée dans laquelle le poids écrasant de l'Asie ne laisserait au Pacifique c'est-à-dire aux terres qui s'y dispersent, qu'une place annexe, secondaire. Le Pacifique, ne ferait en quelque sorte qu'apporter une dimension maritime et plus de profondeur à l'énorme ensemble continental asiatique. On comprend aisément cette tentation, qui conduit les Affaires Étrangères à raisonner généralement à partir de cette référence Asie-Pacifique, si l'on se réfère aux poids respectifs humain, économique et géopolitique des deux entités.

UN ESPACE OCÉANIQUE

Et pourtant, l'aire Pacifique mérite d'être clairement individualisée car elle a une identité propre qui s'affirme aussi bien sur le plan géographique que politique, humain et culturel, une identité qui n'est ni asiatique, ni d'ailleurs américaine. Géographiquement d'abord, c'est un monde presque purement océanique, caractérisé d'abord par son immensité. Il représente en gros un tiers de la surface du globe, et les distances entre les principaux points tant à l'intérieur que sur ses bordures sont souvent énormes. De Panama ou Acapulco à Manille par exemple (la route « aller » du fameux « galion de Manille » au temps de la colonisation espagnole), il n'y a pas moins de 17 000 kilomètres !

Dans ces immenses horizons maritimes, les terres émergées n'occupent qu'une place secondaire, voire mineure, sauf à l'Ouest avec la masse australienne flanquée de la Nouvelle-Zélande et de la Nouvelle-

Guinée. À ces exceptions près, les îles et archipels qui se dispersent au sein des solitudes océaniques ne représentent que des surfaces modestes, de quelques km² à quelques milliers de km². Rien à voir donc avec les gros ensembles continentaux américain et asiatique, même si ce dernier est flanqué de grands archipels (Philippines, Japon) qui en rompent la massivité.

Il y a donc là un espace largement maritime, qui justifie pleinement la traditionnelle appellation d' «Océanie» attribuée à ce «cinquième continent» si différent des autres et si original à tous points de vue. Cette originalité est pour une large part la conséquence de l'immensité océanique et de l'émiettement des terres, et nécessite à l'évidence des recherches spécifiques. Plusieurs grands domaines constituent des orientations privilégiées, que l'on retrouve aussi bien dans l'histoire de la recherche que dans les perspectives novatrices à développer dans le présent et le futur.

UNE IMPLICATION OCCIDENTALE PLURISÉCULAIRE

D'abord, la nature elle-même présente dans cette aire océanique de fortes particularités par rapport par exemple aux ensembles asiatiques. Le naturaliste britannique Alfred R. Wallace avait déjà au XIX^e siècle bien remarqué cette coupure entre les mondes asiatique et océanien, même si par la suite on s'est attaché à définir une zone intermédiaire de contact (Wallacea) plutôt qu'une ligne de séparation brutale. Quoiqu'il en soit, l'Océanie offre des traits naturels originaux qui justifient bien sur des programmes de recherche spécifiques. Ainsi, on peut mentionner par exemple la mobilisation sur le thème des récifs coralliens, dont les trois-quarts se situent, on le sait, dans le Pacifique. Faut-il citer ici les travaux réalisés à Perpignan sous l'égide de Bernard Salvat, ou encore ceux de l'Institut Océanographique de Monaco, ceux de l'IRD et bien d'autres ? Les récifs coralliens manifestent, on le sait, une extrême sensibilité aux mutations environnementales, ce qui en fait des marqueurs très précieux des évolutions tant des climats que du niveau marin ou des pollutions. Les données ainsi recueillies ont en fait une valeur à l'échelle du globe. En outre, des problèmes écologiques telle que la disparition d'atolls par l'élévation du niveau de la mer (Tuvalu), la perforation de la couche d'ozone ou le danger des tsunamis avec leurs graves conséquences tels les réfugiés écologiques, les maladies et les destructions, appellent de vastes analyses pluridisciplinaires que l'appel à projet, en 2011, de la Commission Européenne intitulé « Climate change uncertainties : policymaking for the Pacific front » ne remplace pas.

De la même façon, le Pacifique est un domaine privilégié d'études sur la biodiversité, les mécanismes et la chronologie de l'évolution. L'isolement et l'émiettement des mondes insulaires conduisent à des phénomènes d'endémisme de la flore et de la faune tout à fait remarquables, et très éclairants sur les formes et les rythmes de l'évolution, dont la théorie

même a vu le jour, on le sait, dans les observations de Charles Darwin aux Galapagos, en plein Pacifique. Il reste néanmoins beaucoup à découvrir sur l'écologie des îles, comme l'a montré l'inventaire complet de l'île de Santo (Vanuatu) réalisé en 2006. L'intérêt de la recherche sur les mondes insulaires du Pacifique ne se limite pas bien sûr aux singularités de leurs milieux physiques et de leur biogéographie. Toute aussi passionnante est l'étude des hommes, de leurs migrations, de leurs constructions territoriales, de leurs structures sociales, de leur identité culturelle. Là aussi, les îles du Pacifique sont loin d'être un simple prolongement de l'Asie, même si l'origine lointaine des populations « indigènes » qui y vivent se situe indiscutablement dans l'aire asiatique. Il y a à la fois une identité océanienne d'ensemble et une diversité matérialisée depuis Jules Dumont d'Urville dans la distinction entre Mélanésiens, Polynésiens et Micronésiens, sans oublier bien sûr les formes les plus anciennes de peuplement, les aborigènes australiens. Dès leur découverte, ces populations ont suscité un intérêt passionné de la part de leurs visiteurs. Dès le départ, elles ont tenu un rôle presque disproportionné dans la construction intellectuelle de l'Europe, en particulier de la France du dernier tiers du XVIIIe siècle. Le bon (et beau) sauvage de Louis de Bougainville et des philosophes, le vieux sage tahitien de Denis Diderot (Supplément au voyage de Bougainville) ont bien vite conquis une place dans l'histoire des idées sans rapport avec le petit nombre de ces « indigènes » et la modestie de leurs îles !

Ces populations ont continué à constituer des objets privilégiés d'études, de la part de générations de simples observateurs d'abord (souvent fortement impliqués, comme les missionnaires dont les fonds documentaires constituent une source majeure d'information), puis les chercheurs scientifiques véritables, ethnologues, géographes, historiens, anthropologues, sociologues particulièrement nombreux depuis les années 1950. Les populations autochtones ont été scrutées en profondeur tant dans leurs spécificités pré-européennes (dans la mesure où il était possible de la connaître) que dans leur évolution au contact du monde extérieur qui les a si profondément transformées. La religion chrétienne, (catholique ou protestante), l'écriture, la modernité matérielle (métaux, armes, argent, commerce, etc...) ont généré des sociétés nouvelles, mono ou pluriethnique

suivant l'ampleur de l'immigration et le poids de la colonisation sous toutes ses formes.

La diversité des thématiques abordées dans ces études est en fait à la mesure de la richesse de ces petits mondes qui ont souvent été considérés comme de véritables laboratoires bien individualisés par l'isolement insulaire. Certains sujets ont été particulièrement travaillés dans certaines périodes du fait de leur nouveauté et de leur importance pour ces sociétés. C'est le cas par exemple des études linguistiques, un sujet inépuisable si l'on songe à l'extraordinaire prolifération des langues autochtones (2 000 sur 7 000 pour l'ensemble du globe, dit-on) dans les grandes îles du monde mélanésien (Darrell Tryon). De même, de nombreux et importants travaux ont traité des rapports de parenté, des cycles de vie, des savoirs locaux, du rapport à la terre (Joël Bonnemaïson). Certains de ces thèmes sont peut être un peu moins en pointe (ou à la mode) aujourd'hui. D'autres recherches par contre s'efforcent de renouveler l'approche des territoires, des représentations, de « l'îléité », mettent en valeur les mobilités, les réseaux, les mouvements migratoires, tandis que commencent à se développer les études sur l'urbanisation, fait nouveau en Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande à part évidemment). Les réflexions sur l'histoire conduisent à revisiter les thèmes géopolitiques (partage de l'Océanie, colonisation et décolonisation), religieux (doctrines, méthodes et impact de l'évangélisation) et culturels, sans oublier les problématiques de santé qui restent d'actualité aujourd'hui, même si elles ne remettent plus en cause l'existence même des populations autochtones comme elles le firent au XIXe siècle. Toutefois, si l'histoire du Pacifique a fait l'objet de quelques grandes synthèses qui, par l'ampleur même de la tâche empêche parfois l'analyse des singularités et des microphénomènes, la part des historiens français y reste faible d'autant qu'ils ne se sont investis qu'assez récemment dans l'histoire des îles du Pacifique et sont, il faut le dire, encore trop peu nombreux. Ce phénomène, qui mérite l'attention, s'avère d'autant plus paradoxal qu'un nombre important d'anthropologues, de sociologues ou d'économistes français se réclament d'une approche historique². De fait, l'histoire de l'Océanie manque de programmes de recherches envisageant la région dans son ensemble, embrassant à la fois les périodes précoloniale, coloniale et postcoloniale et proposant une démarche comparative.

² Journées d'études des 10-12 mars 2010, *Le Livre blanc des recherches sur le Pacifique en sciences humaines et sociales* : pacific-credo.fr, reseau-asie.com.

A priori, l'intérêt de la recherche en économie sur ces mondes insulaires du Pacifique pourrait paraître limité par leur petite taille, leur faible population, la brièveté de leur histoire et surtout peut être par le caractère réduit de leurs ressources en dehors de quelques produits miniers, de la Nouvelle-Calédonie à la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Et pourtant, quelle diversité dans les évolutions, les situations actuelles, les modes de développement ! Au temps de la découverte, les îles vivaient d'une agriculture de subsistance fondée sur les racines et les tubercules, plantes généreuses qui excluaient en temps normal la faim. Les échanges se faisaient suivant des procédures rituelles de dons et de contre dons. Les formes traditionnelles de culture continuent à tenir une place importante dans de nombreux archipels, tandis que d'autres voyaient de développer en parallèle une économie de plantation « moderne » fondée sur l'importation de mains d'œuvre. A la limite, aux Hawaï notamment, elles ont pratiquement disparu au profit d'un remarquable ensemble de puissantes plantations de canne à sucre et d'ananas, fondement de l'économie « coloniale américaine » des Hawaï qui a prévalu jusqu'au-delà de la Seconde Guerre mondiale et l'intégration de l'archipel comme 50ème état des États-Unis. Depuis, le secteur « plantations » a presque disparu au profit des activités tertiaires en général, notamment du tourisme et des bases militaires. Cette mutation vers les activités tertiaires et de services se retrouve en moins accentuée dans d'autres archipels qui ont fondé leur économie soit sur ce qu'on a appelé le système MIRAB (Migrations, Remittances, Aid, Bureaucracy), soit sur le soutien d'une métropole (Tahiti, une économie sous serre, B. Poirine). Dans tous les cas, on est ici assez loin des économies continentales, chaque situation constituant un exemple original.

Il n'en reste pas moins légitime de s'interroger sur l'utilité de développer des recherches sur ces mondes si lointains facilement qualifiés « d'exotiques » par rapport à la France et à l'Europe. En fait, plusieurs raisons majeures militent en faveur d'une attention particulière pour l'aire Pacifique. D'abord ces espaces lointains sont profondément intégrés à l'histoire de l'Europe dont ils ont été le point ultime de l'expansion et une expression très originale de la construction impériale. On retrouve, présents dans le Pacifique, tous les grands acteurs de la puissance maritime, pas seulement les Anglais et les Français, mais aussi les Espagnols, les Allemands, les Russes, les Japonais, les Américains. Ils y ont rivalisé, parfois jusqu'au point de confrontation, depuis les crises de Tahiti et de Samoa jusqu'aux formidables affrontements américano-japonais de la Seconde Guerre mondiale et au-delà, dans les risques de la surenchère Est-Ouest pendant la Guerre froide. Certes, le rôle stratégique des îles s'est un

peu estompé ces dernières décennies, ou plutôt a changé de nature avec la définition du nouveau droit de la mer, c'est-à-dire des vastes Zones Économiques Exclusives (ZEE) qui entourent chaque terre émergée. Ces ZEE sont prometteuses de ressources halieutiques et de potentialités sous-marines, depuis les gisements de pétrole et le gaz off-shore jusqu'aux nodules polymétalliques des grands fonds. Les plus petites îles ont retrouvé ainsi un intérêt qui en fait, par exemple sur les bordures du Pacifique, des sources de conflits qui paraissent disproportionnés (Sankaku entre Chine et Japon).

Enfin, la petite taille des ensembles insulaires du Pacifique, l'isolement qui exacerbe l'affirmation de l'identité propre de chaque île ou archipel en font autant d'exemples singuliers des évolutions récentes, qu'elles soient politiques, économiques ou sociétales. Ce sont autant de « cas spécifiques » bien plus que des « modèles ». De plus, l'extrême imbrication des données physiques et humaines font des îles de véritables « systèmes » dont la connaissance en profondeur suppose une véritable pluridisciplinarité des chercheurs. En conséquence, nombres de chercheurs n'hésitent donc pas à se munir d'un double doctorat en Histoire et en Anthropologie ou en Histoire et en Droit.

UN DÉFI POUR UNE RÉFLEXION SCIENTIFIQUE EUROPÉENNE

Si l'année Darwin a rappelé la dette des sciences du vivant envers le Pacifique, si l'on ne peut oublier ce que lui doit la pensée anthropologique (Boris Malinowski, Margaret Mead, Maurice Godelier) et écologique, la réflexion occidentale doit encore prendre conscience de certains héritages et mesurer certaines emprises dont il lui faut peut-être aussi s'éloigner.

Ainsi, les recherches initiées par Bernard Smith sur la vision européenne du Pacifique et son évolution s'avèrent riches d'enseignement sur l'Europe elle-même. Construction intellectuelle occidentale percevant le Pacifique comme une entité au caractère uniforme qui abrite selon les époques et les approches le bon sauvage des philosophes, le païen déchu des missionnaires, le primitif des naturalistes, le sujet passif des administrateurs, et plus récemment des votes à conquérir, cette immensité océanique ne continue-t-elle pas de se dérober aux catégories savantes, géopolitiques, économiques ou géostratégiques en cours, surtout révélatrices des conceptions élaborées dans les métropoles d'Europe ?

Les études de Bernard Smith ont tardé à faire école. Cependant, l'impact de l'exploration du Pacifique sur l'art ainsi que l'alliance et

l'influence de l'art sur la science constitue un autre axe de recherche important pour l'appréhension de l'Occident, si ce n'est pour la compréhension du Pacifique. Les explorations savantes ont embarqué et embarquent toujours des artistes dont les albums restent pour beaucoup à étudier. Or, ces albums eurent plus d'une conséquences : Bernard Smith a démontré comment l'idéal classique de vénération de la nature, ce qui signifiait la peindre dans ses formes les plus parfaites, a disparu de l'art occidental sous l'impulsion notamment des aquarelles représentant des animaux et des végétaux réalisées par les équipes de James Cook et de ses artistes qui dépeignent analytiquement la nature pour en rendre la variété au mépris de l'idéalisation. L'observation savante en révélant de nouvelles relations entre les composants de l'étrange nature des îles, que l'artiste dépeint scrupuleusement, a suscité une peinture décrivant un milieu naturel et non certains de ces éléments typiques. L'ensemble prépare le renouvellement de l'art du paysage, et ouvre le chemin à la peinture impressionniste.

De même, les relations des voyages scientifiques, hantées de réflexions philosophiques et avides de reconnaissance littéraire et esthétique, sont loin de n'être que de secs récits techniques. En conséquence, non seulement ces comptes-rendus scientifiques des antipodes ont participé à la transformation des concepts scientifiques, mais nombres d'entre eux ont alimenté une vaste littérature et très tôt, une production cinématographique, où l'aventure et le rêve le disputent à l'espionnage et aux réflexions éthiques. L'ensemble dévoile bien des aspirations et bien des mythes occidentaux. Cette abondance culturelle, bien étudiée dans ses dimensions esthétiques et mythiques pour le XVIII^e siècle, l'est moins pour des périodes plus anciennes (voir les ouvrages d'Annie Baert) ou très récentes, notamment pour le XX^e siècle.

De plus, la collecte des données cartographiques, minéralogiques ou zoologiques a anéanti des concepts séculaires (l'inversion antipodale des lois), et initié des révolutions. Elles ne furent pas que scientifiques, mais aussi intellectuelles et culturelles. Certaines sont aujourd'hui bien appréhendées. Cependant, il reste à étudier la manière dont la recherche de ces cinquante dernières années alimente les confrontations philosophiques et politiques, enracine des considérations tenues pour vraies, ou nourrit des interrogations morales et éthiques, par exemple, sur la protection et la conservation des écosystèmes, le dénuement écologique (Nauru), ainsi que par exemple et plus largement sur l'approche des relations de l'homme à la nature. Ne reste-t-il vraiment rien de l'approche philosophique d'un XVIII^e siècle en quête de solutions sociétales et qui les espérait des « cultures océaniques » vivant dans un état tenu pour « premier » et donc riche

encore de vertus ? Découvrir et sauver le caractère des peuples avant que l'emprise occidentale ne les voue à la disparition a, dès le XIXe siècle, motivé nombres de recherches : qu'en est-il du phénomène de la mondialisation et de son corollaire l'uniformisation du monde, et avec quelles conséquences sur les conclusions scientifiques ?

La recherche savante a également suscité plus d'un déracinement et plus d'une vocation tant savante qu'artistique dont Paul Gauguin demeure l'archétype, tant par sa vie personnelle que par le renouvellement esthétique qu'il imprime aux avant-gardes européennes de Paris à Moscou. Si ce peintre, que le Pacifique Sud inspire tant et dont l'exposition des œuvres draine de New York à Leningrad des foules immenses, rend justice à l'esthétique polynésienne en la détachant du canon grec (Et l'or de leur corps), il n'en contribue pas moins à relancer des représentations de la vahine, qui passant par Margaret Mead³, alimentent certains fantasmes en cours depuis Bougainville sinon depuis Alvaro de Mendaña et Pedro de Quiros, et fleurissent dans les brochures de l'industrie touristique. Les « îles rêvées » et leur « paradis » conservent tout leur attrait. L'étude de ces représentations occidentales contemporaines, alors que le SIDA continue de défier la Recherche, ne se limite pas à des questions d'esthétiques intéressant seulement l'histoire de l'art et des représentations.

Enfin, l'enrichissement du patrimoine culturel occidental, les innovations esthétiques, et les créations culturelles qu'inspire le Pacifique méritent également des études pluridisciplinaires comparatives de vaste envergure, à l'image de ces établissements contemporains à la croisée des cultures que sont le musée du Quai Branly aux murs ornés de créations d'artistes aborigènes, ou le remarquable Centre culturel Jean-Marie-Tjibaou de Nouméa.

Naturellement, la France, qui a beaucoup participé à la découverte du monde pacifique (Bougainville, La Pérouse et les grands circumnavigateurs de la première moitié du XIXe siècle) y a conservé depuis plus d'un siècle et demi des intérêts politiques, économiques et culturels à travers les trois territoires qui lui sont rattachés (Polynésie-Française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna). Cela lui confère aussi des obligations particulières de participation au développement de la connaissance du Pacifique, aux cotés

³ Sydney Sawyer Seminar Sessions (Université de Sydney), session 7 : *The antipodean laboratory, humanity, sovereignty and Environment in Southern Oceans and Lands, 1700-2009*

notamment des puissances anglo-saxonnes « régionales » (Australie et Nouvelle-Zélande). En un temps, où l'on parle beaucoup de mondialisation et de déplacement vers le Pacifique du centre du monde, cela devrait conduire au renforcement de véritables équipes pluridisciplinaire de chercheurs et d'enseignants intégrés dans les universités régionales (UPF, UNC) et les laboratoires de recherche spécialisé (IRD, CNRS, etc ...). Déjà, une nouvelle génération de chercheurs prend aujourd'hui la relève des pionniers de la recherche océanienne, Jacques Barrau, Joël Bonnemaïson, François Doumenge, Paul de Deckker, et bien d'autres !

Il serait indispensable qu'elle puisse disposer des moyens de ses ambitions.

*Christian Huetz de Lemp est géographe,
professeur des universités émérite,
Université de Paris IV Sorbonne.
Ses recherches ont porté sur les spécificités insulaires,
l'histoire de l'exploration, du commerce et de la cartographie
de « l'outre-mer », directeur de la collection « Iles et archipels ».*

*Viviane Fayaud est docteure en histoire
et diplômée de l'Ecole du Louvre,
chargée des programmes concernant l'axe Océanie-Pacifique
au Réseau Asie & Pacifique- IMASIE.*

Les SHS dans le Pacifique Sud. Renouvellement, enjeux et perspectives

Pierre-Yves Le Meur
4 août 2012

Mots clés : Anthropologie politique, Développement, Foncier, Mine, Politique des ressources et des appartenances

Du fait de sa configuration géographique et du contexte historique, le Pacifique insulaire constitue un formidable laboratoire sociétal et environnemental. La somme des « microsociétés » qui le composent permet d'observer en « vraie grandeur » et en « temps réel » les évolutions des relations homme/nature ou société/environnement. Le contexte actuel du changement global associé à la montée des différentes formes d'environnementalisme ont entraîné les sciences sociales sur des voies parfois inhabituelles (cf. par exemple le récent panel sur « anthropologie et changement climatique » organisé dans le cadre des conférences annuelles de l'ASAO). L'objet « environnement » est analysé sous des angles complémentaires : du point de vue de l'analyse des savoirs « locaux » ou « traditionnels » relatifs à la nature et à la « biodiversité » ; du point de vue des dispositifs de protection de la nature et de leurs effets sociaux, politiques, économiques, etc. ; via une analyse critique des notions en vogue de « services écosystémiques », « compensation carbone », « paiement des services écosystémiques » qui parfois se transforment en carcan idéologique et renforcent des tendances à la marchandisation de la nature. Ces évolutions, qui touchent aux différentes disciplines des sciences sociales, ont aussi entraîné un renouvellement de la pensée juridique et de ses liens avec les sciences sociales en général et l'anthropologie en particulier.

Le Pacifique insulaire est également un laboratoire en matière de souveraineté, régimes politiques et décolonisation, du fait de la large variété de situations des pays de la région dans ce domaine. Depuis des indépendances souvent récentes (de 1970 à 1980 pour Fidji, la Papouasie

Nouvelle Guinée, les îles Salomon et Vanuatu) à des rattachements complets à la métropole (Hawai'i) en passant par une décolonisation négociée originale en Nouvelle-Calédonie et des formes de souveraineté limitée comme aux îles Cook. Ainsi le programme de recherche mené par les Universités Victoria et Massey en Nouvelle-Zélande et du Sud Pacifique à Fidji, en collaboration avec l'IRD et l'Université de la Nouvelle-Calédonie, explore les effets de l'aide au développement sur les dynamiques de souveraineté nationale dans plusieurs pays du Pacifique incluant des territoires en transition comme la Nouvelle-Calédonie. Les questions de souveraineté et de décolonisation sont abordées de manière renouvelée par rapport aux débats des années 1970 et 1980 sur le « Pacific Way », entre autres choses parce que le contexte a évolué dans des directions variées et inattendues : guerre civile à Bougainville, succession de coups d'État à Fidji, processus de décolonisation négociée en Nouvelle-Calédonie, etc., le tout sur fond de rivalité entre puissances régionales.

Les enjeux de souveraineté rencontrent également le thème de la politique des ressources naturelles, et, en particulier, la question de l'extraction et de la transformation minières qui se sont fortement développées dans plusieurs pays du Pacifique depuis les années 1990 et se déploient vers le fonds marins avec le démarrage de l'exploitation des nodules polymétalliques. L'enjeu minier est crucial pour plusieurs pays du Pacifique insulaire (Papouasie Nouvelle-Guinée, Salomon, Nouvelle-Calédonie, Nauru, Fidji à un moindre degré) et les recherches en sciences sociales sur le sujet ont connu une croissance très forte depuis une quinzaine d'années, comme en témoigne déjà la revue de la littérature de Chris Ballard et Glenn Banks parue en 2003 dans *Annual Review of Anthropology*. L'arène minière s'est profondément transformée avec la montée des discours environnementalistes, autochtones et de responsabilité sociale d'entreprise, l'élaboration de régulations à différents niveaux et l'apparition de nouveaux acteurs (ONG, organisations autochtones, etc.). L'accès et le contrôle des ressources minières sont des enjeux à la fois de souveraineté politique et de développement économique et leur étude se fait aux différentes échelles, du local au global. La question foncière est également extrêmement sensible et elle refait très nettement surface actuellement, que ce soit dans des contextes d'anciennes colonies de peuplement (Nouvelle-Calédonie, Fidji, Nouvelle-Zélande) ou dans certains pays dont l'indépendance est récent et le choix a été fait du « tout coutumier » dans ce domaine (Vanuatu par exemple).

Le contexte de la recherche évolue en profondeur et le renouvellement des thématiques s'effectue plus ou moins au rythme de ces bouleversements. Il faut noter ici l'importance de la demande sociétale dans

l'articulation de ces deux mouvements. Cette demande d'analyse et de compréhension des changements en cours, dans les domaines de la gouvernance des ressources, des processus politiques ou des enjeux environnementaux, émane de secteurs divers : État et collectivités, entreprises minières, ONG, autorités coutumières, etc. La traduction de cette demande en problématiques de recherche ne va pas de soi, mais elle peut alimenter les renouvellements des thématiques, tant que les institutions de recherche conservent leur autonomie. Il faut éviter de se laisser entraîner vers des montages parfois sans contenus, comme ceux que mettent sur pieds certaines grosses ONG internationales. Il est également nécessaire d'approfondir la réflexion sur les pratiques (et les modes d'évaluation) des formes d'application des SHS et d'implications des chercheurs dans les dispositifs de politiques publiques. Enfin les modalités financières d'accueil des doctorants doivent être repensées, sous peine d'assécher un vivier indispensable à la vie de la recherche.

Dans ce cadre, la force des institutions de recherche basées en Nouvelle-Calédonie et dans le Pacifique réside dans leur capacité à construire des réseaux actifs et des collaborations durables. À cet égard, la convention de partenariat signée en juin 2012 par l'EHESS (pôle ANU Canberra), l'IRD, l'Université de la Nouvelle-Calédonie et le Centre Culturel du Vanuatu dans le domaine des SHS constitue une initiative à saluer. Plus généralement, les actions cherchant à établir des passerelles entre mondes anglophones et francophones, entre pays indépendants et territoires d'outremer, entre instituts de recherche et centre de collecte culturelle et patrimoniale sont à encourager. Or les ressources humaines sont faibles et les critères essentiels que sont la prévisibilité et la pérennité des actions sont trop souvent oubliés, par exemple du point de vue d'une politique scientifique des sites de recherche situés dans les PTOM ou les ACP du Pacifique. Le GOPS (Grand observatoire de l'environnement et de la biodiversité dans le Pacifique Sud), dispositif regroupant 17 institutions de recherches françaises pour partie basées dans le Pacifique et en phase d'ouverture vers le monde anglophone (accord signé avec le NIWA/National Institute of Water and Atmospheric Research néo-zélandais en juin 2012), est structuré en quatre axes dont un, « Représentations, pratiques et politiques de la nature », dédié explicitement aux sciences sociales. Cet observatoire peut constituer un cadre favorisant les deux conditions de prévisibilité et de pérennité énoncées plus haut, pour peu que l'ensemble des organismes parties prenantes jouent le jeu, ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent.

*Pierre-Yves Le Meur, anthropologue,
est chargé de recherche (CR1) à l'IRD,*

*affecté au centre de Nouméa depuis février 2008.
Il est également membre de l'UR 199
« Dynamiques socio-environnementales et gouvernance des
ressources » (IRD, directrice Geneviève Michon).*

Les études sur le Pacifique en France : le CREDO

Serge Tcherkezoff
2009

Mots clés : Établissements, Groupes et centres de recherche, Océanie, Pacifique

<http://pacific-credo.net/>

Le CREDO est un centre de recherche multidisciplinaire et d'information spécialisé sur les sociétés du Pacifique Sud, dans le champ de l'anthropologie sociale et culturelle, de l'histoire et de l'archéologie.

Les 25 membres qui en font partie sont rattachés à trois institutions : le CNRS, l'EHESS, et Aix-Marseille Université.

Le centre a mis en place trois secteurs d'activités différents :

Le premier concerne la recherche en anthropologie, histoire, ethnoarchéologie et linguistique centrée sur l'Océanie (Australie, Mélanésie, Micronésie, Polynésie).

Le second est relatif aux activités d'enseignement, dans le cadre du Département d'anthropologie de l'Université de Provence (étudiants du premier au troisième cycle), et des formations de master et doctorat à l'EHESS.

Le troisième se rapporte au Centre de documentation sur les sociétés océaniques.

Le CREDO fait partie de la « Maison Asie-Pacifique », tout comme l'IrAsia (Institut de recherches asiatiques, UMR 7306) et une autre unité, combinant service de documentation et valorisation de la recherche.

La « Maison Asie-Pacifique » fournit les outils nécessaires aux membres de deux unités mixtes de recherche : le CREDO et l'Irasia. L'expression « Maison Asie-Pacifique » est souvent utilisée pour nommer toutes les composantes. Elle représente plus de 100 personnes (enseignants-chercheurs et membres associés, doctorants, ingénieurs et techniciens) à qui le rattachement à une même structure spécifique permet de faire partie d'un milieu de travail, un lieu de rencontre ayant une réelle synergie globale, au-delà d'un simple lieu de travail.

*Serge Tcherkézoff,
École des Hautes Études en Sciences Sociales,
France*

La recherche en sciences humaines en Océanie

Jean-Marc Regnault
30 juillet 2012

Mots clés : Histoire, Océanie

Quelques changements notables marquent l'histoire de la région. Depuis 1996, le traité de Rarotonga fait de celle-ci une zone dénucléarisée. Du coup, la France, longtemps vue comme une intruse dans un océan considéré comme anglo-saxon, retrouve une place honorable, d'autant plus que l'Accord de Nouméa de 1998 a entamé la décolonisation que les pays riverains attendaient.

Le contraste est grand cependant entre la situation des grands pays, comme l'Australie par exemple, qui échappent largement à la crise mondiale et les petits pays insulaires dépourvus de ressources, fragilisés économiquement, fragilisés politiquement par l'instabilité et écologiquement avec la montée des eaux. Le cas des atolls devient parfois dramatique.

L'intervention des grandes puissances asiatiques est également un élément-clé de la période.

La recherche scientifique française ou anglo-saxonne n'est pas dépourvue de moyens et de spécialistes (dans quelque domaine que ce soit). Elle souffre cependant du côté francophone de l'image de paradis des mers du Sud qui laisse percer souvent en métropole un doute quant au sérieux des travaux. De plus, des mémoires voire des thèses sur le Pacifique Sud sont préparés dans les universités métropolitaines par des étudiants qui souvent répètent, quand ils les connaissent, les recherches effectuées en Océanie. Quant aux directeurs de recherche, ils ne songent même pas à se renseigner sur ce qui a été fait ou à contacter des universitaires du Pacifique.

Les recherches en sciences humaines dans cette région du monde nécessitent la plupart du temps une pluridisciplinarité (compte tenu des particularités de la région), ce que beaucoup d'universitaires métropolitains

ont également du mal à accepter tant le repli sur sa propre discipline semble l'emporter.

Ces recherches portent essentiellement sur plusieurs domaines dont le plus ancien est sans conteste l'ethno-anthropologie. La sociologie a également trouvé sa place naturellement. De ce fait, l'histoire a trouvé difficilement la sienne, d'autant qu'au sens propre, elle débute à peine il y a deux siècles avec l'arrivée des Occidentaux. Cependant, c'est dans les grands pays anglo-saxons qu'est née la discipline historique dont le but consistait assez ouvertement à nier pratiquement l'existence des populations d'origine et à ancrer les nouveaux installés dans les pays nouvellement construits, d'où l'intérêt porté à la participation aux deux guerres mondiales par exemple ou aux biographies des « pères fondateurs ». L'histoire des missions religieuses prit aussi une importance considérable. Aujourd'hui, les populations d'origine ou les minorités sont l'objet de recherches approfondies. Les universités françaises ont engagé elles aussi la recherche historique en l'ouvrant aux autres disciplines. Compte tenu de la diversité des statuts politiques dans la région, une collaboration efficace s'est établie avec les disciplines juridiques et les sciences politiques, et également avec les sciences économiques. Les géographes ont fait de même et du reste les diplômés d'histoire et de géographie accordent une large place aux deux disciplines quelle que soit la dominante.

L'histoire et le statut particuliers de la Nouvelle-Calédonie ont dynamisé les recherches en sciences humaines à des fins très utilitaires, puisqu'il s'agit d'apporter le maximum d'informations aux responsables politiques et aux citoyens à la veille de choix politiques capitaux. Ainsi, une décolonisation inachevée dans la région stimule les recherches pour l'ensemble de celle-ci comme l'ont prouvé divers colloques organisés depuis quelques années. D'une façon générale, le thème de la « gouvernance » domine les recherches.

Assez originales sont les recherches des linguistes. Leur domaine est large en raison de la multiplicité des langues locales dans la région. Eux aussi sont enclins à chercher la collaboration d'autres disciplines.

Si l'on veut que la recherche en général dans cette région ne demeure pas marginale, des dispositions devraient être prises au plus haut niveau politique. Cependant, il faut être conscient que dans le monde universitaire, c'est une révolution des esprits qu'il faudrait engager. Peut-être cela sera-t-il compris quand enfin les chercheurs hexagonaux auront compris l'enrichissement qu'ils pourraient tirer à se pencher sur l'Océanie, une région qui remet systématiquement en cause les certitudes et les pratiques. Alors, non seulement l'Océanie ne sera pas le continent invisible dont

parlait Le Clézio, mais elle deviendrait celle qui renouvelle les « lumières »... comme au temps de la découverte...

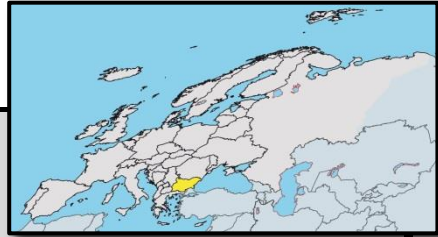
Regnault, Jean-Marc, maître de conférences honoraire, chercheur associé à l'Université de la Polynésie française, HDR, établi en Polynésie française depuis 1984, membre du laboratoire Gouvernance et développement insulaire / GDI – EA 4240.

BULGARIE

Boyka Tsigova

2009

Mots clés : Bulgarie, Champs d'études, Équipes, Établissements, Publications, Sites web



BREF HISTORIQUE

La plus grande partie de la recherche sur l'Asie et le Pacifique en Bulgarie est menée depuis le début du 20^e siècle. La plupart des études se sont concentrées sur la compréhension du monde oriental et l'introduction de diverses cultures orientales en Bulgarie (chinoise, japonaise, indienne et arabe). En 2007, un Institut Confucius, principalement financé et soutenu par la Chine, a ouvert à l'université Saint-Clément d'Ohrid de Sofia, où se trouve le Centre pour les études et les langues orientales. Ce centre est la principale institution de recherche sur l'Asie et le Pacifique en Bulgarie, avec quatre départements et dix spécialisations.

Le premier cursus de licence du centre a démarré en 1984 à la Faculté de philologie classique et moderne. Depuis lors, le centre s'est développé et est aujourd'hui le plus grand centre national d'études et de recherche sur l'Asie en Bulgarie. Le département d'études de l'Asie orientale est le plus grand du centre et de la Faculté de philologie classique et moderne. Il a été créé en 2000 et comprend des programmes d'études japonaises, chinoises et coréennes.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT ACTUELS

- Institution principale :

Université Saint-Clément d'Ohrid de Sofia

(Centre pour les études et les langues orientales)

1504 Sophia, 15 Tzar Osvoboditel Blvd

Recteur : Professeur Ivan Ilchev, Dr. Habil.

Tél. : +359 2 946 18 15

- Autres institutions où sont menées des recherches sur l'Asie et le Pacifique :

- Université de Veliko Turnovo
- Académie d'économie D.A. Tsenov
- Académie nationale des arts

- Académie des sciences bulgare
- Divers instituts de recherche

CHAMPS ÉTUDIÉS

- Langues et cultures de l'Asie orientale (Japon, Corée, Chine), et également de l'Inde, du Pakistan, de l'Iran et de l'Arménie. Sont aussi étudiées les langues et cultures caucasiennes, arabes et sémitiques, ainsi que le turc et les langues altaïques.
- Linguistique, littérature, ethnologie, art, religion. Vie sociale et économique.
- Diplômes proposés au Centre pour les études et les langues orientales :
 - Licence, maîtrise et doctorat
 - Cours de langues
 - Cours de cultures asiatiques

PERSONNEL

- Personnel du Centre pour les études et les langues orientales :

- 43 enseignants à plein temps et environ 73 enseignants à temps partiel par an
- Au département d'études de l'Asie orientale : 16 enseignants à temps plein, 13 enseignants à temps partiels et 6 enseignants invités.
- Au sein du programme d'études japonaises : 6 enseignants à temps plein et 3 personnels à temps partiel, ainsi que 2 enseignants invités du Japon.

Nombre total d'étudiants : 450 en 2009-2010

- S'inscrire à l'université est gratuit, excepté les frais gouvernementaux. Des bourses d'études à l'étranger sont également proposées.
- La recherche est l'une des tâches confiées à la responsabilité des chercheurs à l'université.
- Les chercheurs travaillant dans des instituts en-dehors de l'université ont des contrats à plein temps dédiés principalement au travail scientifique. Ils n'ont pas de tâches d'enseignement obligatoire, et n'enseignent que lorsque leur domaine scientifique précis est demandé. Les professeurs sont responsables de la qualité des enseignements ; ils supervisent également les doctorants et participent sous de nombreuses formes à l'administration de l'université.
- De nombreux étudiants ont connu des développements de carrière intéressants dans le domaine des sciences, dans l'éducation, la traduction, le journalisme, la diplomatie, l'administration publique et le commerce.

PUBLICATIONS ET SITES INTERNET

Bulgarian Oriental Studies, Centre pour les études et les langues orientales.

Series Oriens, Centre pour les études et les langues orientales.

Yearbook of Saint Kliment Ohridski University, Sofia, Faculté de philologie classique et moderne.

Contrastive linguistics, Faculté de philologie classique et moderne et Faculté d'études slaves.

Annuaire de l'Université de Sofia Saint Kliment Ohridski, Faculté d'histoire.

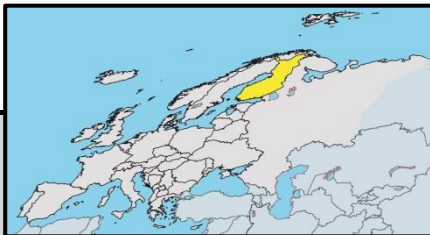
*Boyka Tsigova, East-Asian studies in Bulgaria,
Département d'études sur l'Asie orientale,
Université Saint-Clément d'Ohrid de Sofia,
Bulgarie*

FINLANDE

Tiina Airaksinen

2009

Mots clés : Champs d'études, Établissements, Finlande, Publications



BREF HISTORIQUE

L'Université d'Helsinki est fondée en 1640 au même moment que l'Académie royale d'Abo et est déplacée à Helsinki en 1820. Elle est la plus ancienne université de Finlande. La chaire de professorat Linguarum Orientalium est créée dès 1640.

Les études d'Asie et du Pacifique sont inaugurées en 2001 à l'Institut Renvall de l'Université d'Helsinki et couvrent plus spécifiquement l'Asie de l'Est et du Sud-Est.

L'Université de Turku propose un cours sur l'Asie de l'Est depuis plus de quarante ans. En 2005, une chaire d'histoire chinoise contemporaine est établie au sein du Département d'histoire chinoise contemporaine sous l'égide de la Faculté de sciences sociales. Depuis sa fondation en 2006, le Centre d'études de l'Asie de l'Est (CEAS) a mené un certain nombre de projets de recherche de haut niveau. Entre 2007 et 2009, l'Académie de Finlande a attribué une subvention de 250 000 euros au CEAS pour un projet sur Tianjin et la gouvernance urbaine en Chine.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT ACTUEL

Université d'Helsinki

Les principaux champs d'étude sont : l'histoire, les problèmes sociétaux, l'intégration, les relations internationales, les problèmes de développement et les cultures contemporaines de la région. Après avoir obtenu une licence en études d'Asie et du Pacifique, les étudiants peuvent poursuivre leurs études par un Master en études de l'Asie de l'Est. A ce jour trois étudiants ont obtenu leur licence.

Différents séminaires, forums et conférences sont organisés pour les étudiants, les doctorants et les chercheurs post-doctorants.

Institut d'études asiatiques et africaines, programme d'études de l'Asie de l'Est

<http://www.helsinki.fi/hum/aakkl/english/disciplines/east.html>

Fondée en 1974, la première chaire d'études de l'Asie de l'Est est créée en 1987 et devient permanente en 1994.

Institut Confucius

<http://www.helsinki.fi/hum/confucius/>

Créé en 2006, il organise des cours de langue et de culture en rapport avec la Chine.

Université de Turku

<http://aasia.utu.fi/en/>

Université d'Oulu

Se consacre aux études japonaises.

Université ouverte

DOMAINES D'ÉTUDES

Université d'Helsinki

Des cours sont proposés en histoire, sciences politiques, économie, anthropologie et art. Les axes de recherche sont : histoire asiatique moderne, identités et interactions Asie – Occident, échanges interculturels Asie – Occident.

Les études asiatiques modernes en général englobent l'histoire, le développement économique et les problèmes politiques.

Institut d'études asiatiques et africaines, programme d'études de l'Asie de l'Est

Les deux principaux axes de recherche sont : les études classiques de l'Asie de l'Est (langues classiques, littératures, philosophies, beaux-arts) et les études modernes de l'Asie de l'Est (histoire moderne, développement économique, enjeux sociopolitiques).

En raison des ressources limitées allouées à ces axes de recherche en Finlande, il est conseillé aux étudiants se spécialisant dans des domaines plus pointus de rechercher un encadrement scientifique à l'étranger.

L'enseignement et la recherche se font dans les langues suivantes : japonais, coréen, chinois, anglais, finlandais, cantonais et vietnamien.

Université de Turku

Axes de recherche :

- Problèmes environnementaux et développement urbain en Asie de l'Est
- Système juridique et droits de l'homme en Chine
- Mouvements sociaux et contestataires en Chine et au Japon
- Politique contemporaine de Taiwan
- Migration de travail chinoise
- Relations étrangères de la Chine

Université d'Oulu

Axes de recherche :

- Occupation américaine au Japon
- Travail missionnaire au Japon
- Identité nationale au Japon
- Image du Japon en Occident

PERSONNEL

Université d'Helsinki

Un à deux chercheurs et cinq à six enseignants à temps partiel.

Langues de recherche et d'enseignement : anglais, finlandais et suédois.

Institut d'études asiatiques et africaines, programme d'études de l'Asie de l'Est

Deux professeurs, trois maîtres de conférence, un assistant et plusieurs enseignants à temps partiel.

Environ 16 étudiants en licence d'art, 19 étudiants en master d'art, 3 docteurs de philosophie sont diplômés chaque année de l'Institut. Les étudiants peuvent travailler en tant qu'enseignants, traducteurs, chercheurs ou administrateurs internationaux.

Université d'Oulu

Trois doctorats, quatre licences et plus de 20 masters.

PUBLICATIONS

En anglais

- Leena Avonius, Damien Kingsbury (eds.): *Human rights in Asia. A reassessment of the Asian values debate*, Palgrave Macmillan, 2008.
- Tiina H. Airaksinen: *Love your country on Nanjing road: the British and the May Fourth movement in Shanghai*. Renvall Institute Publications; 19. University of Helsinki, 2005.
- Raisa Asikainen (toim.): *Perspectives on China. Papers from the Nordic association for China studies conference at the University of Helsinki, June 7-9 2005*. Renvall Institute Publications; 21. University of Helsinki.
- Olavi K. Fält, *Fascism, Militarism or Japanism? The interpretation of the crisis years of 1930-1941 in the Japanese English-language press*. (1985)
- *The Clash of Interests. The transformation of Japan in 1861-1881 in the eyes of the local Anglo-Saxon press*. (1990)
- Henry Oinas-Kukkonen, *Tolerance, Suspicion and Hostility. Changing U.S. Attitudes toward the Japanese Communist Movement, 1944-1947*. (2003)
- Seija Jalagin (ed.), *Japan – Reflections on the Eastern Mind*. (1998)

En finlandais

- Raisa Asikainen, Teemu Naarajärvi, Juha Vuori (eds.): *Pekingin kevät 1989. Tiananmen ja kiinalaisen aktivismin rajat*, (Spring in Pekin 1989: Tiananmen and limits of Chinese activism), Gaudeamus 2005.
- Raisa Asikainen, Juha Vuori (eds.): *Kiinan yhteiskunta muutoksessa*, (Chinese society in transition), Gaudeamus 2005.

*Tiina Airaksinen,
University Lecturer in Asia-Pacific Studies,
Asia-Pacific Studies programme,
University of Helsinki, Finland*

CHAPITRE II

**Des obstacles dans
un monde en mutation**

Le CNRS : navire amiral de la recherche française ou Titanic de la recherche française ?

*Marc Goujon
29 septembre 2012*

Mots clés : Réforme du CNRS

Avant d'aborder le CNRS proprement dit, il n'est pas inutile de rappeler comment nous en sommes arrivés à la situation actuelle.

Le système de recherche et d'enseignement supérieur que nous connaissons s'est construit à partir de l'immédiate après guerre jusqu'aux deux grandes lois Recherche et LRU de 2006 et 2007 sans oublier la Loi cadre de 1982.

Dans cette évolution, on peut distinguer deux périodes. La première va de 1945 au début des années 80. Elle a vu la montée en puissance du CNRS et des établissements de recherche comme l'INSERM, l'INRA et ce qui s'appelait alors l'ORSTOM devenu depuis l'IRD. On peut citer à titre de rappel, comme événement majeur, le colloque de Caen en 1956, la création du statut de chercheur et d'ITA contractuels de 1959 et la DGRST (délégation générale à la recherche scientifique et technique), l'invention de la notion de laboratoires associés au CNRS et enfin la création du statut d'Établissement public scientifique et de technologie (EPST) avec en 1984 la transformation du statut de contractuel de 1959 en corps de fonctionnaires.

Les trente années qui suivirent la Libération furent celles où les grandes écoles d'ingénieurs, de commerce et d'administration formèrent les élites dirigeantes de l'économie de l'administration et de la politique française. Pendant cette période, les universités restèrent le maillon faible du système français. Profondément touchées par le mouvement de mai 1968, elles eurent à absorber l'arrivée massive d'étudiants sans pouvoir

réformer leurs modes de gouvernance, de sélection et d'évaluation de leurs enseignants.

Durant les années soixante à quatre-vingt, le CNRS passa d'un effectif de 5000 agents à plus de 27 000 fonctionnaires. Le directeur général de l'établissement disposait alors des pouvoirs d'un quasi vice-ministre. Le CNRS comme le CEA était un des éléments clef de la politique gaulliste de renouveau de la science française avant d'être un pôle majeur de la recherche des années soixante-dix à quatre-vingt.

Durant cette époque, lentement le pilotage de la recherche se déplaça du CNRS à une structure d'État. Ce fut la montée en puissance de la DGRST et la création d'un Secrétariat d'État à la recherche et enfin d'un ministère de plein exercice.

LES SIGNES D'ESSOUFFLEMENT ET LE DÉPLACEMENT DU CENTRE DE GRAVITÉ VERS LES UNIVERSITÉS

À partir de ce moment-là, le modèle conçu à la fin des années 50 commença à être remis en question sous la double pression de milieux universitaires que la tutelle du CNRS sur la recherche universitaire indisposait de plus en plus et sous l'influence du modèle anglo-saxon de recherche et d'enseignement supérieur dont chacun pouvait constater la réussite mondiale.

L'arrivée de classements internationaux d'universités, les statistiques de l'OCDE montrant les faibles résultats de l'enseignement en France conduisirent à une réflexion d'où ressortait la nécessité de revoir un modèle de recherche et d'enseignement supérieur à bout de souffle.

Le choix qui fut fait consistait à transférer le pouvoir et les moyens en matière de recherche du CNRS et des autres EPST aux universités dont la gouvernance et la gestion avaient été modifiés dans le sens d'une plus grande autonomie. Ce fut l'objet de la loi Liberté et responsabilités des universités (LRU) de 2007. La loi de programme pour la Recherche du 18 avril 2006 confiait à deux agences, l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et l'Agence pour l'évaluation de la recherche scientifique (AERES), les fonctions de financement et d'évaluation de la recherche.

Auparavant, ces deux missions étaient dévolues aux établissements de recherche à travers leur propre système de financement des recherches et de leur conseil d'évaluation des équipes et des personnes, en l'occurrence pour le CNRS, le Comité national de la recherche scientifique.

La tendance vers un rééquilibrage en faveur des universités s'est encore accentuée ces dernières années par des mesures comme le mandat unique de gestion qui confie aux universités volontaires la gestion des équipes CNRS présentes dans les laboratoires mixtes CNRS Universités.

Tant et si bien que l'on peut se poser dès maintenant la question de l'intérêt de l'existence d'un organisme comme le CNRS qui, petit à petit a été vidé de son rôle de pilotage stratégique pour devenir au mieux une agence de main-d'œuvre hautement qualifiée. Cette situation n'est pas due uniquement à la volonté des universitaires de s'affranchir de la tutelle du CNRS, elle résulte en partie de l'échec des réformes demandées par l'État à l'organisme depuis une trentaine d'années.

Trois sujets majeurs n'ont pu trouver en interne les voies de la réforme :

1. Faire vivre l'interdisciplinarité
2. Réformer le comité national
3. Disposer d'une véritable politique des ressources humaines.

Le CNRS, conçu pour accueillir l'ensemble des disciplines scientifiques, a échoué dans ce qui faisait une de ses originalités, la transdisciplinarité. Tous les essais d'introduction d'interdisciplinarité se sont cassés les dents sur les blocs compacts des disciplines peu disposées à partager le gâteau des crédits publics et rétives à faire une place aux disciplines naissantes.

Un deuxième échec fut celui de la réforme du comité national de la recherche scientifique devenu peu à peu le comité d'évaluation du CNRS dont les méthodes d'évaluation ont pris un sérieux coup de vieux et gagneraient à être sérieusement repensées.

Enfin, formidable réservoir de matière grise, le CNRS a toujours été incapable de mettre en place une réelle politique de gestion des ressources humaines pour ses chercheurs comme pour ses ingénieurs techniciens et personnels de gestion.

Ce bilan a conduit tout naturellement les responsables de la stratégie nationale de recherche et d'enseignement supérieur à contourner le CNRS et à mettre en place les outils permettant à terme de dynamiser l'obstacle.

Ce fut la création de l'ANR et de l'AERES. Puis la loi LRU, les PRES et autres IDEX, EQUIPEX et LABEX. Un bilan devra être fait sur l'autonomie des universités et sur les moyens investis à partir du Grand Emprunt.

Néanmoins, la question qui se pose actuellement est bien celle de l'avenir du CNRS, un réservoir de main-d'œuvre hyper qualifiée pour les universités ou un outil rénové de la recherche française ?

LES CONDITIONS POUR UN RENOUVEAU

Tout d'abord il faut reconnaître que l'établissement créé dans des conditions critiques, le 19 octobre 1939 soit moins de cinquante jours après la déclaration de guerre du 3 septembre, avec deux directions, la recherche fondamentale et la recherche appliquée avait toutes les raisons de disparaître dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale. Contre toute attente, il survécut et fut refondé à la Libération avec des missions ambitieuses qui sont encore parmi les atouts majeurs de l'organisme.

À la différence des universités, il s'agit d'un organisme national pouvant concevoir et mettre en œuvre une politique de recherche à l'échelle du pays et à celle de l'Europe du fait de ses partenariats nombreux.

Il rassemble l'essentiel des disciplines scientifiques qui peuvent dialoguer au travers de nombreux organes, ne serait-ce qu'au cours de la réunion hebdomadaire du comité de direction du CNRS où elles sont toutes représentées.

Le CNRS est l'outil de pilotage des grands instruments nationaux et internationaux, seul un organisme national peut remplir ce rôle.

Il possède dans tous les domaines un personnel de recherche de haute compétence dont les découvertes et les interventions publiques jalonnent l'avancement des connaissances et émaillent les débats de société.

Tout ceci constitue un capital précieux qu'il serait contre productif pour la Nation de négliger. La question qui se pose dès lors est celle de la meilleure stratégie pour redonner au CNRS sa pleine efficacité.

UN CNRS POUR LE XXIÈME SIÈCLE

Comme on l'a vu plus haut, le CNRS tel qu'il existe actuellement est un modèle à réformer profondément. Les essais de réformes internes des dernières années ont échoué pour une raison qui n'est pas propre au CNRS mais qui tient plus à la sociologie des organisations.

Celles-ci, par essence conservatrices dans leur mode de fonctionnement, sont sans doute les moins aptes à proposer leurs propres réformes. Lorsque cela a été le cas, au CNRS, on assista à des réformes cosmétiques très éloignées des besoins réels mais propres à garantir la paix sociale interne. La vraie réforme ne peut venir que de l'extérieur et doit disposer d'un appui politique puissant.

Une réflexion sur l'avenir du CNRS pourrait partir de ce qui a fait son prestige et de ce qui constitue son originalité par rapport aux autres organismes et aux universités : ses ressources humaines, sa pluridisciplinarité, son caractère national et européen, sa capacité de réactivité en termes de moyens humains et financiers, son expertise comme réservoir de pensées (Think Tank) à disposition des décideurs et au service de la société.

SES RESSOURCES HUMAINES

Fonctionnaires depuis 1984, les personnels du CNRS sont régis par des statuts qui auraient besoin d'un sérieux dépoussiérage pour les adapter aux besoins du monde actuel.

Plusieurs directions peuvent être indiquées :

- Une réforme des grilles de salaires et une fusion de certains corps redondants afin de proposer des rémunérations plus proches des standards internationaux.
- En corrélation avec cette remise à niveau, une évaluation revisitée pour les chercheurs et les ITA liant plus qu'avant, primes et promotions à une évaluation annuelle des résultats.
- L'existence d'une capacité de recrutement de personnels contractuels de haut niveau pour des périodes déterminées afin d'attirer les meilleurs chercheurs internationaux.
- Un comité national aux objectifs refondés et aux modalités d'action revues. Il faudrait, entre autre revoir l'équilibre interne des sections en renforçant le nombre d'experts nommés, en ouvrant davantage aux experts étrangers et en allant vers la parité entre élus et nommés.

LA PLURIDISCIPLINARITÉ

C'est l'échec le plus douloureux pour le CNRS. Une des propositions pour en sortir serait non plus de concevoir le CNRS en grandes directions scientifiques ou institut nationaux mais en directions pluridisciplinaires chargée chacune d'une des préoccupations de la Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation (SNRI).

SON CARACTÈRE NATIONAL ET EUROPÉEN

Sur le plan national, premier opérateur de la SNRI, le CNRS doit être le creuset où se forment les nouveaux axes de recherche, il doit en outre assumer son rôle d'expert auprès des pouvoirs publics et du Parlement.

L'Union européenne dispose d'une stratégie à horizon 2020, et d'un budget conséquent en matière de recherche précompétitive. Les opérateurs de recherche européens sont regroupés dans un certain nombre de structures où le CNRS, du fait de sa taille et de ses moyens, est apte à faire entendre la voix de l'organisme et à mettre en œuvre la déclinaison européenne de la politique de recherche française.

SA CAPACITÉ DE RÉACTIVITÉ EN TERMES DE MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Avec un budget de 3MM € et un effectif de 27 000 personnes, le CNRS doit pouvoir mobiliser rapidement des moyens sur des recherches novatrices, en investissant dans des domaines à risque mais prometteurs. Un des ressorts de son renouveau se situe dans cette direction où il est, avec le CEA et ses partenaires des autres EPST, le plus à même de fournir rapidement des moyens.

LE CNRS THINK TANK

L'établissement devrait en outre constituer un réservoir de pensées (Think tank) à partir de données collectées en interne et en externe.

La structure appelée la Coopérative en liaison avec l'OST et l'OCDE est un bon exemple de ce que le CNRS est capable de produire. Il lui

manque cependant l'outil stratégique pour exploiter ces données et proposer des scénarii d'action.

UN ÉTABLISSEMENT CONSACRANT
UNE PARTIE DE SES MOYENS À LA COOPÉRATION
AVEC LE MONDE INDUSTRIEL ET DES SERVICES

Si la recherche fondamentale et l'accroissement des connaissances restent un des buts primordiaux du CNRS, l'organisme ne peut ignorer le monde économique qui l'entoure et doit apporter sa contribution à l'excellence et à la renommée de la production française. Ceci est encore plus vrai dans les périodes de crise que nous connaissons actuellement.

CONCLUSION

En définitive, ces propositions comme d'autres resteront lettre morte si aucune structure n'est chargée par une autorité politique de réfléchir rapidement à la réforme de l'organisme.

Afin de disposer de la sérénité nécessaire pour formuler des propositions autres que le point d'équilibre entre des groupes de pression divers, il est suggéré de mettre sur pied un groupe de travail comportant des scientifiques, des gestionnaires de la recherche français et des étrangers suffisamment connaisseurs des questions de recherche mais également suffisamment éloignés des intérêts divers et variés pour être à même de proposer une réforme ambitieuse.

Ils devront travailler avec, à l'esprit que le CNRS dispose là sans doute d'une des dernières occasions de jouer un rôle majeur dans le renouveau de la recherche française en liaison avec la poursuite de la réforme des universités de notre pays.

*Marc Goujon est ancien directeur adjoint
aux relations internationales du CNRS,
responsable du projet Musée des Arts premiers au quai Branly
et Inspecteur Général de l'Administration
de l'Éducation Nationale et de la Recherche honoraire.*

ASIE

L'archéologie en Asie centrale

Henri-Paul Francfort

4 août 2012

Archéologie, Kazakhstan, Ouzbékistan

Réseau Asie – Quels sont les changements radicaux intervenus dans la région du monde de votre aire de compétence ?

Henri-Paul Francfort – La fin de l'URSS ainsi que les conflits et rivalités nationales qui ont suivi en Asie Centrale rendent aujourd'hui très difficile d'organiser une activité de recherche sur l'ensemble des cinq républiques de la région, alors que de nombreuses questions scientifiques requièrent une telle vue d'ensemble.

Réseau Asie – Quel est l'état des forces et des faiblesses de la recherche française dans votre aire culturelle ?

Henri-Paul Francfort – L'on peut constater la force en Asie centrale du dispositif archéologique français des « anciennes générations » qui sont en poste (CNRS principalement) et qui ont été formées dans les instituts de la zone, ainsi que le dynamisme de l'intérêt de la relève, même si, pour certaines disciplines, qui ne sont pas enseignées dans nos universités, les obstacles sont nombreux et l'avenir très incertain ; les faiblesses résident dans les difficultés rencontrées pour la formation, notamment à faire séjourner les jeunes suffisamment longtemps dans les pays pour qu'ils forment les réseaux de collègues avec lesquels ils travailleront tout au long de leur carrière (à ce sujet, les difficultés de l'IFEAC et la situation de l'IFRI et de la DAFA sont inquiétantes) ; une autre difficulté est celle du recrutement dans les domaines les moins battus (disciplines ou zones au sein des aires de l'Asie centrale) ; enfin, l'on rencontre des difficultés (finances, hébergement, durée) pour l'accueil en formation ou en stage de haut niveau, ou même technique, des partenaires des coopérations archéologiques, ce qui nous met en position concurrentielle affaiblie par rapport à d'autres nations mieux dotées ou organisées ;

Réseau Asie – Quelles sont les nouvelles thématiques et axes de recherche émergents ?

Henri-Paul Francfort – L'on peut mentionner, pour l'archéologie :

1. La santé : paléopathologies, historique des maladies, épidémies ;
2. Eau : historique dans la longue durée de la gestion et utilisation ; irrigations ; désertification ;
3. Changement climatique (du Pléistocène et Holocène à l'actuel) et conséquences historiques anciennes et/ou menaces sur le patrimoine (fonte du pergélisol des tombes gelées par exemple) ;
4. Paléo(archéo)-environnement et sociétés : déterminismes pesant sur les évolutions dans la longue durée et adaptations (domestications d'espèces, nomadisme, etc.) ;
5. Grands outils typologies et corpus, bibliographies et scannage de publications, corpus de pétroglyphes, de poteries antiques par exemple ;
6. Caractéristiques et évolution des populations des origines à l'actuel : la paléoanthropologie des vestiges osseux ou des momies ; les questions de grandes migrations, de l'émergence du nomadisme et leurs corrélats anthropologiques et linguistiques ;
7. Modélisation des économies et éventuellement des sociétés : à l'aide de systèmes multi-agents et au cours des âges, voir le programme européen simulpast (site web) ;
8. Art et idéologie : représentation des mondes par les images et les arts, en longue durée ; exploitation politique actuelle de formes artistiques anciennes ;
9. Anciennes sociétés centrasiatiques : cultures et civilisations, structures, évolutions ; l'Asie centrale s'écarte du modèle canonique de l'émergence à la protohistoire de l'urbanisation et de l'État, qui est fondé sur les données égyptiennes et proche-orientales ; comment, pourquoi ?
10. Indispensable et stimulante coopération européenne et internationale : voir ci-dessus « g » par exemple ;
11. Nécessité de socles institutionnels et professionnels stables noyaux durs de la recherche de longue durée ;

Réseau Asie – Quelles mesures permettraient d'améliorer et d'accroître la recherche française... ?

Henri-Paul Francfort – Il semble primordial de pouvoir envoyer sur le terrain dans les pays pour des séjours de longue durée de jeunes (et moins jeunes) chercheurs ; de faire venir les collègues et partenaires étrangers ; de créer des événements scientifiques de haut niveau bi- ou multinationaux et multidisciplinaires ; de mettre en place un dispositif coordonné à moyen terme, solide et stable (Écoles, Universités, Instituts, IFRE, postes à planifier pour affichages).

*Henri-Paul Francfort est archéologue,
spécialiste de l'Asie centrale
et directeur de recherche au CNRS
(ARSCAN, archéologies et sciences de l'Antiquité).*

Les études sur l'Asie centrale

Marlène Laruelle

18 juillet 2012

Mots clés : Asie centrale, Russie, Sciences politiques, Sibérie, sociologie

Les études sur l'Asie centrale (parfois appelée « Eurasie centrale », et entendus au sens large : États postsoviétiques du Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan, mais aussi Afghanistan, Xinjiang, région Volga-Oural) ont profondément changé depuis le début des années 1990 : l'effondrement de l'Union soviétique et l'ouverture de la Chine ont donné accès à un terrain auparavant quasiment fermé aux Occidentaux. Les conditions d'accès aux archives se sont toutefois durcies dans les années 2000 ; certains pays ont réduit les autorisations données aux étrangers (Turkménistan, Ouzbékistan – le Xinjiang ayant toujours été difficile d'accès) ; et la question de la sécurité reste problématique en Afghanistan.

La recherche française sur l'Asie centrale, riche de son passé orientaliste et qui s'était poursuivie durant les décennies soviétiques, principalement à l'Inalco et à l'EHESS, a pu se développer rapidement dans les années 1990-2000, dynamisées par les changements dans les pays concernés, et suscitant l'intérêt d'une jeune génération de chercheurs. Ce dynamisme a été conforté grâce à l'établissement de l'Institut français d'études sur l'Asie centrale (IFEAC) à Tachkent entre 1992 et 2009, qui a servi d'école doctorale aux études françaises sur la région et donné à celles-ci une visibilité internationale. Les études archéologiques ont également été revigorées, particulièrement en Ouzbékistan, au Turkménistan, au Kazakhstan et bien évidemment en Afghanistan avec la réouverture de la DAFA.

Dans les années 1990, les institutions spécialisées comme l'Inalco et l'EHESS ont été les principaux lieux de formation des spécialistes de la région, mais elles ont perdu ce quasi-monopole dans les années 2000 avec la multiplication des universités et institutions accueillant des spécialistes de

la région. Cette évolution est le signe d'une sortie de l'Asie centrale de son statut de zone culturelle orientaliste et de sa « normalisation », puisque les spécialistes de la région sont dorénavant inscrits dans des cursus disciplinaires (histoire, sociologie, anthropologie, économie, science politique, etc.) plus que géographiques.

Comme dans d'autres domaines, la recherche française sur l'Asie centrale est pénalisée par son intégration insuffisante dans les réseaux internationaux, en particulier son manque de publications en anglais, qui la rendent en grande partie inaccessibles aux chercheurs étrangers. Elle dispose cependant de plusieurs forces, dont celle de la connaissance du terrain. Les thématiques de recherche ont évolué. Dans les années 1990, la question des identités, des symboles de l'État et la redécouverte des « traditions » était l'un des thèmes phares des études, auquel a succédé dans les années 2000 des thématiques plus ancrées dans les réalités sociales (migrations, transformation du tissu urbain ou rural, études par secteur économique). Les travaux liés à l'islam sont restés importants. Les recherches historiques, en particulier sur les périodes tsariste et soviétique, sont peu nombreuses comparées à leur importance dans le monde anglo-saxon ou la recherche japonaise.

Les lieux de production du savoir se sont multipliés dans la décennie 2000 : laboratoires du CNRS (CERCEC, CETOBAC, Mondes iranien et indien, LAIOS), institutions parisiennes (Inalco, EHESS, CERI-Sciences Po), universités. Toutefois, la fermeture à Tachkent de l'IFEAC porte un grand préjudice au maintien des études centre-asiatiques et pourrait nuire au dynamisme de la recherche française sur la région, ainsi qu'à l'intégration professionnelle et intellectuelle des jeunes chercheurs en cours de formation.

*Marlène Laruelle est politiste et sociologue,
spécialiste de l'Asie centrale
et de la partie extrême-orientale de la Russie.
Senior Research Fellow au Central Asia and Caucasus Institute
(SAIS, Johns Hopkins University, Washington D.C.),
elle est également chercheur associé au CERCEC
et à l'Observatoire des États post-soviétiques (Inalco).*

Les études centrasiatiques

Svetlana Gorshenina

17 juillet 2012

Mots clés : Arts, Histoire, Médias, Ouzbékistan

Depuis les années 1990, les études centrasiatiques connaissent en France un développement lent mais continu. Structurées autour de quelques institutions-piliers comme le CNRS (UMR 8546 : Archéologies d'Orient et d'Occident et Textes anciens ; 7041 : Archéologies et Sciences de l'Antiquité ; 7528 : Mondes iranien et indien ; 8032 : Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques ; 9993 : Centre de recherches archéologiques Indus-Baloutchistan-Asie Centrale et orientale), le Collège de France, l'EPHE, l'EHESS, les universités de Paris 1, Paris 3, Paris 7 et Paris 10, l'Inalco, les missions archéologiques en Asie centrale, l'IFEAC (Institut d'études sur l'Asie centrale à Tachkent) et les institutions françaises dans les aires avoisinantes (Moscou, Téhéran et Kaboul), ces études comptent approximativement 70 spécialistes en poste (ITA et émérites compris).

Durant les deux dernières décennies, les études centrasiatiques se sont dotées des outils nécessaires à leur pérennisation, car il est désormais possible de suivre en France un cursus universitaire allant jusqu'à la thèse et un stage post-doctoral. Comme en témoignent les 98 thèses soutenues dans le domaine des SHS entre 1991 (année de l'ouverture de l'espace soviétique) et 2007, et les 148 thèses en cours de préparation durant la même période, les recherches traduisent l'apparition d'un intérêt marqué pour cette nouvelle aire culturelle grande comme l'Europe, qui ne relève pas des zones d'études extra-européennes qui se sont traditionnellement développées en France et dont les régimes autoritaires peuvent compliquer la mise en place de programmes de coopération. L'enseignement, diversifié, est renforcé par l'existence de plusieurs revues (les *Cahiers d'Asie Centrale* de l'IFEAC, dont l'avenir est en ce moment en discussion, la *Lettre d'Asie centrale*, les *Études mongoles et sibériennes, centrasiatiques et tibétaines*), des extraits bibliographiques (*Abstracta iranica*, *Central Eurasian Reader*), des fonds bibliographiques (comprenant, entre autres, une importante

collection à la BULAC, la bibliothèque de l'IFEAC abritée à l'Ambassade de France en Ouzbékistan, une bibliothèque électronique en voie de développement), des collections auprès de prestigieuses maisons d'édition.

Cet éveil relativement récent de l'intérêt pour l'Asie centrale – à part les archéologues, peu de spécialistes des SHS ont pu s'y manifester avant 1991 – conditionne la présence des jeunes chercheurs en poste et épargne les études centrasiatiques du problème du vieillissement des effectifs.

Si l'on tient en même temps compte de la proportion des spécialistes formés et de l'importante bibliographie qu'ils ont pu constituer en vingt ans (sur des sujets liés en grande partie à l'actualité et avant tout à l'islam), le recrutement sur des postes fixes semble encore très insuffisant : la période analysée ne compte que 24 recrutements (plus 4 autres depuis 2007) comme CR1, CR2 et maîtres de conférences (sans ITA) entre le CNRS, le CNU et l'EPHE, toutes disciplines et « mini »-aires culturelles confondues dans le domaine des SHS (mais à la différence des États-Unis, on peut noter que ces recrutements ne concernent qu'un nombre insignifiant d'étrangers).

En outre, cette aire culturelle ne dispose pas d'une structure unitaire qui l'englobe dans sa totalité géographique, chronologique ou disciplinaire. À part deux équipes spécialisées dans les périodes anciennes, les chercheurs sont ventilés dans les grandes institutions, évoquées en début d'article, concentrées sur les aires culturelles du pourtour de l'Asie centrale.

Héritières d'un passé prestigieux (la DAFA et le Musée Guimet, le centre d'Alexandre Bennigsen), les études centrasiatiques en France connaissent cependant à l'heure actuelle une demande importante sur les plans politique, social et économique, tandis que la communauté des chercheurs qui s'est formée autour d'elles se montre très soudée et motivée : c'est ce dont témoignent les démarches de soutien que les chercheurs, préoccupés de son avenir, sont en train d'assurer à l'IFEAC pour son attachement au Centre d'études franco-russe de Moscou, après que les autorités ouzbèkes en ont bloqué les activités depuis 2009.

*Svetlana Gorshenina est historienne des arts et des sciences,
spécialiste de l'Asie centrale.*

Émergences coréennes

*Alain Delissen
9 décembre 2012*

Mots clés : Corée, Histoire, Japon

Avertissement

Les pages qui suivent n'ont pour ambition ni prétention de constituer un état des lieux objectif, à jour et détaillé des études coréennes en France. Encore moins des « connaissances françaises sur la Corée » – si cette formulation a un sens.

Du côté français comme du côté sud-coréen – souvent à l'occasion des anniversaires diplomatiques ou des commissions mixtes – une histoire des pionniers, des institutions, des personnes actives et des travaux ne manque pas d'être régulièrement établie. Elle fait alors office de bilan⁴. Comme ce domaine s'est très considérablement enrichi et diversifié depuis deux décennies, il a semblé inutile de sacrifier à un exercice réclamant, pour être sérieux, beaucoup de temps et de moyens.

Directeur d'études à l'EHESS, ancien directeur de l'UMR 8173 Chine, Corée, Japon (2008-2011) et directeur de l'Institut d'Études Coréennes du Collège de France, l'auteur de ces lignes est engagé dans le monde coréanologique depuis presque vingt-cinq ans : il peut avoir

⁴ Une première approche de ce monde coréanologique en mouvement pourra passer par le Carnet en ligne du Réseau francophone d'études coréennes, porté par Paris Diderot, l'Inalco et l'EHESS et généreusement soutenu par l'Academy of Korean Studies (Overseas Leading University program for Korean Studies), sur appel d'offre pour cinq ans (2010-2014). Un Portail plus large devrait être ouvert courant 2013. <http://parisconsortium.hypotheses.org/>

l'imprudence d'évoquer de façon subjective – quoique informée – cette expérience déjà assez longue.

Ce texte bref relève donc de l'exercice solitaire. Si son objectif et ses destinataires ont été discutés de façon informelle dans le petit milieu coréanologique, il n'a pas été soumis ni a fortiori validé par les nombreux acteurs qui constituent aujourd'hui les études coréennes en France. Il ne s'exprime pas en leur nom.

Émergence, s. f. 1) Sortie hors d'un milieu. 2) Fig. Circonstance pressante. (« Littré » 1874).

PREMIER APERÇU

À la mesure de l'émergence de la Corée du Sud sur la scène économique, politique et culturelle du monde depuis 30 ans (pour ne rien dire trop vite de la Corée du Nord), la production scientifique coréenne s'est considérablement développée. On désigne ici toutes les connaissances que produit et accumule le monde coréen, y compris sur lui-même.

Il en va de même plus modestement des études coréennes françaises. Depuis deux décennies, elles ont su entamer le « tournant disciplinaire » des études sur l'Asie, entretenir un dialogue plus assidu avec les aires culturelles voisines et concevoir des formes de coopération interinstitutionnelle productives qui les rendent visibles au-delà de l'hexagone.

Essentiellement du fait de ses universités, dans des domaines et des lieux disciplinaires « classiques » (histoire, littérature, langue), la France n'a pas à rougir de ses efforts passés et récents au regard des autres pays européens. Ils portent leurs fruits.

Car, comme en témoigne la spectaculaire croissance des étudiants de premier cycle engagés en études coréennes, la jeunesse française a pris la mesure de l'intérêt (du potentiel) de la péninsule. On doit s'en réjouir.

Cette nouvelle puissance (sud-)coréenne en actes doit désormais s'imposer aux décideurs français plus âgés, publics et privés : non plus comme une hypothèse, mais comme un fait. Il est temps de changer de lunettes et d'ajuster nos dispositifs à la réalité.

UNE ÉMERGENCE SPECTACULAIRE

Des signaux très positifs

Une fois n'est pas coutume dans l'évocation – souvent découragée – de l'enseignement supérieur et de la recherche français, il est possible d'entamer l'esquisse d'un tableau des études coréennes sur une note générale positive, voire très positive. Elle doit autant à la trajectoire récente d'un petit pays ambitieux sur la scène mondiale qu'aux réponses actives qu'elle a su susciter de la part des institutions françaises de la connaissance.

Surprise (à déchiffrer) et promesse à la fois, le flux massif et toujours croissant des jeunes français intéressés par la Corée en constitue la manifestation récente la plus spectaculaire. S'en tiendrait-on à l'Île de France, à la rentrée 2012, plus de sept cents étudiants étaient inscrits pédagogiquement à l'une ou l'autre des trois années de Licence de l'Inalco et de Paris 7-Paris Diderot !

Parce que les échanges entre les deux « finisterres » eurasiatiques sont désormais plus intenses, fait écho à cette demande de formation avancée un intérêt notable de la société française qui est bien mieux informée sur la Corée qu'il y a 20 ans. On doit donc saluer aussi comme un signe encourageant la couverture médiatique consacrée à la péninsule, particulièrement dans la presse écrite. Dans la foulée d'un Philippe Pons qui a su, longtemps seul, assurer au Monde la pédagogie des choses coréennes, l'information s'est aujourd'hui remarquablement diversifiée et segmentée en niches spécialisées. Y dominent très largement les points de vue sur (et de) la Corée du Sud.

Cinq points saillants : Le Nord (le monde coréen), la tradition savante, Paris, l'Europe, la « famille » CNRS

Par contraste – et ce sera dit une bonne fois pour toutes –, on ne peut que regretter le traitement décevant et caricatural, bête et répétitif (en gros typiquement « orientaliste ») réservé en général à la Corée du Nord. On est parfaitement en droit d'avoir peu de sympathie et de goût pour cet État et ses dirigeants, mais il y a mieux que le psittacisme pour en rendre compte. On ne manque pas avec Pyongyang de beaux défis intellectuels et méthodologiques à relever, de beaux objets curieux à penser...

Plutôt que d'une Corée rabattue inconsciemment sur la Corée du Sud, on parlera ici de « monde coréen », non par prétention à la grandeur, mais par effort de reconnaissance d'une tension entre une unité indéniable vue de l'extérieur (il y a une coréanité qui n'est soluble ni dans la globalisation ni dans la vague « Asie ») et des pluralités internes d'ordres variés (le Sud, le Nord, les diasporas ; les régions, les générations, les classes ; les hommes et les femmes...).

Pour le reste heureusement, le monde savant français peut tirer fierté des efforts qu'il a fournis pour accompagner de son travail la lente émergence mondiale de la Corée à la conscience du monde. Quoique incomparablement moins épaisse que la sinologie (ou la japonologie) francophone, l'histoire longue de la première coréanologie française du Père Féron (1827-1903) à Charles Haguenaer (1896-1976) et de Mgr Dallet (1829-1878) à l'impressionnant Maurice Courant (1865-1935) est désormais bien connue. Il reste à écrire celle de la seconde génération (André Fabre, Li Ogg, Daniel Bouchez, Bertrand Chung, Marc Orange, Alexandre Guillemoz) qui eut pour mission – réussie – d'ancrer la Corée dans le paysage universitaire.

Mis bout à bout, le nombre de supports budgétaires consacrés aujourd'hui à connaître et faire connaître la Corée n'est pas négligeable. Musées et bibliothèques compris (Guimet, Bulac), l'État français finance entre 20 et 25 postes statutaires (à comparer avec + 150 sur le Japon). Ils relèvent des universités (enseignants-chercheurs et ingénieurs d'études ; Inalco, Paris Diderot) ou des grands établissements (EHESS, EFEO, CNRS, Collège de France. Plus inconstamment l'IEP-Paris) et, très largement aussi, d'une localisation à Paris même. La plupart sont logés dans des dispositifs disciplinaires spécifiques soit centrés sur l'enseignement de la langue ; soit cantonnés aux réduits exotiques des « aires culturelles »⁵.

Pareille esquisse en grandes tendances ne peut oublier ce qui, en banlieue parisienne ou « en régions » (Lyon, Bordeaux, La Rochelle, Aix en Provence, Le Havre, Belfort...) se confirme ou s'affirme de formations à la Corée, originales de tenter parfois des formules plus

⁵ Il faudrait être capable de mesurer précisément, sur trente ans, la « capacité d'accueil » des disciplines pour telle et telle aire culturelle. Ainsi, le nombre des spécialistes de l'Asie recrutés dans des départements disciplinaires et qui y font l'essentiel de leur service sur leur aire de spécialité est plus que tenu. Les mantras neufs de l'histoire globale semblent devoir faire oublier que, chez les historiens par exemple, ce nombre semble, en réalité, avoir baissé... Sous bénéfice d'inventaire.

« professionnalisantes ». On doit enfin évoquer diverses initiatives « coréennes » qui, de façon non structurée et non permanente, se manifestent aujourd'hui dans de nombreux établissements français.

Chiffres en main et loin des discours « RP » auto-promotionnels qui marquent actuellement la vie académique internationale, cet ensemble dense de ressources, d'actions variées et de travaux accumulés est tout à fait unique en Europe. La coréanologie française – qui a appris à communiquer et écrire en anglais – fait ainsi excellente figure dans un espace européen de recherches et d'échanges, remarquablement intégré et actif, que structure et anime l'AKSE. Parce qu'elle offre une masse critique de chercheurs et des structures efficaces de circulation, l'Association for Korean Studies in Europe est peu à peu devenue une instance majeure de professionnalisation, de validation ; en bref, de légitimation scientifique : et comme telle reconnue pour son expertise par les bailleurs de fonds publics sud-coréens (Korea Foundation).

Depuis que l'auteur de ces lignes s'est plongé dans le monde coréen (à la veille des Jeux olympiques de Séoul de 1988), la coréanologie française a donc crû de façon remarquable. On notera pour conclure le rôle paradoxal qu'a joué le CNRS dans ce paysage : quoique tout à fait marginal (voire longtemps absent !) en termes de postes de chercheurs, l'organisme national de recherche a su continument y jouer un rôle structurant en rendant possible, grâce à ses UMR multi-tutelles, un dispositif inter-institutionnel précieux ; l'ambiance interpersonnelle d'une petite famille ; l'accès à des ressources spécifiques critiques (crédits de recherche, documentation, accès – coûteux – aux indispensables grandes bases de données scientifiques sud-coréennes).

Cette « petite famille » réclame aujourd'hui d'être repensée en d'autres termes. Avec d'autres dispositifs.

LES DIFFICULTÉS

Crise de l'université, géopolitique du savoir et points faibles de la coréanologie

Il est tentant de se saisir de cette tribune pour entonner un lamento général – au fond justifié – sur la vie académique au 21e siècle ; pour dévider la liste – au fond légitime – des grands besoins à satisfaire : des postes, des locaux, des budgets et du temps ! Il semble vain de trop s'y

attarder sinon pour rappeler le caractère mondial du constat/sentiment de crise de « l'université » ; son acuité particulière en SHS.

Il serait plus justifié de s'étendre davantage sur ce qu'ajoute, en France, de difficulté aux difficultés le parti pris d'un pilotage des adaptations « nécessaires » qui apparaît nettement contre-productif : de préférer systématiquement et massivement la recherche programmée au temps libéré, la surproduction quantitative à la qualité créative, la reproduction du même à l'énergie du neuf.

Voire : dans toutes les grandes mutations en cours, il n'est visiblement réservé aucune place à une géopolitique du savoir un tant soit peu à jour sur des enjeux fondamentaux :

- les aires culturelles en SHS et ce qu'elles nous permettent de comprendre en finesse – au prix d'une formation longue – des changements planétaires en cours sont sacrifiées sur l'autel d'un court-termisme utilitariste qui tient les échanges internationaux en « sciences dures » (en anglais international) pour suffisants à la compréhension du monde.

- indépendamment de la dignité et de l'intérêt égaux de toutes les aires culturelles, la place géopolitique de « la Corée » et son émergence, en puissance et en savoir – en ambitions dévorantes – à la mondialité n'est pas ou mal repérée. Il y a pourtant des mutations dans le monde au-delà du catalogue officiel des « émergents » patentés ; au-delà du sino-centrisme exclusif qu'impose une nouvelle doxa ...

- cette émergence n'est pas bien comprise parce qu'elle est aussi insuffisamment analysée par un nombre insuffisant d'experts suffisamment in/formés. Indépendamment de la dignité et de l'intérêt égaux de tous les sujets et de toutes les périodes, il faut avoir le courage d'énoncer clairement des points faibles : les études classiques (et historiques) ne se portent pas si mal (elles pèsent et sont visibles à l'échelle mondiale) quand la connaissance, en France, du monde contemporain coréen a été visiblement abandonnée à d'autres métiers que ceux de la science. Très loin de tout « présentisme » (chiffon rouge dont la pertinence peut valoir pour les États-Unis...) la coréanologie francophone cherche politologues, économistes, sociologues, ethnologues ou médiologues connaissant vraiment – en langue coréenne cela va de soi et en profondeurs historiques cela va aussi de soi – le monde coréen actuel.

Divers effets secondaires néfastes des mutations en cours : effets de cycle, déstructuration des PRES, pilotage général

Il y a peut-être plus grave : la croissance brutale de la demande étudiante, les réformes institutionnelles en cours (PRES et Idex) et le remplacement du pilotage stratégique national (le courage des choix) par la compétition systématique entre établissements (et entre PRES) semblent avoir la capacité rapide, dans le domaine des études coréennes, non seulement de contrarier une émergence, mais de parvenir à défaire trente années de patients tissages interinstitutionnels.

Aubaine pour une part, les effets de « cycle » sont non moins redoutables. Imprévue et spontanée, la croissance brutale des effectifs étudiants en licence a d'autres inconvénients que de mettre aujourd'hui à rude épreuve les structures d'accueil : elle accule les établissements asphyxiés à gérer l'urgence en créant trop vite des postes, soudainement nombreux, face à un vivier de candidats insuffisant – insuffisamment large, varié, préparé, compétitif. La constitution de pareil vivier ne peut, par définition, ni être instantanée ni laissée totalement à la bonne fortune. Elle devrait se préparer.

En domaine émergent, peut-on concevoir une politique de formation et de recrutement qui ne soit pas coincée entre la pure reproduction du même et l'anomie hasardeuse générée par l'urgence ?

S'il est difficile d'anticiper aujourd'hui ce qu'il adviendra des PRES et des Initiatives d'excellence à l'horizon 2020, il est palpable d'en constater les premiers effets, à Paris, sur un petit domaine comme celui des études coréennes, naguère intensément coopératif. Longtemps interinstitutionnelles (de façon formalisée ou pas), elles ont commencé d'être mises à mal par la logique quantitative et concurrentielle qu'ont générée évaluation et contractualisation (AERES, UMRisation). La mise en place des PRES et des Initiatives d'excellence a aggravé la tendance. Les études coréennes – et souvent les personnes en charge de les gérer – sont ainsi éclatées (écartelées) aujourd'hui entre trois PRES : Paris-Cité, héSam et PSL. À la clé : pressions des établissements sur les individus, crédits étroitement ciblés, dé-circulation attristante des étudiants (!!!), bras de fer sur les créations de postes et les affectations, enrégimentement dans des projets collectifs artificiels, accroissement de la complexité bureaucratique et, à

terme, concurrence franco-française prévisible auprès des bailleurs de fonds français, européens et coréens...

Les études coréennes émergentes peuvent-elles raisonnablement se permettre une désastreuse mise en concurrence franco-française ?

Soumis, comme tous les autres EPST, à des logiques « supérieures » de mécano gestionnaire, de taille critique, de tempo contractuel trop court ; tiraillé par en bas par les demandes concurrentes des établissements désireux de retenir son attention et d'obtenir son « label », on peut interroger la capacité (son désir n'étant pas en cause) d'un organisme comme le CNRS à assurer la cohérence de l'ensemble tout en tenant compte des domaines « émergents » qu'il a pour mission non de protéger, mais de faire grandir. On peut s'interroger de même sur sa capacité à formuler une stratégie de soutien à la recherche qui ne soit pas soumise aux normes professionnelles des sciences dites « dures », aux sujets imposés par la technocratie scientifique de Bruxelles au nom sacré de la « demande sociale ». On peut enfin s'étonner de sa capacité à coordonner les efforts de la recherche française en SHS – naguère mondialement prestigieuse – pour l'insérer dans un environnement d'échanges globalisés et inégaux.

Dans ce contexte, il revient finalement... à un organisme sud-coréen (l'Academy of Korean Studies) de financer (considérablement) pour cinq ou dix ans, le seul dispositif interinstitutionnel coréanologique (Paris Diderot, Inalco, EHESS), en articulant recherche et formation dans une ambition francophone...

À l'échelle nationale et internationale, l'émergence des études coréennes peut-elle survivre longtemps à une programmation scientifique aussi impérieuse que sans pilotage ad hoc ?

S'en déduisent quelques propositions d'actions, formulées brièvement, dans trois domaines très différents : pilotage, diffusion de la connaissance, relations internationales. Chacune est déclinée en deux volets, l'un facile à mettre en place, l'autre plus ambitieux.

Elles peuvent être décisives pour passer d'émergence en consolidation.

UNE NÉCESSAIRE CONSOLIDATION

1) Pilotage : orientation nationale, passerelles, plan décennal de formation

Parce que la puissance coréenne est ce qu'elle est, parce que les études coréennes constituent un domaine émergent (parmi d'autres) et parce qu'elles sont particulièrement vulnérables à la recomposition (décomposition) en cours qu'induit la naissance des PRES les études coréennes réclameraient un peu d'attention particulière.

- *A minima* : on pourrait attendre d'un pilotage vraiment national de la recherche qu'il institue au sommet du Ministère une structure d'orientation destinée de réfléchir à des « **passerelles** » **trans-PRES** visant à contrebalancer, par des actions concrètes (autres que la réunionite), la dérive des continents.
- Au mieux : pour faire face aux multiples formes de « demande de Corée », on pourrait envisager la mise en place d'un **plan décennal de formation** échappant aux à-coups et aux effets d'aubaine. Il s'agirait de créer un « horizon de postes » (enseignant ou chercheur), sans aucun autre fléchage que « langue + discipline », soutenu au départ par des bourses (en master) puis des contrats doctoraux. À charge pour les établissements, CNRS ou universités, ayant connaissance de ce vivier, d'ouvrir ensuite les postes « en réserve » – éventuellement reportables un nombre donné d'années – selon leurs procédures usuelles et le schéma national de la LRU.

2) Les aires culturelles, un savoir stratégique ? Traduction, veille scientifique et diffusion de la connaissance

L'Asie en général nous connaît mieux que nous ne la connaissons. Cette dissymétrie en héritage est plus abrupte encore entre France et Corée. Elle ne sera pas indéfiniment sans conséquences pratiques depuis que nous n'avons plus le monopole des Lumières. Il est donc temps d'envisager les SHS et les aires culturelles aussi comme des savoirs stratégiques qui ne prospèrent pas dans les vases clos (supposés) de la pure érudition.

- Au minimum : il ne semble pas inutile de faire un effort plus soutenu (à dire vrai il existe à peine) **du côté de la traduction**. À quoi pense la Corée ? Comment pense la Corée ? Que sait-elle et

dit-elle de nous ? Que nous apprend-elle des grands problèmes du monde passé, du présent, des mondes futurs ? Sur des bases scientifiques solides, traduire en français tout un univers de savoir (même un tout petit peu) ne semble pas hors de portée.

- De façon plus ambitieuse : il faudrait (en parallèle avec le plan de formation décennale évoqué plus haut) **prendre de façon plus systématique la mesure de la production scientifique en Corée** (en Asie) en général : tout ne se dit pas en anglais ; tout dispositif de veille n'est pas automatisable et purement quantitatif. Que pouvons-nous faire, que savons-nous faire pour mieux appréhender (puis rediffuser) ce que pense le monde coréen des grandes questions scientifiques et sociétales qui travaillent notre époque ? Quelles ressources de concepts ou de pratiques gisent là, éclairantes ou utiles pour nous ?

3) Relations internationales : changer de braquet... et remettre les SHS dans la boucle : pour une Maison franco-coréenne... à Séoul ET à Paris

Les relations scientifiques internationales sont aujourd'hui décisives. Dans les faits, elles passent informellement par des individus, demeurent assez superficielles, manquent de constance, de moyens et de résultats : le tout semble peu efficace. Surtout : ni la Corée ni les SHS ne sont au devant (ou même en cinquième ligne) des priorités françaises.

Qui lit le coréen (ou examinera la liste des projets financés) pourra à cette aune évaluer le programme STAR liant France et Corée du Sud : outre que le CNRS n'a plus d'accord cadre avec ce pays, le partenaire dans la péninsule n'affiche aucun intérêt pour les SHS autres qu'immédiatement applicables à l'industrie (contrairement à ce qu'avance la partie française).

- *A minima* : il est urgent (voir ci-dessus), de redonner aux échanges entre France et Corée un éventail disciplinaire un peu moins étroitement utilitariste ou « techno-sciences dures » lesquelles occupent tout le champ depuis maintenant 10 ans. Les accords STAR ont certes le mérite d'exister. Il n'est pas trop tard de faire l'effort de les adosser à des partenaires coréens... qui pratiquent (et financent) aussi la recherche en SHS. Il y en a.
- De façon plus ambitieuse : un big bang s'impose. Les échanges scientifiques franco-coréens continuent d'être à la remorque de bureaux régionaux situés à Tokyo ou à Pékin qui prennent mal la mesure et de ce que produit la science coréenne (et pas du tout de

ce qui s'y pense en SHS). On me pardonnera ici d'insister lourdement sur les dividendes de notre soft power...

- On peut donc enfin faire le choix de l'ambition : en créant à Séoul, comme on le faisait à Tokyo il y aura bientôt un siècle, une Maison franco-coréenne, fonctionnant peu ou prou dans les mêmes conditions et dans les mêmes domaines, associant la recherche et les affaires étrangères (façon UMIFRE).
- On peut même faire beaucoup mieux : en la structurant d'emblée à égalité d'ambitions et d'intérêts comme une structure d'échanges et de circulations bilocalisée à Paris et à Séoul.

Il n'est pas trop tard pour mettre nos actes à la hauteur de nos ambitions verbales.

Il n'est pas trop tard de concevoir des ambitions françaises au sujet de la Corée.

Il n'est pas trop tard surtout pour sortir du XIXe siècle...

*Alain Delissen, historien,
est spécialiste de la Corée coloniale
et des usages publics du passé dans le monde coréen.
Il est directeur d'études à l'EHESS,
directeur de l'Institut d'Études Coréennes du Collège de France
et membre de l'UMR 8173 Chine, Corée, Japon.*

Apparition (ou réapparition ?) de la Corée du Nord

Patrick Maurus
4 août 2012

Mots clés : Corée, Didactique, Histoire, Littérature, Sociocritique

Réseau Asie – Quels sont les changements radicaux intervenus dans la région du monde de votre aire de compétence ?

Patrick Maurus – Les prémisses d'une opposition USA-RP Chine pourraient fortement déterminer la situation du Nord-est asiatique. La volonté d'Obama de « recentrer » dans cette région les forces américaines et l'émergence de la Chine comme grande puissance militaire et maritime devraient conduire à de nouvelles formes de confrontation, qui inquiètent les riverains. L'installation violemment controversée de la base navale américano-sud-coréenne dans l'île de Cheju est la traduction coréenne des conflits qui voient le jour (même s'ils couvent depuis longtemps) avec un peu tout le monde (Japon, Philippines, Vietnam, sans parler de Taïwan). La Chine a un conflit frontalier avec à peu près tout le monde, et si rien de ce type n'apparaît avec la (les) Corée(s), l'épisode récent de la nature nationale de la dynastie Koguryo (grand État féodal, considéré comme l'un des trois royaumes coréens, mais ayant occupé une très large portion de la Mandchourie : Alors, royaume coréen ou royaume chinois ?) montre que les cordes nationalistes, dont tous jouent dangereusement dans la région, pourraient rapidement être réactualisées.

Le deuxième phénomène, moins impressionnant quantitativement, est l'apparition (la réapparition ?) de la Corée du Nord. Non seulement la RPDC a parfaitement joué de la situation régionale, mais la situation intérieure est l'objet de changements significatifs depuis trois ans environ, en particulier économiques, même si la presse ne s'en fait guère l'écho, allant jusqu'à rejeter les articles de ses journalistes chevronnés qui tentent de passer l'information.

Paradoxalement, le décès de Kim Jong Il ne restera probablement pas comme un événement fondamental, non pas que l'homme n'ait pas été important, mais parce que la transition s'est faite en douceur et que tout indique que les forces à l'œuvre en RPDC ne demandaient que cela. En tout état de cause, les signes, sinon d'ouverture, du moins de multiplication des contacts sont nombreux. On attend pour 2012 les premiers enseignants nord-coréens en France (Inalco)

Réseau Asie – Quel est l'état des forces et des faiblesses de la recherche française dans votre aire culturelle ?

Patrick Maurus – Faute de combattants, les forces de la recherche française sont assez indécélables. Les publications restent peu nombreuses. La recherche française est structurellement déficiente, dans la mesure où la diplomatie, la géopolitique et l'université s'estiment chacune compétente et négligent de s'adresser aux autres. Les plus concernés, c'est-à-dire les universitaires, restent génétiquement liés à leurs sources de financement, avant tout sud-coréennes. Cela n'interdit pas la multiplication des « Centres » de recherche... Le seul qui s'intéresse aux deux Corées et publie une revue multilingue (le CRIC) est indépendant de l'université.

Lorsque, de façon très insuffisante par rapport à l'augmentation du nombre d'étudiants, un poste est publié, les universités ont toutes les peines du monde à recruter un MDC compétent et se contentent souvent de ce qu'il y a. Jusque très récemment en effet, les rares doctorants apparaissant à Séoul étaient presque immédiatement avalés par le privé.

Réseau Asie – Quelles sont les nouvelles thématiques et axes de recherche émergents ?

Patrick Maurus – Le fait marquant concernant la coréanologie, tant internationalement qu'en France, est la très forte progression du public étudiant, parallèle à ce qui a été nommé, peut-être un peu trop rapidement, la « vague coréenne ».

Pour ce qui concerne les thématiques, elles dépendent étroitement des très rares chercheurs qui publient. Dans mon laboratoire, c'est la littérature et la traductologie qui s'imposent comme prismes de lecture des discours divers. Quantitativement, sont bien représentées les recherches religieuses.

Réseau Asie - Quelles mesures permettraient d'améliorer et d'accroître la recherche française... ?

Patrick Maurus – Plus particulièrement et, dans la mesure où ces recherches sur l'Asie et le Pacifique ainsi que les enseignements qui leur sont liés sont réalisées dans des organismes de recherches, des

universités..., il s'agirait de mesurer le rôle des lieux de production du savoir et des

disciplines. Les enseignants-chercheurs publiant se comptent sur les doigts d'une main, et l'essentiel des articles sont fondus dans des revues confidentielles.

Matériellement, l'avenir est aux mains des jeunes doctorants en formation, dans la mesure où leurs jurys seront scientifiquement composés. Épistémologiquement, le salut viendra peut-être des contacts avec les chercheurs de l'est européen et de l'Extrême-Orient.

*Patrick Maurus, historien de la littérature coréenne
est agrégé de Lettres modernes
et maître de conférence habilité à l'Inalco.
Rattachement principal, équipe Pluralité des Langues et des
Identités : Didactique, Acquisition, Médiations (PLIDAM) ;
Rattachements secondaires, HTLF (histoire de la traduction en
langue française) & CRIC (centre de recherches indépendantes sur
la Corée).*

Il faut compenser le désintérêt des départements d'études asiatiques pour les périodes ancienne et médiévale

*Olivier Venture
30 juillet 2012*

*Mots clés : Archéologie, Épigraphie, Inscriptions, Manuscrits,
Paléographie*

Réseau Asie – Quels sont les changements radicaux intervenus dans la région du monde de votre aire de compétence ?

Olivier Venture – Les moyens dont disposent aujourd'hui les universités chinoises sont sans commune mesure avec ceux dont elles disposaient dans les années 1990 et on peut même dire que, dans certains domaines, ces moyens dépassent ceux de nombreuses universités françaises. Aujourd'hui, les institutions chinoises ne sont plus vraiment à la recherche de financements, mais plutôt de connaissances ou de compétences, souvent techniques, par exemple dans le domaine de la conservation ou de l'analyse de certains types de vestiges archéologiques. Les universités chinoises sont aussi beaucoup plus favorables à l'envoi de leurs meilleurs étudiants à l'étranger pour les former à des techniques, des méthodologies ou des approches encore peu développées en Chine. Dans l'ensemble, l'Europe semble attirer moins d'étudiants que les États-Unis, de plus, l'usage de la langue française peut parfois apparaître comme un frein à l'attractivité de nos universités.

Réseau Asie – Quel est l'état des forces et des faiblesses de la recherche française dans votre aire culturelle ?

Olivier Venture – Même si nos UMR paraissent parfois moins bien dotées financièrement que leurs équivalents européens ou américains, elles permettent tout de même de rassembler en un lieu un nombre de spécialistes

tout à fait significatif, comme c'est le cas avec l'UMR 8155 au sein de laquelle collaborent sans doute plus de la moitié des spécialistes français travaillant sur la Chine ancienne et médiévale. Cependant, entre les départs en retraite de chercheurs CNRS non remplacés et les choix faits dans les universités de privilégier la période contemporaine, voire moderne, les études sur la Chine ancienne sont clairement sur le déclin en terme d'effectifs (l'EPHE se présentant là comme une exception). Cette tendance est d'autant plus regrettable que ce domaine de recherche a été considérablement renouvelé par les découvertes archéologiques et qu'il fait aujourd'hui parfois l'objet d'une récupération idéologique assez inquiétante de la part d'institutions chinoises qui tentent d'imposer leur point de vue.

Réseau Asie – Quelles sont les nouvelles thématiques et axes de recherche émergents (dans votre laboratoire ou dans votre champ de recherche) ?

Olivier Venture – Au sein du CRCAO, se sont particulièrement développées ces dernières années les recherches sur les relations complexes entretenues entre la Chine et ses voisins, et ce depuis l'antiquité. Des projets ont aussi été menés pour mieux comprendre l'importance de la culture tibétaine au sein et autour du monde chinois. Enfin, grâce à son expérience dans le domaine des manuscrits de Dunhuang, notre UMR a pu développer des recherches sur des livres et documents de la Chine ancienne (Ve s. av. enseignants-chercheurs – III s. enseignants-chercheurs), dont les découvertes se sont multipliées ces dernières années.

Réseau Asie – Quelles mesures permettraient d'améliorer et d'accroître la recherche française, autant dans votre domaine précis que, plus généralement, sur votre aire culturelle au sens large, voire sur l'Asie et le Pacifique ?

Olivier Venture – Afin, de maintenir la place de la France dans la recherche mondiale sur la Chine ancienne et médiévale, il serait important que le CNRS puisse au moins compenser les départs à la retraite de ces dernières années. La présence de spécialistes de la Chine dans les départements d'histoire et d'archéologie des universités françaises permettrait de compenser le désintérêt des départements d'études asiatiques pour les périodes ancienne et médiévale. Enfin, il serait peut-être souhaitable de faire mieux connaître à l'étranger la production des sinologues français, et ceci ne peut aujourd'hui se faire que par un recours plus important à la langue anglaise, mais aussi à la langue chinoise (la plupart des spécialistes chinois de la Chine ancienne ne lisant généralement pas l'anglais).

*Olivier Venture, paléographe et archéologue,
spécialiste de la Chine,
est maître de conférences
à l'École Pratique des Hautes Études (EPHE)
et membre du Centre de Recherche
sur les Civilisations d'Asie Orientale (CRCAO).*

Bilan et perspectives de la recherche sur le Japon

Annick Horiuchi
30 juillet 2012

Mots clés : Histoire, Japon, Littérature, Philosophie, Poésie

Réseau Asie – Quels sont les changements radicaux intervenus dans la région du monde de votre aire de compétence ?

Annick Horiuchi – La catastrophe du 11 mars 2011 a provoqué une onde de choc dans la société japonaise. L'attention des chercheurs en sciences sociales est depuis lors tournée vers les effets de la catastrophe nucléaire et sismique. Compte tenu de la durée dans laquelle s'inscrit cette crise, on peut prévoir que la thématique soit encore déclinée sous de multiples formes au cours des années à venir.

Bien que moins immédiatement visible, le déclin démographique, la dénatalité et le vieillissement de la population sont également des facteurs majeurs d'évolutions. C'est un sujet de préoccupation central des pouvoirs publics et du monde socio-économique depuis plusieurs années. La situation des femmes est souvent associée aux interrogations sur l'avenir de la population japonaise. Les recherches sur le genre occupent désormais en sociologie, comme en histoire, une place significative.

Le Japon est amené depuis une vingtaine d'années à coopérer de plus en plus étroitement avec ses voisins asiatiques et notamment chinois. La circulation des hommes et des femmes, mais aussi des produits culturels entre les pays de la région est en augmentation croissante. Ce nouvel environnement favorise les problématiques régionales dans la recherche.

La société japonaise est également travaillée par le doute. Alors que les pays émergents de la région connaissent la croissance et considèrent leur avenir avec optimisme, le Japon est en proie à des interrogations sur son identité, son passé, ses valeurs, et cherche des réponses par différents moyens, notamment en revisitant ses classiques.

Réseau Asie – Quel est l'état des forces et des faiblesses de la recherche française dans votre aire culturelle ?

Annick Horiuchi – Si on la compare à la situation il y a une vingtaine d'années, la recherche française présente des signes d'un dynamisme certain. Un nombre significatif de postes dans les universités permet d'absorber les jeunes docteurs. Les manifestations (colloques, ateliers, et conférences) souvent organisées en collaboration avec des laboratoires japonais sont en augmentation. Les publications sont souvent de qualité.

Cependant, cette recherche présente aussi des signes de fragilité quand on la compare aux études sinologiques ou tibétologiques (autres champs couverts par le CRCAO). Les chercheurs CNRS sont en voie d'extinction. Les universitaires doivent faire face depuis de nombreuses années à un public étudiant nombreux et à des tâches administratives qui absorbent leur énergie. La visibilité dans le monde anglo-saxon des publications françaises est faible. Il n'existe pas de portail d'accès identifié à la production en langue française, comme il n'y a pas de revues scientifiques francophones internationalement reconnues. Les enseignants-chercheurs ne déposent pas ou peu leurs contributions dans des archives ouvertes (HAL), comme ils sont peu présents dans les congrès internationaux (EAJS, AAS) et dans les sociétés savantes. Ils publient peu en anglais. Les jeunes docteurs, presque toujours formés dans des universités japonaises, méconnaissent les résultats de la recherche anglo-saxonne. Il importe cependant de souligner leur haut niveau de compétences. Ils maîtrisent parfaitement la langue et la documentation en langue originale. Leur réseau au Japon est bien plus étendu que par le passé. Ils publient également plus souvent dans les revues japonaises que leurs aînés.

Réseau Asie – Quelles sont les nouvelles thématiques et axes de recherche émergents (dans votre laboratoire ou dans votre champ de recherche) ?

Annick Horiuchi — Voici quelques thématiques nouvelles : les formes de sociabilité et de gouvernance dans un pays en crise, le rapport à l'environnement naturel, à l'habitat, au patrimoine, à l'alimentation dans sa dimension historique, la circulation et les contacts des hommes, des biens, des techniques, des savoirs en Asie orientale, la mémoire et la représentation de l'histoire et leur mise en scène, l'empire colonial japonais et son impact socio-économique et culturel, l'étude des ouvrages « mineurs » (guides, almanachs, encyclopédies domestiques, dictionnaires) ou techniques du Japon médiéval et pré-moderne, les visages du féminisme, les collections japonaises conservées dans les bibliothèques françaises, la culture et les effets de la traduction dans toutes ses dimensions.

Réseau Asie – Quelles mesures permettraient d'améliorer et d'accroître la recherche française, autant dans votre domaine précis que, plus généralement, sur votre aire culturelle au sens large, voire sur l'Asie et le Pacifique ?

Annick Horiuchi – L'une des faiblesses de la recherche française vient de l'éparpillement des forces sur plusieurs laboratoires et sur plusieurs sites qui ne communiquent pas entre eux. C'est le cas plus particulièrement à Paris, même s'il existe quelques rares lieux de dialogue. Il importe donc de mettre en relation les différentes structures, voire même de les réunir au sein d'une même entité, d'un même lieu, de les organiser autour de revues internationales, de faciliter la communication entre les spécialistes, à travers des forums ou des sites web communs. Le regroupement des spécialistes en littérature, en linguistique, et en sciences sociales dans des départements d'Asie orientale est chose courante dans les universités. Il n'est pas toujours pertinent du point de vue de la recherche. Les chercheurs en sciences sociales ont besoin d'un espace propre, où ils sont en interaction avec les spécialistes des aires culturelles proches. Les séjours prolongés sur leur terrain de recherche leur sont indispensables. Ils sont amenés à travailler en contact étroit avec les spécialistes européens dans le cadre de programmes financés et à réfléchir dans un cadre collectif et régional.

Les besoins financiers des chercheurs en littérature sont en comparaison plus modestes, si l'on exclut les besoins en documentation. Leur travail s'inscrit davantage dans la durée et ne nécessite pas la même réactivité, même s'il doit impérativement se nourrir de contacts et d'échanges avec diverses pratiques de recherche. Les travaux de traduction qui constituent une partie essentielle de leurs activités et qui contribuent notablement au rayonnement de la recherche dans la société méritent d'être davantage valorisés. S'agissant de la littérature asiatique, l'aide publique devrait autant porter sur les programmes de traduction que sur les travaux de recherche collectifs. De même, les travaux de valorisation des collections des bibliothèques ou des musées contribuent d'une manière efficace à diffuser la connaissance dans la société.

*Annick Horiuchi est historienne,
spécialiste du Japon,
professeur à l'université Paris Diderot (Paris 7)
et directrice du CRCAO.*

L'aire chinoise

Sébastien Veg
30 juillet 2012

Mots clés : Chine, Littérature, Sinologie

Réseau Asie – Quels sont les changements radicaux intervenus dans la région du monde de votre aire de compétence ?

Sébastien Veg – L'aire chinoise se distingue à la fois par les changements monumentaux induits par la croissance économique et par l'absence de changements dans les structures politiques. Ce paradoxe structure également le champ de la recherche chinoise : si les universités chinoises sont généreusement financées, la recherche chinoise, dans le domaine des sciences sociales est prisonnière de logiques contradictoires. Elle compte des chercheurs de niveau mondial actifs sur le circuit international, mais les structures institutionnelles sont contrôlées par des logiques où la qualité de la recherche ne joue souvent qu'un rôle secondaire, voire négligeable. Hong Kong, siège de sept universités de rang international, reste le lieu-phare de la recherche en sciences sociales sur la Chine contemporaine. Taïwan, où la recherche est également de grande qualité, est plus éloignée du terrain chinois.

Réseau Asie – Quel est l'état des forces et des faiblesses de la recherche française dans votre aire culturelle ?

Sébastien Veg – La plus grande faiblesse de la recherche française sur la Chine contemporaine est sans doute le petit nombre de jeunes chercheurs, qui rencontrent des difficultés à la fois de financement (pour des séjours longs sur le terrain, difficiles à concilier avec les contrats doctoraux classiques) et de recrutement. Le CEFC plaide à cet égard pour la mise en place urgente de contrats doctoraux et post-doctoraux dans les UMIFRE du pôle Asie.

La recherche française reste bien positionnée dans l'étude des religions chinoises, y compris dans le monde contemporain, à l'articulation des approches philologique et anthropologique, de même que dans certains

domaines de la sociologie urbaine et rurale. En revanche, l'histoire contemporaine et les sciences politiques paraissent délaissées.

Réseau Asie – Quelles sont les nouvelles thématiques et axes de recherche émergents ?

Sébastien Veg – Le champ international de recherches sur la Chine a connu une véritable explosion depuis le début des années 1990 dans tous les domaines ; très récemment, l'histoire, notamment sociale, des années 1950 est en pleine expansion du fait d'une certaine ouverture des archives, de même que, en sciences politiques, l'étude des dynamiques administratives centre-localité. Les études de genre et, plus largement, les études « culturelles » (cultural studies) représentent également un poids important, bien que peu représentées en France, où les disciplines restent plus cloisonnées.

Réseau Asie – Quelles mesures permettraient d'améliorer et d'accroître la recherche française... ?

Sébastien Veg – L'absence de masse critique dans la recherche sur la Chine contemporaine en France incite une institution comme le CEFC à regarder vers l'Europe. Le réflexe est souvent de se tourner vers les financements européens pour construire des réseaux institutionnels via des consortiums, comme le réseau ECAF (European consortium for Asian field study) coordonné par l'EFEO et son programme IDEAS (Integrating and Developing European Asian Studies), ou encore le réseau ECRAN (Europe-China Research and Advice Network). Ces réseaux restent des structures très « top-down », alors qu'il pourrait être plus utile de commencer par rassembler de jeunes chercheurs européens spécialistes de la Chine. À travers le colloque « Nouvelles recherches européennes sur la Chine contemporaine » (organisé à Pékin les 5 et 6 juillet 2012), le CEFC ambitionne ainsi d'être une plateforme où l'Europe se construit de manière plus « bottom-up ».

Plus généralement, une réflexion sur la place des IFRE dans le paysage de recherche français sur l'Asie s'impose. Peu de pays, à part la France et l'Allemagne, ont adopté le modèle des centres de recherche à l'étranger, qui nous paraît pertinent dans des pays comme la Chine, où une plus grande indépendance vis-à-vis des institutions locales est souhaitable. Une circulation régulière entre les universités et les IFRE de la zone devrait être un atout pour la recherche française.

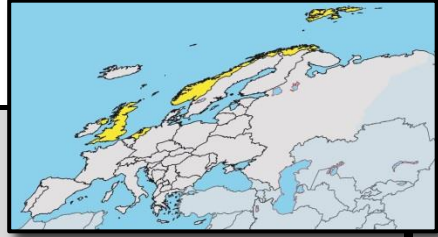
Dans cette optique, le rapprochement des réseaux des IFRE français (27 centres) et celui de la Fondation allemande DGIA (Stiftung Deutsche

Geisteswissenschaftliche Forschungsinstitute im Ausland, 10 centres pour un budget de €38 millions par an) serait à étudier.

Une plus grande implication du CNRS dans les UMIFRE, notamment pour la mise en place de contrats doctoraux et surtout postdoctoraux, la coordination de réponses à des appels à projets européens ou encore l'articulation avec les réseaux de recherche sur l'Asie en France serait souhaitable.

*Sébastien Veg est sinologue et directeur du CEFC
(Centre d'études français sur la Chine contemporaine,
Hong Kong).*

LES ETUDES SUR LE PACIFIQUE EN EUROPE (NORVEGE, PAYS-BAS ET ANGLETERRE)



Serge Tcherkézoff

2009

Mots clés : Établissements, Groupes et centres de recherche, Océanie, Pacifique

QUATRE CENTRES EN EUROPE :

En plus du CREDO, présenté précédemment, deux sont des centres bien développés. Ils sont, du nord au sud :

En Norvège, à l'Université de Bergen :

Groupe de recherche sur les études pacifiques de Bergen

C'est intéressant de remarquer comment, en Norvège (pays qui n'a absolument aucun intérêt historique, stratégique ou d'aide internationale dans le Pacifique), les financements extérieurs et l'importance institutionnelle pour les études sur le Pacifique peuvent néanmoins être obtenus grâce à l'extension du rôle du Pacifique aux plus larges travaux théoriques de l'anthropologie et des disciplines qui lui sont liées.

Aux Pays-Bas, à l'Université Radboud de Nimègue :

Centre d'études pacifique et asiatique de Nimegue (CPAS)

Le CPAS constitue / forme un réseau de chercheurs en anthropologie sociale et culturelle, en anthropologie juridique, des sociologues du développement, des géographes, des historiens et des linguistes à l'Université de Nimègue et à l'Institut Max Planck de psycholinguistique de Nimègue. Aujourd'hui, environ 25 directeurs de recherche et 14 chargés de recherche sont affiliés au centre.

Ces projets de recherche sont initiés et menés par le personnel du Département d'anthropologie et d'études du développement, du Département d'histoire, du Département des lois coutumières, du Département de géographie humaine et du Groupe de recherche Langage et cognition de l'Institut Max Planck. Le centre est affilié à l'Institut de recherche culturelle sociale de Nimègue (NISCO) et l'École nationale de recherche pour les études des ressources pour le développement (CERES). Dans le domaine des études sud-est asiatiques et océaniques, le centre coopère avec l'Association néerlandaise des études océaniques (NVOS), le Centre d'études non-occidentales (CNWS), le Centre d'études asiatiques d'Amsterdam (CASA), et l'Institut international d'études asiatiques (IIAS).

Le CPAS a signé un protocole d'entente soulignant les modalités de coopération dans le domaine des études asiatiques et du Pacifique avec les départements d'anthropologie d'Aarhus (Danemark) et d'Heidelberg (Allemagne). Le CPAS est également représenté au conseil de la Société européenne des océanistes, depuis qu'elle s'est établie à Nimègue en 1992.

Le quatrième, qui se développe rapidement, est en Angleterre, à l'Université de Saint Andrews

Centre Saint Andrews d'études sur le Pacifique

Le Centre d'études sur le Pacifique de l'Université de Saint Andrews propose deux bourses de doctorat de dispense de frais d'inscription en anthropologie sociale. Le choix des sujets est ouvert, mais ils sont généralement définis comme des travaux portant sur les sociétés des îles du Pacifique et des régions mélanésiennes.

**TROIS UNITÉS DE RECHERCHES,
OU GROUPES, OU ASSOCIATIONS ACADÉMIQUES.**

Le plus important et le plus ancien est au Royaume-Uni, à l'Université d'East Anglia

L'unité de recherche Sainsbury (SRU)

C'est un centre d'études des arts d'Afrique, du Pacifique et des Amériques, qui offre des services de grande qualité et une bibliothèque de recherche spécialisée pour son personnel, les doctorants et les professeurs invités.

En Allemagne, à l'Université de Göttingen

Université de Göttingen

En Allemagne, il n'y a presque à l'Université de Göttingen que les études sur le Pacifique sont importantes. A côté de plusieurs enseignements (W. Kempf, Elfriede Hermann, etc.) – cependant non organisés en centre dédié aux études sur le Pacifique –, se trouve l'« Association d'études sur le Pacifique », qui est hébergée au sein de l'université. Leur intérêt principal porte sur le

développement économique, dans des conditions acceptables socialement et pour l'environnement, spécialement celui des états de la région Pacifique économiquement désavantagés.

En Autriche, à l'Université de Vienne

La société autrichienne et Sud-Pacifique (OSPG)

*Serge Tcherkézoff,
École des Hautes Études en Sciences Sociales,
France*

PACIFIQUE

L'archéologie dans le Pacifique

Christophe Sand

30 juillet 2012

Mots clés : Anthropologie, Ethnologie, Océanie, Pacifique, Préhistoire

INTRODUCTION

L'archéologie francophone dans le Pacifique a une longue tradition, remontant au début du 20^e siècle. Mais c'est au professeur José Garanger que l'on doit la mise en place des premières équipes structurées sur ce thème et le début d'un enseignement sur l'archéologie de l'Océanie à partir des années 1970. Au cours des dernières décennies, les équipes francophones travaillant dans la région se sont multipliées et diversifiées, avec une tendance récente de renforcement de structures archéologiques basées directement dans les archipels, intégrant des archéologues océaniens. Ce rapport propose un tour d'horizon synthétique de la situation contemporaine de l'archéologie francophone du Pacifique.

INTERVENANTS

Dans un monde océanien où l'influence de la recherche anglo-saxonne, en particulier australienne, néo-zélandaise et américaine, est massive, quatre grandes entités scientifiques francophones regroupent la quasi-totalité des chercheurs travaillant sur l'archéologie du Pacifique. Les structures nationales sont composées du CNRS associé à différentes universités, ainsi que de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). L'équipe Océanie de l'UMR 7041 (Arscan), basée à l'Université Paris I-Paris X de Nanterre, fédère le plus grand nombre d'archéologues océanistes, couvrant des champs scientifiques divers, répartis à travers l'ensemble du Pacifique. La caractéristique majeure de cette équipe est qu'un nombre important de ses membres ne fait pas partie des personnels du CNRS. Une équipe plus réduite est intégrée au sein du CREDO (Centre

de recherches et de documentation sur l'Océanie), basé à l'Université de Provence. Les archéologues de l'IRD travaillant dans le Pacifique sont majoritairement rattachés à ce centre, car aucun laboratoire archéologique avec personnel permanent n'est en place aujourd'hui dans les centres de recherche IRD de Nouméa et de Tahiti.

L'Université de Paris I est associée à l'Université de la Polynésie Française à Tahiti, où existe un laboratoire de recherches archéologiques, le CIRAP (Centre International de Recherche Archéologique sur la Polynésie), fédérant plusieurs équipes régionales. Cette structure est le pôle principal d'accueil des étudiants français souhaitant travailler dans le Pacifique Est. Un enseignement en archéologie océanienne est délivré à l'Université de la Nouvelle-Calédonie, mais sans poste d'enseignant titulaire.

Outre ces structures de recherche d'État, les collectivités de la Nouvelle-Calédonie et de Polynésie Française ont chacune créé des entités archéologiques locales. Le gouvernement calédonien et les provinces ont fondé en financement local l'Institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (IANCP), avec un personnel – uniquement local – de 10 personnes. Un Département Archéologie existe depuis de nombreuses années au sein du musée de Tahiti et des îles, avec également un fonctionnement sur finances locales. Enfin, doit être soulignée l'existence au sein du Centre Culturel du Vanuatu — État indépendant de Mélanésie —, de personnels francophones formés à l'archéologie en France. Aucune structure n'existe par contre à Wallis-et-Futuna, en Polynésie occidentale.

THÈMES

Quatre thèmes principaux fédèrent les chercheurs francophones travaillant dans le Pacifique. Le premier — et probablement celui rassemblant le plus de personnes —, s'articule autour des phases de premier peuplement dans la région. Pour le Pacifique sud-ouest, il s'agit principalement de la période Lapita il y a trois millénaires. Le processus chronologique régional de ce peuplement est aujourd'hui bien défini. Pour la Polynésie orientale, peuplée entre la fin du premier millénaire et le début du deuxième millénaire après J.C., les données archéologiques restent encore confuses et sujettes à interprétations, incitant à des recherches multiples.

Le deuxième sujet majeur est l'étude multithématique des sociétés traditionnelles océaniques de pré-contact et leurs évolutions au cours de la

période coloniale. Ce champ de recherche est extrêmement riche et divers, allant d'études sur l'intensification de l'occupation de l'espace insulaire, à des analyses typologiques poussées de matériel archéologique, en intégrant les questions d'évolutions sociopolitiques et les échanges à longue distance.

Les analyses d'anthropologie physique traversent les deux premiers thèmes, en s'intéressant aux caractéristiques des premiers découvreurs autant qu'aux évolutions physiques et génétiques au cours du temps. L'étude des rituels funéraires développés dans les différentes régions et un autre axe de ce thème.

Le dernier grand thème développé par les archéologues francophones dans la région est composé d'études spécialisées comme l'anthracologie, la palynologie, la reconnaissance géologique des matériaux et les études isotopiques. Des études ethnoarchéologiques sur les techniques de navigation, les techniques de plantations horticoles ou de pêche, complètent ce thème.

LES APPORTS PRINCIPAUX DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE FRANCOPHONE EN OCÉANIE

Les travaux archéologiques menés par les chercheurs francophones dans le Pacifique ont contribué à faire avancer la connaissance du passé océanien de façon majeure sur un certain nombre de sujets. Les fouilles menées sur des sites de premier peuplement Lapita en Nouvelle-Calédonie et au Vanuatu, ont permis de proposer des interprétations renouvelées sur cette période clé de l'histoire océanienne. Sur ce thème, l'apport méthodologique de l'anthropologie française dans une équipe plurinationale, doit être souligné comme une des contributions internationalement reconnue lors de la fouille du premier cimetière Lapita découvert dans le Pacifique, sur l'île d'Efate au Vanuatu. Cette méthodologie appliquée à des sites funéraires plus récents, aussi bien en Mélanésie qu'en Polynésie, permet de placer la recherche francophone à la pointe scientifique dans ce domaine en Océanie.

Le développement d'une problématique centrale autour du premier peuplement de la Polynésie orientale par l'équipe de l'Université de la Polynésie Française depuis maintenant près de deux décennies, a permis, dans le cadre de programmes autonomes ou en collaboration avec d'autres structures de recherche de la région, de renouveler totalement nos connaissances sur la chronologie de cet épisode fondateur des sociétés polynésiennes. Les nouvelles fouilles menées sur des sites déjà étudiés ainsi

que l'étude de sites nouveaux, ont permis de rajeunir parfois de près d'un millénaire la datation des premières occupations humaines des dunes de bord de mer.

Le dernier thème où le savoir-faire et l'apport scientifique des chercheurs francophones est reconnu, porte sur les études spécialisées. L'anthracologie, développée depuis plus de deux décennies par plusieurs équipes, a ainsi permis de renouveler les questionnements. Ainsi, l'étude de plusieurs dizaines de milliers de charbons provenant de fouilles menées à l'île de Pâques, a démontré une chronologie progressive de déforestation, venant contredire l'image d'une destruction environnementale brutale et rapide après le premier peuplement polynésien. En Nouvelle-Calédonie, les études anthracologiques et palynologiques ont montré des processus complexes de déforestation/reboisement au cours du temps. Différentes collections de référence de collections de bois et de pollens ont été produites, certaines accessibles sur le Net. Dans un autre domaine, des études de pointes sont menées, dans le cadre de programmes internationaux, autour d'analyses isotopiques d'ossements humains.

DOMAINES DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE SOUS-REPRÉSENTÉS

Le nombre peu important de francophones travaillant sur l'archéologie océanienne, à partir de la France ou des collectivités locales, ne permet évidemment pas que soient traités l'ensemble des sujets liés au passé des archipels de la région. Néanmoins, certains thèmes devraient être présents ou plus développés qu'ils ne le sont. Le plus emblématique est sans conteste l'étude de la période pléistocène aux îles Salomon. Ce grand archipel du nord de la Mélanésie a été peuplé il y a au moins 30000 ans. Mais le nombre extrêmement réduit de fouilles menées, n'a permis à ce jour de définir une première chronologie complète que pour l'île de Buka, à l'extrême nord. Absolument rien d'autre n'est connu des évolutions culturelles des Salomons avant la fin du deuxième millénaire avant J.C. L'expertise française en archéologie paléolithique étant mondialement reconnue, ce terrain aurait dû être depuis longtemps occupé par des équipes métropolitaines. Il est d'ailleurs à souligner qu'une équipe allemande (un pays absent de l'archéologie de la Mélanésie depuis très longtemps), débutera prochainement un programme sur ce thème.

La deuxième région où une présence d'équipes francophones fortes et nombreuses serait la bienvenue, concerne les grandes îles sous le vent de Polynésie, Tahiti et Moorea. Si le Département Archéologie local, associé dans certains cas à l'Université, mène des missions d'inventaires et de

fouilles préventives sur ces deux îles, les programmes les plus pointus sont menés sous la direction d'équipes étrangères.

Un renouvellement des travaux archéologiques francophones mériterait également d'être visible dans la grande région micronésienne, formant la partie nord du Pacifique. Quelques rares programmes ponctuels y ont été menés au cours des deux dernières décennies par des équipes françaises, mais la mise en place d'une problématique multithématique bien financée permettrait d'asseoir dans cette région une présence scientifique francophone, qui fait aujourd'hui défaut, et où se développent essentiellement des programmes archéologiques australiens, américains et japonais.

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'archéologie francophone en Océanie est aujourd'hui à un tournant. Il apparaît clairement que ce sujet n'est pas porteur dans la recherche française en sciences humaines, engendrant une absence de planification de postes pour les étudiants thésards, que ce soit dans les centres de recherche ou à l'Université. Le désengagement de la métropole est probablement un phénomène qui se poursuivra au cours de la prochaine décennie, la crise financière apparaissant devoir perdurer et les collectivités territoriales françaises de la région étant dans un processus d'autonomie politique poussée.

L'avenir de l'archéologie francophone dans le Pacifique repose ainsi partiellement sur le développement d'entités locales, à travers les structures d'État comme les Universités mais aussi grâce aux structures créées par les collectivités territoriales. Là aussi, l'engagement des autorités politiques à soutenir financièrement le développement de l'archéologie apparaît central dans toute perspective d'avenir. De même, la liberté donnée aux équipes locales, seules ou en partenariat avec d'autres entités de recherche d'État ou de la région, à développer des programmes archéologiques de pointe — dans leur archipel mais également dans la région —, dépend fortement de choix politiques. C'est dans ce contexte que doit être favorisée de façon centrale la formation d'archéologues océaniens, en parallèle à des archéologues océanistes métropolitains. Cette nouvelle génération est la plus à même de sensibiliser les communautés locales sur l'intérêt et les apports de l'archéologie pour les habitants du Pacifique. L'intégration de ces chercheurs issus des Universités françaises est la meilleure garantie, en cette période difficile, d'assurer la pérennité de la recherche archéologique francophone océanienne.

*Christophe Sand est anthropologue et ethnologue,
directeur de l'Institut d'archéologie
de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (IANCP),
HDR et président d'ICOMOS Pasifika (branche régionale
de l'instance internationale du patrimoine culturel
liée à l'UNESCO) ;
UMR 7041 Arscan,
Ethnologie préhistorique-Maison René-Ginouvès-
Archéologie et Ethnologie.*

Océanie, religions et sociétés

Jean-Yves Faberon

17 juillet 2012

Mots clés : Conflits, Croyances, Religion

L'Océanie est un monde pluriel. Cet ensemble géographiquement composite, cette mosaïque de terres éparpillées sur le grand océan de leur communication vit de peuplements divers : pluralisme des ethnies, pluralisme des histoires, pluralisme des traditions et des modes de vies respectifs, des coutumes et des organisations. Dès lors, s'il est un « paradis » océanien, c'est bien celui des sciences sociales !

L'Océanie est un champ immense de croyances de toutes sortes : ces croyances qui expriment chacune un aspect de l'humanité. Aussi, une appréhension globale de ce champ de recherches serait nécessaire pour en retracer les origines et en déterminer les enjeux afin de contribuer à expliquer la cité océanienne d'aujourd'hui, observée par le prisme révélateur des religions. Il apparaît pourtant de manière saisissante que la recherche, sans ignorer bien évidemment tel ou tel aspect historique ou sociologique, ne s'est pas attelée à l'ensemble des facettes de la question essentielle de la religion en regard du droit dans la société océanienne. Pour organiser les sociétés, il faut prendre garde à la puissance transcendante des religions. Comme le disait le Doyen Carbonnier : « Les juristes ne mesurent pas assez combien le droit est facultatif même dans les secteurs qu'il proclame d'ordre public » (Flexible droit, p.33). Pour autant, les hommes et les femmes ont deux besoins inextinguibles : de croyances et d'ordre. Il y a toujours un moment où ces deux attentes se rencontrent. Cela peut être conflictuel ou consensuel, cela peut tenir de la coexistence sereine, mais il y a toujours une alchimie en ce domaine. C'est dire qu'un tel écheveau a besoin de chercheurs pour contribuer à le dénouer. Les historiens ont apporté leur contribution (Frédéric Angleviel, Claire Laux et ses disciples comme Paul Fizin, pour ne citer qu'eux), les géographes dans le sillage de Christian Huetz de Lempis hier, récemment les cartographes comme Jean-Christophe Gay, les anthropologues (Alban Bensa, Serge Tcherkézoff, Paul de Deckker). Et bien sûr les juristes sont indispensables dans un contexte

extrêmement sensibilisé aux questions institutionnelles toujours en évolution, sans doute parce l'avenir politique dépend largement de sa définition statutaire. Pour faire bref, on dira que partout dans le Pacifique le débat entre association et souveraineté propre se traduit toujours juridiquement. Les travaux purement juridiques ne manquent pas ; mais pour une véritable maîtrise de la connaissance des situations, ce sont des recherches pluridisciplinaires qui sont indispensables. On en a des exemples pertinents avec les colloques organisés par Paul de Deckker et Jean-Yves Faberon, par Jean-Marc Regnault et Viviane Fayaud. Et pourtant un domaine reste effleuré par la recherche pluridisciplinaire, celui de la prégnance de la religion dans l'ordre social.

Il n'existe pas à proprement parler à ce jour de dynamique globale d'une telle recherche, pourtant amorcée ponctuellement. Il manque par exemple les enjeux théoriques de la place de la religion dans les cités d'Océanie, ou l'approfondissement de cas, notamment les cas significatifs de confrontation de croyances religieuses et de groupes sociaux. Ces thèmes méritent pourtant d'être approfondis parce qu'ils donnent la clé de la compréhension globale des sociétés océaniques. Comment comprendre les spécificités si accentuées de la Polynésie française sans connaître la dimension religieuse de ce pays ? Comment le prétendre, de la même manière, à Wallis et Futuna, aux Samoa, etc ?

Depuis que les hommes se sont organisés en pouvoirs, la religion a d'abord régulé la politique, puis en a été un élément influent sans jamais être bien loin du pouvoir, même dans les régimes laïcs ; le droit a toujours dû tenir compte du sacré. Cela est particulièrement évident dans les pays d'Océanie, zone où les présences religieuses sont toujours prégnantes. La Nouvelle-Calédonie pluriethnique et plurireligieuse, évangélisée depuis les profondeurs de la France métropolitaine, est un cas exemplaire. Elle n'a pas, comme jadis en Algérie, ou comme c'est le cas aujourd'hui à Fidji, à résoudre un problème politique aggravé de différences religieuses.

En effet, la Nouvelle-Calédonie d'aujourd'hui est en train de déterminer son devenir institutionnel, et elle doit l'accomplir tout en s'arrimant à ses valeurs permanentes, pour son indispensable cohésion sociale. La France républicaine et laïque est enracinée en Nouvelle-Calédonie, terre de religions : dans ce pays de paradoxes, le respect de toutes les croyances rayonne. La mutation des institutions ne pourra s'y faire qu'en respectant les traditions et les religions. Les religions, elles, sont toujours dans la Cité, et elles ne sont elles-mêmes que si elles renforcent le lien de la paix, le lien qui libère, et qu'elles bannissent tous les fanatismes. Cela est apparu de manière éclatante lors du moment fondateur des accords

Matignon en 1988. Dans ce pays où la fracture politique fondamentale entre indépendantistes et non indépendantistes ne recouvre aucune distinction religieuse, la « mission du dialogue » qui allait faire basculer le pays dans la paix après une décennie de graves événements, était composée de représentants des différentes religions et philosophies. Et ils ont réussi leur mission pour la reprise du dialogue entre ceux qui venaient tout récemment de s'entretuer dans une grotte.

La source de la paix calédonienne d'aujourd'hui même, est dans cette « mission du dialogue » œcuménique par laquelle le pays a été comme touché par la grâce au lendemain d'exactions barbares et d'anathèmes réciproques.

À la suite des accords Matignon, l'accord de Nouméa de 1998 est la moderne arche d'alliance océanienne. Cette cohésion se fonde sur des croyances et des règles ; les unes et les autres s'avèrent étroitement imbriquées car autant les règles ont besoin qu'on croie en elles, autant les croyances doivent être respectées par les règles. L'ordre public comme les religions, ces aspirations éminemment humaines, sont naturellement en relation d'association : c'est dire que la connaissance des sociétés océaniques passe indubitablement, plus encore qu'ailleurs, par des recherches. Quel que soit le centre de gravité scientifique des manifestations visant à mieux connaître l'Océanie, il apparaît bien que la communauté scientifique doit impérativement être aidée à les organiser. Le Pacifique n'est peut être pas le « nouveau centre du monde » évoqué dans les années 1980, mais il est à l'évidence caractérisé tant par le foisonnement des angles de recherche pleins d'intérêts de sociétés pluralistes et en expansion évoquées au début de ces lignes, que par le caractère encore trop embryonnaire des recherches en sciences sociales à son égard.

*Jean-Yves Faberon est professeur de droit
et conseiller auprès du gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie.*

Les États insulaires d'Océanie/Mélanésie

Maryvonne Nedeljkovic
4 août 2012

Mots clés : Anthropologie, Asie, Australie, Ethnologie, Fidji, Langues et civilisations, Nouvelle Guinée, Nouvelle-Zélande, Papouasie, Philosophie

Les États insulaires indépendants d'Océanie (en relation avec la Mélanésie), démocraties établies de longue date (Australie, Nouvelle-Zélande) ou récemment acquises (Vanuatu), voire toujours en cours d'élaboration (Fidji), ou encore la Collectivité territoriale à gouvernement collégial de Nouvelle-Calédonie seront, selon toute vraisemblance, le théâtre d'événements majeurs au cours du XXIème siècle.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont certainement les deux États démocratiques influents de la région Océanie/Mélanésie. Ces deux pays ont un rôle politique et économique reconnu, important au plan international et déterminant au plan régional. Dans la région Océanie, ils sont en constantes et étroites relations avec les petits États insulaires de Mélanésie. Ils y ont souvent un rôle de conseillers, d'arbitres et de modérateurs.

Les histoires coloniales et postcoloniales de tous les pays d'Océanie/Mélanésie les inscrivent aujourd'hui dans une réflexion politique, sociale et économique qui les relie à la fois aux événements des pays de l'Europe et de l'Union européenne ; aux pays d'Asie (Asie du sud, du Sud-est, du Centre et du Nord, par le biais de l'ASEAN et de l'APEC) et à l'ensemble des États d'Océanie/Mélanésie qui ont accédé à l'indépendance politique dans les années 1970 : Fidji (1970), PNG (1975), les îles Salomon (1978), Vanuatu (1980). De plus, à partir de la Deuxième Guerre mondiale, diverses îles ont établi des liens privilégiés avec les États-Unis d'Amérique, liens qu'ils maintiennent pour assurer la sécurité et la stabilité de la région : Australie, Nouvelle-Zélande, PNG, Fidji, îles Salomon.

Étudier les États insulaires d'Océanie/Mélanésie implique donc des connaissances historiques, politiques et sociologiques scientifiquement étayées afin de comprendre les enjeux subrégionaux, régionaux et internationaux de l'Océanie. Sans aucun doute ces enjeux dépassent de loin le strict cadre géographique des États concernés comme l'ont fort bien compris par exemple Fidji, la Papouasie Nouvelle Guinée, sans parler de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. La subtilité diplomatique de ces pays les fait utiliser des cartes complexes dans leurs alliances tant politiques qu'économiques. Par exemple, afin d'être des intervenants crédibles dans les instances internationales, ils utilisent leurs droits de vote comme outil démocratique de pression sur d'éventuels partenaires économiques, voire stratégiques.

C'est ainsi que les politiques récentes d'investissements de la Chine, de l'Inde, et du Japon, dans une course aux matières premières et à l'expansion de leurs partenariats commerciaux dans les États en voie de développement économique sont des signes clairs du potentiel régional des États insulaires. (Cf. PNG ou Fidji avec la Chine, l'Inde ou le Japon).

Mais, dans leur désir de reconnaissance internationale, les États insulaires d'Océanie/Mélanésie qui ont une majorité de populations autochtones, sont soumis à des soubresauts culturels sans précédents qui remettent en cause les équilibres hiérarchiques claniques traditionnels et les notions tribales de propriété, en particulier de propriété foncière, ou de propriété du littoral maritime. Afin d'apprécier les évolutions de ces nouvelles sociétés, il faut donc connaître les étapes sociales de transition de sociétés rurales vers des sociétés urbaines, ce qui modifie en profondeur les relations humaines et les codes comportementaux traditionnels.

En effet, ces sociétés nouvelles sont confrontées aujourd'hui au respect de constitutions écrites qui ont imposé la reconnaissance légale de citoyens égaux, hommes et femmes. Ces nouvelles démocraties parlementaires protègent par leurs constitutions écrites les libertés fondamentales de chaque citoyen, en particulier le droit à la parole et le droit à l'action. Parallèlement aux États, des « nations » s'organisent donc autour de valeurs d'allégeance aux chefs d'État, même quand les Chefs coutumiers conservent une autorité morale réelle comme par exemple, le Grand Conseil des Chefs du Vanuatu qui est aussi un corps constitutionnel. Cela suppose pour ceux qui s'intéressent à ces pays d'en connaître à la fois les droits coutumiers complexes, les évolutions constitutionnelles en cours et les fonctionnements spécifiques entre ces deux modes référentiels.

Dans ces sociétés où les anciennes responsabilités des hiérarchies tribales tendent à être partagées, au mieux, avec celles de l'État, et où le

pouvoir de décision n'est plus dans les seules chefferies, une certaine déstabilisation sociale peut se faire jour. Ces mutations profondes de sociétés rurales vers des sociétés urbaines doivent donc être « accompagnées » pour éviter des tentations déviantes, surtout parmi les jeunes non diplômés, non qualifiés, pour lesquels « vie urbaine » est souvent associée à « vie facile » dans tous les sens du terme. Des études sur les causes de violence et de délinquance urbaines sont souhaitables afin de mesurer la vulnérabilité d'individus tentés par toutes les sources possibles d'argent facile. Douanes ; services internationaux de surveillance doivent être formés de façon spécifique au fonctionnement de ce type de sociétés.

Afin d'établir des connaissances fiables et de proposer des interprétations rigoureuses, il est souhaitable de former des étudiants spécialisés dans plusieurs disciplines complémentaires, et non pas dans une seule. De plus ces étudiants devraient pratiquer les langues majeures utilisées dans les pays de spécialisation, comme par exemple le fidjien qui est parlé pratiquement partout en Mélanésie. (Il est possible aujourd'hui de l'apprendre « en ligne » ; site : « Apprendre à parler fidjien »). Les langues océaniques sont trop nombreuses pour être toutes pratiquées (Cf. l'article en ligne de Claire Moyse-Faurie, Directeur de recherche au CNRS, *LES LANGUES DU PACIFIQUE*⁶), mais une fois une langue de base acquise pendant les études, des séjours linguistiques en des pays déterminés faciliteront l'acquisition de telle ou telle langue particulière.

Pour terminer cette vue d'ensemble de la région Asie-Pacifique/Océanie, ces mutations socio-économico-politiques s'expriment dans diverses formes de créations artistiques, tant traditionnelles qu'innovatrices. Musiques, peintures, sculptures, arts vidéo, films, littératures sont autant de moyens de s'imprégner de la richesse culturelle de ces divers peuples et d'avoir de riches échanges personnels avec leurs représentants. Le contact humain et la confiance d'individu à individu est primordiale dans tous ces États d'Océanie/Mélanésie.

⁶ http://www.clio.fr/espace_culturel/claire_moyse-faurie.asp

L'ASIE-PACIFIQUE/OCÉANIE UN AXE PRIVILÉGIÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN FRANCE POUR LE XXIÈME SIÈCLE

Les nombreux secteurs des évolutions en cours évoquées pour la région Asie-Pacifique/Océanie au XXIème siècle montrent combien il sera important pour tout intervenant dans le Pacifique sud d'y être un acteur fiable, et partant, bien informé. La France fait partie des puissances dans le Pacifique sud, et pouvons-nous dire, des puissances DU Pacifique sud/Océanie. À ce titre elle a pu négocier en 2011-2012 un rôle stratégique renforcé, en partenariat avec les démocraties d'équilibre de la région : l'Australie et la Nouvelle-Zélande. La Nouvelle-Calédonie est à ce titre perçu par les pays cités comme l'espace sécuritaire nécessaire en cas de déstabilisation ponctuelle ou générale de cet ensemble géopolitique. Les uns et les autres ont récemment évoqué, par exemple, les éventualités positives et/ou négatives d'une région qui deviendrait plus ou moins délibérément dépendante du « dilemme de l'Oncle Sam et du Panda » ou bien d'un axe économique-politique Japon-Océanie.

Rappelons que depuis une visite dans la région Pacifique au cours du dernier trimestre 2010, Mme Clinton n'a cessé de réaffirmer l'engagement constructif et la volonté de partenariat de l'administration du Président Obama dans cette partie du monde. Outre bien sûr l'Australie et la Nouvelle-Zélande, tous les petits États insulaires sont concernés par ce retour de la politique US dans le Pacifique sud, y compris Fidji, dont le processus de démocratisation « progressive » a été désapprouvé par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et le Commonwealth des Nations, mais soutenu par les USA. Dès 2010 Mme Clinton avait aussi souligné devant les Sénateurs que la plupart des États insulaires océaniques, à son sens, pouvaient être considérés comme des alliés fiables de longue date des États-Unis. C'est encore vrai, mais il faut avoir conscience que les relations diplomatiques de ces petits États insulaires sont devenues des « monnaies d'échange » pour les pays en voie de développement. L'exemple de Fidji est typique de ces nouveaux jeux d'alliance, le Contre-amiral Premier ministre Franck Bainimarama vantant la façon de penser et d'agir de la Chine vue par lui comme ayant une pensée politique « visionnaire » dans le Pacifique. Depuis 2006 les relations de Fidji avec la Chine s'étaient intensifiées suite à l'incompréhension de la politique de démocratisation des structures politiques fidjiennes de la part de l'Australie en particulier.

Notons que le 21 juin 2011, les États-Unis ont inauguré leur « super-ambassade » à vocation régionale à Tamavua, (banlieue de Suva, Fidji), « symbole de la présence et de l'engagement américain dans la région du

Pacifique insulaire » avait déclaré M. Steven McGann, ex-ambassadeur américain pour le Pacifique. « C'est un exemple de l'engagement grandissant de l'Amérique dans la région Pacifique ». C'était aussi sans doute une réponse à l'inauguration, avec faste par Pékin à Suva, de l'ambassade de Chine quelques mois plus tôt. En mai 2011 les États-Unis avaient nommé Mme Frankie Annette Reed, directrice adjointe à la direction des Affaires du Pacifique et de l'Asie du sud-est au Département d'État américain, ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire des États-Unis à Fidji. C'est dire l'importance de la région Asie-Pacifique pour les États-Unis, politique défendue énergiquement par Mme Hillary Clinton devant le Sénat américain en mars 2011 devant lequel elle évoquait ouvertement le contexte de « realpolitik » et de concurrence des US avec la Chine.

Notons encore que 2012 fêtera le quarantième anniversaire des relations officielles entre l'Australie et la Chine ; et que 2012 poursuivra activement, entre les deux pays, les négociations engagées depuis 2005 pour conclure, dans un proche avenir, un ambitieux Traité de Libre Échange entre les deux pays.

Rappelons aussi que 2012 a réuni à Okinawa (Japon) le 6ème sommet du PALM (Pacific Alliance Leaders Meeting). Le PALM a été établi par le Japon en 1997 pour mettre en place une politique d'aide et de concertation avec les États insulaires du Pacifique, membres du Forum. Le PALM se réunit tous les trois ans. Cette politique de la « main tendue », du « Kizuna », initiée par le Japon, a séduit en particulier les jeunes États qui peuvent discuter avec le Japon de problèmes concrets communs et essayer de leur trouver des solutions pragmatiques rapides et innovantes. Les souvenirs encore douloureux de la guerre du Pacifique disparaissent avec les Anciens, et les jeunes générations veulent construire une autre image d'un Pacifique solidaire et dynamique. L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont membres du PALM ; et les États-Unis ont été invités pour la première fois cette année au sommet d'Okinawa. Outre les discussions récurrentes concernant les moyens de réduire les émissions de CO2 et les effets de serre dans les îles du Pacifique, des thèmes très urgents ont été mis en avant comme les nouvelles sources d'énergie renouvelable, la désalinisation de l'eau de mer, la protection scientifique de la biodiversité, le développement d'économies durables et les questions maritimes ; la réduction des importations par les jeunes États encore économiquement fragiles, et la participation de ces petits États à de nouvelles formes de partenariats industriels comme sources de revenus . Ces discussions très terre-à-terre s'accompagnent de l'offre de formations accélérées au Japon pour 300 jeunes étudiants prometteurs par an, qui se voient attribués des bourses

d'étude au Japon. Politique déterminée dans des secteurs innovants donc, mais qui pourrait stimuler d'autant la concurrence de la Chine.

C'est pourquoi un équilibre régional, et par voie de conséquence mondial, bien pensé, et bien mis en œuvre, inclus nécessairement une puissance qui n'a pas besoin de pratiquer régionalement une course aux zones d'influence pour s'assurer une reconnaissance internationale ; une puissance qui n'a pas de visée dominatrice en termes de puissance politique régionale et mondiale ; une puissance qui n'achète pas la liberté d'expression de ses voisins régionaux par une politique du « carnet de chèque » sans concession ; enfin une puissance qui cherche avant tout la conciliation avec les peuples en émergence plutôt que leur exploitation socio-politico-économique. La France correspond à ce profil et c'est pourquoi elle ne doit pas se laisser enfermer dans une image réductrice de « puissance colonisatrice » ou dans une image restrictive de « force d'appoint » de secours en cas de catastrophes naturelles, ou encore de force de sécurité maritime dans cette région du monde.

Certes son passé dans la région l'unit de façon spécifique aux peuples locaux, mais pas plus que les autres pays issus de volontés colonisatrices régionales passées. Sa politique socio-économique a permis des avancées juridiques et politiques appréciées qui peuvent encore progresser dans un processus de concertation envié dans d'autres États régionaux en voie de consolidation. Certes la France apporte toutes les fois nécessaires, tout son savoir-faire et sa solidarité dans les moments difficiles vécus par les divers petits États insulaires de la région. Mais si elle peut mener ces politiques d'amicale attention aux autres États c'est parce qu'elle est, régionalement et internationalement, une puissance stable et pondératrice. La politique de la « main tendue », elle l'a elle-même pratiquée depuis 1947 en tant que membre de la « Commission du Pacifique Sud » aujourd'hui appelée la Communauté du Pacifique (CPS).

Depuis sa création cette structure a mis de côté toute implication politique de ses membres et a focalisé ses actions aux domaines sociaux, humanitaires et scientifiques dans les pays partenaires. De même, **de nos jours, la mission du CPS dans laquelle la France est pleinement engagée, consiste à aider les peuples océaniens à gérer leurs ressources en vue d'un développement économique et social durable, et ceci dans un souci de préserver les écosystèmes existants.** La CPS, basée en Nouvelle-Calédonie, offre une assistance technique, des formations techniques et professionnelles aux populations locales et organise des travaux de recherche avec les pays concernés. Ces services sont proposés à la fois en anglais et en français, les deux langues officielles de la CPS.

Alors pourquoi des pays défendant de mêmes projets ne pourraient-ils pas se rapprocher, sous une forme ou une autre, du PALM ? Cela permettrait d'aborder des thématiques identiques avec plus d'efficacité ; cela permettrait de ne pas se contenter des acquis de mécanismes de fonctionnement anciens et cela permettrait dans le même temps de trouver des énergies nouvelles pour stimuler, en accéléré, des projets futuristes communs. Par exemple, des projets de recherches conjoints en biodiversité, biosécurité, climatologie, qui pourraient susciter la création de consortium de recherches, comme celui signé entre la France et la Nouvelle-Zélande scientifique (GOPS et NIWA) en juin 2012. Ce type d'accord renforce les liens de coopérations entre les diverses communautés du Pacifique qui mettent ainsi en commun la richesse de leur expérience de terrain et leur capacités créatrices. Ces futurs pôles d'excellence contribueraient à la compréhension entre partenaires régionaux d'une façon visible et respectueuse des avancées des uns et des autres. Et ils permettraient de valoriser des spécificités propres aux États de la région, souvent méconnues, voire inconnues, des communautés scientifiques plus traditionnelles.

De plus la France, en tant que membre de l'UE, se doit de promouvoir ses actions ciblées concernant tous les domaines de l'aide au développement dans le Pacifique, le groupement des pays de l'ACP prenant de plus en plus en compte les contextes très particuliers des évolutions de la région Asie/Pacifique. Les jeunes démocraties y sont dans une dramatique obligation d'évoluer techniquement et économiquement très rapidement, et ce, de façons adaptées à leurs écosystèmes, à leurs climats et à leurs types de sociétés.

C'est un vrai défi, et un véritable enjeu humain, pour les uns et pour les autres. Le XXIème siècle devrait pouvoir innover de concert avec ces nouvelles sociétés, pour ces nouvelles sociétés, dans des secteurs vitaux encore trop délaissés par les sociétés anciennes et traditionnalistes. C'est pourquoi il faut que, dans une politique nationale française, en symbiose avec les nouvelles données stratégiques dans le Pacifique, des formations spécifiques dans les nombreux domaines évoqués ici soient soutenues et créées, tant en métropole que dans les territoires du Pacifique.

UN EXEMPLE DES POSSIBILITÉS DE TRANSMISSION ET D'ACQUISITION DU SAVOIR MISES EN ŒUVRE DANS LE CONTEXTE UNIVERSITAIRE FRANÇAIS

À partir de 1992, l'université du Havre avait choisi de développer un pôle d'excellence en Études des pays d'Asie-Pacifique sous l'impulsion du Professeur Maryvonne Nedeljkovic :

En 1995, une maîtrise d'Anglais en Études du Commonwealth (années 1 et 2) avait ouvert la voie à ce pôle d'excellence en proposant aux étudiants des enseignements sur les stratégies politiques et économiques développées par le Commonwealth britannique, puis par le Commonwealth des Nations, incluant, entre autre, une approche de pays « neufs » dans l'hémisphère sud, tels l'Australie et la Nouvelle-Zélande. En 2004, cette maîtrise devenait Master (1 et 2), LLCE « Littératures, Imaginaires, Sociétés », en co-habilitation avec l'université de Caen, dans laquelle un parcours spécifique « Pays du Pacifique de langue anglaise » était proposé. Que ce soit à l'université du Havre comme à l'université de Caen, ces diplômes innovants attiraient un très grand nombre d'étudiants (entre 30 et 40 étudiants pour la seule université du Havre).

En 1996, l'université du Havre a renforcé le pôle d'excellence en ouvrant le Centre d'Étude des Pays du Pacifique (CEPAC) inauguré en 1997. Ce Centre était reconnu internationalement et était alors unique en France dans sa conception pluridisciplinaire et son fonctionnement thématique (Sciences humaines, Langues asiatiques, Science politique, Droit, Economie). Il a été intégré par la suite dans le laboratoire GRIC (plurilingue), reconnu par le Ministère en janvier 2004 comme « jeune équipe » (JE 2436). La nouvelle appellation de l'ex-équipe du CEPAC correspondait alors toujours à la vocation première des chercheurs qui ont continué d'y travailler : « Stratégies des Pacifiques ». Il est à regretter que cette équipe ait été éliminée du laboratoire GRIC dès que le Professeur Nedeljkovic est partie en retraite en 2009. C'est là un point faible du système universitaire français qui ne se donne pas les moyens d'assurer la continuité des recherches impulsées et reconnues comme axe porteur d'un laboratoire par le Ministère. Afin de préserver une structure d'accueil autonome à ces chercheurs sur l'Asie-Pacifique et aux acteurs du tertiaire intéressés par cette région du monde, un Centre d'Étude privé, le CRESPEC, assure depuis novembre 2009 la continuité des réseaux de relations humaines et universitaires précédemment constitués, relations par cooptations, fondées sur l'amitié, la compétence, le respect des individus.

Dans la logique de continuer à développer le pôle d'excellence en études pluridisciplinaires du Pacifique, l'université du Havre a demandé la création d'un DESS en Droit des Affaires comparé européen et du Pacifique élaboré par Madame le Professeur B. Bourdelois (Droit privé) et Madame le Professeur Maryvonne Nedeljkovic (stratégie du Pacifique). La création de ce DESS a été accordée par le Ministère en 2001 ; renouvelée en 2004 : Droit des Affaires européen et des échanges avec le Pacifique et en 2007. Ce DESS a toujours compté, jusqu'en 2009, entre trente et quarante étudiants.

Les enseignements en stratégies australiennes du Pacifique y comportaient les cours suivants, dispensés en anglais : « Australia as a Pacific Leader : a Stable Democracy and Developed Country in the Southern Hemisphere », ainsi que les Droits des Sociétés multiculturelles du Pacifique : « The Pacific Community. Towards a Redistribution of Roles (SPC – AOSIS – PIF) ; Regionalism vs Globalisation (PANG – PACER – PICTA – SPREP – FFA) ; Cooperation and Competition (PICT – SPARTECA) ; the USA and the Pacific Islands ; the EU and France in the Pacific ; Security in the Pacific islands.

De plus, les étudiants du DESS/Master 2 se spécialisant dans les études du Pacifique ont bénéficié chaque année, depuis la création celui-ci, de stages dans des Sociétés ou des banques dans le Pacifique (Nouvelle-Calédonie, îles Cook, Australie) et remettaient pour l'obtention du diplôme des rapports de stages supervisés par le Professeur en charge des études des pays du Pacifique. Quelques-uns des sujets abordés pour les stages : le secret bancaire ; les comptes offshore ; la formulation des contrats d'exploitation commerciale ; le droit du travail ; le droit des femmes ; les procédures de négociation avec les clans tribaux.

Le but était de sortir d'études purement littéraires, intéressantes, utiles mais limitées dans leur utilisation pratique, afin d'ancrer de nouvelles options professionnelles pour une jeunesse prête à s'investir hors métropole. De 1995 à 2009 une politique universitaire de recherche cohérente avait donc pu être menée à l'université du Havre, facilitant des approches transversales et aidant la construction de véritables réseaux universitaires pluridisciplinaires. En témoignent les très nombreuses **invitations**, faites chaque année, de collègues étrangers participant aux colloques internationaux organisés par le GRIC/CEPAC à l'université du Havre, ou intervenant dans les diplômes ci-dessus mentionnés, à charge de réciprocité pour nous d'être invités dans les universités étrangères respectives.

*Maryvonne NEDELJKOVIC, anthropologue et ethnologue,
spécialiste de l'Océanie,*

*est chercheur de l'Université du Havre à la retraite
(Groupe de recherche Identités et cultures / GRIC – EA 4314).*

Pour une recherche en socio-anthropologie de l'alimentation en Asie-Pacifique

Christophe Serra Mallol
4 août 2012

Mots clés : Anthropologie, Ethnologie, Polynésie, Sociologie

L'Asie-Pacifique est une vaste région de contrastes bénéficiant d'une biodiversité exceptionnelle tant marine que terrestre et d'une grande diversité culturelle. Pourtant la recherche dans le Pacifique reste le « parent pauvre » de la recherche française sur des aires culturelles non européennes, par comparaison par exemple avec les travaux de nos confrères anglo-saxons sur la région, ou des chercheurs africanistes francophones.

Les changements importants intervenus ces dernières années sur cette aire sont pourtant porteurs d'une dynamique propice à la recherche. Ainsi, la prise de conscience d'un développement nécessaire d'un modèle socio-éco-politique propre au milieu insulaire pacifique, qui à la fois dépasse la faillite relative du Pacific Way et s'appuie sur les conséquences des nouveaux enjeux de la région. Ou encore la prise de conscience récente au niveau régional de l'importance essentielle, tant au niveau sanitaire qu'économique (le poids croissant dans les dépenses de santé) et social (phénomènes de stigmatisation, modification des modèles traditionnelles encore prégnants), de l'impact des maladies non transmissibles, et notamment celles liées aux changements récents de modèles alimentaires : obésité morbide, diabète, maladies cardio-vasculaires... De même, la montée en puissance du rôle joué au niveau régional par des États anglophones (Australie notamment) et asiatiques (Chine) auprès des petits États insulaires fait poser la question de plus en plus cruciale de la place de la France dans cette région.

L'état des forces et des faiblesses de la recherche française en sociologie et anthropologie explique en partie l'actualité de cette question.

La recherche française semble se caractériser par son absence de pluridisciplinarité, au sein même des centres de recherche : les projets de recherche mis en œuvre restent encore et toujours cloisonnés entre disciplines, contrairement aux grands projets de recherche lancés depuis plus d'un demi-siècle par les États anglophones (États-Unis, Nouvelle-Zélande...)

L'isolement par rapport aux autres chercheurs sur l'aire, entre plusieurs entités sans grands contacts entre elles (UPF, UNC, CREDO...), et l'individualisme de mise au détriment de travaux collectifs, malgré les progrès accomplis ces toutes dernières années par la mise en œuvre du Réseau Asie-Pacifique, restent toujours d'actualité.

Enfin, les rapports difficiles avec les institutions sociales (politiques et économiques) restent une constante de la recherche française, toujours dans une position de méfiance et/ou dédain vis-à-vis de ces institutions, essentielles pourtant dans la relation avec le corps social et la mise en œuvre d'actions, au contraire des relations décomplexées des équipes de recherche anglophones avec ces mêmes institutions, ces dernières trouvant ainsi des moyens financiers et matériels accrus de présence et de recherche.

De fait, les travaux entrepris restent à portée restreinte, sans visée générale ni même appliquée.

Plus généralement, et au-delà d'une vision « primitiviste » inavouée qui tend à assigner les sociétés insulaires du Pacifique dans un passéisme immobilisant et un « spécificisme » proche du « bongo-bongoïsme » dénoncé par Mary Douglas, une prise en compte des adaptations propres des sociétés insulaires au processus de globalisation est indispensable, et notamment de la façon dont les communautés cherchent et trouvent de manière dynamique des solutions alternatives au modèle dominant occidental. L'intérêt récent et grandissant pour cette région, dans un contexte post-colonial mieux assumé, ne se concrétise pas encore dans les grands projets ni dans la visibilité des travaux entrepris par des équipes francophones de recherche.

De nouvelles thématiques et axes de recherche émergents pourtant et sont porteuses d'espoir pour les années à venir.

Ainsi en est-il du champ de la socio-anthropologie de l'alimentation. Ce champ s'est constitué en France il y a plus de trente ans autour de Jean-Pierre Poulain (PR Université Toulouse 2), Claude Fischler (DR CNRS) Annie Hubert (DR CNRS) et Jean-Pierre Corbeau (PR Université de Tours) notamment, et représenté à l'étranger par des chercheurs de renom (avec M.

Douglas, J. Goody, A. Warde, S. Menell au Royaume-Uni, P. Rozin, Farb P., M. Harris et N.J. Pollock aux États-Unis, J. Contreras en Espagne...).

Des évaluations récentes ont quantifié le nombre de chercheurs français ayant déjà au moins une publication à leur actif à 150 à 200 personnes au sein de 52 unités de recherche, dont la moitié comme enseignants-chercheurs et le tiers en tant que chercheurs CNRS. Le champ de la socio-anthropologie de l'alimentation se voit doter d'un Réseau thématique pluridisciplinaires (RTP⁷) en cours de constitution au CNRS.

Le champ de l'alimentation est abordé par plusieurs disciplines dont l'histoire, la sociologie, l'anthropologie sociale et culturelle, l'économie, et l'anthropologie biologique et la préhistoire. Actuellement une quarantaine de thésards travaillent sur ce champ en France.

Les principales thématiques identifiées en France sont les suivantes :

- Processus de patrimonialisation de l'alimentation ;
- Effets culturels, d'âge et de génération, de niveau social et de genre, processus de différenciation et inégalités ;
- Médicalisation et institutionnalisation de l'alimentation.
- Des thématiques sont émergentes :
- Alimentation et génétique (épi-génétique...) ;
- Socialisation des troubles alimentaires ;
- Biodiversité, développement durable et modèles alimentaires ;
- Controverses scientifiques et enjeux sociaux ;
- Évolution des politiques alimentaires ;
- Innovation alimentaire entre recherche fondamentale et applications.

⁷ Un réseau thématique pluridisciplinaire (RTP) est « une formule institutionnelle de regroupement de laboratoires, d'équipes de recherche ou de scientifiques, appartenant à des disciplines différentes, autour d'un thème particulier ou d'un objectif clairement défini. Créé par la direction de l'INSHS pour une durée de trois ans, il est essentiellement un outil d'assistance à la politique scientifique et une instance chargée d'émettre des avis et des propositions ». Le RTP Alimentation (en cours de constitution) du CNRS vise à promouvoir le développement d'une approche pluridisciplinaire du fait alimentaire (voir <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/RTP-alimentation/presentation.htm>)

La zone Asie-Pacifique est une zone en plein développement dans le domaine de la recherche, notamment du fait de l'expansion du poids des universités des pays asiatiques, et de l'importance plus classique de l'anthropologie américaine et française dans le Pacifique insulaire. Depuis une quarantaine d'années, la recherche en socio-anthropologie de l'alimentation en Asie-Pacifique a été plutôt le fait d'anglo-saxons (USA et Hawaii, Nouvelle-Zélande, Australie, Fidji...). Des recherches françaises continuent à être mises en œuvre notamment dans le Pacifique insulaire (voir notamment, après ceux de J. Barrau, les travaux de F. Douaire-Marsaudon, M.C. Bataille-Benguigui, S. Lacabanne, V. Lebot, C. Serra Mallol...), mais également en Asie du sud-est.

Ainsi l'Université de Toulouse 2 Le Mirail développe, à travers l'institut ISTHIA (ex CETIA⁸) au sein du laboratoire CERTOP⁹ des travaux de recherche sur les thèmes de la socio-anthropologie de l'alimentation appliquée à l'insularité, et notamment en Malaisie et au Vietnam, en développant des travaux sur le thème de la convergence culturelle et de la multiculturalité. Elle témoigne des influences socio-culturelles sur ces zones géo-économiques particulières que sont les milieux insulaires du Pacifique, et constitue un terrain d'observation privilégié des impacts socio-économiques sur le développement de maladies non transmissibles et liées aux modes de vie (obésité, diabète, cancer...) du fait de la transition rapide en œuvre dans ces sociétés.

Les relations étroites mises en œuvre depuis une dizaine d'années entre l'Université de Toulouse 2 Le Mirail et des centres universitaires en Malaisie et au Vietnam ont permis le développement de collaborations scientifiques fructueuses dans le domaine de la socio-anthropologie de l'alimentation et de la sociologie du tourisme sur une zone asiatique en plein développement économique et sur des marchés dits « émergents ». Une convention conjointe Taylor's University Center de Kuala Lumpur – Université de Toulouse 2 a permis la création du Toulouse Taylor's University Center et d'une chaire de Recherche Food Studies sur l'alimentation confiée au professeur Jean-Pierre Poulain. Des travaux sont en cours pour mettre en place un observation des pratiques alimentaires sur

⁸ ISTHIA (Institut Supérieur du Tourisme de l'Hôtellerie et de l'Alimentation), anciennement Département CETIA (Centre d'Etudes sur le Tourisme et les Industries de l'Alimentation) du Département LEFL (voir www.cetia.fr/)

⁹ Centre d'Etudes et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir (CERTOP) UMR 5044 (voir <http://w3.certop.univ-tlse2.fr/>)

l'ensemble de la région Asie-Pacifique sous la forme du Asia Pacific Food Barometer.

En matière de socio-anthropologie de l'alimentation, les phénomènes d'urbanisation et de vieillissement des sociétés insulaires du Pacifique, le processus continu de changement des modèles alimentaires traditionnels et ses conséquences tant sanitaires que sociales, sont porteurs d'enjeux renouvelés, dont les résultats pourraient permettre, au-delà du strict aspect recherche, la mise en œuvre de politiques publiques régionales mais également jouer le rôle de modèle dans le monde occidental en matière de prise en compte du concept de durabilité dans les modes de développement actuels.

Des mesures qui permettraient d'améliorer et d'accroître les travaux et la visibilité de la recherche française sur le Pacifique sont à envisager.

La mise en place de coopération entre institutions, à l'image du Pace-net dans le domaine du changement climatique, pourrait être initiée en matière de recherche en sciences sociales sur des problématiques transverses : souveraineté et institutions politiques, alimentation et santé, migrations et multiculturalité etc...

Un développement de réponses conjointes à appel d'offres de projets de recherche, associant des chercheurs provenant de disciplines et d'institutions différentes, est à envisager par la mise en place d'une plateforme de réponse commune et désignation de « porteurs de projet transdisciplinaires ».

Une visibilité plus importante sur les fonds disponibles pour la recherche dans les grandes institutions internationales (Union Européenne, Commission du pacifique sud, Organisation Mondiale pour la Santé...) est pour ce faire indispensable, notamment par la mise en œuvre d'une « veille » assurée par un organisme commun (le Réseau Asie-Pacifique) avec diffusion des informations en fonction des profils individuels de chercheurs disponibles sur le Livre Blanc du Pacifique.

La création d'un comité de recherche dédié au Pacifique (comme il en existe déjà un dédié à la Chine) au sein de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF) permettrait également d'assurer une présence aux manifestations organisées par cette association, et de mettre en place des cycles réguliers de réunions et de travaux conjoints.

*Christophe Serra Mallol est socio-anthropologue,
Maître de conférences à l'Université de Toulouse 2 -
CERTOP (UMR 5044)*

*et a été l'un des sept responsables d'atelier
pour les États Généraux de l'Outre-mer
en Polynésie française en 2009.*

*Il est également chercheur associé
au Centre Edgar Morin-IIAC (UMR 8177).*

L'Approche française sur l'Océanie vue d'Australie

Peter Brown
18 juillet 2012

Mots clés : Arts, Australie, Histoire, Littérature, Nouvelle-Calédonie

D'origine australienne, j'ai complété une licence de lettres (Université de Sydney) avant de partir poursuivre mes études en Europe (France, Royaume-Uni). Après avoir travaillé sur la littérature française (Mallarmé et l'écriture en mode mineur, Éditions Minard) et enseigné dans des universités en France et en Angleterre, j'ai retrouvé le Pacifique à un moment où les relations entre la France et les pays anglophones de la région connaissaient quelques difficultés : affaire Rainbow Warrior, essais nucléaires en Polynésie Française, situation du Vanuatu, « événements » en Nouvelle-Calédonie. Embauché par une université en Nouvelle-Zélande, j'ai eu l'occasion de faire connaissance avec des collègues de la toute jeune Université Française du Pacifique qui essayaient de tisser des liens avec les pays avoisinants (notamment l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et plus tard le Vanuatu et Fiji), et de participer aux premiers Colloques Corail pluridisciplinaires qui furent organisés à Nouméa à la fin des années 1980 (publication des Actes du colloque annuel).

Ce contact avec la Nouvelle-Calédonie m'a permis également de découvrir une littérature « en émergence » qui était à mes yeux une sorte de laboratoire de recherche et d'expression sociale dans un pays qu'on disait alors celui du « non-dit ». Cette littérature n'était certes pas toujours dénuée de dimension idéologique (vision manichéenne du monde sur fond de clivages sociaux et politiques), et de revendications identitaires exclusives. Mais au-delà des enjeux sectaires, j'ai vu une culture océanienne riche de plus de trois mille ans en parallèle avec une culture d'origine européenne qui cherchait à se (re)définir vis-à-vis la Métropole. Après avoir longtemps donné la priorité au Centre par rapport à la « périphérie », cette culture « venue d'ailleurs » entrait de plus en plus en dialogue avec l'imaginaire autochtone en essayant de cerner ses appartenances et ses spécificités à la

fois francophones et océaniques. Cette littérature calédonienne des années 1980 et 1990, toutes ethnies confondues, accompagnait donc, voire anticipait, sur l'évolution sociale et politique du pays à venir, comme sur certaines préoccupations littéraires quant à la francophonie, à la littérature-monde et aux études « postcoloniales ».

Déjà à l'Université de Sydney, j'avais fait connaissance avec la pensée structuraliste et la « French theory » en vogue à l'époque dans certaines parties (mais pas toutes !) du monde anglo-saxon, notamment en Amérique du Nord et en Australie. À cette époque aussi, dans l'enseignement du français à l'université en Australie, on avait commencé à mettre en cause la distinction qui avait prévalu jusque-là entre études de « langue » et études de « littérature » sous une double influence hétérogène : d'une part, montée de la « méthode communicative » comme nouvelle orthodoxie en FLE (français langue étrangère) et dissémination de l'apport des travaux de linguistique (*the linguistic turn*), d'autre part. En même temps, la conception de la « littérature française » s'élargissait aux « études francophones » (Afrique, Caraïbe – mais pas encore au Pacifique).

Travailler sur Mallarmé m'avait ensuite permis d'explorer plus en profondeur la critique littéraire s'étendant de la « Nouvelle Critique » jusqu'à l'approche de la déconstruction en passant par le structuralisme et le poststructuralisme, qui étaient devenus de véritables « industries » pour les études mallarméennes. La critique littéraire s'insérait bien alors dans le champ des sciences humaines. En Nouvelle-Calédonie, même si l'on connaissait peu Derrida et compagnie à l'époque, je me suis aperçu que l'écriture et la différence (« différance ») étaient, du moins en filigrane, à l'ordre du jour à un moment où certains auteurs (certes, pas tous !) commençaient à « déconstruire » les oppositions binaires et les essentialismes qui les sous-tendaient. D'ailleurs, à mes yeux, on ne pouvait certainement pas lire la « littérature » de l'île sans plonger dans d'autres textes et d'autres traditions, anthropologiques et linguistiques entre autres. À ce sujet, j'avais eu le privilège (en tant qu'élève étranger de l'ENS, rue d'Ulm) d'assister aux séminaires de Jacques Derrida, ainsi qu'à ceux d'autres critiques et philosophes de l'époque (Barthes, Deleuze, Foucault) ; et, plus tard, de retour en France en congé d'études, après avoir fait connaissance avec la Nouvelle-Calédonie, j'ai suivi les séminaires d'Alban Bensa et d'autres à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

J'ai alors commencé à rédiger des articles sur cette littérature calédonienne « en émergence », de même que sur des aspects de la culture et la politique de la Nouvelle-Calédonie. J'ai destiné la plupart de ces textes à une revue anglaise – bilingue – consacrée à la francophonie (*International*

Journal of Francophone Studies). À la différence de la France, où les Départements de « Lettres modernes » me semblaient être peu concernés par la littérature « francophone » hors Hexagone, le monde anglophone, lui, avait commencé à beaucoup s'y intéresser. Mais, la littérature de Nouvelle-Calédonie (comme d'ailleurs celle de la Polynésie Française) n'en fut pas moins méconnue en dehors de certains cénacles, et j'ai trouvé cela fort dommage.

J'ai tâché aussi de rester fidèle aux Colloques Corail annuels qui continuaient à être montés par des collègues de l'Université française du Pacifique (devenue, en 1999, l'Université de la Nouvelle-Calédonie), où j'ai enseigné comme professeur invité à plusieurs reprises, y compris pour un séjour de plusieurs mois en 1998, l'année de l'Accord de Nouméa. Dans le même temps, j'ai commencé à m'occuper de la traduction en anglais d'un certain nombre d'ouvrages littéraires calédoniens. À ce titre, j'ai assumé la responsabilité d'éditer une série de publications pour la maison d'édition Pandanus (Canberra, Australie) : *The Kanak Apple Season ; Sharing as Custom Provides*, ce dernier titre en collaboration avec mes collègues d'Auckland, le Professeur Raylene Ramsay et le Dr Deborah Walker. Je continue cette série actuellement avec deux prochains volumes concernant le théâtre calédonien.

Et avec mon collègue Darrell Tryon (linguiste, Australian National University, Canberra), nous avons eu le soutien du Australian Research Council ainsi que de l'Agence Française de Développement et du Ministère de la Communication pour un projet concernant l'évolution de la langue et la littérature en Nouvelle-Calédonie.

En parallèle, je me suis intéressé à la Francophonie à plus grande échelle, sous sa forme institutionnelle, et j'ai fait une série d'articles sur les Sommets de la Francophonie. Ceux-ci sont organisés sous l'égide de l'Organisation Internationale de la Francophonie, dont je suis l'évolution depuis ses origines à l'époque post-coloniale jusqu'aux mutations de ce mouvement qui relèvent de l'après-Guerre froide. J'ai participé ainsi aux travaux d'une cellule de réflexion au sein de l'*Organisation Internationale de la Francophonie* (Paris).

J'ai essayé aussi de relier cette Francophonie internationale et institutionnelle à la francophonie du Pacifique en participant à une équipe de chercheurs qui constituaient l'Observatoire de la Langue Française pour l'Asie-Pacifique, pour le compte de l'Agence Universitaire de la Francophonie. J'y ai fait un rapport sur la situation de la langue française et la culture francophone en Australie. Enfin, depuis 1995 je signe chaque

année l'article sur l'Australie pour L'Année Francophone Internationale (publication annuelle Québec/Paris).

TENDANCES MÉTHODOLOGIQUES

Si je dois beaucoup aux travaux de chercheurs français, notamment dans les domaines de la critique littéraire, de la philosophie, de l'ethnologie, je dois dire néanmoins que l'approche française concernant le Pacifique relève souvent d'une approche bilatérale (Paris-Nouvelle-Calédonie ; Paris-territoires), sans toujours réussir à ancrer la recherche dans une vision plus globale du Pacifique. De même, le monde anglophone, y compris en Océanie, a longtemps méconnu le contexte du Pacifique français. Mais, depuis quelques années, surtout après la fin des essais nucléaires en Polynésie Française et la signature de l'Accord de Nouméa, on assiste à une plus grande volonté d'échanger des perspectives entre riverains anglophones et francophones du Pacifique, comme, d'ailleurs, au sein même des collectivités françaises du Pacifique (colloques, Salons du livre, etc.).

Dans le même temps (années 1990-2000), les « postcolonial studies » ont été élaborées. Spécificité d'abord anglo-saxonne, ce « nouveau » champ d'études, qui comme celui de la réflexion « post-moderne », doit beaucoup aux penseurs français des années 1970, gagne paradoxalement du terrain en France (colloque en mai 2011, en Sorbonne et à l'ENS, qui fête « les vingt ans » de l'un des textes fondateurs des « postcolonial/postcolonial studies », *The Empire Writes Back. Theory and Practice in Post-Colonial Literatures*, rédigé par des universitaires australiens Ashcroft, Griffiths, Tiffin – et paru, en fait, en 1989), à un moment où il commence à être quelque peu « mis en cause » ou du moins sujet à fragmentation dans des pays anglophones.

Mais le débat est lancé de part et d'autre concernant les questions : « hybridité », « multiculturalisme », « métissage » (Bhabha, Hall, pour la France métropolitaine, Moura, et dans le Pacifique, S. André, etc.), même si ces questions ne sont pas a priori entièrement évidentes pour ceux qui sont formés dans l'ambiance intellectuelle et sociale de la République française. Par ailleurs, les « subaltern studies » (Spivak, indo-américaine, traductrice de *De la Grammatologie...*) posent la question de « l'agency (« puissance d'agir ») dans des contextes « postcoloniaux », où il s'agit d'une remise en cause des rapports de force en vigueur mais qui est conçue d'une manière « politique » non traditionnelle.

Mais la volonté d'adopter une perspective plus globale et comparatiste en Océanie anglophone et francophone (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Australie, Nouvelle-Zélande), tant chez des universitaires que chez des écrivains, s'accompagne aussi d'un penchant renouvelé pour la traduction. Si ce phénomène dépasse de loin le seul contexte du Pacifique, à l'époque où la mondialisation soulève des questions d'intercompréhension et d'identité culturelles, il s'applique bien aussi au contexte actuel en Océanie (francophone-anglophone) dans la première décennie du nouveau millénaire. Et cela ne concerne pas que la période contemporaine ; il touche également des textes des XVIII^e et XIX^e siècles, beaucoup traduits ou retraduits en Australie ces vingt dernières années. Et il concerne aussi parfois des textes certes récents, mais qui jettent un regard sur l'histoire des contacts franco-anglais avec le Pacifique, voire sur l'histoire d'un commun imaginaire européen vis-à-vis du Pacifique (à cet égard, je me permets de noter que je traduis actuellement en anglais le livre de l'anthropologue français Serge Tcherkézoff, *Tahiti 1768. Jeunes filles en pleurs. La face cachée des premiers contacts et la naissance du mythe occidental*). Ce dernier, qui sillonne le Pacifique depuis de nombreuses années, vient de s'installer à l'Australian National University, Canberra, comme émissaire de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, et dans un partenariat franco-australien qui veut promouvoir, dans une approche interdisciplinaire, les contacts entre chercheurs francophones et anglophones dans le Pacifique. Initiative qui semble correspondre aux attentes de part et d'autre.

QUELQUES PUBLICATIONS

The Kanak Apple Season. Selected Short Fiction of Déwé Gorodé, (présenté, traduit et édité par Peter Brown), Canberra : Pandanus Books, 2004.

Mwà Vée. Living Tradition. Kanak Culture Today, éditeur invité et traducteur Noumea : Agence de Développement de la Culture Kanak, 2000.

« LES DIEUX SONT BORGNES ET LA QUESTION DE L'HISTOIRE » in *Annales d'histoire calédonienne. Vol II. La Nouvelle-Calédonie. Les Kanaks et l'histoire* (ed. Eddy Wadrawane & Frédéric Angleviel), Paris : Les Indes Savantes, 2008, pp.87-102

« LES EVENEMENTS DE NOUVELLE-CALEDONIE ET LES RELATIONS FRANCO-AUSTRALIENNES : REPRESENTATIONS LITTERAIRES ET DISCOURS DE LEGITIMATION », in *Révoltes, conflits et Guerres mondiales en Nouvelle-*

Calédonie et dans sa région (ed. Sylvette Boubin-Boyer), Tome 1, Paris : L'Harmattan, 2008, pp.173-190.

« LA MEMOIRE COMME CONNAISSANCE ET LA CONNAISSANCE COMME MEMOIRE. COMPLEMENTARITE DE L'ORALITE ET DE L'ECRITURE CHEZ DEWE GORODE (NOUVELLE-CALEDONIE) », in *Alexandrie, métaphore de la francophonie*, Paris : Éditions du Centre international de documentation et d'échanges de la francophonie, 2007, pp.211-216

« COMMENT JOUER ET DEJOUER LES STEREOTYPES : L'EXEMPLE DU THEATRE D'ANNE BIHAN (NOUVELLE-CALEDONIE) » in *Stéréotypes et représentations en Océanie*, (ed. Véronique Fillol and Jacques Vernaudo), Nouméa : CORAIL, 2005, pp. 271-287 (ISBN 2-9520903-2-7).

« LA PLACE DES ENFANTS DANS LA LITTERATURE D'AUSTRALIE ET DE NOUVELLE-CALEDONIE : QUELQUES REFLEXIONS SUR UN THEME PREOCCUPANT », in *Littératures d'émergence et mondialisation*, (eds. Sonia Faessel, Michel Perez), Paris : In Press Editions, 2004, pp. 213-235.

« NEW CALEDONIA : AN EMERGING LITERATURE AS SOCIAL PROJECT », in *Francophone and Post-Colonial Cultures. Critical Essays* (ed. Kamal Salhi), Lanham, Boulder, New York, Oxford : Lexington Books, 2003, pp. 345-355 + summaries and glossaires 5 pp. 355ff. (ISBN 0-7391-0567-1 hardback) (ISBN 0-7391-0568-X paperback).

« FRENCH IN AUSTRALIA : POLICIES AND PRACTICES » (with C. Crozet, T. Liddicoat, L. Maurer), in *French in and out of France : Language Policies, Intercultural Antagonisms and Dialogue*, (edited by Kamal Salhi) Bern : Peter Lang, Series Modern French Identities Vol.18, 2002, pp. 265-290.

« A SINGULAR PLURALITY OF VOICES : TRADITION AND MODERNITY IN DÉWÉ GORODÉ (NEW CALEDONIA) », in *Francophone Voices*, (edited by Kamal Salhi), Exeter : Elm Bank Publications, pp. 125-140 (ISBN 1-902454-03-0).

« RECIT FONDATEUR ET CULTURE POLITIQUE EN NOUVELLE-CALEDONIE : 'TEA KANAKE', DE MELANESIA 2000 AU FESTIVAL DES ARTS DU PACIFIQUE (1975-2000) », in *Oceanic Routes : Migrations and Métissages in South Pacific Literatures and Travelogues* (ed. Pascale de Souza & Adlai Murdoch), Special Issue of International Journal of Francophone Studies, 11 :4, 2008, Intellect, U.K., pp.539-557 (ISSN 1368-2679).

« ART HISTORY. ART AS HISTORY. NEW CALEDONIAN WOMEN ARTISTS IN DIALOGUE ON THE EVE OF THE NOUMEA ACCORD », in *Histoire*

de la Nouvelle-Calédonie. Approches croisées. Pacific History Association Vol. 1, Paris : Les Indes Savantes, 2007, pp.105-113 (ISBN 978-2-84654-155-8).

« BOOKS, WRITING AND CULTURAL POLITICS IN THE PACIFIC : THE NEW CALEDONIAN Salon du livre, OCTOBER 2003-OCTOBER 2005 », in *International Journal of Francophone Studies*, 9.2, June 2006, pp. 239-256

« FROM EXCLUSION AND ALIENATION TO A 'MULTI-RACIAL COMMUNITY'. THE IMAGE OF THE MÉTIS IN NEW-CALEDONIAN LITERATURE », in *International Journal of Francophone Studies*, special issue on *Oceanic Dialogues : from the Black Atlantic to the Indo-Pacific* (eds. Pascale de Souza and Adlai Murdoch), Intellect, U.K., 8 :3, 2005, pp. 305-320.

« CONTEMPORARY WRITING IN THE PACIFIC », in *Quarterly Bulletin, Research School of Pacific and Asian Studies*, Canberra, Vol. 5, No.1 : March 2004, pp. 6-8.

« NATURE, CULTURE AND THE NOUMEA ACCORD. THE CORAIL CONFERENCE ON 'NATURE ET CULTURE DANS LE PACIFIQUE', NEW CALEDONIA 3-6 DECEMBER 2001 », in *International Journal of Francophone Studies* 4 (3), June 2002, Intellect, U.K., pp. 183-189.

Compte rendu : Alban Bensa, « ETHNOLOGIE ET ARCHITECTURE », in *The Contemporary Pacific*, University of Hawai'i Press, Honolulu 14 (1) Spring 2002 pp. 281-284.

« NEW CALEDONIA : A PACIFIC ISLAND OR AN ISLAND IN THE PACIFIC ? THE EIGHTH PACIFIC ARTS FESTIVAL, NOUMEA (23 OCTOBER-3 NOVEMBER 2000) », in *International Journal of Francophone Studies* 4 (1), Intellect, U.K., March 2001, pp. 33-41.

« À L'ÉCOUTE DE NICOLAS KURTOVITCH (NOUVELLE-CALEDONIE) », in *Les Mots Pluriels*, No. 10, May 1999 <http://www.arts.uwa.edu.au/MotsPluriels/MP1099pb.html>

« REPORT ON CORAIL CONFERENCE, NOUMÉA, 25-28 NOVEMBER 1998 », *International Journal of Francophone Studies* 2 (1), Intellect, U.K., February 1999, pp. 62-64.

« THE TJIBAOU KANAK CULTURAL CENTRE AND ARTS FESTIVAL, NOUMEA », in *Art Monthly*, No. 116, Australia, December 1998-February 1999, pp. 27-29.

« NEW CALEDONIA : STRANGERS IN PARADISE, STRANGER THAN PARADISE », in *International Journal of Francophone Studies*, Vol 1, No 3, Intellect, U.K., November 1998, pp. 125-139.

*Peter Brown est professeur d'histoire européenne
et directeur du département d'histoire
de l'université de Sydney.*

GRECE

Charalambos Tsardanidis
2009

Mots clés : Établissements, Grèce

La recherche sur les aires culturelles compte pour peu dans les programmes de recherche. Il s'est cependant manifesté pour elles un peu plus d'intérêt ces dernières années (au département des études turques et asiatiques de l'Université d'Athènes par exemple, ou par études sur les Balkans dans d'autres universités).

L'attention se porte plus sur les pays proches que sur l'Asie : Balkans, Moyen-Orient/études méditerranéennes, et encore plus sur les études européennes.

Il n'y a pas assez de personnels et de chercheurs universitaires formés aux études asiatiques. Il manque même la connaissance des langues asiatiques. Il y a un manque de passé et de tradition coloniale, et aucun lien culturel, économique et politique passé avec les pays d'Asie. Il y a par ailleurs un manque de financement.

On remarque un grand intérêt aujourd'hui pour la langue chinoise en Grèce. L'immigration en provenance d'Asie pourrait être un facteur positif de développement des études asiatiques, comme pourrait l'être le développement du commerce grec en Asie.

PAS DE RECHERCHE DANS LES UNIVERSITÉS

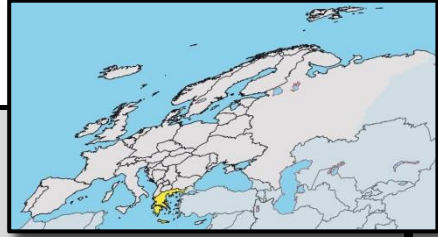
Le département des études turques et asiatiques de l'Université d'Athènes

Le nom de ce département est inapproprié, l'ensemble des cours y étant donnés ne concernant que la Turquie.

LES INSTITUTS QUI NE SONT PAS AFFILIÉS AUX UNIVERSITÉS :

L'École d'administration publique

Les recherches qui y sont conduites ne sont pas formulées en termes méthodologiques comme des études sur les aires géoculturelles, sauf quelques exceptions.



Les recherches menées portent principalement sur des aspects économiques comme les économies du Japon, de la Chine et de l'Inde, sur l'intégration régionale avec l'Asia-Europe Meeting (ASEM), ou des aspects inter-régionaux, comme l'ASEM et le Forum for East Asia-Latin America Cooperation (FEALAC), enfin des aspects sociaux comme le flux d'immigrants, l'entrepreneuriat des immigrants chinois.

L'Unité Asie de l'Institut des relations économiques internationales (IEER), qui appartient à la Greek Association and Ltd Co.

RECHERCHE

Aires étudiées

Asie centrale, Chine, Turquie, Asie de l'Est, Inde

Disciplines étudiées

Commerce, économie, développement, coopération, politique, relations internationales

Sujets étudiés

L'ASEM, FEALAC, l'ASEAN et l'inter-régionalisme : relations ASEAN-EU, relations Europe/Grèce – Chine/Japon, les perspectives de commerce entre l'Asie et l'Europe, la politique est-asiatique de l'Inde, les migrants asiatiques en Grèce, la présence économique des asiatiques en Grèce.

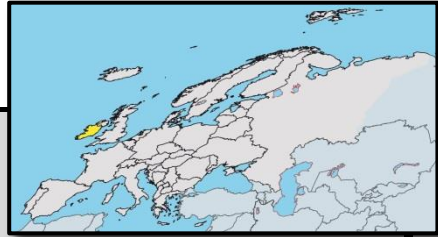
*Charalambos Tsardanidis,
Institut des relations économiques internationales,
IEER,
Grèce*

IRLANDE

Chris Connolly

2009

Mots clés : Champs d'études, Équipes, Établissements, Irlande



BREF HISTORIQUE

Les études asiatiques sont une très jeune discipline académique en Irlande, la première formation d'études asiatique ayant été créée en 2008 à l'University College Cork – Université nationale d'Irlande à Cork (UCC). Cependant les recherches et les études sur l'Asie remontent à quelques années, quand un certain nombre d'écoles de commerce insèrent des cours de japonais dans leurs programmes ; la Kemmy Business School, notamment, de l'université de Limerick, établit l'Euro-Asia Centre. En 1999, le gouvernement irlandais diffusa son document « Stratégie Asie », faisant une priorité du développement économique et des relations avec la Chine, le Japon, la République de Corée, Singapour, l'Inde, la Malaisie, l'Indonésie, et le Vietnam. Comme le prévoyait la phase II de cette stratégie, le ministre de l'Education annonça le soutien du Département de l'Education à l'établissement de deux instituts irlandais d'études chinoises, l'un à l'University College Dublin (UCD), et l'autre à l'University College Cork (UCC). L'institut de l'UCC se développa rapidement en un département propre, proposant quatre diplômes de licences en études chinoises. En 2009, le département élargit encore son champ d'action pour inclure un master en études asiatiques, traitant surtout du Nord-Est asiatique, et de l'étude soit du japonais, soit du coréen. D'autres institutions en Irlande ont aussi introduit l'enseignement de langues asiatiques, pendant qu'individuellement, des chercheurs avaient des sujets de recherche propres comportant des thèmes relatifs à l'Asie.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT ACTUEL

Université d'Ulster, University College Cork (UCC) : <http://www.ulster.ac.uk/>

Queens University Belfast (QUB) : <http://www.qub.ac.uk/>

Université national d'Irlande, Galway (NUIG) : <http://www.nuigalway.ie/>

Université de Limerick (UL) : <http://www.ul.ie/>

Université de la ville de Dublin (DCU) : <http://www.dcu.ie/>

University College Dublin (UCD) : <http://www.ucd.ie/>

Trinity College, Université de Dublin (TCUD) : <http://www.tcd.ie/>

Université nationale d'Irlande Maynooth (NUIM) : <http://www.nuim.ie/>

National College of Ireland (NCI) : <http://www.ncirl.ie/>

Les études supérieures sont publiques et gratuites en République d'Irlande, bien qu'il soit demandé aux étudiants de payer des frais d'inscription de 1 500 euros pour couvrir les services étudiants. Il est possible de profiter d'un système de bourses allant jusqu'à 3 400 euros, administré par les conseils de comté.

Le système éducatif est basé sur le système LMD : Licence, Master, Doctorat.

PERSONNEL

Il y a 85 chercheurs universitaires dans le champ des études asiatiques, qui travaillent sur 22 pays, régions ou entités intergouvernementales asiatiques différents. La Chine, le Japon et l'Inde sont les pays les plus étudiés. Il est demandé à la plupart des chercheurs, comme parties intégrantes de leurs tâches, de faire de la recherche et d'enseigner, et c'est une obligation contractuelle pour tous les enseignants-chercheurs à temps plein d'être « actifs en recherche » (*'research active'*) et de publier, bien que n'existe pour cela aucun système national de contrôle.

Les chercheurs sont libres de choisir leurs propres sujets de recherches, malgré, bien sûr, des directions que le gouvernement peut donner, à travers des traitements préférentiels pour des domaines spécifiques de recherche, par l'allocation de bourses de recherche sur certains thèmes. Le travail de consultance est permis, mais doit être déclaré. Les subventions de recherche internes sont en nombre limité, et la plupart des financements viennent de sources externes.

DOMAINES D'ÉTUDES

La langue et la culture sont les principaux domaines d'études. L'Asie orientale est la principale aire de recherche pour les langues et cultures. Les sciences politiques et l'histoire sont les domaines d'intérêt les plus forts dans chacune des quatre régions de l'Asie (du Sud, du Sud-Est, centrale et orientale). Les langues étudiées dans les divers établissements sont le japonais, le mandarin, le coréen, le malais et l'indonésien.

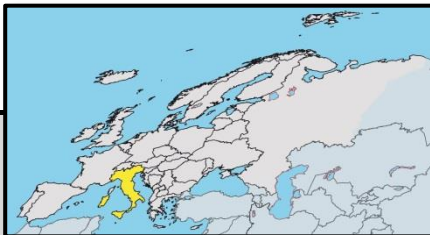
*Chris Connolly,
University College Cork-
Université nationale d'Irlande (UCC),
Irlande*

ITALIE

Carlos G. Cereti

2005

Mots clés : Équipes, Établissements, Italie, Publications



BREF HISTORIQUE

En Italie, les études asiatiques se concentrent principalement sur la Chine, le Japon, l'Inde et l'Asie centrale. Les études orientales remontent à l'époque de la Rome impériale. En 1481, l'hébreu, l'arabe et l'araméen sont enseignés au Studium Urbis à Rome en raison de leur importance pour l'étude de la Bible et de l'histoire de l'Église.

Au Moyen-Âge, voyageurs, marchands et hommes d'Église traversent l'Asie pour atteindre l'Extrême-Orient, le plus connu d'entre eux étant Marco Polo. Mais en Italie, la sinologie est principalement associée aux travaux de deux jésuites : Matteo Ricci (1552-1610) et Pasquale D'Elia (1890-1963). Matteo Ricci fut le premier sinologue italien, Pasquale D'Elia le meilleur sinologue de Rome dans l'entre-deux-guerres et le dernier missionnaire sinologue « pré-moderne ».

Pendant les années 1980, les études japonaises et chinoises connaissent de profonds bouleversements. Jusqu'au début des années 1980, la majorité des étudiants intéressés par l'Extrême-Orient avaient suivi un cursus en sciences humaines et étaient principalement intéressés par la culture asiatique. A partir de la seconde moitié de la décennie, le nombre d'étudiants passe de 10 – 15 à plus de 100 par an et les domaines d'étude sont étendus, au-delà de la langue et de la culture, à l'économie, l'histoire et à des sujets contemporains. Plus récemment, des cours spécialisés sur le Japon ont été proposés, par exemple un cours sur le commerce japonais à l'Université privée Bocconi de Milan et des cours de traduction et d'interprétariat à Lecce. L'indologie et les études sur l'Asie centrale sont moins développées que les études chinoises et japonaises.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT ACTUEL

Aujourd'hui les trois principales chaires de recherche sont Naples, Rome et Venise.

- L'Orientale à l'Université de Naples, anciennement Institut universitaire oriental, accueille un important département d'études asiatiques, couvrant l'intégralité de l'Asie et le monde islamique.

- L'Université de Rome, La Sapienza, abrite des spécialistes de langue, d'histoire et d'archéologie des pays asiatiques.

- À l'Université de Venise, « Ca'Foscari », l'accent est mis sur les études chinoises et l'Asie de l'Est.

Plusieurs institutions culturelles et fondations privées ont activement promu les études asiatiques :

- L'Institut italien pour l'Afrique et l'Orient, créé en 1995.
- L'Institut Venise et l'Orient de la Fondation Giorgio Cini, fondé en 1958.

PERSONNEL

Études chinoises et japonaises

- Langue et littérature chinoise : 35 chercheurs, dont sept professeurs à temps plein (quatre à Venise, un à Rome, un à Milan et un à Naples)

- Langue et littérature japonaise : 24 chercheurs, dont six professeurs à temps plein (deux à Naples et Venise, un à Rome et Milan)

- Histoire de l'Asie de l'Est et du Sud-Est : 11 chercheurs, dont trois professeurs à temps plein (deux à Naples et un à Venise)

- Archéologie, histoire de l'art et philosophie de l'Asie de l'Est : sept chercheurs, dont cinq professeurs à temps plein (deux à Naples et un à Rome, Venise et Gênes)

Aujourd'hui, on compte 77 chercheurs permanents en études chinoises et japonaises dans les universités italiennes.

Études indiennes

- Langues modernes et littérature du sous-continent indien : 10 chercheurs, dont trois professeurs à temps plein à Rome, Naples et Venise.

- Indologie et tibétologie : 18 chercheurs, dont huit professeurs à temps plein à Milan, Bologne, Palerme, Turin, Cagliari, Pise, Basilicate et Rome.

- Philosophie, religion et histoire de l'Inde et de l'Asie centrale : cinq chercheurs, aucun professeur à temps plein.

- Archéologie et histoire des arts de l'Inde et de l'Asie centrale : neuf chercheurs, dont quatre professeurs à temps plein à Naples, Bologne et Rome.

Un total de 42 chercheurs étudient l'Inde et l'Asie centrale.

DOMAINES D'ÉTUDE

À l'Université de Naples, les études asiatiques englobent l'intégralité de l'Asie et le monde islamique. A l'Université de Rome, l'enseignement en chinois et en japonais a fait place à l'enseignement du persan puis du sanskrit. A Venise, le département d'études eurasiatiques se concentre sur des thèmes reliant l'Europe et l'Asie. L'Institut italien pour l'Afrique et l'Orient mène des recherches et des programmes de coopération dans de nombreux pays asiatiques dont la Chine, l'Inde, le Pakistan, le Népal, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, l'Afghanistan, l'Iran et le Yémen. Il dispense également des cours de chinois, japonais, coréen, arabe, persan et turc.

PUBLICATIONS

East and West, revue fondée en 1950 et publiée par l'Institut italien pour l'Afrique et l'Orient

Annali dell'Istituto Univerisitario Orientale, revue publiée par l'Université de Naples

Rivista di Studi Orientali, revue officielle du département des études orientales de l'Université de Rome

Quaderni Eurasiatichi, revue publiée à Venise

*Carlo G. Cereti,
University of Rome « La Sapienza »,
Italy*

CHAPITRE III

**Recommandations
et perspectives**

FORMER

Il faut développer les études économiques sur l'Asie

Jean-Luc Domenach
18 juillet 2012

Mots clés : Asie, Chine, Histoire, Sciences politiques

Le rapport qui m'est demandé n'appelle aucun talent particulier car les réponses aux questions posées sont bien connues – aussi bien connues, hélas, que, depuis de longues années, l'incapacité des autorités concernées à leur donner les suites financières nécessaires. Je serai donc bref.

Les « changements radicaux » intervenus en Asie sont, comme chacun sait, **une « montée en importance » globale de la région dans les années récentes** et, comme beaucoup l'ignorent, une incertitude croissante sur **l'avenir économique et politique des grands pays (Chine, Inde, Japon, Indonésie) ainsi que sur l'évolution de leurs relations.**

Chacun le sait, la recherche française sur l'Asie bénéficie de bases en général honorables et parfois brillantes dans les disciplines les plus classiques de l'« orientalisme ». **C'est dans le domaine des études sur l'Asie contemporaine qu'un « décrochage » se profile** de plus en plus. Pour la zone dans son ensemble et chaque grand pays, le niveau international n'est atteint que par quelques individus. Le nombre et la valeur des jeunes chercheurs varient beaucoup suivant la qualité et les moyens financiers des aînés qui les entourent.

Globalement, le poids est du côté des centres de recherche de l'EHESS, mais il faut tenir également compte de quelques unités dynamiques comme le CERI-Sciences Po (notamment pour l'Inde avec Christophe Jaffrelot) et surtout l'équipe de jeunes chercheurs de l'Asia Centre de François Godement (professeur à Sciences Po).

Si l'on regarde vers les disciplines, c'est sans doute l'économie qui est la plus faible, surtout comparée à l'ampleur des besoins — faut-il insister ? Mais l'appauvrissement est général, seulement compensé par la stature de

quelques japonologues, sinologues ou indianistes ou par le brio de l'historien de l'Indonésie qu'est devenu Romain Bertrand...

Le paysage de la recherche française contemporaine sur l'Asie ressemble donc encore beaucoup plus à celui de la Gaule au temps d'Asterix qu'à un véritable champ intellectuel : tout dépend de l'activité de quelques chefs gaulois, Jean-Luc Racine ou Christophe Jaffrelot pour l'Inde, François Godement pour l'ensemble de la zone, Jean-François Sabouret ou Pierre Souyri pour le Japon, Isabelle Thireau (EHESS) pour la Chine, bientôt Romain Bertrand pour l'Indonésie et les rapports Occident-Asie.

On peut signaler cependant quelques évolutions intellectuelles assez visibles (mais fragiles) : la prise en compte de l'histoire du monde telle qu'elle se développe aux États-Unis, la combinaison entre l'anthropologie, la sociologie et la science politique et aussi un développement remarquable des monographies.

À titre général, je recommande un développement considérable des études de type économique sur la zone asiatique, appuyé sur des financements massifs et des procédures de sélection modernes.

Les moyens nécessaires me paraissent hélas dépasser ceux que le CNRS pourrait mobiliser, compte tenu de ses charges, de ses budgets et de ses procédures. Ce sont probablement les universités, qu'on le veuille ou non, qui mobiliseront tout ou partie de ces moyens : j'espère de tout cœur que Sciences Po continuera à augmenter les siens en la matière et que l'EHESS modernisera ses procédures. Ce sont les seules universités qui disposent de la masse critique pour jouer un rôle majeur dans le développement des études asiatiques —mais on peut espérer de bonnes surprises.

Le rôle du CNRS en la matière doit être calqué sur son point fort, qui est d'être une institution nationale au service de la communauté scientifique. C'est bien pour cette raison qu'il a soutenu ce qui s'est fait de meilleur dans le champ des études asiatiques depuis longtemps : l'activité du Réseau Asie, qui permettait justement aux « villages gaulois » de communiquer entre eux et d'encourager la relève. Cette organisation souple coûtait peu et apportait beaucoup parce qu'elle avait à sa tête un homme remarquable, Jean-François Sabouret, dont les succès à la tête du Réseau ont fait honneur au CNRS. Je considère la prolongation du Réseau Asie dans sa formule actuelle comme le principal devoir du CNRS en matière de recherche sur l'Asie — il serait en tout cas contre-productif de l'affecter à une institution de recherche particulière, fût-ce même l'excellente EHESS.

Le reste est secondaire, en partie car les universités vont désormais jouer un rôle croissant en matière de recherche : le CNRS pourra donc se recentrer dans le domaine qualitatif, c'est-à-dire le Réseau Asie d'un côté et aussi — j'aurais aimé y insister plus — quelques recrutements de jeunes chercheurs de qualité (car, et ce n'est pas un véritable paradoxe, les recrutements du CNRS sont devenus de plus en plus remarquables à mesure que ses moyens diminuaient).

*Jean-Luc Domenach est historien, politiste
et spécialiste de la Chine.
Il est directeur de recherche
au Centre d'études et de recherches internationales (CERI)
et membre de la Fondation nationale des sciences politiques.*

Valoriser la recherche économique

Claude Meyer
27 juillet 2012

Mots clés : Économie, Japon, Sciences Po, Sinologie

Le déplacement du centre de gravité de l'économie mondiale vers l'Asie constitue un des événements majeurs des dernières décennies. Face à cette profonde évolution, la recherche française souffre de handicaps sévères par rapport à celle de l'étranger, les États-Unis au premier chef bien sûr, mais aussi et c'est plus grave, la Grande Bretagne ou l'Allemagne.

Cette situation pourrait être progressivement améliorée si la politique de recherche s'infléchissait dans deux directions : **le recrutement d'économistes spécialisés sur l'Asie et une meilleure synergie avec les attentes de milieux extérieurs à l'univers de la recherche.**

LE RECRUTEMENT D'ÉCONOMISTES SPÉCIALISÉS SUR L'ASIE

Les chercheurs sur l'Asie sont actuellement majoritairement concentrés dans des disciplines comme la linguistique, l'histoire, la philosophie, la sociologie, la science politique, etc. Le nombre d'économistes est extrêmement limité et les vocations semblent rares.

Cela peut s'expliquer en partie par la barrière de la langue, qui représente un investissement très lourd et peut apparaître comme démesuré pour un économiste ; il se spécialisera alors sur des zones plus accessibles au niveau de la langue. En ce sens, ses motivations peuvent être assez différentes de celles du linguiste, historien, sociologue ou politiste, qui choisit tel ou tel pays asiatique en fonction de l'intérêt intrinsèque qu'il lui porte.

Cependant, en économie, le vocabulaire technique est assez limité, dans les langues asiatiques comme dans les autres, et l'apprentissage pour accéder aux sources originales (statistiques, rapports, articles) est beaucoup plus facile que dans d'autres disciplines.

Il faudrait donc lancer une politique active de recrutement en direction de jeunes économistes en leur proposant une formation linguistique adaptée et quasiment sur mesure, qui aurait une double dimension :

- Pratique de la conversation courante et apprentissage de la lecture (pour les langues à idéogrammes, acquisition de quelques centaines de caractères usuels) ;
- Acquisition du vocabulaire spécialisé en économie et finance (pour les idéogrammes, acquisition des caractères composant les termes techniques).

VALORISATION DE LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE

Les évolutions entraînées par la mondialisation sont si rapides que les attentes de la société dans son ensemble sont très fortes pour comprendre les enjeux liés au rôle croissant que joue l'Asie dans l'économie mondiale.

Des synergies devraient donc être développées, notamment avec le monde de l'entreprise. Les responsables des acteurs institutionnels de la recherche devraient s'efforcer de diffuser et de valoriser les travaux d'économistes spécialisés sur l'Asie par tous les moyens possibles, par exemple :

- Contrats de recherche avec les entreprises tournées vers l'Asie et avec les services de recherche économique de grandes banques. Certains de ces contrats pourraient même prévoir le détachement provisoire d'un chercheur pour mener à bien un projet spécifique. Outre l'avantage financier que l'institution concernée en retirerait, une telle politique motiverait les chercheurs dont les travaux seraient ainsi reconnus et valorisés.
- Coopération avec des organismes ou think tanks privés
- Coopération institutionnelle avec les associations internationales de recherche économique sur l'Asie
- Etc.

En résumé, les études françaises sur l'Asie-Pacifique, déjà très nourries en linguistique, histoire, philosophie, sociologie, science politique, etc. devraient s'ouvrir beaucoup plus largement à la dimension économique, que les évolutions récentes rendent désormais incontournable. La crédibilité de la recherche française sur l'Asie-Pacifique en dépend, y compris du point de vue de la concurrence internationale. Par ailleurs, au-delà de la

segmentation des disciplines, une importance plus grande donnée à l'économie permettrait de mieux comprendre dans leur globalité les évolutions actuelles et futures des sociétés d'Asie-Pacifique.

*Claude Meyer, économiste
spécialiste de la Chine et du Japon,
est chercheur associé au Ceri-Sciences Po Paris,
au Groupe d'économie mondiale / GEM-Sciences Po
et professeur au Centre Franco-Japonais de management
de l'Université de Rennes.*

Agriculture et systèmes ruraux, environnement et gestion des ressources renouvelables

Guy Trébuil
30 juillet 2012

Mots clés : Agronomie, Thaïlande

L'Asie du Sud-Est péninsulaire, aire où je travaille sur les transformations écologiques et socio-économiques des systèmes agraires depuis 1981, a connu une croissance économique rapide après 1986 dont un des moteurs est le développement d'un secteur agro-industriel exportateur. Il monte en puissance parallèlement à l'industrialisation et l'urbanisation accélérée, accompagnée par le renforcement du système de recherche, surtout universitaire, dans les pays émergents.

Ce processus de « dés-agrarianisation » de la société est contemporain de la montée de multiples problèmes agro-environnementaux le plus souvent liés à la dégradation des ressources naturelles renouvelables disponibles en quantités limitées (sols, eau, forêt, biodiversité, climat). Bon nombre de ces problèmes présentent de grandes ressemblances avec des situations similaires rencontrées en France dans un passé récent (changement d'usage des terres, partage et qualité de l'eau, surconsommations d'intrants agricoles, diminution de l'agro-biodiversité, interfaces entre zones agricoles et aires protégées, etc.). Aussi, les démarches interdisciplinaires systémiques mises au point en France pour agir sur de tels problèmes complexes dans un monde de plus en plus incertain présentent un grand intérêt pour nos collègues asiatiques dont la formation initiale locale dans l'enseignement supérieur et la recherche les prépare peu à affronter de telles situations.

Face à des changements écologiques et sociaux très rapides, il est urgent de former une nouvelle génération de gestionnaires des territoires, à différents niveaux (administrations locales, ministères sectoriels, organisations de la société civile, etc.), capables de concevoir, de mettre en

œuvre et d'évaluer des processus de concertation, d'apprentissage et de décision collectifs. Écologiquement efficaces et socialement équitables, ils viseront à améliorer la préservation des ressources renouvelables afin d'améliorer la durabilité des systèmes productifs et à limiter les inégalités socio-économiques existantes, tout en augmentant la capacité d'adaptation au changement (notamment climatique) chez les différentes parties prenantes concernées par les problèmes concrets examinés. Le perfectionnement en cours des méthodologies et outils pour la gestion de systèmes complexes (démarches multi-niveaux, recours à la modélisation et la simulation collaborative de scénarios, apports de l'intelligence artificielle distribuée, etc.) donne lieu à de nouvelles questions de recherche stimulantes et académiquement très porteuses pour de jeunes doctorants et chercheurs.

Suite aux décennies 1980 et 1990 lors desquelles des moyens significatifs furent affectés par la France pour la conduite de tels travaux de recherche et de formation avec nos collègues locaux dans cette partie du monde, un certain désengagement est constaté depuis le début du nouveau siècle qui ne permet pas de capitaliser sur l'investissement précédemment réalisé. Des mesures, s'appuyant sur la complémentarité des universités et organisme de recherche français, visant à relancer la présence française dans ce domaine dans les universités de cette région du monde en cours de transformation rapide seraient les bienvenues. Elles pourraient notamment encourager les recherches collaboratives sous la forme de binômes franco-asiatiques de jeunes chercheurs réalisant leurs études doctorales de concert, sur le même terrain, en confrontant leurs références académiques et culturelles tout en diminuant l'obstacle linguistique souvent redouté. Le rôle croissant d'Internet en matière de communication et de partage du savoir pouvant maintenant aider à une meilleure pérennisation des partenariats ainsi construits que par le passé.

*Guy Trebuil, agronome et spécialiste de l'Asie du Sud-est,
est chercheur à l'unité de recherche Gestion des Ressources
Renouvelables et Environnement (GREEN, UPR47)
du département Environnement et Sociétés
au CIRAD à Montpellier.*

Les études mongoles

Isabelle Charleux

17 juillet 2012

Mots clés : Architecture, Arts du spectacle, Chine, Média, Mongolie

Domaine de recherche : Aire culturelle mongole (env. 10 millions de Mongols) : République de Mongolie ; Mongols de Chine (régions autonomes de Mongolie-Intérieure et du Xinjiang, province du Qinghai), Mongols et Bouriates de la Fédération de Russie (Républiques de Bouriatie et de Kalmoukie)

Réseau Asie – Quels sont les changements radicaux intervenus dans la région du monde de votre aire de compétence ?

Isabelle Charleux – Le domaine des études mongoles connaît un essor notable depuis la fin du régime soviétique et l'ouverture de la Chine, qui a permis la réouverture des pays concernés à la recherche de terrain et dans les archives ainsi qu'aux échanges internationaux.

La libéralisation de l'économie et de la société de la jeune démocratie mongole a entraîné une récession, mais les richesses minières du sous-sol laissent espérer une prospérité future. En Chine, où vivent plus de la moitié des Mongols, le développement économique et social est à plusieurs vitesses. En Mongolie-Intérieure où les Mongols ne représentent que 16% de la population, la langue, le mode de vie et la culture sont en régression face à une acculturation programmée. Les Bouriates, également minoritaires dans leur République, y subissent une russification accélérée. Dans l'ensemble de l'aire mongole, la crise environnementale, les tendances économiques ainsi que les mesures politiques incitant à la sédentarisation (Chine) menacent le patrimoine et le pastoralisme nomade. Autre tendance observée, le dynamisme du renouveau religieux dans le contexte post- et néo-communiste.

Dans le domaine de la recherche, on observe dans l'ensemble de l'aire un essor des publications en nombre plus qu'en qualité, et une volonté d'internationalisation des chercheurs. La Chine a effectué des

investissements importants dans les grandes universités et dans la recherche, mais ses mongolisants s'expriment principalement en chinois. La communication scientifique entre Mongolie-Intérieure et République de Mongolie s'est intensifiée, malgré la différence d'alphabets pour noter le mongol. La Mongolie entretient de nombreux liens académiques avec le Japon, autre pôle d'études mongoles en Asie.

Réseau Asie – Quel est l'état des forces et des faiblesses de la recherche française dans votre aire culturelle ?

Isabelle Charleux – Elle est en grande partie issue de l'école de Roberte Hamayon (EPHE), qui a principalement formé des anthropologues. La France est avec Cambridge – le Mongolia and Inner Asia Studies Unit (MIASU) le principal pôle de l'anthropologie mongole. Une coopération signée en 2003 entre l'EPHE et le MIASU a débouché sur trois colloques et 4 publications.

D'autres domaines comme l'histoire, la linguistique, la littérature, le droit sont aujourd'hui faiblement représentés malgré leur importance passée (Pelliot, Hambis). La plupart des chercheurs travaillent sur la République de Mongolie.

On peut identifier trois pôles principaux :

- Le CEMS (Centre d'Études Mongoles et Sibériennes), actuellement rattaché à l'EPHE, est d'abord une bibliothèque, riche d'environ 6000 ouvrages. Il publie la revue *Études mongoles et sibériennes, centrasiatiques et tibétaines* (EMSCAT, fondée en 1970 par R. Hamayon sous le nom d'*Études mongoles*, à ce jour 42 n° parus, en ligne depuis 2009). La collection « Nord-Asie », fondée en 2007 comme supplément à *EMSCAT*, publie des monographies et des volumes collectifs (3 n° parus).

- Des chercheurs du GSRL (Groupe Sociétés, Religions, Laïcités, UMR 8582), certains d'entre eux étant actifs au CEMS, travaillent plus spécifiquement sur les religions mongoles. Un séminaire commun CEMS-GSRL rassemble chaque mois doctorants et enseignants/chercheurs sur l'aire mongolo-sibérienne.

- L'Inalco enseigne le mongol à une dizaine d'étudiants par promotion.

Par ailleurs, des anthropologues spécialisés sur la Mongolie enseignent dans les universités de Paris-Ouest La Défense, Tours et Strasbourg.

Grâce à la bibliothèque, au séminaire et aux manifestations communes, ces trois pôles sont relativement bien intégrés. Après le départ à la retraite de R. Hamayon, la relève est assurée ; les chercheurs qu'elle a

formés ont pour la plupart obtenu un poste, les étudiants sont nombreux, et bientôt cinq enseignants/chercheurs seront habilités à diriger des recherches.

Depuis les années 2000, les chercheurs sont de plus en plus sollicités pour des expositions et manifestations grand public. La Mission française archéologique en Mongolie, créée en 1992 et reprise en 2001 par le musée Guimet, a contribué au développement des relations franco-mongoles. Un colloque international « Espace et patrimoines mongols » est organisé en mai 2012 par des doctorants de l'Inalco. Ces manifestations qui témoignent du dynamisme des études mongoles en France contribuent à fédérer les différentes institutions et à diffuser la recherche auprès du grand public.

Réseau Asie – Quelles sont les nouvelles thématiques et axes de recherche émergents ?

Isabelle Charleux – Ni à l'EPHE ni au CEMS ni au GSRL ce champ n'est isolé ; il est largement envisagé dans une perspective comparative, avec le monde russisé et sibérien au CEMS, avec les mondes centrasiatique et tibétain au sein d'EMSCAT, avec le monde chinois au GSRL. Plusieurs chercheurs sont intégrés à des projets ANR et européens sur d'autres aires culturelles. Les enseignants/chercheurs sont actifs sur les thématiques suivantes :

- Études sur le nomadisme pastoral (GDRI « Nomadisme, sociétés et environnement en Asie centrale et septentrionale »), impact de l'exode rural.
- Étude du renouveau religieux, des nouveaux mouvements religieux, implantation des religions universalistes et leur confrontation avec les traditions autochtones (GSRL).
- Les « lieux-frontières » : espace et ethnicité, dynamiques sociales et politiques.
- Le patrimoine au XXe-XXI^e siècle – histoire orale, transmission des savoirs.
- Études sur l'époque mandchoue et le début du XX^e siècle, en plein essor grâce à la publication et l'ouverture progressive des archives.

Réseau Asie – Quelles mesures permettraient d'améliorer et d'accroître la recherche française... ?

Isabelle Charleux – Favoriser les échanges avec des instituts de Mongolie et de Mongolie-Intérieure par des accords de coopération ;

- Développer la communication avec les études mongoles au Japon et en Europe ;

- Favoriser les publications des chercheurs français en chinois, russe, mongol ;
- Soutenir les publications en France, en particulier EMSCAT/Nord-Asie ;
- Encourager la formation en langues des jeunes chercheurs, en particulier en russe, chinois, mandchou, tibétain, japonais.

*Isabelle Charleux est chargée de recherche habilitée au CNRS,
membre du groupe de sociologie des religions et de la laïcité
et de l'école doctorale de l'EPHE.*

Quand la santé rencontre la biodiversité en Asie du Sud-est

*Serge Morand
18 juillet 2012*

Mots clés : Biologie, Cambodge, Laos, Thaïlande

« ECO-HEALTH », « ONE HEALTH » ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Les maladies infectieuses sont revenues au premier plan des préoccupations de santé publique en Asie du Sud-est. Les crises sanitaires liées aux épidémies du SRAS (syndrome respiratoire acute sévère), de grippe aviaire H5N1 ou du virus Nipah ayant fortement impacté les économies nationales, le commerce et les systèmes de productions agricoles.

Les maladies infectieuses émergentes sont devenues un enjeu global du fait du risque avéré (ou potentiel) de propagation planétaire de certains de ces nouveaux agents infectieux (en provenance, en autres, de l'Asie). Des programmes spécifiques sont portés par les pays du Nord comme PREDICT ou RESPOND de l'USAID, et par les agences internationales, comme le « ONE HEALTH » par l'OIE, la FAO et l'OMS. Ces programmes et initiatives soulignent la nécessité d'intégrer l'environnement (comme « Eco-health »), considérant que les modifications importantes et rapides des écosystèmes sont une des causes de l'augmentation des épidémies et de l'émergence de nouvelles maladies infectieuses.

Les problématiques de santé sont également intégrées dans les agendas des organisations internationales (PNUD, PNUE), de la Convention sur la Diversité Biologique, du nouvel IPBES, ou des programmes internationaux comme DIVERSITAS, au travers du concept de « services écosystémiques » (et ici de régulation pour la santé et le bien-être des populations). Enfin, de grandes ONG états-uniennes, comme la « World Conservation Society », se sont également associées à cette dynamique,

soulignant que la conservation de la biodiversité participait de l'atténuation du risque épidémiologique.

L'Asie du sud-est est de ce fait exemplifiée comme point chaud de biodiversité (et de diversité culturelle), particulièrement en danger, et comme lieu d'émergence de maladies infectieuses, à risque planétaire, en raison de son développement économique et de son insertion croissante dans l'économie globale.

Dans ce domaine, la recherche française est particulièrement visible en santé humaine avec le réseau des Institut Pasteur (Cambodge, Vietnam, Laos, Hong Kong), la présence d'équipes IRD, et d'enseignants-chercheurs des facultés de médecine des universités françaises. La recherche en santé vétérinaire est également bien active avec le CIRAD.

Les sciences de l'environnement sont représentées par l'IRD et ses dispositifs en partenariat d'observations au long terme (Observatoires des Sciences de l'Univers, OSU) des changements d'usage des terres, des modifications des pratiques agricoles et du devenir des ressources et de la qualité de l'eau et des sols.

Paradoxalement, le domaine des sciences de la biodiversité est moins visible du fait du faible nombre de chercheurs impliqués, tout particulièrement en écologie et biodiversité animale, de même que les sciences sociales (politistes, anthropologues, sociologues, économistes, géographes) intéressées aux problématiques de biodiversité en Asie du Sud-est.

Pourtant, les thématiques nouvelles de recherche en biodiversité, maladies infectieuses et santé humaine et animale, et de changement global nécessitent d'articuler des recherches sur les impacts/perceptions aux échelles locales (ressources vivantes et jeux des acteurs) et globales (changement global et gouvernance mondiale) et de développer des scénarios.

Trois mesures permettraient d'accroître l'efficacité et la visibilité de recherches en ce domaine :

(1) une implantation plus importante de chercheurs français dans les universités et institutions de recherche en ASE, notamment pour des chercheurs CNRS et universitaires en sciences de la biodiversité (écologie et sciences sociales).

(2) une aide à l'organisation d' « écoles de chercheurs » et de « doctorales » régionales sur des thématiques pluridisciplinaires, dans le cadre d'un réseau d'Universités d'Asie du Sud-est.

(3) le développement d'une formation régionale (curriculum) en sciences de la biodiversité (écologie et anthropologie des relations humains/nature).

*Serge Morand est biologiste,
spécialiste de l'écologie évolutive des interactions hôtes-parasites
et de la biologie des populations des parasites et des pathogènes.
Il est directeur de recherche CNRS/UMR 5554
(CNRS-IRD-Univ Montpellier 2)
et membre de l'Institut des Sciences de l'Évolution (ISEM).*

Le ‘global turn’ de l’enseignement du droit au Japon

Isabelle Giraudou
15 juillet 2013

Mots clés : Droit, Éducation, Japon, Recomposition de l’enseignement du droit au Japon

La mondialisation des sciences humaines et sociales – et, singulièrement, du droit – s’accompagne au Japon d’un certain nombre de changements récents du paysage académique. Parmi les plus marquants, relevons : la mise en place d’une soixantaine de *Law Schools*, la diversification de l’enseignement juridique en langue anglaise (avec, en particulier, la création dans plusieurs *Graduate Schools of Law* de nouveaux programmes conçus à partir d’une approche transnationale du droit), le renforcement des programmes japonais de coopération internationale dans le domaine de l’enseignement juridique à destination de plusieurs pays d’Asie et, plus récemment encore, la consolidation des collaborations scientifiques internationales entre enseignants-chercheurs via la création de nouveaux supports institutionnels ainsi que la multiplication des recrutements d’enseignants juristes non-japonais. Induites par la mondialisation du droit, ces transformations institutionnelles s’accompagnent d’un renouvellement de la réflexion sur les objets mêmes de l’enseignement du droit et ses méthodes. Quoiqu’y revêtant des modalités spécifiques, une telle recomposition du paysage académique n’est pas propre au Japon : liée à l’émergence de nouveaux espaces de régulation et à l’apparition de nouvelles pratiques du droit, elle participe du basculement progressif vers l’Asie de la production du droit et de la pensée juridique.

IN AND OUT – LES NOUVEAUX ESPACES DE L'ENSEIGNEMENT DU DROIT AU JAPON

Law School, ou *Hōka daigakuin* ; *Research and Education Center for Japanese Law*, ou *Nihon hō kyōiku kenkyū sentā* ; *Leading Graduate School*, ou *Rīdingu daigakuin* : autant de nouvelles appellations officielles, parmi d'autres, pour désigner en deux langues certains des nouveaux espaces de l'enseignement du droit au Japon ; et autant de transformations institutionnelles – dont la plus médiatisée reste la mise en place du système universitaire de préparation à l'examen du barreau à partir de 2004.

Américanisation ?

La mise en place dans plusieurs universités existantes d'une soixantaine de *hōka daigakuin* à partir de 2004 est une des mesures les plus connues, les plus vivement débattues aussi, de la réforme de l'enseignement du droit au Japon. Requisite pour la préparation à l'examen du barreau, cette nouvelle formation est proposée au niveau post-graduate principalement à des étudiants ayant suivi une formation préalable (niveau *under-graduate*) juridique ou non. Quoique traduite officiellement par « Law School », l'appellation *Hōka daigakuin* utilise deux mots en usage depuis longtemps au Japon ; et la réforme est censée répondre avant tout à des problèmes propres au pays (notamment, le manque avéré de juristes praticiens). Cependant, soutenue plus particulièrement par les spécialistes japonais de droit anglo-américain ayant suivi une formation et/ou ayant une expérience de l'enseignement aux États-Unis, elle n'en traduit pas moins d'un point de vue institutionnel une certaine américanisation du paysage académique. Sur le plan pédagogique, cette réforme n'est pas sans soulever des difficultés – certains dénonçant l'inadaptation du nouveau cadre institutionnel à l'enseignement d'un droit interne structuré autour de grands codes (*Roppō*). Ceci étant, la réforme a permis d'inaugurer un rapprochement entre enseignants et praticiens juristes et d'ouvrir ainsi pour la première fois au Japon une réflexion poussée sur les méthodes d'enseignement du droit. Comme le souligne le juriste américain Daniel Foote (université de Tokyo) :

« *The most gratifying development of all has been a dramatic change in ethos with regard to the attention accorded to teaching* »¹⁰.

Globalisation ?

Avec la mise en place de programmes en *Global Studies* aux niveaux master et doctorat, certaines universités japonaises tentent de pérenniser l'internationalisation des programmes d'enseignement et d'innover plus radicalement en matière de rapprochements disciplinaires¹¹. Mais dans quelle mesure exactement l'enseignement du droit au Japon prend-il en compte les transformations liées au « global » défini comme « ensemble de questions, d'objets, de mises en relation, de thématiques »¹² ? Ces *Global Studies Programs* entendent promouvoir l'enseignement et la recherche en sciences humaines et sociales de manière à ce que les étudiants abordent – plus largement que ce que ne permettent les études régionales (*Area Studies*) – tant les aspects pratiques que les aspects théoriques d'un ensemble de questions et de points de vue revêtant une portée globale. Certes, il ne s'agit que de quelques indicateurs. Et pourtant, rapprochement entre disciplines des SHS, voire remise en cause de certains découpages disciplinaires traditionnels, et ouverture des partenariats de recherche et d'enseignement en direction de plusieurs pays d'Asie : le Japon aurait-il sur ce point une longueur d'avance sur la France où études « disciplinaires » (encore trop centrées sur les terrains européens) et études « aréales » (encore trop peu sensibilisées à l'apport des approches disciplinaires), où « sciences sociales » (droit y compris) et « aires culturelles », se voient encore trop souvent opposées ?

Ceci étant, que les cours proposés soient regroupés au sein de Graduate Schools spécifiques suscite une observation, car multiplier aux marges des disciplines des formations dites « global » ne répond pas à la

¹⁰ Voir D. Foote, « FORCES DRIVING AND SHAPING LEGAL TRAINING REFORM IN JAPAN », *Journal of Asian Law*, 7, p. 216-240.

¹¹ Ainsi, par exemple, de la mise en place en avril 2006 d'un *Graduate Program in Global Studies* à l'université privée Sophia, à Tokyo ; et de la création, quatre ans plus tard, d'une *Graduate School of Global Studies* par l'université privée Doshisha, à Kyoto.

¹² A. Caillé, S. Dufoix, *Le tournant global des sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2013, p. 13.

question de savoir « *comment réorganiser le cœur des disciplines pour que nous, et nos étudiants, puissions apprendre à penser différemment, au lieu de séparer l'histoire et la méthode sérieuses d'un côté, le glamour et la globalité facile de l'autre* »¹³. Précisément, la mise en place de nouveaux *Leading Programs* au sein de *Graduate Schools of Law* existantes participent d'une tentative un peu différente : diversifier le curriculum de l'intérieur, mettre à l'épreuve les matières juridiques classiquement enseignées en y injectant ce supplément de questionnement susceptible d'en assurer progressivement la « globalisation ». Ainsi, et singulièrement, du *Leading Program* de la *Graduate School of Law* de l'université de Nagoya¹⁴ dont le syllabus n'affiche d'emblée aucun « global » – et de son workshop *Introduction to Joint Research on Comparative Study of the Law* qui repose sur une diversification des méthodes de l'enseignement juridique comparé propre à faire des étudiants des acteurs à part entière du processus de « découverte » du global.

Régionalisation ?

Le Japon entend agir plus résolument sur la scène juridique régionale, et un nombre croissant d'universitaires juristes et de praticiens du droit japonais s'impliquent dans la réforme du droit dans plusieurs pays asiatiques. Les programmes de coopération juridique établis par la *Japan International Cooperation Agency* (JICA) depuis maintenant presque une vingtaine d'années, mettent en avant cette expertise que le Japon peut offrir sur la base d'une expérience historique unique en matière de « réception » de différentes traditions juridiques, d'abord ; d'une expérience singulière de l'hybridation normative en contexte de mondialisation, censée contrebalancer la tendance à la généralisation d'un modèle juridique unique, ensuite. Ce qui ferait du droit japonais « *un modèle de technique à utiliser*

¹³ G. Spivak, « LIRE LE TOURNANT GLOBAL », in A. Caillé, S. Dufoix, *Le tournant global des sciences sociales*, op.cit., p. 382-383. Voir aussi, sur ce point, les remarques conclusives d'Antoine Jemmaud, « LA PART DE LA RECHERCHE DANS L'ENSEIGNEMENT DU DROIT », *Jurisprudence, Revue critique*, 2010, p. 181-205 ; et les observations complémentaires de Mikhaïl Xifaras, « DISCUSSION », p. 207 et s.

¹⁴ *Nagoya University Leading Graduate School Program*, « *Cross-Border Legal Institution Design* » : <http://www.law.nagoya-u.ac.jp/project/en/Leading/index.html>

en vue de l'unification future du droit »¹⁵ à l'échelle régionale. Ce même discours vient sans surprise à l'appui de la création récente de *Research and Education Center for Japanese Law (Nihon Hō Kyōiku Kenkyū Sentā)*, dont le *Center for Asian Legal Exchange (CALE)* de l'université de Nagoya assure le fonctionnement dans plusieurs pays d'Asie¹⁶. Le droit japonais y est présenté et enseigné avant tout comme « produit lui-même de la comparaison », sinon comme « figure par excellence du droit comparé »¹⁷.

À cet enseignement du droit japonais donné hors Japon et en langue japonaise, et conçu dans le cadre des programmes dits d'« assistance juridique » (*Hōseibi shien*) à destination de différents pays en transition, s'ajoute un ensemble de programmes (principalement au niveau *undergraduate*) mis en place cette fois au Japon (université de Nagoya)¹⁸, et y

¹⁵ K. Yamamoto, « UN ESSAI DU JAPON POUR LA COOPERATION JURIDIQUE DANS LA REGION ASIATIQUE », in L. Netten et al., *La mondialisation du droit dans un nouvel espace de justice universelle*, Paris, Éditions juridiques techniques, 2004, p. 125 s. ; voir aussi I. Giraudou, « L'ASSISTANCE JURIDIQUE JAPONAISE AUX PAYS EMERGENTS D'ASIE – UNE CONTRIBUTION A L'APPROCHE PLURALISTE DE LA CIRCULATION DU DROIT », *Transcontinentales (FMSH)*, n° 7, p. 47-67.

¹⁶ Cinq centres ont ainsi été créés : un en Ouzbékistan (2005), un en Mongolie (2006), un au Cambodge (2009), et deux au Vietnam (Hanoi, 2007 ; Hô-Chi-Min-Ville, 2012). Voir <http://cjl.law.nagoya-u.ac.jp/content/ja/38>. Est actuellement en discussion la création en Indonésie, au Laos, et au Myanmar de nouveaux centres sur un modèle un peu différent (privilégiant la recherche).

¹⁷ K. Michiatsu, « JAPANESE LAW AS A FIGURE OF COMPARATIVE LAW », Waseda University, Institute of Comparative Law, 2009 (http://www.waseda.jp/hiken/en/jalaw_inf/topics/004kaino.html).

¹⁸ Voir <http://law.nagoya-u.ac.jp/en/programs/>

compris en langue anglaise¹⁹. Ainsi en est-il, tout particulièrement, du « *Campus Asia Pilot Program – Re-inventing Japan Project* » dont l’objet s’énonce sans détour comme suit : « *Training human resources for the development of an epistemic community in law and political science to promote the formation of a ‘jus commune (common law)’ in East Asia* »²⁰.

« MONDIALISATION ET ENSEIGNEMENT DU DROIT (AU JAPON) » :
UNE NOUVELLE THÉMATIQUE DE RECHERCHE ?

Nouveaux concepts, autres méthodes : La « recherche relative au droit » ou « prenant le droit pour objet »²¹, ne saurait plus penser *la* globalisation et *sa* globalisation sans considérer les enseignants-chercheurs qui, dans l’ensemble du monde non-occidental, proposent des pistes de réflexion nouvelles.

¹⁹ Rappelons que, à partir du début des années 2000, la diffusion d’informations juridiques et la traduction du droit japonais dans la langue en usage dans la communauté internationale deviennent prioritaires, et le gouvernement japonais décide de relayer les initiatives prises par certains universitaires ou cabinets d’avocats pour mieux faire connaître le droit japonais. Deux initiatives de traduction du droit japonais en langue anglaise sont à mentionner : le « *Transparency of Japanese Law Project* » (*Nihon-hō no tōmeika*), sélectionné en 2004 par le ministère de l’Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie, et couvrant un ensemble de domaines ; et le site « *Japanese Law Translation* » (*Nihon hōrei gaikokugoyaku dēta bēsu shisutemu*), mis en place en 2009 auprès du ministère de la Justice. Voir « *The Transparency and Enrichment of Japanese Laws Concerning International Transactions in the 21st Century, Doing Cross-Border Business with/in Japan* » : www.tomeika.jur.kyushu-u.ac.jp/ ; en japonais : www.tomeika.jur.kyushu-u.ac.jp/index_jp.html Le site est lié à celui du projet « *Japanese Law Translation* » (Ministère de la Justice) ainsi qu’au site de l’*Asian Legal Information Institute* (www.asianlii.org/). En six ans, le projet a conduit à la traduction en anglais d’un ensemble de textes clé de droit positif japonais (décisions de justice comprises), à la publication d’une vingtaine d’ouvrages, de près de 500 articles, ainsi qu’à plus de 80 conférences au Japon et à l’étranger. Voir aussi le site du « *Japanese Law Translation* » : www.japaneselawtranslation.go.jp/?re=02.

²⁰ Voir : <http://www.law.nagoya-u.ac.jp/project/en/Asia/index.html>

²¹ A. Jeammaud, « LA PART DE LA RECHERCHE DANS L’ENSEIGNEMENT DU DROIT », *Jurisprudence, Revue critique*, 2010, p. 181.

Illustration : réinterrogeant « ce qu'est le droit au Japon » et en quoi y consiste sa « construction »²², plusieurs juristes japonais tentent aujourd'hui d'en analyser plus finement les objets charnières, ces montages juridiques inédits résultant de combinaisons complexes opérées entre différentes traditions juridiques (continentale européenne, de *Common law*, asiatique) ; apparaissent ainsi de nouvelles approches du droit japonais, *comme système juridique mixte*²³ ou *comme traduction*²⁴. Or, le renouvellement épistémologique qu'opèrent ces approches n'est pas non plus dénué de portée sur le plan des méthodes mêmes du comparatisme : critiques vis-à-vis des lectures doctrinales classiques de la « réception » historique du droit au Japon, l'une comme l'autre de ces approches interrogent en effet au plus près les moyens à disposition des juristes pour « connecter » ou identifier de possibles articulations entre différents systèmes, traditions, cultures, langues juridiques ; en ce sens, elles invitent à repenser l'enseignement du droit japonais, mais présentent aussi, plus largement, un intérêt évident pour repenser l'enseignement du droit comparé au Japon. Les renouvellements épistémologiques et méthodologiques qu'elles impliquent fourniraient-ils même les bases d'un modèle théorique pour penser – et enseigner – la

²² Voir le compte-rendu du colloque « KOKO GA HEN DA YO NIHON-HO – IS JAPANESE LAW A STRANGE LAW ? » (Tokyo, 28-29 nov. 2009), *ZJapanR*, n° 28, 2009, p. 229-250. Voir aussi Y. Kasai, « HO NO TOMEIKA PUROJEKUTO E NO HIKAKUHO-HOSEISHI KARA NO OKAESI », *Juristo*, 2010, n° 1394, p. 35.

²³ On trouve une première utilisation du qualificatif « mixte » s'agissant du droit japonais sous la plume de A. Katsuta, « JAPAN AS A GREY LEGAL CULTURE », in E. Öricü, E. Attwooll, S. Coyle (eds), *Studies in Legal Systems : Mixed and Mixing*, 1996, p. 249-263. Pour une utilisation plus rigoureuse du terme et une approche systématique, voir E. Matsumoto, « JAPANESE LAW AS A MIXED LEGAL SYSTEM », in *Global Law and Global Legal Theory – Academic Knowledge in Question* (MFJ, Tokyo, 3-4 juin 2001), compte-rendu en ligne (www.mfj.gr.jp/web/sympo_20110603/pdf/CR-IW_3-4_June_2011.pdf). Ainsi que : M. Tamaruya, « IGRISU SHINTAKU-HŌ O KOERU MONO, KOKUNAI NO KAIAKU TO KOKUSAITEKI HENKAKU TO (ARTICULATING THE UNDERLYING ASSUMPTIONS OF ENGLISH TRUST LAW : DOMESTIC REFORMS AND CROSS-BORDER INNOVATIONS) », *St. Paul's Review of Law and Politics*, 2012, vol. 84, p. 31-51.

²⁴ Voir K. Hasegawa, « BETWEEN RIGHTS AND KENRI », in E. Cashin-Retaine, *Legal Engineering and Comparative Law*, vol.2, Schulthess, 2009, p. 87-103 ; et : « INCORPORATING FOREIGN LEGAL IDEAS THROUGH TRANSLATION », in A. Halpin, V. Roeben, *Theorising the Global Legal Order*, Oxford, Hart Publishing, 2009, p. 85-106 ; voir aussi I. Giraudou, « LE DROIT JAPONAIS COMME TRADUCTION », *Cahiers d'Ebisu*, n° 46, p. 111-144.

complexité des phénomènes normatifs contemporains et la fabrication du droit en contexte de mondialisation ? Telle est, précisément, l'une des hypothèses développées lors de deux colloques internationaux à la Maison franco-japonaise (juin 2011 et juin 2012) – qui, en privilégiant deux axes d'analyse (soit : l'hétérogénéité de la régulation et le rôle créateur des acteurs de la régulation en contexte de mondialisation), ont conduit à identifier, décrire et analyser un ensemble de pratiques normatives et d'objets juridiques inédits²⁵.

Réseaux

Encore relativement peu nombreux sont les travaux portant sur la mondialisation du droit qui incluent des considérations relatives aux transformations de l'enseignement du droit en contexte de mondialisation. Ceux qui le font (*German Law Journal*, 2009) se concentrent sur les transformations de l'enseignement juridique en Amérique du Nord et en

²⁵ C'est lors d'un colloque international co-organisé par l'Institut français de recherche sur le Japon (juin 2009, Maison franco-japonaise, Tokyo), que G. Lhuillier présentait la notion de « décentrement du droit » et développait – s'agissant d'un objet spécifique : les « contrats globaux » – une réflexion originale sur les « nouveaux espaces normatifs transnationaux », l'articulation possible de différents espaces de normativité, et l'émergence d'une langue internationale des contrats. Intitulé « *Global Law and Global Legal Theory – Academic Knowledge in Question* », le colloque international organisé en juin de l'année suivante par l'Institut français de recherche sur le Japon, avec le soutien du *Clarke Program in East Asian Law and Culture* (Cornell University) et la participation du *Global Legal Studies Network* (FMSH Paris), a permis de poursuivre la réflexion et d'interroger sur ce fondement notamment les transformations de l'enseignement du droit japonais et du comparatisme en droit. L'organisation en juin 2012 d'un colloque international, toujours à la Maison franco-japonaise, a fourni l'occasion d'un rapprochement plus étroit entre la réflexion sur les nouveaux espaces normatifs de la mondialisation et la réflexion sur l'implication des acteurs japonais du droit – les enseignants au premier chef – dans la construction de nouveaux instruments de régulation commerciale à l'échelle régionale. Voir I. Giraudou, « THROUGH THE LENSES OF 'NORMATIVE SPACES' – A BRIEF MEMOIR ON TWO WORKSHOPS DEALING WITH LEGAL GLOBALIZATION », *Cahiers d'Ebisu* n°3, p. 43-49 ; et, dans ce numéro, l'ensemble du dossier intitulé « RETHINKING THE GLOBALIZATION OF LAW » (I. Giraudou, G. Lhuillier, K. Hasegawa, A. Sutter).

En ligne : http://www.mfj.gr.jp/publications/_data/e-CahiersEbisu3_pp41-79_GlobalizationLaw_screen.pdf

Europe. Les transformations en cours dans plusieurs pays asiatiques (elles ne manquent pourtant pas : Chine, Japon, Corée, Singapour, Inde, ... !) sont encore insuffisamment explorées²⁶. Déjà souligné à l'occasion de la création des *hōka daigakuin*, l'intérêt d'une réflexion approfondie portant sur l'enseignement du droit est pourtant clairement reconnu au Japon. Que – sous l'intitulé « *Law and Education* » – la *Japan Society for the Promotion of Science* (JSPS) liste cette thématique dans les « *New Fields of Research* » éligibles à un financement de la recherche, n'est à cet égard pas fortuit.

Mais comment élargir l'analyse comparée des changements du droit en contexte de mondialisation – et, singulièrement, de son enseignement – sans traiter la question selon une logique de compétition spatiale entre diverses communautés scientifiques nationalement (voire régionalement) construites ? Articuler plus résolument la réflexion au nouveau champ scientifique des *Global Legal Studies* pourrait ouvrir sur ce point des perspectives intéressantes. De par ses partenariats décentrés et la priorité qu'elle accorde à la pluridisciplinarité, la tentative récente de « structurer ce champ » via la création d'un groupement d'intérêt scientifique (GIS) *Global Legal Studies between Asia and Europe*²⁷, retient alors d'autant plus l'attention. Nul doute que, au-delà du seul développement d'une « veille » des formations juridiques (mentionnée aux termes des statuts), ses membres sauront en faire un lieu pour repenser les transformations de l'enseignement du droit, son *global turn* – et l'émergence progressive d'un modèle singulier d'étude et d'apprentissage du droit en contexte de mondialisation.

En poste au Japon depuis plusieurs années, et ancienne chercheur à l'Institut français de recherche sur le Japon (UMIFRE 19, CNRS-MAEE), Isabelle Giraudou est actuellement professeur associé à l'université de Nagoya, où elle enseigne le droit comparé (Graduate School of Law). Intitulée « Reforming Knowledge ? The Global Turn of Legal Education in Japan », sa recherche en cours porte sur les transformations de l'enseignement juridique induites

²⁶ Mentionnons toutefois certains numéros spéciaux de revues juridiques anglophones (par exemple *Wisconsin International Law Journal* 2006, 2007 ; *Australian Journal of Asian Law* 2005 ; *Journal of Japanese Law* 2005) et deux monographies : W. P. Alford (ed.) 2007, *Raising the Bar, The Emerging Legal Profession in East Asia*, Harvard U. Press, pp. 436 ; S. Steel, K. Taylor (eds.) 2011, *Legal Education in Asia, Globalization, Change and Contexts*, Routledge, p. 334.

²⁷ Voir la contribution de G. Lhuilier au présent Livre blanc

par la mondialisation du droit. Comparée, cette étude interroge plus particulièrement l'émergence en Asie d'un modèle singulier d'étude et d'apprentissage du droit en contexte de mondialisation.

Structurer un nouveau « champ scientifique » ?

Gilles Lhuilier
15 juillet 2013

Mots clés : Décentralisation, Droit, Émergence de nouveaux champs scientifiques, GIS, Mondialisation

LES GLOBAL LEGAL STUDIES BETWEEN ASIA AND EUROPE

Un peu partout dans le « monde » de la recherche, des centres sur la mondialisation du droit sont créés, des programmes d'enseignements et des revues lui sont consacrées. Des thèmes se précisent peu à peu : « *global justice* », « *global governance* », « *global regulation* »... – circulation des biens et des hommes, émergence ou mutation d'espaces culturels et politiques, régulation financière et commerciale... Les traditionnelles aires juridiques culturelles sont ainsi partiellement recomposées par des pratiques juridiques et pensées juridiques de plus en plus « mondiales ».

Apparaît une pensée juridique qui s'émancipe des cadres nationaux et qui modifie les découpages de champs traditionnels que sont les « aires culturelles », par exemple les aires que les juristes comparatistes européens ont construites en regardant le monde vu d'Europe, il y a plus d'un siècle : aire européenne continentale, *Common law*, Afrique, et surtout, « aire asiatique ».

Apparaît désormais une pensée juridique de plus en plus « mondiale » que l'on pourrait nommer plus exactement « transcontinentale », au double sens de ce qui « traverse » un continent mais aussi de ce qui est « au-delà » d'un continent. Cette pensée juridique transcontinentale est parfois désignée en anglais par des termes qui délimitent non plus une zone géographique mais un nouveau champs scientifique : les *Global Legal Studies* (G.L.S.), ou *Global law*.

Un champ scientifique apparemment pur et désintéressé de la science étant – aussi – un champ social comme un autre avec ses rapports de forces et ses monopoles ses luttes et ses stratégies, ses intérêts et ses profits²⁸, un Groupement d'Intérêt Scientifique international (G.I.S.) dit *Global Legal Studies between Asia and Europe* est en cours de constitution. Il vise à combler un très étonnant vide dans le dispositif de la recherche française, à la fois dans le champ scientifique des *Global Legal Studies*, c'est-à-dire de la mondialisation du droit étudiée selon une approche à la fois pratique et pluridisciplinaire, et dans l'aire géographique et humaine Asiatique alors même que la recherche – elle aussi – bascule de l'Ouest vers l'Asie.

Faut-il rappeler par exemple l'absence totale de formations dédiées aux droits Asiatiques dans les universités françaises et la quasi absence de formations aux *global law* en France alors même qu'elles constituent un champs académique désormais majeur non seulement aux États-Unis mais aussi en Asie ?

Le but du G.I.S. international est d'accompagner l'émergence de ce nouveau champs scientifique, de faciliter une collaboration établie depuis plusieurs années entre plusieurs partenaires en Asie et en Europe ; de monter des recherches communes, répondre à des appels d'offres, réaliser des publications, des séminaires et colloques, des enseignements, des réseaux de recherche, des actions de promotion de la recherche, etc., bref, de structurer un nouveau champ scientifique, non plus selon des logiques coloniales ou même post coloniales, mais globales.

UN NOUVEAU CHAMP SCIENTIFIQUE PLURIDISCIPLINAIRE

On peut définir ces G.L.S. comme l'introduction dans les sciences juridiques de l'actuel global turn dans les sciences sociales, tournant épistémologique majeur des sciences sociales, qui invite à « penser global » : « *Un enjeu décisif, aujourd'hui, est de faire entrer les changements du monde dans les sciences sociales, en général, ... appelée(s)* »

²⁸ Bourdieu, P., « LE CHAMP SCIENTIFIQUE », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol 2, n°2-3, juin 1976, p. 88.

à penser « global ». »²⁹. C'est –dit-on– usuellement, une critique épistémologique du « nationalisme méthodologique »³⁰. Pour Ulrich Beck, la science économique, la science politique, les relations internationales et une grande partie de l'histoire ne permettent pas de comprendre le monde globalisé car ces disciplines ont pour objet principal l'analyse de l'État et que celui-ci n'est plus l'acteur politique par excellence, qu'il a perdu son exclusivité au profit des multinationales, des acteurs financiers transnationaux (« le capital »), et enfin d'une esquisse de société civile mondiale. Il y a – litote – des phénomènes qui ne sont pas liés seulement au contexte national (français, ou japonais, chinois, etc.) , ni même régional (Européen, Pacifique, ou Asiatique) mais mondial, ou mieux, transnational, global. La conséquence est simple : « *National organization as a structuring principle of societal and political action can no longer serve as the orienting reference point for the social scientific observer* »³¹. Face à cette nouveauté, la démarche de chercheur doit prendre en considération la dimension transnationale des phénomènes qu'il observe.

Les juristes ont d'évidence beaucoup de difficultés à penser la globalisation du droit à l'aide des catégories traditionnelles telle la notion d'État, ou encore la notion d'ordre juridique. Le constat est certes fait de la « déterritorialisation » de la loi, la souveraineté ne s'exerçant plus nécessairement dans le cadre de l'État national sur le territoire national³². Est aussi fait le constat de la force montante des marchés et des transnationales qui dans ce monde global créent des normes souvent plus

²⁹ Wiewiorka M., administrateur de la FMSH ; Calhoun C., Directeur de la London School of Economics, « MANIFESTE POUR LES SCIENCES SOCIALES », in *Socio* n°1, « *Penser Global* », 28 mars 2013. Sur ce *global turn*, voir le colloque « Penser global », 50e anniversaire de la FMSH, 15-18 mai 2013.

³⁰ Wiewiorka M., *Neuf leçons de sociologie*, Paris, 2008, Pluriel, Robert Laffont ; Beck U. *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, 2003, Aubier ; *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?* Paris, 2006, Aubier, Beck U. & Levy D., *Cosmopolitanized Nations : Reimagining Collectivity in World Risk Society*, FMSH-WP-2013-27, february 2012.

³¹ Beck U. et Sznajder N., « UNPACKING COSMOPOLITANISM FOR THE SOCIAL SCIENCES : A RESEARCH AGENDA », in *British Journal of Sociology*, vol. 57, no 1, 2006, p.5.

³² Ruggie J., « TERRITORIALITY AND BEYOND – PROBLEMATIZING MODERNITY IN INTERNATIONAL RELATIONS », 1993, in *International Organization*, Vol. 47, No. 1, 139-174.

puissantes que celles des États nationaux³³. Émergent ainsi des acteurs globaux non étatiques qui ne correspondent pas aux catégories traditionnelles du droit³⁴. Une prise de conscience de la nature épistémologique du problème apparaît désormais dans la doctrine : « Le droit global n'est pas un nouvel ordre normatif, structuré, hiérarchisé, articulé à la manière de la pyramide de Kelsen, mais il résulte en fait d'une utilisation nouvelle du droit »³⁵, ces nouvelles formes globalisées du droit appelant un « faisceau de concepts »³⁶ nouveaux.

La science juridique est ainsi elle aussi sous le coup d'un *global turn*, c'est-à-dire d'une mise en cause de ses concepts fondateurs³⁷. Le *global turn* dans les sciences juridiques est avant tout un *pragmatic turn* – une approche praxéologique, car ce sont les techniques / pratiques des *lawyers* et juristes qui réalisent des montages nouveaux de normes anciennes, le plus souvent étatiques, qui sont l'objet principal de l'étude des espaces normatifs. Il n'y a désormais ni hétéronomie étatique, ni autonomie d'acteurs privés qui créeraient leurs normes *ex nihilo*, mais interpénétration de niveaux juridiques divers. Le projet des *Global Legal Studies*, réalisant le *global turn* dans les sciences juridique, est un changement méthodologique quant à la définition de l' « espace » et du « sujet », afin de « dénationaliser » la science juridique, c'est-à-dire de décentrer l'analyse juridique de l'État national.

³³ Strange S., *The Retreat of the State The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge, 1996, Cambridge University Press.

³⁴ Slaughter A.-M., « DISAGGREGATED SOVEREIGNTY : TOWARDS THE PUBLIC ACCOUNTABILITY OF GLOBAL GOVERNMENT NETWORKS », in *Government and Opposition*, Hoboken, États-Unis, 2004, p. 162 ; Meritus J., « CONSIDERING NON-STATE ACTORS IN THE NEW MILLENNIUM : TOWARD EXPANDED PARTICIPATION IN NORM GENERATION AND NORM APPLICATION », in *NYU Journal of International Law and Politic*, 2000, 32, p. 553.

³⁵ Sauvé J. M., « LES ACTEURS FRANÇAIS DANS LA MONDIALISATION DU DROIT », Paris, 2011, conseil-etat.fr.

³⁶ Arnaud A.J., *Entre modernité et mondialisation, Cinq leçons d'histoire de la philosophie du droit et de l'État*, Paris, 1998, p. 46, L.G.D.J.

³⁷ Jamin C., *La cuisine du droit, L'École de droit de science po : une experimentation française*, Paris, 2012, Lextenso ; Xifaras M., « FROM THE GENERAL THEORY OF STATE TO GLOBAL LAW ? », in *Jus politicum, International Journal of Constitutional Law and Politics*, Paris, n°8.

Le *global turn* privilégie alors une approche dite aussi parfois trans systémique – qui se donne pour objectif de « dénationaliser » la science du droit et de former des juristes globaux en se plaçant délibérément en dehors d'un système juridique national, voir d'un système de droit (continental, *Common Law*, etc)³⁸. Mais de quel point de vue se situe alors l'analyse ? D'un point de vue extérieur aux ordres juridiques, d'un simple point de vue de la pratique juridique, un point de vue pragmatique ou, mieux, « praxéologique » : la question est posée en termes de besoins de la pratique, et surtout en termes d'analyse des pratiques des acteurs et des réponses données en examinant, parmi les différentes traditions, laquelle semble plus adaptée. C'est cette approche qui est désormais enseigné dans certaines universités, telle Mac Gill ou l'ESSEC Business school Paris-Singapour, point de vue nommée alors *transsystemic legal education*³⁹.

C'est alors la notion de droit qui est transformée non plus limitée à une « juridiction »- à un État dont le droit s'applique sur son territoire, le rapport entre le droit et l'espace étant transformé : « *It seems that jurisdictional boundaries have lost significance in an internationalized, globalized and post-regulatory environment. This calls into question the very notion of 'law' itself, at least as traditionally understood as a system of posited norms within a given jurisdiction* »⁴⁰.

Les études « régionales » sont alors transformées par ce *global turn* : en étudiant par exemple les grands contrats miniers et pétroliers Sino-africains, apparaît un basculement du monde économique et juridique de l'Ouest vers l'Est, de l'Occident vers l'Asie, le décentrement des anciens États nationaux vers des formes nouvelles de normativité transnationale. La Chine a en effet inventé le modèle des grands contrats « pétrole contre

³⁸ Ancel P., « DENATIONALISER L'ENSEIGNEMENT DU DROIT CIVIL ? REFLEXIONS AUTOUR D'UNE EXPERIENCE QUEBECOISE », in *Revue trimestrielle de droit civil*, 2011, p. 701.

³⁹ Voir le cours « *International Affaires Practices* » du Master Droit des Affaires et Management de l'ESSEC ou le site de l'Université McGill consacré à la « *transsystemic legal education* » : <http://www.mcgill.ca/centre-crepeau/transsystemic/>

⁴⁰ Dedek H. et de Mestral A., « BORN TO BEWILD : THE TRANS-SYSTEMIC PROGRAMM AT MCGILL AND THE DE-NATIONALIZATION OF LEGAL EDUCATION », 2009, *German Law journal*, vol 10, n° 7, 889.

investissement » dit « model angolais », ou *offset*⁴¹. Et aujourd'hui ces grands contrats *offset* de partenariat public / privé réalisent des investissements obligatoires de développement par les entreprises privées dont le montant est deux fois supérieur aujourd'hui au montant total de l'aide mondiale publique au développement (O.N.U. et ses grandes agences, Europe, États-Unis, etc., cumulés). Ces grands contrats constituent ainsi à la fois la nouvelle diplomatie et la nouvelle régulation du développement économique mondial, par des techniques de maillage, de choix, d'élaborations d'espaces normatifs singuliers cette fois opérés à la fois par des acteurs privés et des acteurs étatiques. Le « contrat du siècle » Chine-R.D.C., contrat *offset* construit sur le modèle des contrats dits angolais, est exemplaire de cette nouvelle forme de l'économie-monde, de ce basculement du monde.

DES NOUVEAUX PARTENARIATS DÉCENTRÉS

Pour accompagner l'émergence de ce nouveau champ scientifique qui se caractérise par un dialogue renouvelé entre droit et sciences sociales, la recherche sur la mondialisation se caractérisant par un abandon du positivisme juridique et une ouverture aux sciences sociales (« *law and...* »), et pour réaliser un co-production scientifique internationale avec l'Asie, c'est-à-dire abandonner une conception euro-péo-centrée de la recherche, il faut réaliser des nouveaux partenariats inédits dans leurs configurations.

En novembre 2012 avait été signé à l'ESSEC Business School Paris l'accord de GIS *Global Legal Studies between Asia and Europe* entre quatre de ses principaux partenaires, en présence notamment de monsieur Pierre Tapie, Directeur Général du Groupe ESSEC, madame Viviane de Beaufort, codirectrice du CEDE, et de messieurs Zheng Chengliang Vice-Président de l'Université Jiao Tong de Shanghai, Directeur de la Faculté de droit/Law school, Xuanyang Gao, Directeur de l'Institut d'Études Avancées sur la Culture Européenne, Thomas Brisson, de GLSN, Jean-Luc Racine, Directeur scientifique de la FMSH Paris, Pascal Marty, représentant le président du CNRS, monsieur Alain Fuchs.

⁴¹ Dunia P. Zongwe, « ON THE ROAD TO POST CONFLICT RECONSTRUCTION BY CONTRACT : THE ANGOLA MODEL », WP, Cornell University

En juillet 2013 sera organisé une seconde signature – à l’Université de Nagoya au Japon afin de recueillir la signature du cinquième membre fondateur, en présence notamment de monsieur le professeur Christophe Marquet, directeur de l’unité de service et de recherche du CNRS « Asie orientale » (USR 3331), et de monsieur le professeur Katsuya Ichihashi, directeur du CALE.

Le G.I.S. regroupe cinq membres fondateurs : GLSN/FMSH, Paris ; le CNRS/MAEE (Tokyo, Hong- Kong, Taipei) ; le CEDE de l’Essec Business-School Paris-Singapore ; l’université Jiao Tong de Shanghai à travers le Centre *Law and Society* de la *Law School* et l’Institut d’Études Avancées sur la Culture Européenne, Chine ; le CALE de l’université de Nagoya, Japon. Une procédure simple d’adhésion – après accord des membres – permet d’ouvrir ensuite le groupement à d’autres membres.

Premier membre : Global Legal Studies Network – Mondialisation du droit (GLSN)

GLSN est le programme de recherche sur la mondialisation du droit que Gilles Lhuillier coordonne à la Fondation de la Maison des Sciences de l’Homme (FMSH). www.glsn.eu

Le réseau « Mondialisation du droit – Global Legal Studies Network », localisé à Paris, vise à relier les chercheurs, enseignants, experts, praticiens – Français et étrangers – qui consacrent leurs travaux à la mondialisation du droit. Le réseau est un programme de recherche « géographique » de la Fondation de la Maison des Sciences de l’Homme qui héberge le site internet. <http://www.msh-paris.fr/fr/recherche/aires-geographiques/monde/>

La Fondation Maison des sciences de l’homme (FMSH) est un établissement d’utilité publique, personne morale de droit privé, ayant pour but, selon le décret du 4 janvier 1963 modifié : « la promotion de l’étude des sociétés humaines considérées avant tout dans leurs réalités actuelles et à partir d’elles ». <http://www.msh-paris.fr/fr/>

Deuxième membre : le CNRS, et son unité de service et de recherche « Asie orientale » (USR 3331)

Le CNRS français exerce sa tutelle sur l’USR « Asie Orientale » qui regroupe deux centres de recherche communs au CNRS et au Ministère français des Affaires Étrangères et Européennes, localisés sur trois sites : Tokyo, Hong-Kong, Taipei. <http://www.ifre.fr/>

En premier lieu, l’UMIFRE n°19 CNRS-MAEE est un Institut français de recherche sur le Japon contemporain, établi par le Ministère des

Affaires Étrangères et Européennes et associé directement au CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique). Dénommé « la Maison franco-japonaise », l'UMIFRE 19 est située à Tokyo, Japon, et est membre du réseau des 27 centres de recherche à l'étranger soutenu par le Ministère français des Affaires Étrangères et Européennes et le CNRS. <http://www.mfj.gr.jp/>

En second lieu, l'UMIFRE n°18 CNRS-MAEE est un centre de recherche sur la Chine contemporaine ayant pour mission d'étudier les mutations politiques, économiques, sociales et culturelles de la Chine populaire, de Taiwan, de Hong-Kong et de Macao.

L'UMIFRE n°18 est un centre de recherche établi par le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes et associé directement au CNRS. Dénommé Centre d'Études Français sur la Chine contemporaine (CEFC), ce centre est membre du réseau des 27 centres de recherche à l'étranger soutenu par le Ministère français des Affaires Étrangères et Européennes et le CNRS. <http://www.cefc.com>.

En troisième lieu, depuis 1994, le CEFC compte une antenne à Taipei, hébergé sur le campus de l'Academia Sinica (à Nankang). <http://www.cefc.com.hk/rubrique.php?id=102>

Troisième membre : L'ESSEC Paris-Singapore Business School et le Centre Européen de Droit et d'Économie de l'ESSEC (CEDE)

Le CEDE, Centre Européen de Droit et d'Économie est un centre de recherche d'excellence dont les travaux et les activités se situent à l'interface des deux disciplines dans une perspective européenne et mondiale, comparative. C'est un centre de l'ESSEC Business School Paris-Singapore, localisé en France, et à Singapour, l'ESSEC ayant décidé la construction d'un important campus en Asie qui doit à moyen terme être aussi important que l'établissement parisien. <http://cede.essec.edu/>

Quatrième membre : L'Université Jiao Tong de Shanghai (UJTS)

La Kaiyuan Law School – département de droit de l'université Jiao Tong de Shanghai (UJTS) est l'une des plus importante *Law School* de Chine, <http://law.sjtu.edu.cn/En/>. Outre les activités de formation, la *Law School* accueille de nombreux centres de recherche dont le Centre Law and Society. <http://www.socio-legal.sjtu.edu.cn/En/>

L'Institut d'Études Avancées sur la Culture Européenne (IEACE) de Shanghai

L'institut a été créé le 24 septembre 2011, sous le parrainage conjoint de l'université Jiao Tong de Shanghai (UJTS) et de la Fondation Julink des

Sciences humaines, avec le soutien du Président Zhang Jie de l'UJTS.
<http://www.sjtu.edu.cn/> Son objectif est de promouvoir des études et des recherches sur la culture européenne à l'échelle nationale et internationale.
<http://iasec.sjtu.edu.cn/Front/Index3/index.html?ctgid=3ed325fc-1b96-454c-8a54-a1fb87095c30>

Cinquième membre : L'Université de Nagoya et The Center for Asian Legal Exchange (CALE)

Le CALE est un centre de recherche de l'université de Nagoya, situé à Nagoya au Japon. Son principal thème de recherche, d'enseignements et d'expertises est la coopération juridique en Asie. Le centre a développé le plus important réseau sur ce thème à travers l'Asie et travaille avec de nombreuses institutions et universités en Asie, spécialement au Cambodge, au Laos, en Mongolie, en Ouzbékistan et au Vietnam.
http://cale.law.nagoya-u.ac.jp/index_eng.html

DE NOUVELLES ACTIONS DE RECHERCHES

La mission du G.I.S est le développement de la recherche entre l'Asie et l'Europe dans le champ scientifique des *Global Legal Studies* – c'est-à-dire de la mondialisation du droit étudiée selon une approche à la fois pratique et pluridisciplinaire. Cette approche permet plus facilement des collaborations scientifiques de chercheurs de champs différents des sciences sociales (Sociologie, Anthropologie, Économie... et Droit). Les objectifs du GIS sont donc identiques aux objectifs de GLSN, mais tout spécialement dans un axe entre l'Asie et l'Europe⁴².

Mais les partenariats ne peuvent se limiter à des actions de recherche, tant la constitution d'un champs scientifique est indissociable de l'enseignement et de la diffusion de la recherche, bref d'un milieu social.

Les actions du G.I.S. sont donc triples :

⁴² Lhuilier G., « EXISTE-T-IL UNE PENSEE JURIDIQUE MONDIALE ? », <http://www.glsn.eu/>; ainsi que Lhuilier G. et Choukroune L. « LES INSTITUTS FRANÇAIS DE RECHERCHE A L'ETRANGER AU CŒUR D'UNE NOUVELLE 'ALLIANCE' ENTRE DROIT ET SCIENCES SOCIALES », in *Revue Transcontinentales*, 7 | 2009, URL : <http://transcontinentales.revues.org/380>.

En premier lieu, la réalisation des recherches, colloques ou séminaires communs. Plusieurs membres du G.I.S. ont organisé des colloques communs, par exemple des colloques internationaux, organisés à la Maison franco-japonaise (Tokyo, UMIFRE 19) ; une semaine internationale en janvier 2013 sur « L'Europe, la mondialisation, et les sciences sociales » à la MSHB, etc. Ils réalisent des réponses concertées à des appels d'offres. Ces appels d'offres sont destinés à soutenir la création de réseaux multidisciplinaires de recherche et/ou à financer des projets communs de recherche collaboratifs. Ainsi, plusieurs membres du G.I.S. ont répondu à un appel d'offre du Ministère de la Recherche français, le projet s'intitulant NESNORM, un appel MSHB, et vont répondre à un appel inter MSH afin de préparer une réponse à une ANR Bilatérale, etc.

Deux séminaires communs sont en cours de construction :

- Le séminaire « *Global Law and Business in Asia* » est une Communauté de partage de pratiques. Il a pour objet la production de descriptions des pratiques professionnelles (*DoP - Description of Practices*) des avocats et sociétés en Asie réalisées par des praticiens du droit eux-mêmes (*law firm's lawyers and in house counsel of transnational firms*) afin d'appréhender la mondialisation du droit à l'œuvre du point de vue des acteurs de la mondialisation – les praticiens internationaux – et non plus seulement du point de vue des législations nationales.
- Le séminaire « Théories de la globalisation : l'approche par le droit » réunit des chercheurs en sciences sociales (sciences politiques, sociologie, anthropologie, droit, etc.) qui travaillent à un renouvellement théorique de la mondialisation en privilégiant une approche par les « objets » juridiques, plus spécialement en Asie. Les sciences sociales -construites en occident à une époque où l'État nation était le fait social dominant- sont aujourd'hui bousculées dans leurs fondements épistémologiques par l'émergence, à côté des États, de nouveaux acteurs transnationaux, ainsi que par le basculement du capitalisme mondial de l'Ouest vers l'Asie. Les chercheurs du séminaire tentent d'élaborer, par un dialogue entre sciences sociales, de nouvelles méthodes plus à même de saisir les singularités de ces transformations. Ils partent plus spécifiquement des transformations juridiques induites par la mondialisation en Asie comme moyen d'analyser cette dernière.

En second lieu, la réalisation d'enseignements de *Global Law*. Certains des membres du G.I.S. ont manifesté un intérêt pour un cours sur les grands contrats offset – spécialement dans la zone Africaine et

Asiatique. Un séminaire d'enseignement intitulé « Pratiques de la vie internationale des affaires (*Une approche transsystemique*) » est en cours de construction pour la rentrée 2013. Ce séminaire sera commun au master Grande École « Droit des Affaires Internationales et Management » (MSDAIM) de l'ESSEC Business School Paris Singapour et à la FMSH Paris. L'approche dite transsystemique, de la vie internationale des affaires orientée vers l'Asie, invite à renouveler le cadre d'analyse théorique de la mondialisation du droit. Cette approche transforme en effet la notion même de droit, non plus limitée à une seule « juridiction », à un État dont le droit s'applique sur son territoire. C'est en effet le rapport entre le droit et l'espace qui est désormais transformé : « *Transsystemic legal teaching is a challenge to the western bias against conceiving of law as anything other than that which is positively enacted by the state* »⁴³.

En troisième lieu, des actions ciblées destinées à développer certains objectifs scientifiques et/ou notamment à favoriser l'accès de la communauté scientifique aux outils nécessaires pour la recherche sur les *Global Legal Studies* entre l'Asie et l'Europe, la mise en place de partenariats avec d'autres structures publiques ou le secteur privé, la création de collaboration d'écoles doctorales internationales, de thèses internationales en cotutelles, la réalisation d'expertises communes, des publications communes, qu'il s'agisse de livres, d'articles collectifs, de chroniques dans des revues, etc. tel le cahier consacré à la « mondialisation des sciences sociales » dans la revue *Europeanna*, etc. Ainsi par exemple, plusieurs membres du G.I .S. sont adhérents du *Global Forum on Law, Justice and Development* de la Banque Mondiale, localisé à Washington, ce qui facilite la participation des autres membres à ce Forum et la création d'un *Thematic Working Group* commun.

<http://globalforumljd.org/>

CONCLUSION

Accompagner l'émergence d'un nouveau champ scientifique, c'est ainsi lui donner les conditions institutionnelles de son établissement :

⁴³ Glenn H. P., « DOING THE TRANSSYSTEMIC : LEGAL SYSTEMS AND LEGAL TRADITIONS », 2005, 50 *McGill Law Journal*, 863

- Mettre en relation centres et chercheurs disséminés sur les continents, c'est permettre aux chercheurs français – et étrangers – de mieux se connecter à cette communauté mondiale de chercheurs en cours de formation et aux grands débats scientifiques de cette pensée juridique mondiale.
- Mais c'est aussi tenter de combler l'une des graves lacunes du système universitaire français qu'est le décalage grandissant avec l'internationalisation –mondiale- des Universités, et la circulation mondiale des sciences sociales, et ce alors même que les chercheurs français tels ceux de l'école historique française ont souvent été à l'origine de ces grandes mutations épistémologiques mondiales.

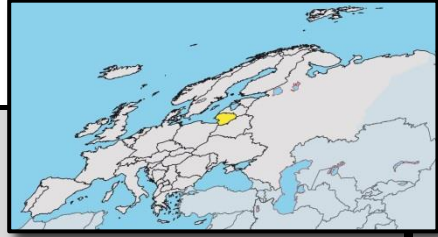
*Gilles Lhuilier est Professeur de Droit, Président du GIS
Global Legal Studies between Asia and Europe (glsn.eu)*

LITUANIE

Audrius Beinorus

2009

Mots clés : Champs d'études, Équipes, Établissements, Lituanie, Publications



BREF HISTORIQUE

En Lituanie, les études asiatiques remontent au 19ème siècle, à une période où l'Université de Vilnius est au cœur des études de langues orientales. Le département des langues orientales est fondé dès 1810, mais personne ne le dirige. Un intellectuel renommé de Vilnius, Kazimir Kontrimas, se risque à proposer l'établissement d'un Institut d'études orientales au Gouverneur de Vilnius. Cependant, pour des raisons inconnues, le projet n'est pas accepté et les étudiants brillants de l'université sont contraints de se disperser dans le monde.

Pendant la période de l'indépendance, dans l'entre-deux-guerres, l'orientalisme ne reçoit pas l'attention et le soutien qu'il mérite. Les études orientales ne survivent que grâce aux efforts d'une poignée d'érudits dévoués. Durant l'ère soviétique, les établissements d'enseignement supérieur lituaniens, placés sous la tutelle de Moscou, ne sont pas autorisés à créer des instituts orientalistes. Par conséquent les étudiants sont envoyés dans les universités russes.

Après 1993, avec l'indépendance de la Lituanie, les études asiatiques connaissent un renouveau. Le Centre d'études orientales de l'Université de Vilnius se concentre sur l'étude de l'Asie du Sud, de l'Est et du Proche-Orient. L'objectif du Centre est de former des spécialistes des études asiatiques afin d'encourager la recherche scientifique, le développement des relations culturelles et économiques, et de favoriser la compréhension des cultures orientales en Lituanie.

Ayant reçu un large soutien de la part des partenaires sociaux et des institutions publiques, un programme d'Études asiatiques classiques de trois ans est ajouté au programme académique en 2000. En 2005, une nouvelle licence d'études iraniennes, un Master d'études asiatiques contemporaines sont introduits, suivis d'une licence d'études turques en 2007.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT ACTUEL

Centre d'études orientales

Université de Vilnius

University Street 5

LT-01513, Vilnius

Centre d'études asiatiques de la Faculté de sciences politiques et de diplomatie

Kaunas Vytautas Magnus University

Vaizganto 30, Kaunas

Le Centre d'études asiatiques est fondé en 2009 par la fusion de deux institutions existantes : le Centre d'études asiatiques et le Centre d'études japonaises.

Les étudiants doivent financer eux-mêmes leurs études car l'État n'offre pas de bourses dans le domaine des études asiatiques. Cependant les accords passés entre universités lituaniennes et universités asiatiques et européennes leurs permettent de bénéficier de certaines bourses.

Les étudiants peuvent se rendre dans des universités asiatiques pendant une partie de leurs études.

Le système d'éducation est basé sur le modèle : Licence, Master, Doctorat.

PERSONNEL

Université de Vilnius

Centre d'études orientales

On compte 25 enseignants à temps plein et à temps partiel. Le nombre de postes à temps plein dépend du nombre d'étudiants et du budget de l'université.

Dix étudiants sont admis tous les deux ans à chacune des licences : études indiennes, chinoises, japonaises, iraniennes, arabes et turques. Tous les deux ans, 15 étudiants sont admis au master d'études asiatiques contemporaines.

Les enseignants et chercheurs en études asiatiques de l'Université de Vilnius sont membre du Réseau d'études indiennes d'Europe centrale et orientale (Central and Eastern European Network for Indian Studies) et du Réseau européen de recherche académique contemporaine sur l'Inde (European Network of Contemporary Academic Research on India).

Les membres du Centre partagent leur temps entre la recherche et l'enseignement. Un tiers de leur salaire est destiné à la recherche.

Il est exigé de tous les enseignants qui détiennent un doctorat d'effectuer des recherches et de publier.

Kaunas Vytautas Magnus University

On compte trois chercheurs et sept enseignants pour environ 20 étudiants en master.

À l'Université de Kaunas, l'enseignement et la recherche sont séparés.

Le nombre de chercheurs en études asiatiques augmente régulièrement depuis plusieurs années. En raison du faible niveau des salaires, il est presque impossible d'attirer des universitaires étrangers confirmés pour des postes à temps plein.

DOMAINES D'ÉTUDE

Le Centre de l'Université de Vilnius forme des spécialistes en sciences humaines et sociales. Parmi ses objectifs figurent l'analyse et la recherche sur l'évolution culturelle dans les principales aires géographiques de l'Asie, la communication interculturelle et les perspectives de collaboration sur les études asiatiques. Pour la période 2008-2013, le thème de recherche approuvé par l'université est : « Les stratégies traditionnelles du savoir en Asie ».

13 langues asiatiques sont enseignées au Centre : japonais, mandarin, chinois, chinois classique, tibétain, persan, dari, arabe, turc, hindi, sanskrit et langue védique.

L'Université de Kaunas propose l'enseignement du japonais, du mandarin et du coréen. Son principal thème de recherche est la représentation en images des pays d'Asie de l'Est en Europe.

PUBLICATIONS

Acta Orientalia Vilnensia – publiée en anglais depuis 2000, la revue propose également des publications en ligne sur le site :

<http://www.oc.vu.lt/en/aov.html>.

*Audrius Beinorus,
Center of Oriental Studies at Vilnius University,
Lithuania*

RECRUTER

Les études indiennes et d'Asie centrale en 2012

Gérard Fussman
17 mars 2012

Mots clés : Afghanistan, Archéologie, Art, Épigraphie, Himalaya, Histoire, Inde, Numismatique, Ouzbékistan, Pakistan, Philologie

J'ai commencé à apprendre le sanskrit en 1958. Quatre ans plus tard, à l'âge de 22 ans, j'étais nommé archéologue-adjoint de la Délégation Archéologique Française en Afghanistan. Je pense qu'aujourd'hui ce ne serait plus possible, pas seulement parce que depuis quelques années les postes se raréfient et que les chercheurs obtiennent plus facilement des crédits de recherche pour une courte période qu'un emploi permanent leur assurant la tranquillité d'esprit nécessaire pour mener des recherches de longue durée. Je pense surtout que les institutions sont devenues beaucoup plus frileuses. Elles recrutent sur diplômes (doctorats, HDR) exclusivement, même quand cela n'a pas de sens, par exemple au CNRS, à l'EFEO et à l'EPHE. On ne fait pas confiance aux jeunes gens alors que tout Professeur sait très bien que, sauf exception, on peut très bien juger des capacités présentes et futures d'un étudiant de 20 ans. Il en résulte un accroissement de la précarité pour les jeunes chercheurs, un retard de carrière pour ceux plus âgés et une perte de capacités pour la recherche, par abandon des jeunes chercheurs sans fortune personnelle ou familiale, par vieillissement du corps des chercheurs également. Ce n'est pas le moindre effet négatif des réformes successives de la recherche et de l'université qui toutes ont, l'une après l'autre, accru la lourdeur et la lenteur des recrutements sans avoir apporté la moindre garantie quant à leur qualité.

En 1958, le sanskrit était la discipline reine, en partie parce qu'une connaissance minimale de cette langue était nécessaire pour faire de la grammaire comparée des langues indo-européennes. Cette discipline jouissait d'un grand prestige, étant la seule linguistique enseignée et bénéficiant de l'aura des grands noms de l'Université, dont Emile Benveniste. La seule Inde qui valait était l'Inde ancienne, très ancienne

même. L'Inde moderne n'était qu'une dégénérescence. Les indianistes de cette époque, remarquables savants s'il en fut, ont manqué deux tournants, le renouvellement de la linguistique telle que symbolisée par les noms de Martinet et Chomsky, l'intérêt grandissant suscité d'abord par l'Inde contemporaine puis médiévale. La linguistique française moderne s'est constituée en dehors et, dans une certaine mesure, contre la grammaire comparée. Les études indiennes contemporaines se sont développées à l'Inalco et à l'EHESS. Ces deux coupures n'ont en rien bénéficié à l'indianisme. Mais il y a eu un énorme changement de perspective. En 1958 on pouvait se dire indianiste, et même anthropologue indianiste, sans connaître aucune langue contemporaine de l'Inde. Les étudiants formés depuis 1980 sont tous censés parler une langue contemporaine de l'Inde et en tout cas ne croient plus qu'on puisse faire une enquête de terrain en anglais seulement.

La hiérarchie des champs d'études a aussi beaucoup changé. En 1958, le sanskrit, assimilé à l'Inde, était la discipline reine, en France comme en Allemagne. C'était l'héritage de la découverte, au début du 19e siècle, de cette langue et de son apport à la grammaire comparée des langues indo-européennes. Le tibétain et le japonais étaient des disciplines confidentielles enseignées à l'École des Langues Orientales seulement, de statut nettement inférieur à celui de l'Université, ne serait-ce que parce que très peu de ses enseignants étaient docteurs. Devenue l'Inalco, c'est maintenant, après maintes péripéties, une université de plein droit, avec de nouveaux locaux, la proximité d'une bibliothèque ultra-moderne (la BULAC) et la participation au PRES (Pôle de Recherche de l'Enseignement Supérieur) Paris-Cité. Dans le domaine des études orientales, désormais orientées vers le monde contemporain, c'est apparemment l'institution qui a le plus d'avenir.

La hiérarchie actuelle de la production scientifique me paraît très différente de celle implicitement admise en 1958. Le monde contemporain, alors négligé par l'Université, est désormais privilégié par les étudiants et les « décideurs ». Du point de vue de la productivité de la recherche, la hiérarchie me semble plutôt être études iraniennes, études centrasiatiques, études indiennes. Pour le nombre des étudiants, c'est probablement le chinois qui arrive en tête. Cela a des causes objectives. Pour l'Iran le renouveau des études avestiques, sous l'impulsion en France de mon collègue Jean Kellens, et le développement des études sur le shiisme dans la lignée d'Henri Corbin et maintenant de Mohammad Amir-Moezzi. Pour l'Asie centrale, c'est le développement des fouilles archéologiques en Afghanistan jusqu'en 1978 et ensuite en Ouzbékistan. La création de l'Institut Français d'Études de l'Asie Centrale (IFEAC) à Tashkent,

malheureusement fermé en 2011 par la volonté des autorités ouzbèques, a permis le développement d'études sur l'Asie centrale contemporaine. La Chine a profité du prestige d'une nation en pleine renaissance, de plus en plus ouverte sur l'étranger, de l'enseignement du chinois dans les lycées français et d'un réservoir d'étudiants chinois et surtout chinoises issus de l'immigration ou venus en France grâce à des bourses. Ces bourses existent aussi pour les étudiants indiens, mais ceux-ci ne viennent pas en France étudier l'indianisme classique : ce sont les métiers de la finance et du management qui attirent les meilleurs d'entre eux, y compris et surtout en Inde contemporaine.

Cette situation n'est pas définitive. Le rapide développement économique de la République Indienne va accroître l'attrance pour les études indiennes une fois que nous aurons fait comprendre à tous qu'il ne suffit pas de savoir l'anglais pour comprendre les pays et ses habitants. Mais les indianistes, malgré une augmentation très sensible du nombre de postes, sont aujourd'hui très mal armés pour défendre ou restaurer le prestige de leur discipline.

PETIT HISTORIQUE

L'Institut de Civilisation Indienne créé le 13 juin 1927 au sein de l'Université de Paris à l'initiative d'Émile Senart, avait pour but de regrouper sous une affiche commune et de coordonner les enseignements relatifs à l'Inde donnés à la Sorbonne, alors unique université parisienne, au Collège de France, à la 4e (sciences philologiques) et à la 5e (sciences religieuses) sections de l'École Pratique des Hautes Études et à l'École des Langues Orientales (aujourd'hui Inalco). Le CNRS n'existait pas encore. L'affiche des cours donnés en 1928-1929 comptait quinze noms, dont la totalité des indianistes parisiens. Les cours étaient consacrés à l'Inde (dans ses frontières britanniques) ancienne, médiévale et contemporaine (hindoue et musulmane), à l'Asie indianisée (Asie centrale, Indochine, Indonésie) et à l'Iran préislamique.

Aux quatre institutions mentionnées plus haut vinrent s'ajouter après la seconde guerre mondiale le CNRS et l'ORSTOM (aujourd'hui IRD : Institut de Recherche et Développement), la 6e section de l'École Pratique des Hautes Études, aujourd'hui École des Hautes Études en Sciences Sociales, et l'Institut Français de Pondichéry, plus des chaires de sanskrit dans quelques universités de province, et plus récemment le Centre de Sciences Humaines à New-Delhi. Le nombre de postes disponibles s'accrut considérablement, les rivalités également. Le résultat est qu'il n'y a pas à

Paris de cursus cohérent d'indianisme alors que nous y disposions en 2008 de bien plus de postes d'enseignement que n'importe quelle ville européenne ou américaine : deux chaires au Collège de France ; neuf chaires d'Université (trois à Paris III, une à Paris IV, une à Paris X, quatre à l'Inalco) ; quatre directions d'études à la 4e section de l'EPHE ; trois directions d'études à la 5e section de l'EPHE ; quatre directions d'études à l'EHESS ; au moins cinq maîtrises de conférences ; d'assez nombreux chercheurs au CNRS, dont beaucoup habilités à diriger des recherches et qui souvent enseignent. Il faut ajouter à ces postes permanents la dizaine de collègues étrangers de qualité invités chaque année à délivrer une ou plusieurs conférences. La France dispose également de deux instituts en Inde et il est assez facile d'obtenir une bourse pour aller étudier dans une université étrangère (indienne, européenne ou américaine). Mais chaque institution décide des enseignements qu'elle donne et de l'heure à laquelle ils ont lieu sans consulter, ni même avertir, les collègues appartenant à d'autres institutions. Il n'y a donc aucun cursus commun et complet, ni en formation initiale, ni en formation doctorale. Le prestige à l'étranger de la recherche indianiste française est loin de correspondre au nombre de postes créés.

Les réformes institutionnelles de ces dernières années n'ont fait qu'accentuer ce manque de coopération, même quand la volonté de remédier à la dispersion des postes existait chez les chercheurs et enseignants. Le lien quasi-exclusif des écoles doctorales et des équipes de recherche avec une seule université et l'interdiction, maintenant presque partout appliquée, faite aux chercheurs et aux enseignants d'appartenir à deux équipes de recherche et à deux écoles doctorales différentes empêchent de fait toute coopération en dehors des institutions et interdisent de fait aux étudiants d'être suivis par des enseignants appartenant à des institutions différentes. La constitution des PRES, désormais officiellement présentés comme de nouvelles universités et officiellement mis en compétition les uns avec les autres, ne fera qu'aggraver la situation à moins qu'on n'aboutisse, je ne sais par quel procédé, à regrouper l'essentiel des études indiennes dans un seul PRES.

La vague de réformes qui a touché le CNRS et, moins pour l'instant, les Universités, n'a pas eu que des effets négatifs. La constitution de grandes équipes et le lien avec les écoles doctorales sont les très bienvenus. L'accent mis sur le renouvellement tous les quatre ans des équipes, principe peu appliqué auparavant, empêche celles-ci de s'endormir sur les situations acquises. Mais cela empêche aussi les projets de longue durée comme la constitution de nouveaux dictionnaires ou l'édition de nouveaux manuscrits. Cela gêne les publications car celles-ci ne peuvent intervenir qu'en fin de

projet et il est alors difficile de trouver le temps pour les faire et les crédits pour les réaliser. Enfin cela a amené à une énorme dispersion des archives, parfois à leur perte. Cela n'a guère d'importance lorsqu'il s'agit d'un projet littéraire individuel (type : l'humanisme de tel penseur indien). C'est une tragédie quand il s'agit de documents de terrain en linguistique, en archéologie, en anthropologie.

Le retard des publications est particulièrement important en archéologie, mais cela n'a rien à voir avec l'instabilité des équipes. Faut-il répéter qu'une recherche non publiée est une recherche non faite et qu'une fouille professionnelle non publiée ne vaut guère mieux qu'une fouille clandestine ?

Dernière chose, importante pour l'avenir. Les conditions d'accès au terrain ont complètement changé depuis les années 1970. L'Afghanistan et le Pakistan, alors relativement sans danger, sont de fait fermés aux chercheurs étrangers. L'Ouzbékistan vient de se fermer aux chercheurs en sciences humaines et sociales (pas en archéologie). Le Népal n'est plus accueillant. L'Inde est de plus en plus agitée de mouvements nationalistes hindous qui rendent le dialogue difficile, interdisent aux étrangers, et même aux Indiens, de traiter de certains sujets en public (les Aryens, l'apport musulman, les causes de la scission de 1947 par exemple) et font que le fossé s'accroît à nouveau entre science occidentale et science indienne. Les coopérations ne peuvent plus guère se faire que sur les sujets qui ne fâchent point, la grammaire de Pāṇini ou l'urbanisme antique etc.

Le développement économique accéléré de ces pays, l'urbanisation galopante, les progrès dans les communications et l'éducation amènent aussi à se demander dans quelle mesure des recherches de terrain en anthropologie y sont encore justifiées. Il me semble que la République Indienne et même le Pakistan relèvent bien plus aujourd'hui de la sociologie que de l'ethnologie.

Je ne dirai rien, contrairement à ce qu'on m'a demandé, sur les nouvelles thématiques et axes de recherche émergents. Quand les chercheurs sont à la fois dispersés et individualistes, ne concevant les recherches en commun que sous la forme de production individuelle d'articles ensuite réunis à ceux d'autres collègues sous un titre commun, le choix des nouvelles thématiques relève de la mode, de l'imitation ou de l'initiative de collègues un peu plus visionnaires. Il en a toujours existé dans l'indianisme français. Mais il me semble qu'en Inde, comme tout pays si attentif à son passé, aucune recherche même sur l'Inde contemporaine ne peut se faire sans prendre en compte la dimension temporelle et culturelle héritée. Il me semble aussi que la spécialisation actuelle impose la

constitution de groupes de recherches menant des recherches en commun, sur un terrain commun, avec une thématique et un objectifs communs, sous une direction commune, et aboutissant à des publications sous signature multiple. Le CNRS, qui préconise depuis longtemps les recherches collectives, n'a toujours pas pris conscience de ce qu'est une telle recherche puisque les recrutements et promotions s'y font sur base individuelle seulement.

*Gérard Fussman est archéologue,
professeur au Collège de France
et spécialiste du sanskrit.*

Opinion du directeur de l'IRASEC sur l'état de la recherche en Asie du Sud-Est

*Benoît de Tréglodé
30 juillet 2012*

Mots clés : Asie du Sud-Est, Histoire, Sciences politiques, Vietnam

L'Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-Est Contemporaine, dont je suis directeur durant le mandat 2008-2012, a pour vocation de développer la recherche française en sciences humaines sur l'Asie du Sud-Est contemporaine. Fondé par le ministère des Affaires étrangères en 2001, l'IRASEC a comme mission l'analyse des évolutions politiques, sociales, économiques et environnementales qui touchent, collectivement ou séparément, les onze pays de la région (Birmanie, Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Timor Leste et Viêt Nam).

Pour répondre aux problématiques posées, l'IRASEC s'appuie depuis 2008 sur une équipe de trois à quatre chercheurs affectés par le CNRS (en détachement ou des universitaires français en délégation). L'Institut fait également appel, sur des bases contractuelles, à des scientifiques de tous horizons nationaux et institutionnels qu'il associe, le temps de ses programmes. L'Unité s'efforce en outre, autant qu'il lui est possible, de faire appel à de jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants) français ou originaires des 11 pays d'Asie du Sud-Est couverts qu'il identifie avec l'aide de ses différents partenaires individuels et institutionnels. Il sollicite par ailleurs des experts qui peuvent, par leur expérience et leurs qualités, répondre aux questionnements tels qu'ils sont posés par l'Unité. Cette démarche doit contribuer, dans la durée, à renforcer la capacité française à penser l'Asie du Sud-Est contemporaine.

Depuis 2009, l'IRASEC soutient la jeune recherche française en proposant trois bourses de courtes durées pour des doctorants et post-doctorants souhaitant faire un terrain de recherche en Asie du Sud-Est.

Les séminaires et colloques organisés dans la zone, la mise en place des programmes de recherche, leur suivi et les événements qui accompagnent la sortie des ouvrages qui en sont dérivés, m'ont permis de connaître in situ les évolutions contemporaines de la recherche française dans cette région.

Fort de cette expérience, je me permets d'émettre quelques remarques sur la recherche française contemporaine en Asie du Sud-Est, ses forces et ses faiblesses, proposant des orientations dans la politique scientifique.

LES POINTS FORTS DE LA RECHERCHE FRANÇAISE EN ASIE DU SUD-EST

La recherche française est encore en mesure d'offrir **une recherche pluridisciplinaire** sur la région, notamment grâce à la conjonction de statuts et d'institutions de recherche différents : chercheurs du CNRS, enseignants-chercheurs d'université et d'instituts de recherche (EFEO, IRD, EPHE, CIRAD, et latéralement également avec les chercheurs recrutés par l'AFD), donnant à voir des profils et des parcours de chercheurs diversifiés et financés par d'autres ministères que ceux de la Recherche et de l'Éducation nationale (il faudrait également ajouter les travaux des chercheurs sur contrats recrutés par les directions de prospective politique des Affaires étrangères et de la Défense, DP et DAS).

Au sein de ces différentes institutions, la recherche française offre plusieurs angles de vue qui proposent des données, des thématiques, des approches d'une très grande richesse – cependant trop recluses sur elles-mêmes et pas assez partagées avec l'ensemble de la communauté de recherche française et internationale.

En tout cas, une telle **diversité dans la collecte, le traitement et l'analyse** des matériaux sud-est asiatiques contredit à elle seule l'idée (qui circule souvent dans les « couloirs » de telle ou telle institution), qui voudrait qu'un soi-disant monopole du savoir serait détenu par telle ou telle institution de recherche. Cet illusoire sentiment de supériorité, ou « esprit de clocher », qui habite la majeure partie des institutions de recherche française les unes envers les autres me semble parfaitement anachronique, très franco-français et surtout ne résiste guère à l'analyse objective des faits si l'on observe nos collègues européens. La myopie dont font part une grande majorité des chercheurs « institutionnels », qui ne voient pas ce qui se fait autour d'eux, hors de leur institution/laboratoire, explique en grande partie la survivance de ce préjugé. Les récentes **exigences de regroupement**

autour de projets inter-laboratoires et internationaux (ANR, PCRD...) vont manifestement dans le sens d'une amélioration des contacts entre les chercheurs et une meilleure connaissance des recherches faites par d'autres sur un même pays ou un pays voisins.

LES POINTS FAIBLES, LES RISQUES DE LA RECHERCHE FRANÇAISE EN ASIE DU SUD-EST

Mais n'ayons pas peur des mots : la recherche française en sciences humaines et sociales, très centrée sur elle-même et ses propres prérogatives (son endogamie ?), se retrouve pourtant **en position de réelle faiblesse en Asie du Sud-Est par rapport à certains pays européens** (Allemagne, Pays-Bas) **et anglo-saxons** (États-Unis, Australie, Singapour), pour ne citer que les 5 principaux « pôles d'excellence » sur l'Asie du Sud-Est. À titre d'exemple, et aussi paradoxal soit-il, cette faiblesse est très prononcée sur une société comme le Viêt Nam avec laquelle la France a connu une tradition de collecte et d'analyse de données dans le sillage de notre passé colonial.

Qui plus est, le risque est devenu une réalité dans bien des cas : celui d'**une mise à l'index de la recherche et des chercheurs français** par les chercheurs et institutions de recherches anglo-saxonnes. Les classements internationaux des publications en langue française sont formels et explicites : publier en français (un article, un ouvrage, un dictionnaire...) n'est pas comptabilisé comme une publication utile dans la carrière des Anglo-saxons.

Si les modes de financement anglo-saxons sont largement en cause de cet état des lieux, le *modus operandi* de la recherche française comporte sa part de responsabilité : **lenteur ou non-renouvellement des thématiques de recherche, faiblesse ou absence de réactivité des chercheurs à l'actualité géopolitique de leur pays de prédilection, faiblesse et orientations des politiques de recrutement...**

Le refus d'entamer des débats de fond avec le monde (en période de mondialisation qui plus est !) notamment avec les Anglo-Saxons fait que la recherche française se résume le plus souvent à un ou deux titres (quand ce n'est désormais le plus souvent l'absence totale de référence) dans les bibliographies et bibliothèques anglo-saxonnes. Passer à côté de cette dynamique de recherche anglo-saxonne en sciences humaines et sociales (surtout d'ordre théorique, à défaut d'avoir des données de terrain très poussées) comporte un impact potentiel grave pour l'avenir qui risque de

faire chuter les recherches françaises en Asie du Sud-Est dans une sorte de reliquat traditionaliste qui ne pourra à son tour qu'intensifier notre **isolement**.

Autre phénomène : les chercheurs français ont tendance à sous-estimer le travail de nos collègues de la région et restent entre eux (un entre-soi souvent limité à son propre laboratoire parce que ce dernier est forcément mieux que celui d'à-côté), alors qu'**une ouverture est plus que souhaitable** : elle est vitale à la recherche française et au transfert d'un savoir-faire français.

Les universités ont évidemment des chercheurs sud-est asiatiques performants, mais ceux-ci sont de facto dans des laboratoires CNRS comme « associés » en répondant à une absence/un vide dans les orientations de recrutement, affichant **un besoin de renouvellement et d'une politique de recrutement adaptée à la pénurie croissante de la recherche française sur le contemporain de la région**. Le CNRS devrait favoriser plus encore le détachement de ses chercheurs comme il devrait leur demander de donner des cours en universités.

L'Asie du Sud-Est manque de recherche sur l'évolution des populations dans un mouvement global, elle manque aussi d'une réflexion politique approfondie qui prendrait en considération tous les aspects d'une société. Alors que la région change et que les nationalismes se renforcent, les questions sécuritaires ne font l'objet d'aucun programme de recherche scientifique dans les laboratoires / universités ni de recrutements. Le chercheur doit être partie prenante dans l'avancée du monde et se doit de réagir à l'actualité que connaissent son ou ses terrains de prédilection. Il serait judicieux de **mieux valoriser dans les carrières de chacun l'expertise géopolitique** du chercheur en sciences sociales et humaines, qui est sans doute une des belles différences avec les « sciences dures » et dont l'histoire politique a bien documenté les enjeux aux échelles nationale et internationale. Un chercheur sur tel groupe ethnique ou tel pan historique ou géographique d'un pays (dont il connaît *a priori* la langue) n'est-il pas un des mieux placés pour prendre la parole lorsqu'un événement de retombée régionale ou internationale agite le pays dans lequel il travaille depuis 10, 20 ou 30 ans ? Le chercheur devrait être un intervenant de premier ordre pour pouvoir parler d'une région qu'il connaît mieux que la plupart des observateurs qui s'expriment. Mais la peur de se tromper ou de se mêler avec des écrits et supports médiatiques moins « nobles » les en empêchent apparemment, laissant le chemin libre et la parole à des personnes qui connaissent moins bien la situation.

En raison de **fléchages trop spécialisés sur des micro-terrains ou sur des micro-thématiques** (plus ou moins abstraites et jargonneuses et parfois plus ou moins centrales dans la compréhension des pays concernés), mais aussi à cause de la peur des chercheurs de prendre la parole sur leur aire culturelle élargie (la nation dans laquelle ils travaillent par exemple), trop peu d'entre eux sont réellement en mesure d'offrir une expertise géopolitique sur la région, alors que jouer sur les échelles et analyser le macro au vu de ses propres connaissances microsociologiques ont démontré un intérêt certain dans notre compréhension des sociétés et de leurs évolutions historiques. Ce phénomène pose la **question du recrutement** des nouveaux chercheurs.

LE RECRUTEMENT/LE VIVIER DE CHERCHEURS

L'institut de recherche que je dirige depuis 4 ans de part sa logique de fonctionnement pluri-institutionnelle se retrouve au cœur de la problématique du vivier de chercheurs actifs dont dispose l'Asie du Sud-Est. Or, **ce vivier vieillit et décroît**. Une faiblesse notable en Asie du Sud-Est est décelable dans les chercheurs spécialistes du contemporain et notamment en économie, géopolitique et des dynamiques religieuses.

Une réflexion par aires culturelles dans les recrutements permettrait de déceler les « **blancs** » sur leur carte géographique, pointant du doigt les pays où la France dispose ou non de chercheurs. Les résultats de ce questionnement pourraient aussi être comparés à la présence effective d'institutions de recherches non françaises sur ces mêmes pays, incitant à un équilibrage des recherches et à **une valorisation de la recherche française dans des pays abandonnés** à la seule expertise anglo-saxonne (puisqu'il s'agit de cela dont il s'agit).

Pour l'Asie du Sud-Est, **une série de pays souffre d'un manque sérieux de chercheurs et d'une expertise française : le Timor, les Philippines, la Malaisie, le Viêt Nam sans parler du Brunei et de manière plus macro, de l'ASEAN** (il n'y a en France aucun chercheur titulaire de cette institution régionale comprenant les 11 États de l'Asie du Sud-Est, un constat inquiétant), et cela dans des disciplines dans lesquelles la France fût jadis en pôle position (**histoire contemporaine, ethnologie, géographie humaine, géopolitique-relations internationales, questions sécuritaires**).

Les derniers recrutements sur ces pays / autour de ces disciplines et problématiques datent de plusieurs décennies, nous éloignant de partenaires

locaux désireux d'un autre savoir-faire et rapport à la recherche des Anglo-saxons. Être absent de ces pays dont le dynamisme et le rôle géopolitique international sont indéniables, ne peut être qu'inconcevable pour un pays comme la France qui a puisé dans ces territoires sud-est asiatiques une richesse de concepts, d'approches méthodologiques depuis plus d'un siècle.

*Benoît de Tréglodé est historien, politiste,
docteur en histoire et civilisation de l'EHESS.
Il a dirigé l'Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-Est
Contemporaine (IRASEC, USR 3142, Umifre 22 MAEE)
de 2008 à 2012.*

Les défis du secteur agricole

Christian Hoste

21 juin 2012

Mots clés : Agroalimentaire, Agronomie, Biodiversité, Environnement, Inégalités, Santé

INTRODUCTION

La région Asie-Pacifique héberge 57% de la population mondiale et 73% de la population agricole mondiale sur seulement 1/3 des terres agricoles. Elle produit toutefois 90% de la production mondiale de riz, 40% de la production de céréales et 40% de la production de viande et représente 70% du marché mondial des légumes et 80% de celui de l'aquaculture. Malgré ces performances, 63% de la population mondiale vivant sous le seuil de pauvreté et souffrant de la famine se trouve encore dans la région. Les défis posés au secteur agricole sont donc immenses et des réponses urgentes doivent y être apportées.

PRINCIPAUX CHANGEMENTS INTERVENUS DANS LA RÉGION

Les principaux changements intervenus dans la région sont :

•**Une insécurité alimentaire et nutritionnelle croissante**

Conséquence d'une densité de population très élevée et de la présence de 642 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté !

•L'impact de la crise économique mondiale et l'instabilité des marchés

Les produits alimentaires domestiques ont subi en Asie une inflation moyenne entre 10 et 20% (cf. Vietnam) en 2011. D'après la Banque Asiatique de Développement (ADB, 2011), une augmentation de 10% des prix alimentaires entraîne 64 millions de personnes de plus dans l'extrême pauvreté dans les pays d'Asie en développement (3,3 milliards d'habitants).

•Une croissance rapide de l'urbanisation

En 2050, 63% de la population de la région vivra dans des zones urbaines ! Ce phénomène et l'émergence d'une classe « moyenne » de population entraînent des changements de mode de vie, la recherche de produits de bonne qualité sanitaire et l'apparition de régimes alimentaires différents et plus diversifiés, eux-mêmes favorisés par l'apparition de grandes chaînes de distribution de produits alimentaires.

•Le changement climatique

L'apparition d'événements extrêmes plus fréquents et plus intenses entraîne une augmentation des risques sanitaires (maladies émergentes, zoonoses, etc.), une forte pression sur la biodiversité (selon PACE-NET, 2012, la Papouasie Nouvelle Guinée possède 5% de la biodiversité mondiale sur moins de 1% de l'ensemble des terres !) et une vulnérabilité plus grande pour les populations (tremblements de terre, inondations, tsunamis, etc.). En 2011, 42% des catastrophes naturelles au niveau mondial ont eu lieu en Asie, 90% du total des pertes humaines et 73% du total des personnes affectées proviennent de cette région. Enfin, beaucoup d'îles et de régions côtières de la zone sont situées à moins de 10 mètres au-dessus du niveau des océans et les derniers rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) font état d'une élévation du niveau des océans en 2100 entre 18 et 60 cm, menaçant les bassins rizicoles que sont les deltas des grands fleuves asiatiques.

•Une pression foncière croissante sur les terres disponibles et une compétition entre production alimentaire, production de fourrages et production d'énergie

Les conséquences en sont une dégradation rapide des sols (érosion, perte de fertilité), la déforestation, la conversion de terres agricoles en zones industrielles ou en grandes plantations (palmiers à huile, hévéa) et une compétition très forte sur les ressources en eau agricole.

FORCES ET FAIBLESSES DE LA RECHERCHE AGRICOLE FRANÇAISE

Les principaux acteurs français de la recherche agricole en Asie sont le CIRAD (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) et l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement). L'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) collabore principalement avec les pays émergents (Chine et Inde) et de l'OCDE (Australie, Nouvelle Zélande, Japon) de la région.

Le CIRAD et l'IRD ont chacun une cinquantaine de chercheurs affectés en Asie, régions qui bénéficient également chaque année de 1 200 à 1 500 jours de missions et services d'appuis de chacun de ces deux organismes.

Forces

- Une approche régionale en partenariat ;
- Une approche multidisciplinaire ;
- Un large éventail de conditions sociales, économiques et environnementales étudiées ;
- Une renommée mondiale de R&D en agronomie tropicale et notamment sur la question des risques sanitaires (maladies émergentes et zoonoses), enjeu majeur dans la région ;
- Un partenariat ancien et des relations de confiance ;

FAIBLESSES

- Des ressources humaines insuffisantes pour traiter des problèmes à grande échelle ;
- Un manque de compétences sur les questions socio-économiques et d'urbanisation ;
- Un accès trop faible aux grands financements internationaux sur la région ;

Opportunités

- La mobilisation d'équipes de recherche de certains pays qui peuvent s'autofinancer (Brunei, Malaisie, Singapour, etc.) ;
- Les possibilités de coopérations européennes et de partenariats avec les pays de l'OCDE de la région comme l'Australie, la Nouvelle Zélande ou le Japon ;
- La mise en place de programmes pilotes et de dispositifs régionaux de recherche et d'enseignement en partenariat ;

Risques

- La possible réticence de certains pays, d'organismes de recherche ou d'universités de la région à collaborer entre eux ;
- Une offre souvent plus compétitive et attractive des autres coopérations sous-régionales et internationales ;

Source : d'après l'IRD, 2012.

THÉMATIQUES ET AXES DE RECHERCHE ÉMERGENTS

L'Association Asie-Pacifique des institutions de recherche agricole (APAARI, 2009) a identifié trois grands axes de recherche au niveau régional, tout en reconnaissant que les actions et les priorités peuvent varier en fonction des sous-régions (Asie du Sud, Asie du Sud-Est et Pacifique) :

- Augmenter la productivité, notamment pour les produits de base et ceux qui favorisent la diversification des revenus agricoles, en mobilisant les sciences et technologies ;

- Encourager la création et améliorer la gestion des filières (infrastructures et accès aux marchés pour les producteurs ; réseaux/partenariats publics-privés, identification de marchés de niche, etc.) ;
- Accroître la résilience dans deux domaines : le changement climatique et les chocs économiques.

L'APAARI a également identifié trois thèmes qui s'appliquent à chacun de ces trois axes : la bonne gouvernance, le rôle des femmes et la formation.

Ces priorités de recherche ont été confirmées par la 13^{ème} conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique (FAO, 2010) qui a identifié 5 priorités stratégiques pour assurer la sécurité alimentaire de la région.

Du côté français, l'IRD met en place un Programme Pilote Régional (PPR) dénommé SELTAR qui couvre principalement le sous-continent Indien, l'Asie du Sud-Est continentale et les archipels d'Asie du Sud-Est. Plusieurs axes de recherche sont identifiés pour chacune de ces régions avec un axe transversal commun sur : « Prévisions, évaluations et mitigations des risques en Asie » (IRD, 2012). Les axes de recherche du CIRAD dans la région sont :

1. La lutte contre la pauvreté et les inégalités ;
2. Le changement climatique et la pression sur les ressources ;
3. La conservation de la biodiversité ;
4. La lutte contre les maladies émergentes.

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie, le CIRAD concentre ses forces dans des dispositifs de recherche et d'enseignement en partenariat (DP) dont quatre en Asie, les deux derniers étant conduits en association avec l'IRD :

1. L'agriculture de conservation (CANSEA) ;
2. Les liens entre agriculture et marchés des villes (MALICA) ;
3. La gestion des risques émergents (GREASE) ;
4. Une plateforme de recherche sur l'hévéa (HRPP) (CIRAD, 2012).

COMMENT AMÉLIORER ET ACCROÎTRE LA PRÉSENCE DE LA RECHERCHE FRANÇAISE

Cet objectif ne pourra être atteint que si des changements interviennent à différents niveaux :

En termes de géopolitique.

La France qui a donné depuis de nombreuses années la priorité à l'Afrique et à la Méditerranée devrait reconsidérer ce choix au regard des enjeux (et risques qui leur sont liés) que présentent les régions d'Asie et du Pacifique, tant sur le plan économique (marchés d'avenir gigantesques) qu'humain (sécurité alimentaire et qualité nutritionnelle) et scientifique (la Chine sera dans le « top 10 » des publications scientifiques en sciences agricoles et environnementales dans les 3 prochaines années).

En termes de stratégie scientifique.

Les frontières entre compétition et partenariat sont remises en question par l'émergence de grands programmes mondiaux (par ex. les programmes du Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale – CGIAR ; l'Initiative internationale de recherche sur l'amélioration du blé – INRA), d'alliances mondiales (par ex. Global Research Alliance on agriculture greenhouse gases – GRA), de consortia (par ex. l'International Wheat Genome Sequencing Consortium), etc. Il est donc indispensable que les grands organismes de recherche (CIRAD, CNRS, IFREMER, INRA, INRIA, INSERM, IRD, IRSTEA, etc...) et les universités s'informent mutuellement de leurs programmes de coopération internationale pour développer des synergies et mieux participer à la conception, l'exécution et la gouvernance de ces diverses initiatives mondiales dans lesquelles on trouve de nombreux acteurs d'Asie et du Pacifique. L'ampleur et la complexité des enjeux plaident également pour une approche européenne plutôt que nationale. La création d'une maison européenne de la science et de l'innovation en Inde coordonnée par la France est une piste intéressante à explorer et à développer.

En termes d'offre et d'opérateur.

Le système français demeure très fractionné (nombreux acteurs ; offres dissociées de recherche et de formation ; programmes et acteurs sur le terrain insuffisamment coordonnés) et est donc complexe, peu lisible et peu attractif. La création de l'AIRD (Agence inter-établissements de recherche pour le développement) en 2006 et d'Agreenium en 2009 pour développer une offre consolidée recherche – formation – développement en

agrosociences et la promotion à l'international sont un début de réponse aux attentes des partenaires.

En termes de moyens.

La France est le seul pays de l'OCDE qui maintient une politique active d'expatriation de chercheurs au sein des structures partenariales nationales. Cette présence au quotidien et sur le long terme, appuyée par de très nombreuses missions, est un atout incontestable pour une meilleure connaissance des enjeux et questions de recherche qui se posent dans les différents pays et pour le rayonnement de la recherche française. Elle a toutefois un coût financier important que les agences françaises (ANR, AFD, AIRD) prennent insuffisamment en compte. De même, les critères d'évaluation de l'AERES ne reconnaissent pas suffisamment les spécificités de « la recherche pour le développement » et rendent de plus en plus difficile le recrutement et la mobilité des jeunes chercheurs dans les pays en développement.

RÉFÉRENCES

APAARI, 2009. *Expert Consultation on Agricultural Research for Development in Asia and the Pacific – the Way Ahead*, 30-31 octobre 2009, Bangkok, Thailand.

ADB, 2011. *Global Food Price Inflation and Developing Asia*. Mandaluyong City, Philippines : Asian Development Bank.

CIRAD, 2012. *Le CIRAD en Indonésie et en Asie du Sud-Est*. Jakarta, Indonésie.

FAO, 2010. *FAO Regional Priority Framework for Asia and the Pacific (2010-2019) : Towards Food Security in the Region*. FAO, Rome.

IRD, 2012. *Soils, Waters, Coastal Zones and Societies Facing Risks in Southern and Southeast Asia – SELTAR*. IRD, Paris.

PACE-NET, 2012. *Pacific Europe Network for Science and Technology*. Press release. Nouméa, 10 avril 2012.

REMERCIEMENTS

Bernard Charpentier (CGAAER) ; Jean-Charles Maillard et Gilles Saint-Martin (CIRAD/Agreenium) ; Sloan Saletes (CIRAD) ; Clotilde Fournier (MAA/DGER) et Christian Valentin (IRD).

*Christian Hoste est Directeur adjoint
et directeur des relations internationales d'Agreenium (CIRAD),
établissement public de coopération scientifique (EPCS).
Il a été fondé par deux instituts de recherche, le CIRAD et l'INRA,
ainsi que par quatre écoles : AgroParisTech, SupAgro,
AgroCampus Ouest et l'école nationale de vétérinaire de Toulouse.*

Forces et faiblesses de la japonologie française

Bernard Thomann
30 juillet 2012

Mots clés : Histoire, Japon, Japonologie

Réseau Asie – Quels sont les changements radicaux intervenus dans la région du monde de votre aire de compétence ?

Bernard Thomann – Le Japon a connu, depuis deux décennies, une situation de relative stagnation économique et de déclin démographique, et, plus récemment, une série de graves catastrophes naturelles et écologiques. Et si cette situation a plongé le pays dans un sentiment de déclin et de fatalisme qui ne semble pas trouver d'issue, elle a également provoqué des évolutions sociales et politiques notables. Dans le même temps, la montée en puissance de la Chine, représentant de nouvelles opportunités commerciales, mais également ressentie par une partie des Japonais comme une menace, ajouté à un discours à dominante populiste de la part de certains hommes politiques, a favorisé une certaine résurgence du nationalisme dans la population, avec de potentielles conséquences géopolitiques qu'il ne faut pas négliger.

Réseau Asie – Quel est l'état des forces et des faiblesses de la recherche française dans votre aire culturelle ?

Bernard Thomann – La japonologie française a été longtemps dominée par une riche tradition philologique qui a constitué et continue de représenter son atout majeur. À partir des années 1970, les sciences sociales sur le Japon contemporain se développent néanmoins progressivement, parallèlement à la montée en puissance de son modèle économique. Aujourd'hui, on peut considérer que ces deux grandes tendances s'équilibrent en termes d'enseignants chercheurs en poste. L'étude de l'histoire de l'art et de la littérature, anciennes ou modernes, sont aujourd'hui les points forts des études japonaises françaises. En ce qui concerne les sciences sociales, de nombreuses disciplines sont aujourd'hui

représentées, mais si un certain nombre de projets collectifs a émergé ces dernières années, leur visibilité reste sans doute encore insuffisante. On peut aussi regretter un certain manque d'échanges entre les japonologues et les spécialistes de disciplines. En revanche, les travaux de japonologie peuvent aujourd'hui bénéficier de possibilités de publication relativement importantes, avec deux revues qui fonctionnent bien et des collections « Japon », ou plus largement « Asie », au sein de maisons d'édition relativement importantes. La Société Française des Études Japonaises continue enfin à être un instrument important d'échanges entre les spécialistes de l'aire culturelle japonaise et d'intégration des jeunes chercheurs à cette communauté scientifique.

Réseau Asie – Quelles sont les nouvelles thématiques et axes de recherche émergents (dans votre laboratoire ou dans votre champ de recherche) ?

Bernard Thomann – L'apparition de nouvelles possibilités de financement, via les appels à projet, a contribué à sortir la recherche d'un certain individualisme. Ainsi, l'émergence de projets collectifs pluridisciplinaires est sans doute l'évolution la plus remarquable de ces dernières années. Ces projets traitent de sujets relevant plutôt des sciences sociales comme la famille, l'État, l'éducation, la population, le capitalisme, la santé au travail, mais aussi ayant un caractère plus philologique, comme la littérature classique ou la philosophie.

Réseau Asie – Quelles mesures permettraient d'améliorer et d'accroître la recherche française, autant dans votre domaine précis que, plus généralement, sur votre aire culturelle au sens large, voire sur l'Asie et le Pacifique ?

Bernard Thomann – Le danger principal qui guette aujourd'hui la recherche sur le Japon est le non renouvellement des départs à la retraite qui seront particulièrement nombreux dans les prochaines années. Au sein du CNRS ou à l'EHESS, on peut craindre que les départs de figure importantes des études japonaises ne soient pas compensés par le recrutement de jeunes chercheurs. Au sein des universités, l'augmentation des effectifs étudiants a permis la création d'un certain nombre de postes d'enseignants de langue et civilisation pendant la décennie passée. Cependant, les départements disciplinaires restent toujours presque totalement fermés aux spécialistes des aires culturelles, ce qui continue à considérablement handicaper, premièrement, l'apport que pourrait avoir ces aires culturelles sur des disciplines qui restent trop centrés sur les terrains européens, deuxièmement, le renforcement nécessaire de la culture

disciplinaire chez les spécialistes d'aires culturelles et, enfin, l'émergence de projets comparatistes ambitieux.

*Bernard Thomann, historien spécialiste du Japon,
est maître de conférences habilité à l'Inalco
(Histoire, sociétés et territoires du monde, EA 4511)
et membre d'ESOPP
(Études Sociales et Politiques des Populations,
de la protection sociale et de la santé).*

Identifier les compétences éparses et les relier au réseau institutionnel

Julie Brock
21 novembre 2012

Mots clés : Esthétique, Littératures comparées, Réseau Asie, Traductologie

Je voudrais attirer l'attention des autorités sur le cas des chercheurs français qui travaillent à l'étranger en dehors du cadre institutionnel français. N'ayant pas d'attache avec une structure française ou européenne, il est difficile pour ces chercheurs de faire reconnaître leurs travaux en France. Cette situation est paradoxale, car leur niveau de connaissances n'est pas moindre que celui de leurs collègues installés en France, et ils ont l'avantage de travailler sur le terrain. La plupart sont bilingues. Travaillant dans la culture d'accueil quelquefois depuis des décennies, ils peuvent avoir un niveau de compétence reconnu à l'étranger. Leur expertise est donc réelle, et pour cette raison, représente pour la recherche française un atout précieux. Etant donné l'importance que prendront à l'avenir les cultures de l'Asie et du Pacifique à l'échelle planétaire, ne serait-il pas raisonnable de prendre en compte, dans les forces de la recherche française, l'atout que représente ces recherches effectuées en immersion dans les cultures étudiées ? Les institutions françaises disposent déjà d'un certain nombre d'antennes à l'étranger. Il ne semble donc pas utile à priori d'en créer de nouvelles. Ce qui serait important, en revanche, serait de réformer le système existant en sorte que la mission de ces institutions soit mieux définie. Une formation pourrait être mise en œuvre par les autorités françaises pour que les responsables, qui sont en général des chercheurs détachés de la fonction publique, soient davantage sensibilisés aux besoins des chercheurs français. La première mission de ces institutions publiques ne devrait-elle pas être d'identifier les compétences et les talents français qui s'exercent à l'étranger ? Ces chercheurs qui travaillent dans la culture du pays d'accueil sont souvent des observateurs en même temps que des érudits. Habités à collaborer avec des chercheurs du pays qu'ils étudient,

ils ont une analyse souvent pénétrante, le sens de l'innovation, et ils ont à cœur de servir le rayonnement de la France.

Comme dans tous les domaines, la première chose que réclament les travailleurs, c'est la reconnaissance, le respect et la justice. Les chercheurs français qui travaillent hors des institutions françaises ressentent très fortement ce besoin de reconnaissance, et c'est tout d'abord sur ce point qu'il convient d'améliorer les choses. La méthode pourrait être fort simple. Il suffirait peut-être d'établir un cahier des charges pour expliquer aux responsables des institutions qui s'occupent des recherches françaises à l'étranger en quoi consiste la mission pour laquelle ils sont détachés. Et plus précisément, quel est le sens de cette mission.

Ne serait-il pas de bonne moralité de rappeler aux travailleurs de la fonction publique que la nation ne se limite pas aux frontières géographiques, et qu'elle s'étend même au-delà des barrières institutionnelles ? Supposons un chercheur français installé dans une région reculée pour y faire des recherches sur le terrain en vue d'étudier, par exemple, une langue rare. Une justice bien comprise voudrait que les institutions chargées de la recherche prennent conscience de leur responsabilité vis-à-vis de ce chercheur en particulier. Qu'elles admettent que l'éloignement géographique est nécessaire pour les besoins de son travail. Qu'elles reconnaissent qu'il doit pouvoir publier ses travaux, donner des communications, échanger avec ses pairs. Leur rôle devrait comprendre un travail de soutien et d'accompagnement pour qu'il puisse accéder à la communauté scientifique. Ce travail devrait être fait de la même façon pour tous les chercheurs français, quelle que soit leur appartenance. Les institutions françaises à l'étranger, étant elles-mêmes des pôles de rayonnement, devraient être pleinement conscientes de ce rôle. C'est pourquoi il me semblerait utile qu'une consultation soit ouverte au sommet de l'État quant aux missions et aux priorités de ces institutions, non pas du tout dans un esprit de contrôle, mais dans un esprit de parrainage ayant pour objectif la revalorisation de la recherche française. Les responsables politiques savent que la meilleure part de leur mission est de valoriser le travail réalisé par leurs concitoyens. Il serait juste et nécessaire que les institutions françaises à l'étranger soient dirigées avec la même hauteur de vue. Les responsables techniques ont besoin pour cela d'être aidés par un « cahier des charges » (une charte, un texte de référence) dans lequel seraient précisés, par exemple, les critères d'évaluation des recherches menées en dehors des institutions françaises et les moyens de les relier à la recherche institutionnelle française et européenne. D'une manière générale, ce texte viserait à instaurer un nouvel état de relations entre les chercheurs français dispersés dans le monde et les institutions de leur pays. Est-il

normal que ces chercheurs ne soient jamais consultés sur aucun sujet qui concerne la politique de la France à l'étranger ? Ils sont pourtant des observateurs bien renseignés, leurs avis sont imprégnés d'un savoir in situ, et la diplomatie française pourrait bénéficier de leur expertise.

Des réseaux français ou européens s'activent actuellement pour le regroupement de ces chercheurs, et c'est une chose excellente, car ils peuvent ainsi échanger plus facilement et nouer des contacts fructueux. Mais pour imprimer à la recherche métropolitaine et européenne une dynamique fertile et métissée, il faudrait encore avancer d'un pas, et mettre ces chercheurs en situation d'initier des projets en France et en Europe. Pour cela, il serait nécessaire de créer un lieu dans lequel ils pourraient mener des activités de recherche, organiser des rencontres, etc. De même qu'il existe un Institut des mondes arabes et un Institut des Amériques, ne pourrait-il pas exister en France un Institut de l'Asie et du Pacifique ?

Enfin, je voudrais soulever une dernière question qui intéressera sûrement d'autres chercheurs français travaillant hors des institutions françaises : non seulement l'État français ne prévoit aucune disposition particulière pour s'attacher leur expertise, mais il est très difficile pour eux d'intégrer les institutions françaises une fois que leur carrière les a menés à l'étranger. Ne vaudrait-il pas mieux au contraire leur ménager une possibilité d'intégrer la fonction publique, afin de permettre à la jeune génération de bénéficier de l'enseignement de leurs prédécesseurs ? Il est à prévoir que la jeune génération des chercheurs expatriés sera de plus en plus nombreuse, ce qui laisse présager une hausse du niveau d'expertise de la recherche française sur le terrain. Il serait dans l'intérêt général de prévoir le rassemblement de toutes ces compétences dans une filière parrainée par l'État. Corollairement, ce parrainage favorisera la reconnaissance de tous les chercheurs français, ce qui me paraît une démarche juste et légitime.

*Julie Brock est spécialiste de littérature comparée
et des sciences du langage.
Elle est professeure
de l'Institut de technologie de Kyôto (KIT, Japon),
chercheuse associée
à l'International Institute for Advanced Studies (IIAS)
et au programme Réseau Asie et Pacifique de la FMSH.*

Perspectives de la recherche et de l'enseignement sur la Chine

Jean-François Huchet
4 décembre 2012

Mots clés : Économie, Études chinoises, Inalco, Recrutements, Sinologie, Tenures

Réseau Asie – Quelles analyses faites-vous de la situation des études actuelles de l'Asie et du Pacifique ?

Jean-François Huchet – Le plus simple c'est que je vous parle de ce que je connais le mieux, c'est-à-dire de la Chine. Tout d'abord de la place de la Chine puis des questions d'économie. Sur la Chine, je pense qu'il y a eu « un trou d'air » – je crois à peu près entre la génération des soixantaines et la génération qui arrive maintenant – dans la plupart des disciplines des sciences humaines et sociales.

Réseau Asie – Donc le « trou d'air », cela veut dire qu'il y a eu des recrutements qui devaient se faire mais qui ne se sont pas faits ?

Jean-François Huchet – Je pense que dans certaines disciplines, c'est en train de se faire, même si c'est de manière un peu inégale. Par ailleurs, on ne recrute plus de la même manière comme on le faisait au moment de votre génération. Par exemple si je prends le cas des sciences politiques, on ne recrute plus des gens qui travaillent sur la situation générale de la politique chinoise en tant que telle. On recrute aujourd'hui des gens qui font des études sur une « tête d'épingle » ... sur un sujet très spécifique. Ce n'est pas quelque chose propre uniquement à l'aire culturelle Chine. Il est évident qu'il y a un besoin, à mon sens, de reconstituer un vivier sur des thématiques bien précises. On le voit aujourd'hui avec la passation de pouvoir en Chine durant le 18ème Congrès du PCC. Il existe dans la jeune génération très peu de personnes qui sont capables de décrypter ce qui est en train de se passer en Chine, alors que la Chine est la deuxième puissance – et bientôt la première puissance politique et économique du monde. Je trouve que c'est assez inquiétant.

Réseau Asie – Vous avez des thésards en amont ?

Jean-François Huchet – On a des thésards mais qui travaillent encore une fois sur des sujets « têtes d'épingle » et il n'y en a pas beaucoup. Il y en a un peu plus en anthropologie. Quand j'étais à Hong Kong au CEFC et que nous lancions des appels à financement pour des thèses, nous avions majoritairement des anthropologues.

Réseau Asie – Qu'est-ce qu'il faut faire ?

Jean-François Huchet – À mon sens il faut recruter, mais cela implique qu'il y ait des signaux forts à envoyer aux directeurs de thèses comme quoi ils pourront faire le « service après-vente ». « Je vais recruter cette personne en thèse en sachant que je pourrais lui dire que je vais faire de mon mieux pour l'aider à trouver un poste sur tel ou tel sujet ». Je parle sur quelque chose que je connais mieux à savoir l'économie : combien sommes-nous aujourd'hui en France à traiter de l'économie de la deuxième puissance mondiale ? On a quelques jeunes aujourd'hui qui ont fait des thèses avec Daniel Cohen à l'École d'économie de Paris et il y en a deux qui parlent chinois. Donc je suis content que l'un d'entre eux ait été recruté mais c'est très peu pour une telle nation.

Réseau Asie – Parmi les auteurs des contributions pour le Livre Blanc, les économistes sont ceux qui disent qu'on exige d'eux la connaissance de la langue alors que ce n'est pas vraiment nécessaire. Ils travaillent sur des séries de statistiques, beaucoup de choses sont en anglais ... Or pour moi ce n'est pas suffisant. Il faut entrer dans une langue car c'est entrer dans une logique.

Jean-François Huchet – Il faut que les commissions en économie au CNU ou au CNRS soient un peu moins sectaires sur le plan méthodologique et acceptent des personnes qui font de l'économie appliquée et pas uniquement basée sur des modèles économétriques.

Réseau Asie – Pensez-vous qu'il serait intéressant de créer une nouvelle section CNRS pour pouvoir recruter des gens avec le profil qu'on souhaite ?

Jean-François Huchet – Je pense que la section 15 du CNU pourrait être reproduite au CNRS, tout simplement, car elle est ouverte à des gens qui ont travaillé sur la civilisation ; il y a une tolérance plus forte.

Réseau Asie – Faudrait-il mettre un coup de projecteur sur l'Asie, comment procéder et comment le justifier ?

Jean-François Huchet – Je reste persuadé que la meilleure chose est que l'Asie ne se retrouve pas seule dans cette quête, il faut faire comme au

CNU avoir une commission qui recrute sur plusieurs aires culturelles. Mais pour la question du contemporain, il faudrait souligner dans ce livre blanc, le fossé entre la montée de l'Asie sur tous les points en matière d'économie, politique, géopolitique ... et la faiblesse du recrutement sur cette période. Sinon, on va se retrouver dans vingt ans avec très peu de chercheurs sur une zone géographique très importante. Et en terme de compréhension de cette zone, on aura été déclassé, ce que nous n'étions pas il y a encore quelques années puisqu'il y avait une très forte école sur l'Asie, mais qui correspondait à une Asie qui n'était pas celle qui émerge et se transforme actuellement sous nos yeux. La Chine en l'espace de 35 ans a connu de profonds changements. On a donc besoin d'avoir des gens qui travaillent véritablement sur le contemporain. On a besoin de monter d'un cran maintenant.

Réseau Asie – Comment faire évoluer le contemporain, recruter des gens et comment se positionner ? Qu'est-ce qui peut être fait avec l'Inalco ?

Jean-François Huchet – Je pense que la voie à poursuivre, c'est surtout de ne pas toucher à la puissance de formation linguistique qui est remarquable. Mais il faut recruter des juristes, des économistes, des géographes, des politistes qui vont travailler sur l'Inde, sur la Chine, l'Asie du Sud-est ... Il faut investir sur le long terme et favoriser une montée en gamme de la recherche et de l'enseignement sur ces domaines et il y aura cette complémentarité qui fait l'excellence de l'Inalco, c'est-à-dire d'une institution qui est capable de former des gens à la fois en langue et en civilisation. De surcroît, nous récupérons à l'Inalco beaucoup d'étudiants qui sont en double cursus. Il est important de savoir et de comprendre ce que les entreprises chinoises font en achetant des terrains au Brésil, que la structure même du commerce extérieur de l'Amérique latine est en train d'être aspirée littéralement par la Chine parce que les pays d'Amérique Latine sont en train de se spécialiser dans les matières premières aux dépens de l'industrie pour répondre aux besoins de la Chine.

Réseau Asie – Comment fait-on si on n'a pas de bons candidats ?

Jean-François Huchet – On pourrait effectivement décider d'avoir un système à l'américaine avec des « tenures ». Toutefois, je suis assez partagé : c'est-à-dire qu'il soit transparent et prévisible pour les candidats. On dit aux gens « voilà on a des critères et au bout de trois ou cinq ans, on vous embauche donc vous avez un poste à contrat indéterminé ». Soit on vous en redonne pour deux ans parce que vous avez fait des choses mais ce n'était pas suffisant. Soit vous éjectez. Cependant, il y a des pays où ils affichent sur le papier ce système mais qui en fait, vont mal se comporter

vis-à-vis des professeurs qui ont rempli les conditions. En France, les recrutements à l'université permettent déjà d'avoir eu la possibilité de tester en matière d'enseignement les candidats via les postes d'ATER. Pendant deux ans, on a déjà vu si le candidat était capable d'assurer des enseignements tout en écrivant une thèse. Effectivement si la personne ne possède pas les qualités nécessaires, elle ne sera pas recrutée en tant qu'enseignant-chercheur ; aujourd'hui sur les dossiers quand on recrute des maîtres de conférences, ce sont des personnes qui ont déjà été testées par le système.

Réseau Asie – Comment feriez-vous pour implanter un système semblable au CNRS ?

Jean-François Huchet – Moi ça ne me choquerait pas que le CNRS institue une possibilité pendant 3 à 5 ans de dire aux gens « Non vous n'êtes pas fait pour être chercheur ». Je suis très fortement en faveur de pousser les gens à l'enseignement. D'abord parce qu'il y a une exigence de transmission extrêmement importante. Il y a une exigence de transmission sur les sujets sur lesquels on travaille. Je le vois entre les cours que je faisais au département d'économie à Rennes sur l'histoire de la pensée économique qui est un cours très intéressant mais qui n'est pas le sujet sur lequel j'ai fait ma thèse. Mais je vois bien la différence entre ce type de cours que je donnais et le type de cours que je donne maintenant sur la Chine qui est mon objet de recherche. Je pense que pour mes étudiants, ils prennent plus de plaisir et d'intérêt à m'écouter quand je leur parle aujourd'hui d'économie chinoise que les étudiants qui m'écoutaient lorsque je faisais mes cours sur la pensée économique. Je ne faisais que répéter ce que j'avais lu dans les bouquins, je n'ai pas fait ma thèse sur Ricardo ou Adam Smith. Il y a donc cette exigence de transmission sur le sujet de recherches sur lequel on a fait sa thèse, c'est extrêmement important. Les étudiants sont redoutables, ils jugent un professeur très rapidement et il y a une exigence de clarté dans les propos qui aide beaucoup au niveau de la recherche. Il faut construire un cours sur 26 heures et l'enseignant est devant un public exigeant. Je pense aussi que les cours nous aident à resituer notre objet de recherche dans un contexte plus large que notre sujet de recherche. Je pense que ces exigences sont nécessaires dans le métier de chercheur. Après faut-il donner un service aux gens du CNRS ou la moitié d'un service et permettre à ceux qui sont à l'université aujourd'hui de faire un peu moins de cours ? C'est une question qu'il faut étudier.

(...)

On pourrait aussi pour les enseignants chercheurs garder « un crédit recherche » sur toute sa vie. Un chercheur qui est à l'université aurait par

exemple un crédit de 10 ans recherche dans toute sa carrière et aurait le droit de passer au CNRS, impliquant que quelqu'un du CNRS vienne à l'université avec un crédit d'enseignement à faire pendant 10 ans et cela permettrait de tourner. Les délégations actuelles pour les collègues qui sont à l'université qui partent au CNRS, sont encore difficiles à gérer par l'équipe d'origine de l'enseignant. Pour un détachement, l'université dispose d'un support de crédit qui arrive automatiquement puisque le MESR ne paie plus l'enseignant ; mais la délégation d'une certaine manière est un peu pernicieuse pour l'université parce que tes collègues te disent « on te laisse partir au CNRS pendant un an mais qui va faire les cours si on n'a pas de support budgétaire ? Donc c'est nous qui allons assurer tes cours ? » ; et quand le collègue demande une deuxième année on lui répond qu'il déjà eu une première année cela arrive qu'il y ait une certaine réticence pour lui accorder une deuxième.

Réseau Asie – Comment verriez-vous l'articulation des deux ? (CNU/CNRS)

Jean-François Huchet – Je pense que ce sont des crédits qui permettent d'établir un pont beaucoup plus systématique entre la recherche et l'enseignement. Pourquoi ne pas étendre le système d'institut de France qu'on a mis en place au CNRS ?

Réseau Asie – Cela équivaut à une année sabbatique ?

Jean-François Huchet – Non car il y a des gens qui pourraient rester longtemps. On pourrait imaginer que cela soit le CNRS qui serait l'organisme récipiendaire des enseignants qui partent ? Et à l'inverse il y aurait des chercheurs qui donneraient des cours, s'il y a obligation d'avoir cette réciprocité entre l'université et le CNRS.

Réseau Asie – Il faudrait qu'il y ait une expérience pilote pour dire qu'en Asie il y a des transformations profondes

Jean-François Huchet – On commence par une UMR et voyons ce que ça donne.

Réseau Asie – À Berkeley, ils ont 6 mois tous les 3 ou 4 ans et s'ils veulent une année il faut qu'ils aillent voir une fondation avec leur projet, laquelle fondation peut dire « moi je prends ce sujet » ; mais ils doivent faire un rapport et travailler. Donc ils peuvent avoir tous les 3 ou 4 ans une année complète. Ce système n'existe pas en France.

Jean-François Huchet – Non, mais nous, on connaît une autre alternative qui sont les UMIFRE où on part à l'étranger. Mais combien

sommes-nous dans le système à le faire ? Très peu et puis ça implique qu'on parte à l'étranger aussi.

Réseau Asie – Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour améliorer les UMIFRE, c'est-à-dire pour que ce soit une plaque importante pour que les chercheurs qui viennent soient accueillis ?

Jean-François Huchet – Il faudrait reprendre une politique active du CNRS pour développer des contrats de longue durée (2 à 4 ans) mais aussi de plus courte durée (inférieurs à un an). Nous avions au CEFC en 2008 6 postes CNRS et aujourd'hui il n'y en a plus qu'un c'est-à-dire que l'accordéon s'est refermé.

Réseau Asie – Quelles sont les disciplines criantes où l'on manque de spécialistes ?

Jean-François Huchet – Économie, sciences politique et droit. Les décideurs politiques doivent décider de certaines priorités et reconnaître que dans les trente ans à venir nous auront besoin de personnes qui connaissent la politique chinoise, le droit, l'économie chinoise ; cela ne nous ne empêchera pas bien sûr de recruter toujours des chercheurs et enseignants en sociologie, ou en anthropologie, en langue. Il n'y a pas à opposer les disciplines les unes par rapport aux autres mais s'il y a des lacunes dans certains domaines il faut les combler par des crédits supplémentaires et des créations de poste, quitte dans les période de disette budgétaire que nous connaissons à flécher un peu plus les postes. Prenons l'exemple du droit en Chine, il n'y a à ma connaissance en France que deux personnes qui travaillent à temps plein sur ce sujet. Aux États-Unis, sans réfléchir, je pense à 7 chercheurs qui travaillent sur ce sujet.

Réseau Asie – Comment situez-vous « Perspectives chinoises » ?

Jean-François Huchet – Maintenant la revue est entrée dans les critères scientifiques entre guillemets que ce soit en France ou à l'étranger. Mais on avait suffisamment d'histoire. La revue disposait déjà d'un comité scientifique solide. C'est sur ce point le grand drame des nouvelles revues, surtout dans les critères de classification à l'étranger, qui demandent une longue histoire de publication. Mais cela veut dire que les chercheurs à qui on demande de publier dans les revues classées par SSCI ne publieront pas dans les nouvelles revues non classées.

Réseau Asie – Mais pourquoi n'y a-t-il pas une édition en chinois ?

Jean-François Huchet – Essentiellement pour des questions de coûts de la traduction et de main d'œuvre dans le travail éditorial et de censure en Chine. À Taiwan il n'y a pas de problème mais les gens lisent l'anglais. Par

contre ce qui est intéressant c'est de prendre des textes de collègues qui écrivent en chinois et de les traduire en anglais, de faire connaître la recherche qu'il y a en Chine. Et ça je dois dire qu'on ne le faisait pas suffisamment parce que cela coûte cher généralement en plus du gros travail éditorial à faire derrière.

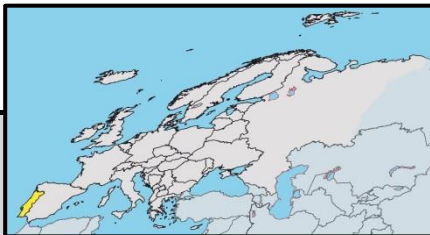
*Jean-Francois Huchet, économiste et sinologue,
est professeur des universités à l'Inalco
Professeur, Département des études chinoises*

PORTUGAL

Miguel Santos Neves

2009

Mots clés : Champs d'études, Établissements, Portugal, Publications



BREF HISTORIQUE

Bien que les Portugais aient été les premiers européens à établir des relations régulières, constantes, avec l'Asie au 16^{ème} siècle, les études asiatiques sont secondaires, marginalisées dans les études académiques et scientifiques au Portugal. Les jésuites fondèrent à Macao en 1594 la première université d'Asie, le Collège Saint Paul. Plus tard, aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, on vit une baisse d'intérêt pour l'Asie, en partie à cause du déclin de l'empire portugais dans cette région. Ce n'est qu'au cours du 19^{ème} siècle qu'il y eut un regain d'intérêt pour la culture chinoise, et la sinologie redevint importante au Portugal au début du 20^{ème} siècle.

La structuration des études asiatiques est un phénomène récent au Portugal. La plupart des institutions dans ce domaine ont été créées après la fin des années 1980, principalement pendant la décennie en cours, et le nombre d'institutions portugaises impliquées dans les études asiatiques s'est accru depuis 2000. Leurs domaines d'études sont limités à l'Asie du Sud, du Sud-Est et du Nord-Est. Le nombre d'institutions ayant des programmes permanents, structurés sur l'Asie, a augmenté, passant de 3 dans les années 1980 à 13 en 2012. Le principal moteur de ce développement a été le processus de transition de Macao vers la souveraineté chinoise, qui a débuté en 1987.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT ACTUEL

Il y a trois types d'institutions dans le domaine des études asiatiques :

Des institutions dédiées uniquement à la recherche

- *Asiana* (Centre d'études asiatiques / Centro de Estudos Asiaticos), à l'Institut universitaire de Lisbonne (Instituto Universitário de Lisboa). C'est un centre de recherche universitaire, comprenant 2 directeurs de recherche.
- Le *Centre d'études Afrique – Asie* (Centro de Estudos Africa – Asia), à l'Université technique de Lisbonne. C'est un centre universitaire de recherches économiques, comprenant 3 directeurs de recherche.

Des institutions combinant recherche et formation :

- *La Faculté de lettres de l'Université de Lisbonne* (Faculdade de Letras at the Universidade de Lisboa), qui propose une licence en études asiatiques et comprend 3 chercheurs
- *L'Institut d'études orientales* (Instituto de Estudos Orientais), à l'Université catholique portugaise (Universidade Católica Portuguesa), qui propose un master en études orientales et comprend 7 chercheurs, travaillant principalement en histoire ;
- *Le Centre de langues et cultures orientales* (Centro de Línguas e Culturas Orientais), à l'Université de Minho (Universidade do Minho), qui propose une licence en études orientales, un master en études japonaises et différentes thèses, sur la culture et la littérature extrême-orientale, la linguistique chinoise et japonaise, et les philosophies et religions orientales ;
- *L'Institut portugais de Sinologie* (Instituto Português de Sinologia), qui propose des cours de chinois et de culture chinoise, dispose d'un groupe de 5 chercheurs ;
- *Le Centre scientifique et culturel de Macao* (Centro Científico e Cultural de Macau), qui est une institution publique portugaise sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science ;
- *L'Institut de l'Orient* (Instituto do Oriente) de l'Université technique de Lisbonne, qui propose des cours de 3ème cycle sur la Chine moderne, et comprend 9 chercheurs.

Des institutions dédiées uniquement à la formation :

- *Le Centre de langue et culture chinoise* (Centro de Língua e Cultura Chinesa), à l'Institut polytechnique de Porto (Oporto Polytechnic Institute)
- *L'Institut oriental* (Instituto Oriental), à la Nouvelle Université de Lisbonne (Universidade Nova de Lisboa)
- *Le Centre d'études asiatiques* (Centro de Estudos Asiáticos), à l'Université d'Aveiro (Universidade de Aveiro)
- *L'Université Alberta* (Universidade Aberta), Université Ouverte
- *L'Institut des études stratégiques et internationales* (Instituto de Estudos Estratégicos e Internacionais). Son programme Asie comprend 2 chercheurs permanents, un chargé de recherche et un directeur de recherche, et quatre directeurs de recherche associés.

Il y a à présent moins de 100 chercheurs au Portugal, dont un nombre significatif de jeunes chercheurs, la plupart travaillant sur l'Asie contemporaine.

DOMAINES D'ÉTUDES

L'analyse du contenu des projets de recherche et de formation sur l'Asie et le Pacifique révèle qu'il n'y a pas de recherche structurée sur le Pacifique, et que toutes les activités de recherche se limitent à l'Asie.

Les trois principaux thèmes étudiés sont :

1. Les relations internationales, principalement avec la Chine, la construction de l'État et l'identité au Timor-Leste, et l'évolution de Macao en Région administrative spéciale de Chine ;
2. L'histoire, avec un accent fort mis sur la recherche sur l'Inde, puis sur la Chine, puis sur le Japon ;
3. La culture et la langue, se concentrant principalement sur la Chine, puis sur le Japon. La plupart des cours d'université proposés abordent la culture, la philosophie, la religion et la linguistique de ces pays, mais peu de recherches sont menées sur ces sujets.

PUBLICATIONS

Aujourd'hui, quatre revues spécialisées sur les études asiatiques sont publiées au Portugal :

- *Daxiyangguo – Revista Portuguesa de Estudos Asiaticos*. Créée en 2002, c'est une revue bi-annuelle, bilingue portugais et anglais, publiée par l'Institut de l'Orient de l'Université technique de Lisbonne ;
- *Zhongguo Yanjiu – Revista de Estudos Chineses*. Créée en 2007, c'est une revue annuelle publiée en portugais par l'Institut portugais de Sinologie ;
- *Revista Oriente*. Créée en 2001, elle est publiée annuellement par la Fondation de l'Orient ;
- *Bulletin of Portuguese / Japanese Studies*. Créée en 2000, c'est une revue bi-annuelle publiée en anglais par le Centre d'histoire des Outre-mer (Faculté de sciences sociales et humaines de la Nouvelle université de Lisbonne et Université des Açores).

*Miguel Santos Neves,
Institute of International and Strategic Studies, IEEI,
Portugal*

**ADMINISTRER LA RECHERCHE
ET DONNER LES MOYENS
AUX CHERCHEURS
D'ACCROÎTRE LEUR PRODUCTIVITÉ**

Une mondialisation multipolaire en Asie orientale

Cécile Sakai
27 avril 2012

Mots clés : Culture, Japon, Japonologie, Littérature

Réseau Asie – Quels sont les changements radicaux intervenus dans la région du monde de votre aire de compétence ?

Cécile Sakai — En Asie orientale, on assiste à un changement de paradigmes économiques et culturels et à une montée en puissance par rapport à l'Europe ou aux États-Unis. En inter-asiatique, la Chine est en voie de devenir une super-puissance, malgré des fragilités structurelles. La vague asiatique culturelle est toujours menée par le Japon (restes de la puissance passée ?), à laquelle contribuent la Corée, Taiwan et, désormais, la RPC : un ensemble pop, jeune, alternatif, technologique, avec un marché exportateur (cf. Études d'Iwabuchi Kôichi). Une mondialisation multipolaire se met en place.

Réseau Asie – Quel est l'état des forces et des faiblesses de la recherche française dans votre aire culturelle ?

Cécile Sakai — La transition est en cours, y compris générationnelle, des recherches sur les « civilisations » vers des recherches en sciences sociales du monde contemporain. Sans doute un cycle s'achève, avec sa dominante classique et ses travaux archéologiques, historiques, documentaires, religieux ou littéraires. Cet ensemble a composé un pôle d'excellence des spécialistes français : il conviendrait de maintenir le niveau de cette expertise dans les années à venir. Mais de nouvelles pistes doivent être explorées, pour reconfigurer les études aréales au 21^e siècle. Un accent particulier me semble devoir être porté sur les questions de globalisation, associées aux questions de mutations technologiques, d'ailleurs liées, et qui transforment en profondeur les corpus étudiés par les chercheurs du contemporain. Recherches de normes et d'outils d'évaluation.

Réseau Asie – Quelles sont les nouvelles thématiques et axes de recherche émergents ?

Cécile Sakai — Dans l'ensemble, on assiste au développement de travaux pluridisciplinaires, voire interdisciplinaires, autour de thématiques ou de périodisations communes. Il y a un accroissement des programmes collectifs, souvent renforcés par les incitations institutionnelles (appels à projet, soutiens financiers, évaluation des équipes de recherche, etc.). On constate également l'essor des rencontres scientifiques régionales, qui cherchent par la comparaison à faire émerger les spécificités d'aires géopolitiques dépassant les frontières linguistico-culturelles. Lorsque le terreau commun est historique, ces travaux trouvent une pleine légitimité. Pour autant, les recherches aréales, spécialisées, doivent aussi être poursuivies, sous peine de perdre les compétences qui permettent notamment les échanges internationaux les plus fructueux avec les équipes locales, sur place.

Du point de vue des nouvelles thématiques, on constate l'émergence de recherches plus globales, ménageant une place particulière aux questions de transferts culturels, de traduction (au sens large du terme), de circulation des savoirs, c'est-à-dire travaillant sur les médiations et les négociations, ainsi que sur leurs effets.

Réseau Asie — Quelles mesures permettraient d'améliorer et d'accroître la recherche française... ?

Cécile Sakai – Il faudrait sans doute une moindre dispersion des équipes, mais la problématique s'est complexifiée depuis cinq ans, avec les restructurations en cours, notamment universitaires (PRES, Labex, Idex, etc.). Pour véritablement créer des synergies scientifiques, il faudrait dépasser les logiques de regroupement institutionnel, pour aller vers les transversalités et coopérations effectives et reconnues dans le domaine de la recherche. Il faudrait également protéger les temps de recherche individuelle, notamment pour les enseignants-chercheurs des universités (systématisation des délégations CNRS par exemple), qui subissent l'accroissement exponentiel des charges administratives et pédagogiques. La recherche fondamentale, de longue durée, doit retrouver une place de choix, pour permettre à de véritables « œuvres » scientifiques (monographies dans le cadre des LLSHS) de rénover le cadre épistémologique en construisant de nouvelles théories et méthodologies, adaptées au 21^e siècle.

Visibilité et internationalisation : le problème de la langue de communication et de la diffusion est récurrent. Dans une ère dominée par l'anglais, les travaux francophones souffrent des limites de leur champ de

réception. Si des traductions plus systématiques sont à encourager et à soutenir (financièrement), les solutions ne se limitent sans doute pas à l'outil seulement. Certaines délégations CNRS (voir aussi avec les IEA et leurs partenaires étrangers) pourraient être organisées dans le cadre de conventions d'internationalisation (d'ailleurs en réciprocité). La valorisation des travaux en langues locales de l'Asie (interactions) est également nécessaire.

*Cécile Sakai,
spécialiste des littératures modernes et contemporaines du Japon
est professeur à l'université Paris Diderot
et chercheur au Centre de Recherches
sur les Civilisations de l'Asie Orientale,
CNRS/EPHE/Université Paris Diderot (UMR 8155),
rattachement secondaire : Collège de France –
Japon, littérature et culture modernes et contemporaines*

La recherche à l’Inalco et le Centre d’Études Japonaises

Jean-Michel Butel
27 juillet 2012

Mots clés : Anthropologie, Ethnologie, Japonologie, Langues et civilisations

La période récente pourrait être définie pour l’Inalco par le terme « regroupement ». Regroupement des activités de recherche tout d’abord : centres de recherche, études doctorales et administration de la recherche se retrouvant sur un même site dédié, au Centre de la Belle Gabrielle⁴⁴ depuis 2008, puis dans le bâtiment historique de l’Inalco, au 2 rue de Lille, à partir du 27 août 2012 ; regroupement – enfin ! – de l’enseignement des 93 langues proposées à l’Inalco à partir d’octobre 2011, dans le beau bâtiment du Pôle des Langues et Civilisations⁴⁵, nouvel équipement de la ZAC Paris-Rive-Gauche partagé avec la Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations⁴⁶. Cette concentration des chercheurs et des moyens a été accompagnée par un effort conséquent pour l’organisation, la promotion et la diffusion de la recherche effectuée aux « Langues’O ».

Le Centre d’Études Japonaises⁴⁷, évalué A+ par l’AERES en 2009⁴⁸, est tout particulièrement représentatif du dynamisme des 14 équipes de

⁴⁴ http://www.inalco.fr/ina_gabarit_espace.php3?id_rubrique=90

⁴⁵ http://www.inalco.fr/ina_gabarit_rubrique.php3?id_rubrique=37

⁴⁶ www.bulac.fr

⁴⁷ www.cej.fr

⁴⁸ <http://www.aeres-evaluation.fr/Etablissements/INSTITUT-NATIONAL-DES-LANGUES-ET-CIVILISATIONS-ORIENTALES>

recherche de l'Inalco⁴⁹. Le doublement récent (2010) de sa dotation⁵⁰, auquel il faut ajouter l'apport de deux enseignants-chercheurs de l'équipe membres de l'IUF⁵¹ ainsi qu'un financement important du Conseil scientifique de la ville de Paris (programme Emergences), est heureusement venu soutenir une activité qui était jusqu'alors largement financée par des partenariats avec des institutions japonaises (au premier rang desquelles l'Université Waseda).

Fort de 34 membres titulaires et 35 doctorants⁵², s'appuyant depuis 2012 sur une antenne très active à l'Université Toulouse le Mirail, le CEJ entretient de longue date des rapports très étroits avec d'importantes institutions francophones parmi lesquelles le CRCAO (UMR 8155), mais aussi la section d'études japonaises de l'Université de Genève, toutes les deux parties prenantes, quoiqu'à des titres différents, d'un Master études japonaises cohabilité Inalco /Paris Diderot – Paris 7⁵³.

Le CEJ fédère de fait les japonisants francophones autour d'outils de diffusion de la recherche uniques en France :

Cipango, Cahiers d'études japonaises

Créé en 1992, Cipango est aujourd'hui la seule revue d'études japonaises publiée en France. Ces dernières années ont été marquées par la consolidation du protocole scientifique de la revue et l'ouverture à des chercheurs francophones au delà des frontières de l'hexagone. En ligne depuis juin 2012 sur le portail académique revues.org⁵⁴, comme quatre

⁴⁹ http://www.inalco.fr/ina_gabarit_rubrique.php3?id_rubrique=114

⁵⁰ Précédemment de 14500 euros... que l'on pourra s'amuser à diviser par le nombre de chercheurs du centre.

⁵¹ Michael Lucken en « junior » depuis 2009, puis Anne Bayard-Sakai depuis 2012.

⁵² Chiffres de mai 2012. En septembre 2008 l'équipe comptait 20 membres titulaires et 25 doctorants. Le Centre a ainsi connu une augmentation de plus de 50% en 4 ans.

⁵³ http://www.inalco.fr/ina_gabarit_rubrique.php3?ctx=dept&id_rubrique=47&id_departement=12&ina_rubrique_departement=1201

⁵⁴ <http://cipango.revues.org>

autres des revues de l'Inalco⁵⁵, Cipango connaîtra à partir de cette année 2012 une déclinaison en anglais accessible en ligne : Cipango — Japanese studies : English édition.

Collection Japon

Créée en 2005 et animée depuis par deux membres du CEJ, Christian Galan et Emmanuel Lozerand, aux Belles-Lettres, cette collection, qui compte déjà 16 titres en 2012, propose recherches inédites, essais originaux, mais aussi traductions littéraires et scientifiques⁵⁶.

Le CEJ accueille aujourd'hui 14 projets de recherche organisés selon 4 axes⁵⁷. Nous présenterons ici cinq des projets les plus dynamiques. Ceux-ci sont représentatifs de l'ampleur de la recherche sur le Japon à l'Inalco : si une focalisation récente sur le Japon contemporain est tout particulièrement notable, et fait suite à une politique de recrutement des enseignants-chercheurs continue depuis 2005, le Centre n'abandonne pas les études classiques qui faisaient sa force (langue, littérature comme histoire de l'art), ni une vision de la société japonaise qui insère le contemporain dans une histoire longue. On note par ailleurs une tendance forte à la multiplication et à l'internationalisation des partenariats.

Genji monogatari (responsable : Terada Sumie)

Le projet *Genji*, initié sous le quadriennal 2001-2005, se donne pour objectif la traduction du grand roman médiéval du *Genji Monogatari* et

⁵⁵ Soit Yod, revue des études hébraïques et juives (yod.revues.org), Études Océan Indien (oceanindien.revues.org), les Cahiers Balkaniques (ceb.revues.org). Devraient suivre les Cahiers de Littérature Orale (http://www.inalco.fr/ina_gabarit_rubrique.php3?pub=1&id_rubrique=1875&cat_rub=56), et Slovo (http://www.inalco.fr/ina_gabarit_rubrique.php3?pub=1&id_rubrique=1886&cat_rub=65).

⁵⁶ <http://www.lesbelleslettres.com/collections/japon/>

⁵⁷ Littérature et esthétique ; Lexicologie et sémantique ; Société du Japon contemporain ; Pensée, discours et représentations XIXème-XXème siècles.

l'animation de recherches pluridisciplinaires autour de ce dernier. L'équipe a rapidement atteint une notoriété internationale et est désormais connue sous l'appellation « Groupe Genji de Paris ». Elle a été rejointe par de nombreux chercheurs hors institutions françaises.

Le travail collectif de traduction s'appuie sur la vérification comparative des variantes des principales copies manuscrites ainsi que des commentaires datant du XIII^{ème} siècle jusqu'à nos jours. L'attention portée à la lisibilité s'exprime dans le soin porté à l'élaboration stylistique, respectueuse du dispositif narratif de l'ouvrage, et qui répond à l'attente d'un lecteur d'aujourd'hui, légitimement désireux d'accéder à l'un des chefs-d'œuvre du patrimoine littéraire universel.

La publication du premier chapitre s'est faite, conjointement avec des travaux de recherche, sous la forme d'un numéro spécial de la revue *Cipango*⁵⁸. Celui-ci a rencontré un vif succès qui a entraîné une réédition. Il connaît actuellement une traduction en anglais (prévue pour 2013). La traduction du deuxième chapitre est actuellement en phase de finition. S'ajoute à la réussite du projet le succès de la publication de l'ouvrage monumental dont Estelle Leggeri-Bauer a assuré le travail éditorial, *Le Dit du Genji*, Edition Diane de Selliers, 2007⁵⁹.

Des manifestations scientifiques internationales, principalement franco-japonaises, sont organisées chaque année. Les actes du colloque de 2008, Opacité et transparence, ont été publiés au Japon en 2009. La publication au Japon des actes du colloque de 2011, Le roman à travers les siècles, est en préparation.

Manuscrits à peintures dans les collections françaises (responsable pour le CEJ : Estelle Leggeri-Bauer)

Ce projet – porté par le CEJ, le CRCAO, la BnF, et soutenu par l'Université de Nagoya – a pour objectif de promouvoir l'étude de manuscrits illustrés japonais conservés dans les collections publiques françaises⁶⁰. Le travail à la fois pluri- et transdisciplinaire reflète la volonté

⁵⁸ <http://cipango.revues.org/577>

⁵⁹ http://www.editionsdianedeselliers.com/nos_livres/oeuvres.php?fiche_id=16

⁶⁰ <http://manuscritsjaponais.hypotheses.org/>

de dépasser le partage traditionnel des savoirs afin de mieux comprendre les manuscrits dans toute leur complexité.

Le projet se signale par la diversité de ses activités scientifiques (séminaire mensuel ouvert aux étudiants en master et en doctorat, journées d'études, colloque, missions de terrain), par son souci de formation (formation à la paléographie) et par son ouverture sur le monde non universitaire (conférences grand public cultivé, contribution à l'organisation d'expositions⁶¹). Son rayonnement international s'appuie sur le dynamisme de l'équipe et sur les liens tissés avec les chercheurs à l'étranger (Japon, États-Unis).

Discours et débats de l'ère Meiji (DDEM) : La famille japonaise moderne (responsables : Christian Galan et Emmanuel Lozerand)

L'activité du groupe – une vingtaine de chercheurs de divers établissements français (Inalco, Paris 7, Cnrs, Lyon 3, Toulouse Le Mirail, Bordeaux 3 en particulier) – se concentre sur l'étude des discours sérieux ou fictionnels qui ont proliféré dans le Japon des dernières décennies du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. La première thématique choisie concerne les mutations de la famille japonaise à l'époque moderne : il s'agissait d'aborder la famille comme lieu central et symptomatique des bouleversements de l'ère Meiji, en considérant les questions qui s'y rattachent de manière très ouverte : code civil, relations hommes-femmes, amour, sentiments, croyances, relations parents-enfants, conflits de génération, enfance, éducation familiale, morale, hygiène, sexualité.

L'année 2011 a marqué une étape importante pour ce projet avec la parution d'un épais volume de 670 pages, *La Famille japonaise moderne (1868-1926)*. Discours et débats, édité par C. Galan et E. Lozerand chez Picquier⁶². L'accueil très positif laisse entrevoir une édition anglaise de l'ouvrage. Le groupe se tourne à présent vers un second objectif : présenter une anthologie raisonnée de textes écrits sur la famille dans le Japon moderne. Celle-ci sera publiée aux Belles-Lettres, Collection Japon, au cours de l'année 2013.

⁶¹ <http://www.tapisserie-bayeux.fr/index.php?id=420>

⁶² <http://www.editions-picquier.fr/catalogue/fiche.donut?id=758>

L'après-guerre, mémoire et contours (responsable : M. Lucken)

Partant du constat qu'au Japon des débats aussi différents que ceux portant sur la réforme de la Constitution, les relations avec la Chine ou la commémoration des héros de la nation ont pour point commun la Seconde Guerre mondiale et l'occupation américaine, il est apparu important d'analyser dans quelle mesure le cadre de l'« après-guerre » reste pertinent pour situer et décrire l'archipel aujourd'hui. Le projet a eu pour premier objectif d'examiner les différentes modalités du rapport à la guerre depuis 1945. Pour mettre en relief l'ampleur et la complexité du thème, une approche pluridisciplinaire a été privilégiée. De nombreux domaines ont été pris en compte, comme la politique, l'éducation, l'environnement, mais aussi les arts et la littérature.

La réalisation d'un livre collectif a d'emblée été définie comme l'objectif principal du projet de recherche. Publié en 2007 sous la direction de Michael Lucken, Anne Bayard-Sakai et Emmanuel Lozerand, *Le Japon après la guerre*, (Philippe Picquier, 406 p.), tiré à 1000 ex., a été épuisé en quelques mois. Il a connu une très bonne appréciation de la communauté internationale qui a poussé à une traduction en anglais : *Japan's Postwar*, Nissan Institute/ Routledge Japanese Studies, 2011.

Éducation, enfance-s et société dans le Japon contemporain (responsable : Christian Galan)

Créée en 2008 par des japonisants, l'équipe a reçu depuis le renfort de chercheurs spécialistes de la Chine. Elle rassemble aujourd'hui vingt-cinq enseignants-chercheurs, doctorants, étudiants de Master 2, du CEJ, mais aussi de Paris 7, Paris 8 ainsi que d'universités japonaises, européennes et nord-américaines. Le projet s'attache à tout ce qui concerne les questions d'éducation et d'enfance, au travers de problématiques directement rattachées à des mutations ou à des enjeux auxquels les sociétés japonaises et chinoises doivent actuellement faire face⁶³. Les approches et les méthodologies privilégiées sont celles de la sociologie, des sciences de l'éducation, de la psychologie, de l'histoire, de l'anthropologie, de la philosophie et des sciences politiques. Un séminaire de M2 (Inalco / Paris

⁶³ <http://w3.cej-eesjc.univ-tlse2.fr/CEJ-EESJC/index.php>

7), « Education et société dans le Japon contemporain », a été mis en place en parallèle aux activités du groupe.

Populations japonaises, évolutions et perspectives contemporaines (responsables : Jean-Michel Butel, Isabelle Konuma)

Ce projet veut décrire les évolutions contemporaines des différentes populations résidant au Japon. Il s'attache plus particulièrement aux questions de la dénatalité, du vieillissement, de la crise de la famille, des marges et des migrations⁶⁴.

Pour traiter de ces questions, l'équipe rassemblée, qui compte aujourd'hui 29 chercheurs appartenant à 12 institutions différentes, dont 9 doctorants et 4 post-docs, se veut résolument interdisciplinaire. Elle est également mue par une conviction : pour bien être comprise, la société contemporaine doit être considérée comme le résultat d'évolutions qui se dessinent à l'époque moderne.

Ce projet bénéficie d'un financement important du conseil scientifique de la ville de Paris (programme « émergence » : 142.000 euros pour la période 2011-2013).

Conclusion

Dans les réorganisations qui se font cours, les synergies et les remous engendrés par le PRES puis l'IDEX, l'équipe a toujours voulu réaffirmer sa volonté de proposer une recherche pluri-disciplinaire focalisée sur une aire géographique précise – le Japon –, qui ne serait pas noyée dans une logique de regroupement tous azimuts. Cette stratégie, dictée par la nécessité de se faire reconnaître par des partenaires japonais dont on a dit l'importance aussi bien scientifique que financière, nous semble validée par le dynamisme et la cohérence des réalisations du Centre. L'activité de recherche développée au sein du CEJ est incroyablement intense comparée à sa dotation : pour le précédent quadriennal, la production scientifique compte ainsi 275 entrées, sans compter les colloques internationaux et les

⁶⁴ www.popjap.fr

journées d'étude ! L'équipe est pourtant au seuil de ses capacités dans l'accompagnement logistique de ses activités de recherche, pour l'instant essentiellement tributaires, malgré l'important effort consenti par l'Inalco ces dernières années, de la bonne volonté et de l'investissement bénévole des enseignants-chercheurs et des étudiants. Sans assistance à la recherche (secrétariat), cette pénurie dramatique en moyens humains rend par exemple très difficile de répondre à des appels d'offre, ce qui ne manquera pas de poser un problème à terme.

*Jean-Michel Butel est anthropologue et ethnologue,
spécialiste du Japon.*

*Il est maître de conférences
à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco)
et chercheur au Centre d'études japonaises (CEJ).*

Les Études sud-est asiatiques en France entre Pékin et Pecus

Marie-Sybille de Vienne
4 août 2012

Mots clés : Asies, Économie, Géopolitique

L'Asie du Sud-Est se caractérise par sa segmentarité, que traduit la démultiplication des langues, des écritures, des architectures, autant de particularismes qu'animaient jadis une pléiade de principautés enracinées dans leurs cultes des dieux du Sol. Alors même que la modernité a accouché de concert du nationalisme et de l'ethnicité, le Sud-est asiatique demeure dépourvu d'État-Nation au sens où on l'entend habituellement en Occident tandis que les questions frontalières sont loin d'être entièrement traitées, ce qu'illustre dans les termes du droit international la multiplication des zones maritimes et territoriales contestées. Plus profondément, ses États souffrent de problèmes d'encadrement social : les aristocraties « légitimes » achèvent de s'user (cf. la Thaïlande), et leur relais n'est que très mal assuré par des groupes sociaux montants, composés d'urbains acculturés ou d'étrangers ; l'insuffisance des classes moyennes, la pauvreté croissante d'un monde rural démographiquement saturé démultiplient les tensions structurelles internes.

La décennie 2000 a enregistré un bouleversement des équilibres propres au Sud-est asiatique suite à l'émergence de la superpuissance chinoise, passée de quelque 3,3% du produit mondial brut (PMB, en dollars US courants) en 2000 à 11,9% en 2010, soit une progression de plus du triple en dix ans, du sixième au deuxième rang mondial. Or face à l'affirmation économique et politique d'une Chine désormais plus « riche » et qui pèse trois fois plus lourd au plan productif, l'Asie du Sud-Est (3,4% du PMB) apparaît fragilisée par son morcellement national et l'hétérogénéité de ses potentiels économiques, d'autant que la longue durée fait des États qui la composent les héritiers de principautés ou de royaumes qui, à un moment ou l'autre de leur histoire, furent tributaires de l'Empire du Milieu. Autant dire que Pékin la considère comme son pré carré.

Sur une telle aire culturelle dont la complexité est loin de se réduire, les ambitions chinoises constituent aujourd'hui en enjeu géostratégique et la recherche française se retrouve prise en tenaille entre la tradition orientaliste qui l'a modelée et le Léviathan du « classement de Shanghai » qui la sape.

Les Sud-est asiatisants, même les plus remarquables sachant opérer avec brio la synthèse des disciplines, ne sont pas parvenus à convaincre les politiques, pour lesquels l'approche scientifique des sociétés restait de belles leçons d'anatomie pour muséographes. Aussi les études sud-est asiatiques de tradition et de langue françaises ont-elles connu un certain désenchantement. La recherche française a donc eu tendance à changer de référents épistémologiques, abandonnant son appareil conceptuel « latin » pour se couler dans un cadre anglo-saxon : dominé par une vision uniformément positive du futur et un ralliement à une approche par des référents rhétoriques sur le modèle des *gender studies*. À l'interrogation sur l'altérité culturelle et ses fondements se sont substitués des groupements thématiques formels, ordonnés à proposer une vision unificatrice orientée sur le « progrès », par le biais d'un comparatisme mécanique, sans profondeur historique, dont la grille d'analyse est pré-codée et auto-justifiée.

Pour autant, la recherche sud-est asiatique française conserve un dynamisme certain malgré la faiblesse de ses moyens financiers et le peu d'attractivité qui en découle pour l'aspirant chercheur. D'une part en raison de sa structure, parce qu'elle a réussi, au moins jusqu'à ce jour, à maintenir une pluralité de lieux de tradition scientifique différente (EPHE, EHESS, EFEO, Inalco, CNRS, Paris VII, Paris IV, etc.) et qu'elle a en sus créé de nouveaux pôles de recherche, notamment sur le contemporain (IRASEC, IRD, MAP, etc.). Ensuite par son contenu, où aux côtés des indispensables savoirs traditionnels (épigraphie, archéologie, sciences religieuses, histoire ancienne et moderne, littérature, géographie) ont pu être développées des disciplines plus récentes comme la sociologie, l'économie, la politologie ou l'anthropologie. Enfin par ses axes de recherche qui attestent d'une capacité à renouveler les méthodologies, comme, pour n'en citer que quelques-uns, l'étude du Cambodge de l'époque moyenne par des sources jusque-là considérées comme uchroniques (CASE) ; la réévaluation de la « mondialisation », des prédécesseurs historiques aux présents acteurs dominants de l'économie mondiale (Asies, EA 4512, Inalco), la constitution d'un corpus d'épigraphie islamique sud-est asiatique, etc.

Il reste que cette résilience est aujourd'hui gravement menacée par l'irruption dans le paysage scientifique de la révision générale des politiques publiques (RGPP), qui au nom de compréhensibles impératifs budgétaires,

cherche à tailler dans une recherche en SHS au demeurant fort économe de moyens, lesquels se résument le plus souvent à quelques frais de mission. Le phénomène se conjugue au rabetage par le classement de Shanghai (absence d'universités françaises dans les 35 premières), pour pousser à un regroupement hâtif des structures de production du savoir, d'autant plus préjudiciable que le Sud-Est asiatique manque de visibilité médiatique (hors coups de projecteurs comme aujourd'hui sur la Birmanie) tout en demeurant difficilement préhensible pour le tout venant, et qu'en plus les publics étudiantins concernés restent (toutes les langues et cultures confondues), cinq à dix fois moins nombreux que ceux du japonais ou du chinois malgré l'importance économique et stratégique de la zone.

Autant dire que dans les contextes actuels, ni George Cœdès, ni Bernard Philippe Groslier, ni Paul Mus, ni Denys Lombard, qui ont renouvelé chacun à leur manière, le terrain et la discipline, tout en restant d'une extrême indépendance d'esprit, n'auraient la moindre chance de s'imposer face aux Labex, Idex, etc., dont la fluorescence relève davantage d'une excellence de la communication à destination des politiques, que d'une organisation rationnelle de l'enseignement et de la recherche.

Faut-il pour autant baisser pavillon devant l'irruption des méthodes de gestion issues de l'entreprise, qui plus est appliquées par des bureaucrates qui ne les maîtrisent pas toujours, dans le cénacle académique ? Était-il nécessaire d'introduire une concurrence entre les équipes à force de stimuli financiers alors qu'à titre individuel les chercheurs vivent déjà dans un univers hautement concurrentiel, non pas seulement pour les postes, mais bien davantage pour la reconnaissance de leur pairs ? Compétition oblige, ne fallait-il pas mieux alors jauger l'excellence des *résultats* que celle des *projets* ?

La recherche en SHS, dont les besoins et les pratiques sont à l'opposé de ceux des sciences dites « dures », et a fortiori sur l'aire sud-est asiatique où les spécialistes sont moins nombreux que dans les études japonaises ou sinologiques, ne gagne rien à être diluée dans de vastes entités où les questionnements très spécifiques qui sont les siens sont difficilement compris. Héritière des clercs de l'époque médiévale, elle nécessite à la fois des temps de confinement solitaire pour élaborer ses problématiques, autant qu'une mise en commun des compétences permettant d'en formuler les éléments de réponse. À cette deuxième fin, une bonne connexion DSL suffit, assortie d'une structure de liaison efficace faisant circuler l'information – en temps réel. En revanche l'inflation chronophage des réunions et des productions administratives, imposée par la multiplication des niveaux de tutelle, obère gravement la productivité du chercheur, allant

à l'encontre des impératifs de rentabilité économique qui lui sont désormais imposés.

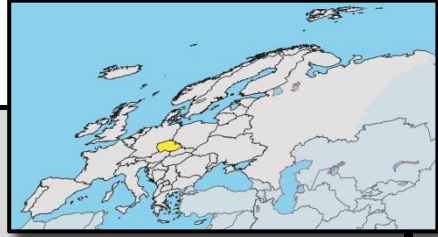
*Marie-Sybille de Vienne est économiste et géopolitiste,
professeur des Universités,
Directrice du Centre d'études de l'Asie du Sud et du Sud-Est
(CEASSE, ASIES EM 4512, Inalco),
du Centre de préparation aux échanges internationaux
(CPEI) et de la revue Péninsule.*

REPUBLIQUE TCHEQUE

Olga Lomova

2009

Mots clés : Champs d'études, Équipes, Établissements, République tchèque



BREF HISTORIQUE

Les études asiatiques en République Tchèque remontent à la seconde moitié du 19e siècle. L'« Asie » était considérée comme l'ensemble des pays situés au-delà de l'Europe, incluant le Moyen-Orient, l'Asie du Sud et du Sud-Est, et l'Extrême-Orient. L'indologie et la sinologie ont été depuis le début au centre des études asiatiques à l'université Charles de Prague.

Après 1948, avec la victoire de la révolution communiste, les études asiatiques ont prospéré. De nouvelles chaires en sinologie, en japonologie et en coréanologie ont été créées, et l'indologie a poursuivi son développement, se divisant selon les langues (hindi, bengali et tamoul). La liberté académique étant restreinte dans d'autres départements de lettres, les études asiatiques ont également attirés certains des meilleurs esprits des humanités tchèques à cette époque. La plupart de ces développements furent stoppés en 1968 après la suppression du mouvement communiste réformiste, qui eut pour résultat des purges dans les institutions académiques, un accès limité à l'information, peu d'information internationale, et dans certains cas, à savoir pour la sinologie, une subordination directe de la recherche et de l'enseignement aux décisions du Comité central du Parti communiste. La recherche académique est entrée en hibernation, poursuivie à l'occasion par des chercheurs de manière privée, et l'enseignement a été réduit à l'apprentissage de la langue et des thèmes en rapport avec la politique et l'idéologie. Le seul développement nouveau de cette période a été la création d'études mongoles et vietnamiennes à l'université Charles de Prague. Lorsque la liberté académique a été rétablie en 1990, les études asiatiques ont fait face à un écart générationnel énorme, s'accompagnant de controverses à propos des activités communistes précédentes de certains des anciens chercheurs. Les études asiatiques sont donc revenues vers les traditionnelles études orientées vers la philologie. Les sciences sociales sur l'Asie n'ont pu commencer à se développer qu'avec la nouvelle génération de docteurs.

ORGANISATION ACTUELLE ET PRÉSENTATION

Université Charles, Faculté de Philosophie

(institution publique, pas de frais d'inscription)

Celetna 13

116 36 Prague 1

Téléphone : +420 224 491 850

Fax : +420 224 491 895

E-mail : ipc@ruk.cuni.cz

Il y a trois entités dans l'université :

- L'Institut d'études de l'Asie orientale (<http://www.ff.cuni.cz/>)
- Le Centre de sinologie de la Fondation internationale Chiang Ching-kuo (<http://www.cck-iuc.org/pages/1/>)
- L'Institut de l'Asie du Sud et de l'Asie centrale (<http://www.ff.cuni.cz/FF-7332.html>)

Institut oriental, Académie des Sciences, Prague (institution publique)

<http://www.orient.cas.cz/>

L'Institut a un département d'études orientales et un département d'études de l'Asie du Sud.

Université Palacký d'Olomouc, Faculté de Philosophie

<http://www.kas.upol.cz/>

(institution publique, pas de frais d'inscription)

L'université a un département d'études asiatiques

Université Masaryk, Brno

<http://www.phil.muni.cz/relig/csncj-uvod.php>

(institution publique, pas de frais d'inscription)

L'université possède un centre pour l'étude des religions en Chine et au Japon

Université métropolitaine, Prague

<http://www.cz/cs/pha/asijaska-studia-a-mezinarodno-vztahy/472>

(institution privée, frais de scolarité)

L'université possède un département d'études asiatiques

DOMAINES ÉTUDIÉS

Sont proposées dans ces universités et instituts des études de littérature, linguistique, histoire prémoderne et moderne, philosophie, religion, anthropologie, médecine chinoise, relations avec l'Europe, bouddhisme contemporain, littérature moderne, Taïwan.

Des licences et masters sont proposés selon les universités et institutions, ainsi qu'une large variété de cours de langues, et l'étude de différents pays.

L'université Charles de Prague est le seul centre proposant un haut niveau d'études en République Tchèque, avec un programme de doctorat en études asiatiques.

Des conférences annuelles et des ateliers sont organisés. On trouve aussi des échanges bilatéraux, des programmes européens et des projets soutenus par des fondations asiatiques.

PERSONNEL

Il y a environ 56 enseignants-chercheurs travaillant sur l'Asie en République Tchèque. Un chercheur à plein temps doit allouer un tiers de son temps à l'enseignement, un tiers à la recherche, et un tiers à l'administration.

Le nombre d'étudiants cumulés dans tous les organismes est d'environ 450-500, en croissance stable.

PUBLICATIONS

- *Acta Universitatis Carolinae – Studia Orientalia Pragensia* depuis 1945
- *Mongolica Pragensia* depuis 2007
- *Archiv Orientalni* depuis 1929 (en anglais, français et allemand)
- *Novy Orient* depuis 1945 (en tchèque)

*Olga Lomova,
Institut d'études d'Asie orientale,
Université Charles de Prague,
République Tchèque*

**FAIRE CIRCULER ET METTRE EN
RÉSEAU**

Croiser les axes, les disciplines et les aires

Rada Iveković
30 juillet 2012

Mots clés : Inde, Philosophie

1- L'accès par « aires culturelles » est inadéquat.

L'orientalisme vient de l'histoire coloniale. La réforme épistémologique inversant les flux de savoirs (jusqu'ici du nord au sud) reste à faire. L'objet Asie-Pacifique, même s'il croise deux régions, peut être limité par une géographie mentale héritée.

Les mutations dans l'« aire » en question sont notables. *Le déplacement des souverainetés vers l'Asie* impacte la construction, la transmission et la direction des savoirs. Alors que l'« Occident » abdique la souveraineté, les souverainetés *modernes non-wesphaliennes* de l'Inde et de la Chine montent, pour ne rien dire des autres en Asie. L'Australie même tâche de s'y inscrire. En Asie se refondent de nouveaux savoirs et perspectives, l'espace d'Internet, des manières de transmission novatrices. Depuis les années 1980 du XX^e siècle, les savoirs d'Asie migrent vers l'« Occident », d'abord indiens, cosmopolites et internationaux (études féministes, subalternistes, nouvelles économies, écologie des savoirs, résistance écologique-politique aux digues, aux saisies terriennes de la part de l'État en faveur du capital, révoltes des masses rurales, leurs alliances avec étudiants et intellectuels), ensuite ceux venus des pays de la grande Chine. « Nous » n'étudions déjà plus ces pays comme objets, mais en sommes des « traducteurs » politiques et culturels. Nous travaillons à « leurs » sources. Les savoirs d'Asie, bien qu'ayant nourri les universités en particulier étasuniennes (la France y reste imperméable linguistiquement), viennent aussi des « sociétés civiles » ou « sociétés politiques », des résistances, des connaissances populaires pratiques par delà les universités. Les pays dont nous parlons sont le polygone de la mondialisation

hégémonique du capital, des mondialisations alternatives et contre hégémoniques résistantes, ainsi que celui de nouvelles constructions des connaissances.

2- Je ne retiens pas le terme « *recherche française* ».

La recherche se nourrit aussi d'ailleurs, d'autres langues, ce que l'institution ne favorise pas. La bureaucratie accrue, les éternels projets/rapports sur fiche pré formatée laissent peu de marge à l'innovation, à l'imagination, de même que la traditionnelle nomination et séparation des « disciplines ». Les chercheurs travaillant sur l'« aire », *mais aussi sur d'autres régions et thèmes*, devraient pouvoir inviter leurs collègues des pays correspondants, y envoyer et en recevoir les étudiants plus souvent (bourses), construire des projets avec eux. Ils bénéficieraient d'échanges avec qui travaille sur l'Amérique latine (par ex., les chercheurs « décoloniaux »), avec et sur l'Afrique etc. Ce n'est pas encouragé.

3- Travaillant sur l'Asie, le plus important semble de croiser les axes, de dépasser les disciplines et les aires :

Comment l'histoire traduit-elle le droit exporté, quelles configurations ou manières de transmission des savoirs lui correspondent, quels rapport sociaux politiques, des âges, sexes, « races », classes s'y forment, quelles résistances, figures politiques ou esthétiques ; et de les confronter à celles d'autres continents pour en dégager le commun ou le spécifique, identifier les pratiques résistantes viables, sont des mesures souhaitables. Quel rapport entre une recherche, un savoir constitué, une épistémologie et l'institution qui la déploie ? *C'est-à-dire qu'on ne peut pas faire abstraction de la base sociale de nos connaissances organisées.* Le confinement à l'université et aux centres de recherche (en plus de leur séparation) diminue les chances. Il ne faut pas perdre les multiples expériences/savoirs alternatifs passant par des réseaux, des mouvements, Internet. Partout dans le monde des mouvements populaires ouvrent de nouvelles pistes cognitives. L'Asie-Pacifique fourmille de productions des connaissances hors et dans l'université.

4- La recherche ne peut être française, nationale ou monolithique.

Reconnaissons et étudions les limites épistémologiques au sein des disciplines, au sein des savoirs supposés nationaux, à partir des nôtres.

*Rada Iveković est philosophe et indianiste,
associée à l'équipe Genre Travail Mobilités
du Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris
(CRESPPA, UMR 7217, CNRS/Université de Paris 8)*

Les pays africains face à la Chine

*Thierry Pairault
30 juillet 2012*

Mots clés : Chine, Corée, Économie, Japon, Taiwan

Nos approches des relations entre la Chine et les pays africains se focalisent soit sur ce que nos craintes nous suggèrent, soit sur ce qu'elles ne sont déjà plus. On lit et retient que la Chine serait la deuxième puissance mondiale. Très malheureuse, cette expression est réminiscente d'une époque de la guerre froide où l'on savait qui étaient les « bons » et les « méchants », la Chine se voyant assigner ce second rôle. Malgré ses succès, la Chine n'est encore fondamentalement qu'un pays en développement. Si la Chine était un pays africain, elle se rangerait au dixième rang du continent en termes de création de richesses par tête en parité de pouvoir d'achat. L'indice de développement humain donne de la Chine une image légèrement plus favorable et la place au cinquième rang des pays africains. Que la Chine puisse jouer un rôle de plus en plus important dans l'économie mondiale ne signifie pas qu'elle puisse convertir sa course aux matières premières et aux débouchés en une stratégie de domination des autres États en particulier africains. Inversement, sa demande de ressources naturelles et sa recherche de nouveaux marchés la conduit forcément à influencer peu ou prou les choix stratégiques des États partenaires. Aussi n'est-il pas étonnant que certains voient la présence chinoise comme une chance pour l'Afrique tandis que d'autres la considèrent comme néfaste et contraire à la paix, à la prospérité et à la démocratie.

Il est donc extrêmement difficile de jeter un regard froid sur l'implication économique de la Chine en Afrique. Toutefois les données statistiques (rares et disparates) ne témoignent d'aucune mainmise de la Chine sur l'Afrique mais manifestent un opportunisme qui in fine est celui de tous les pays importateurs. Si l'Afrique peut apparaître en bonne place parmi les fournisseurs de la Chine, c'est moins le résultat de sa politique africaine que celui d'une stratégie de diversification des sources en fonction de leur disponibilité tant quantitative que politique. De 2000 à 2010, dans le

commerce mondial des combustibles et des minerais, la part des approvisionnements d'origine africaine a été de 12,1%. Celle des approvisionnements chinois de ces mêmes produits d'origine africaine est passée de 4,4% à 16,6% tandis que, pour l'ensemble des économies développées, ces deux derniers chiffres s'établissent respectivement à 73,0% et 63,3%. La question n'est donc pas de savoir si la Chine dominerait l'Afrique mais de remarquer que les pays développés craindraient de perdre une domination jusqu'alors incontestée. Si le poids de la Chine est croissant, c'est parce que l'essor du commerce mondial exagère son rôle : 60% des importations chinoises sont le fait d'entreprises étrangères en Chine et 60% des exportations chinoises sont le fait de ces mêmes entreprises. La Chine importe des matières premières africaines pour être transformées sur son territoire et consommées par les pays développés.

L'essor récent des relations entre la Chine et les pays africains est le plus souvent étudié en termes géostratégiques. De telles approches révèlent le rôle joué par la Chine mais tendent à en estomper les particularités. C'est pourquoi il importe de centrer notre réflexion sur les différents acteurs confrontés à la présence chinoise en Afrique. En nous focalisant sur la variété des acteurs, l'image moins simplificatrice que l'on en retire manifeste que la « stratégie chinoise en Afrique » se décline en une multiplicité de stratégies répondant chacune à une logique propre.

*Thierry Pairault, économiste,
est directeur de recherches émérite au CNRS.
Il est membre du Centre Chine de l'EHESS
où il anime un séminaire sur l'économie et la société de la Chine
et où il dirige un groupe de réflexion
sur les relations entre la Chine et les pays africains.*

Centre d'Économie de l'université Paris Nord (CEPN)

*Bruno Jetin
27 juillet 2012*

Mots clés : Chine, Économie, Thaïlande

Des changements radicaux sont à l'œuvre en Asie et dans le Pacifique à des degrés inégaux suivant les pays étant donné leur grande variété de situation. Le point de départ, me semble-t-il, tient à l'émergence d'un monde multipolaire où l'Asie et le Pacifique vont jouer un rôle de plus en plus important. En effet, l'Asie compte en son sein deux grandes puissances, la Chine et le Japon, et une puissance en devenir l'Inde. Le Pacifique compte, avec l'Australie, un grand pourvoyeur de matières premières et simultanément un partenaire occidental avec qui l'Asie doit composer. Avec la Chine, l'Inde et le Japon, trois grands pôles de la production et de la consommation mondiale seront donc situés en Asie dans un contexte où nombreux s'accordent à penser que la crise économique ouverte aux États-Unis en 2007 et qui s'approfondit aujourd'hui en Europe va peser négativement et pour longtemps sur l'économie mondiale. Ce phénomène va accentuer un basculement du monde en faveur de l'Asie et simultanément va inciter l'Asie à compter de plus en plus sur ses propres forces.

On va donc assister à une intégration de l'Asie du nord et du sud-est de plus en plus poussée et à un arrimage de plus en plus fort de l'Inde sur cet ensemble, ce que laisse déjà entrevoir sa politique de « regard vers l'est ». L'intégration de plus en plus poussée de l'Asie et du Pacifique est un mouvement de fond qui va entraîner un ensemble de changements structurels dans le domaine économique, social, culturel, politique et géostratégique qui selon moi devraient orienter les projets scientifiques de la recherche française et modifier son organisation et ses institutions.

Traditionnellement, la recherche française sur l'Asie et le Pacifique dispose de points forts dont l'excellence est reconnue mondialement, dans les sciences humaines, en particulier l'archéologie, l'anthropologie et

l'histoire, qui lui donnent un atout considérable pour inscrire la compréhension des phénomènes contemporains dans le temps long et leur donner une intelligibilité. Ces disciplines, leurs centres d'intérêt et leurs méthodes rendent indispensables la maîtrise des langues locales et une compréhension approfondie, un lien intime, avec les sociétés qu'elles étudient. C'est la logique de « l'aire culturelle », des « Asian Studies » comme le disent nos collègues anglo-saxons, qui suppose un investissement, parfois de toute une vie, dans la connaissance fine « d'un terrain », d'une société dans sa globalité.

Le changement radical que nous pressentons en faveur d'une intégration croissante de l'Asie et du Pacifique conduit selon nous à ajouter à ce premier pôle d'excellence, un deuxième, qui repose plus sur les sciences sociales, et sur d'autres méthodologies, plus transversales, moins liées à la maîtrise d'une langue, la connaissance d'une culture en particulier, et capables d'embrasser plusieurs pays dans une logique plus globale et comparative. Nous pensons en particulier à l'étude du commerce et de l'investissement à l'échelle régionale, à la constitution de réseaux asiatiques de production et d'un système financier régional, aux grands projets d'infrastructure, aux phénomènes migratoires, à la constitution de systèmes nationaux d'innovation en lien avec le système scolaire, au développement du tourisme asiatique en Asie et dans le Pacifique, au renforcement des institutions politiques et des lieux de négociations régionaux, aux problèmes de sécurité et de course à la puissance militaire.

La liste n'est pas exhaustive, mais la brièveté de cette contribution ne permet d'aller au-delà et de souligner les liaisons systémiques entre tous ces aspects. De même le renforcement des sciences sociales dédiées à l'étude de l'Asie et du Pacifique ne doit pas être compris comme une remise en cause de l'acquis dans les sciences humaines ni comme une concurrence, mais comme un renforcement. Cela passe, selon nous, par un infléchissement du dispositif de la recherche française qui articule de façon plus efficace la recherche menée dans les grandes institutions spécialisées sur l'étude de l'Asie et du Pacifique et la recherche universitaire. Cela suppose non seulement une meilleure communication et la multiplication des lieux d'échange et d'élaboration de projets et de production en commun, mais aussi une meilleure compréhension et articulation entre disciplines différentes.

En sciences économiques, la langue la plus utilisée pour la recherche et pour publier sur l'Asie voire en Asie est l'anglais et ce n'est certainement pas le seul exemple. La matière vivante est le plus souvent des statistiques dont l'interprétation passe évidemment par une connaissance du ou des

pays. Mais il n'existe pas le même rapport à la langue et à la culture d'un pays. Pour rassembler des disciplines et des lieux de production scientifiques si différents, des institutions et des réseaux pluridisciplinaires et transversaux doivent être renforcées au sein du dispositif français de recherche sur l'Asie et le Pacifique et les possibilités de détachement auprès des diverses institutions devraient être multipliées afin de croiser les parcours professionnels et faciliter les reconversions thématiques. Le réseau Asie-Pacifique est, à ce titre, un outil précieux qui doit être préservé et développé.

*Bruno Jetin, économiste et sinologue,
est maître de conférences en sciences économiques
à l'Université Paris 13
et chercheur au Centre d'Economie
de l'Université Paris Nord / CEPN.*

Forces et faiblesses de la recherche française

Jean-Pascal Bassino
5 mai 2012

Mots clés : Chine, Économie, Inde, Japon

La tendance au basculement du centre de gravité économique du monde vers l'Asie s'accompagne d'un phénomène comparable en matière de recherche scientifique. Le développement économique des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est et plus récemment de l'Inde est en effet associé depuis une dizaine d'années au lancement de programmes massifs d'investissement dans l'enseignement supérieur et la recherche. Il en résulte une convergence vers les niveaux d'excellence qui avaient déjà été atteints par le Japon, la Corée, Hong Kong, Taiwan et Singapour depuis plusieurs décennies.

Cela est particulièrement manifeste en Chine où la volonté des autorités de construire des centres d'excellence académique de niveau international concerne à la fois les sciences de la matière et du vivant (SMV) et les sciences humaines et sociales (SHS). Dans les différents pays d'Asie, cette ambition passe notamment par le recrutement/retour au pays de scientifiques de réputation internationale et de jeunes chercheurs ayant effectué leurs études et/ou le début de leur carrière en Amérique du Nord, en Australie, en Europe ou au Japon, ainsi que par l'augmentation du nombre des chercheurs étrangers effectuant des séjours dans les institutions de premier plan.

Le renforcement de la liberté académique a constitué une condition sine qua non de ces mobilités et de la volonté d'atteindre l'excellence. Cela crée une situation dynamique dans tous les domaines de recherche en SHS comme en SMV, mais en particulier dans des programmes interdisciplinaires.

Compte tenu de l'importance des enjeux économiques, politiques et scientifiques liés au développement des pays d'Asie, la recherche française

en SHS portant sur ces pays devrait manifester un dynamisme exceptionnel. Ce n'est généralement pas le cas. La faiblesse de la recherche française sur l'Asie semble liée à la conjonction de deux facteurs.

Le premier réside dans l'inertie dans les processus de décision concernant le recrutement des chercheurs et enseignants-chercheurs en France, qui sont marqués par une tendance lourde à l'autoreproduction. Les responsables d'établissements et d'équipes de recherche ainsi que les membres des comités de sélection ne semblent pas tous convaincus de la nécessité d'augmenter rapidement le nombre de chercheurs disposant d'une réelle expertise concernant les pays d'Asie. Il en résulte une stagnation autoentretenu : le faible nombre de postes ouverts au recrutement a pour conséquence une faiblesse du vivier strictement français de jeunes chercheurs qui justifie le nombre restreint de postes.

La deuxième cause de faiblesse réside dans le cloisonnement entre, d'une part, les domaines traditionnels de la recherche en SHS sur l'Asie qui reposent sur la maîtrise des langues asiatiques et, d'autre part, un ensemble de nouveaux champs de recherche dans lesquels les coopérations entre chercheurs occidentaux et asiatiques sont fortement interdisciplinaires et reposent sur une communication en anglais.

Dans les domaines traditionnels, le nombre de chercheurs n'a pratiquement pas augmenté au cours des dernières décennies ; dans certains cas, le simple renouvellement des effectifs n'est pas toujours assuré. Les champs relativement nouveaux de la recherche en SHS appliquée aux pays d'Asie restent relativement marginaux en France car la barrière linguistique limite la capacité des chercheurs occidentaux à accéder à la masse considérable des données et travaux récents, en particulier en chinois, coréen et japonais.

Parmi les thématiques et axes de recherche qui apparaissent prioritaires dans la coopération scientifique entre pays d'Europe et d'Asie, on peut notamment mentionner les analyses en SHS sur des enjeux de santé publique et de gestion de l'environnement. Il s'agit en effet de thèmes sur lesquels la coopération internationale est forte en SMV et où la prise en compte des analyses sociétales est susceptible d'apporter un éclairage utile à ces recherches.

La faiblesse de la recherche française est particulièrement marquée sur ces questions et plus généralement dans les domaines où la dimension interdisciplinaire est dominante. Cela vaut en particulier pour l'application en SHS des outils numériques et de représentation spatiale reposant sur l'utilisation de données disponibles en langues asiatiques et occidentales. Cela concerne également l'utilisation de techniques quantitatives pour la

validation empirique d'hypothèses portant sur les mécanismes de gestion et les processus de décision des agents dans les sphères publiques et privées. Il en est de même sur des questions liées à l'évaluation des capacités d'innovation technologique et organisationnelle dans les pays d'Asie et des implications de celles-ci.

Une telle situation dans ces domaines de la recherche en SHS fortement liés à des enjeux politiques ou économiques de première importance pour les pays européens est naturellement préjudiciable ; elle risque d'avoir de graves conséquences à moyen et long terme.

Le renforcement de la recherche française sur l'Asie nécessite une communication accrue et des programmes structurant les coopérations entre les chercheurs traditionnellement spécialisés sur l'Asie et ceux ne maîtrisant pas nécessairement des langues asiatiques mais néanmoins engagés dans des coopérations avec des partenaires en Asie, aussi bien en SHS et qu'en SMV.

Dans la plupart des domaines, les équipes françaises dans les domaines de la recherche traditionnelle sur l'Asie ne disposent pas à elles seules d'une masse critique ; cela signifie qu'une coopération entre équipes européennes est indispensable. Elle pourrait en particulier reposer sur une plus grande mobilité des jeunes chercheurs à l'intérieur de l'Europe.

Ce renforcement passe aussi par un appui sans faille à la constitution de ressources documentaires, notamment numériques car partageables, comparables à celles dont disposent nos voisins européens.

*Jean-Pascal Bassino est économiste,
professeur des universités (Grenoble II)
et spécialiste de l'Asie du Sud-est, de la Chine et du Japon.*

La coopération entre l'Union européenne et l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ANASE) dans le domaine de la recherche et de l'innovation

*Jean-Michel Sers
9 décembre 2012*

Mots clés : ANASE, ASEAN, Asie, Europe, Innovation, Recherche

La coopération en matière de recherche et d'innovation entre l'UE et l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ANASE) s'est considérablement développée en termes de participations dans les programmes-cadres de recherche et de développement technologique de l'UE depuis le lancement d'un dialogue politique sur la science et la technologie entre le Comité Science et Technologie (ASEAN-COST) et la Commission européenne en 2008⁶⁵. Le dialogue politique a été lancé dans le but d'échanger des idées et les meilleures pratiques respectives sur les défis d'intérêt commun tels que la santé, la sécurité alimentaire et le changement climatique. La mise en place du dialogue s'est également fondée sur une participation croissante des centres de recherche et des universités de l'ANASE dans les programmes-cadres de l'UE depuis le début des années 2000, et la volonté de l'UE de devenir un partenaire de l'ANASE au même titre que d'autres pays partenaires traditionnels de l'ANASE dans la région asiatique (Chine, Corée et Japon notamment).

65

[http://enseignants-chercheurs.europa.eu\[1\]/research/iscp/index.cfm ?lg=en&pg=asia](http://enseignants-chercheurs.europa.eu[1]/research/iscp/index.cfm ?lg=en&pg=asia)

L'ANASE regroupe dix pays et occupe une position clé dans la région Asie-Pacifique au niveau politique et économique. L'association a été créée le 8 Août 1967 à Bangkok, en Thaïlande, à l'initiative de cinq nations fondatrices : l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Le Brunei Darussalam a rejoint le groupe en 1984 suivi du Vietnam, du Laos, du Myanmar et du Cambodge entre 1995 et 1999. Avec plus de 600 millions d'habitants, les membres de l'ANASE ont une population de taille similaire à l'Europe et un PIB cumulé de 1.450 € milliards (2010). La construction d'un développement socio-économique durable fondé sur la connaissance, qui s'appuie aussi sur une très riche mosaïque de cultures, est considérée comme une des voies les plus prometteuses pour remédier aux disparités économiques encore importantes qui existent entre et au sein des membres de l'ASEAN.

L'ANASE et l'UE ont des visions politiques et des objectifs similaires sur de nombreux points dans le domaine de la recherche : participer à la résolution des défis mondiaux et soutenir l'innovation pour une économie compétitive, durable et inclusive. Alors que l'UE est sur le point d'adopter son futur programme-cadre pour la recherche et l'innovation, « Horizon 2020 », l'ANASE a prolongé son Plan d'action pour la Science et la Technologie (APAST) jusqu'en 2015. Le Plan d'action inclut des Programmes Phares (*Flagship Programmes*) couvrant six thèmes (la prévention des catastrophes ; la promotion des biocarburants ; la promotion des systèmes d'exploitation libres en matière informatique, la sécurité et la sûreté alimentaire, le changement climatique et la santé), que l'ASEAN s'efforcent de mettre en œuvre, principalement à travers des partenariats internationaux. La décision politique de l'ANASE la plus récente en matière de recherche et d'innovation a été l'adoption de l'Initiative de Krabi (*Krabi initiative*)⁶⁶ sur « l'avenir de la science, de la technologie et de l'innovation pour une zone ANASE compétitive, durable et inclusive d'ici 2015 et au-delà » en décembre 2010. Cette déclaration vise à réaffirmer le rôle crucial de la recherche et de l'innovation comme levier de compétitivité dans la région. Elle comprend des recommandations dans huit domaines, y compris la construction d'une société numérique au niveau régional, la promotion des technologies vertes, la sécurité alimentaire et énergétique, la gestion des ressources en eau, la biodiversité et l'apprentissage scientifique continu.

Dans le cadre du dialogue politique instauré depuis 2008 les responsables de l'ANASE et de l'UE ont identifié un certain nombre de

⁶⁶ <http://www.aseansti.net/index.php>

domaines de recherche d'intérêt commun comme les technologies de l'information et de la communication, les biotechnologies, la sécurité alimentaire, la santé, les énergies renouvelables et les sciences marines. La coopération, déjà bien établie dans ces domaines, a ensuite été développée dans d'autres domaines, y compris les sciences des matériaux et les sciences socio-économiques, qui sont aussi des domaines prioritaires de l'ANASE et du 7ème Programme-Cadre pour la Recherche et le Développement Technologique (7ème PCRDT 2007-2013).

Le 7ème PCRDT a créé un cadre propice à la coopération à travers la mise en œuvre d'actions ciblées vers l'Asie, et les partenaires de l'ANASE en particulier, ainsi que le financement d'activités ayant permis de mieux faire connaître le programme-cadre européen de soutien à la recherche dans cette région du monde, notamment :

1. Les programmes spécifiques du 7ème PCRDT sur l'agro-alimentaire, l'environnement (y compris le changement climatique), les technologies de la société de l'information, les sciences socio-économiques et humaines, les nanosciences et des nanotechnologies qui ont permis de financer des actions de recherche collaboratives ciblées entre des équipes européennes et du sud-est asiatique offrent la possibilité de développer une coopération mutuellement bénéfique. La participation de l'ASEAN dans le 7ème PCRDT est aujourd'hui significative puisqu'elle enregistre 758 demandes de financement parmi lesquelles 190 ont été retenues (soit 21% de l'ensemble des participations asiatiques en 7ème PCRDT). Les principaux domaines de coopération UE-ANASE sont les technologies de l'environnement, de l'information et de la communication, de la santé, de l'agriculture et des biotechnologies.

2. Le dialogue politique UE-ANASE est accompagné par le projet SEA-EU-NET⁶⁷, aussi financé par le 7ème PCRDT, qui a mis en place un large éventail d'actions intersectorielles visant à renforcer la coopération entre les milieux universitaires, industriels et gouvernementaux des deux régions UE et ANASE. Le déploiement de points de contact 7ème PCRDT dans sept des dix pays de l'ASEAN a contribué au rapprochement des communautés scientifiques des deux régions. Un autre projet, le projet SEACOO⁶⁸, a également mis en œuvre des actions de sensibilisation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Les

⁶⁷ <http://www.sea-eu.net/>

⁶⁸ <http://seacoop.eu/>

actions et les recommandations résultant de ces deux projets ont été intégrées dans le dialogue politique UE-ASASE en science et technologie.

La coopération entre l'Union européenne et l'ANASE dans le domaine de la recherche et de l'innovation sont complémentaires d'autres activités de coopération initiées par l'UE dans le cadre de sa politique extérieure. Ces activités de coopération sont mises en œuvre au niveau bilatéral (par exemple la coopération scientifique est une priorité de la coopération entre l'UE et la Thaïlande), régional et thématique (notamment environnement et la gestion durable des ressources naturelles y compris l'énergie, la sécurité alimentaire et d'autres). L'instrument de soutien aux dialogues régionaux UE-ASEAN non commerciaux notamment, mieux connu sous le sigle 'READI' (2011-2015)⁶⁹, a financé en 2012 des activités de renforcement des capacités scientifiques, par exemple des actions de soutien à la mobilité des décideurs politiques dans le domaine des sciences⁷⁰.

Favoriser la coopération stratégique avec les pays tiers ainsi que des coopérations bi-régionales avec des groupements de pays structurés tels que l'ANASE constituera un angle essentiel de la coopération scientifique de l'UE dans le cadre du futur programme de recherche et d'innovation Horizon 2020. À ce titre l'ANASE est considérée par l'UE comme un bloc émergent de première importance en Asie. La célébration de l'année de la science, de la technologie et de l'innovation 2012 entre l'UE et l'ANASE marque le début d'une nouvelle ère des relations ASEAN-UE visant à améliorer le processus commun d'identification des priorités de recherche, la mobilisation et la diversification d'instruments permettant de mettre en œuvre ces priorités, y compris les mécanismes existant au niveau des États, et enfin le développement de nouvelles activités conjointes dans le domaine de l'innovation.

*Jean-Michel Sers est responsable
de la coopération internationale*

⁶⁹ <http://readi.asean.org/>

<http://ec.europa.eu/research/iscp/index.cfm?lg=en&pg=strategy>

⁷⁰ Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions 'Renforcement et ciblage de la coopération internationale de l'Union européenne dans la recherche et l'innovation : une approche stratégique', 14 Septembre 2012.

*entre l'UE et les pays de l'Asie du Sud
à la DG recherche de la commission européenne.*

La recherche urbaine en Chine et au Japon

Natacha Aveline
30 juillet 2012

Mots clés : Chine, Économie, Géographie, Japon, Japonologie, Sinologie

Réseau Asie – Quels sont les changements radicaux intervenus dans la région du monde de votre aire de compétence ?

Natacha Aveline – J'interviens dans le domaine des études urbaines sur la zone Asie du nord-est, plus précisément sur les politiques foncières dans les grandes villes japonaises et chinoises. **Au Japon**, quatre grands changements sont intervenus au cours des dernières années :

- les prix fonciers, qui avaient connu une hausse quasi-ininterrompue depuis l'après-guerre, ont subi un recul sévère suite à l'éclatement de la bulle spéculative au début des années 1990. Cela a marqué la fin du « mythe foncier » (*tochi shinwa*) et profondément modifié les pratiques d'investissement immobilier.
- la population japonaise a commencé à décroître depuis 2004 et l'on voit apparaître des phénomènes de rétraction urbaine dans les périphéries des grandes villes ; ce phénomène conduit à des recompositions régionales majeures : fusion de municipalités, projet de réduction des préfectures.
- de nouveaux outils ont été introduits pour financer la construction immobilière (fonds tritisés REIT et *equity funds*) ; les logiques d'investissements sont dictées par des arbitrages au sein des marchés financiers. Cela a pour effet d'exacerber le mouvement actuel de concentration de l'aménagement dans les zones centrales de Tokyo, au détriment des autres parties de l'agglomération et des autres grandes villes nipponnes comme Osaka et Nagoya.
- suite aux accords de Kyoto, le Japon a cherché à se faire le champion du développement durable. De nouvelles normes sont

éditées dans le domaine de l'aménagement urbain pour prendre en compte la performance énergétique des constructions et programmer des espaces verts.

Alors que le Japon accuse un recul des marchés fonciers, *la Chine* connaît au contraire un emballement dans tous les secteurs de l'immobilier. Le grand changement pour la Chine est l'utilisation de la ressource foncière par les collectivités locales pour financer leurs ambitieux travaux d'infrastructures et les services de protection sociale. Le foncier est donc au cœur du modèle de développement de la Chine urbaine, avec un fort désengagement de l'État, un endettement local en hausse rapide et une pénétration croissante des capitaux financiers dans l'aménagement urbain.

Un autre changement majeur est la prise en compte de la « durabilité » dans la construction. Le gouvernement a lancé une campagne de promotion pour les immeubles « verts » en 2004, dont l'enjeu sera majeur compte tenu de l'importance de la construction immobilière dans ce pays : en 2015, 50% des constructions seront en Chine ; dans ce pays sont construits chaque année 2,5 milliards de mètres carrés, soit autant que la totalité des constructions en France.

Réseau Asie – Quel est l'état des forces et des faiblesses de la recherche française dans votre aire culturelle ?

Natacha Aveline – Il existe au Japon une tradition de recherche française sur le développement régional et urbain, qui était particulièrement active dans les années 1980 lorsqu'Augustin Berque dirigeait la Maison Franco-Japonaise. Mais cette tradition doit être renouvelée pour prendre en compte les nouvelles thématiques ayant émergé au cours des deux dernières décennies : développement urbain durable, vieillissement, rétraction urbaine (« *shrinkage* »), financiarisation de la production immobilière. Après une longue « traversée du désert » des études urbaines sur le Japon, on observe un regain d'intérêt des doctorants qu'il conviendrait d'encourager.

Du côté de la Chine, on n'observe pas de rayonnement équivalent de la recherche urbaine française, par manque de coordination des travaux dans ce domaine. Il existe néanmoins un gisement de compétences et l'on observe un effort d'intégration à l'échelle européenne (réseau Urbachina financé par le FP7).

Un grand frein à la recherche urbaine française en Asie tient au fait que les communautés scientifiques sont très fragmentées. Les quelques réseaux existants relèvent davantage d'affinités géographiques (communautés organisées en sous-aires culturelles), personnelles ou corporatistes (normaliens, architectes) que de véritables stratégies de

partage des compétences à l'échelle de l'Asie. Les doctorants pâtissent de ce morcellement qui est encore aggravé par certaines pratiques mandarinales. Le réseau Asie pourrait à cet égard jouer un rôle important pour faciliter le désenclavement des communautés.

Réseau Asie – Quelles sont les nouvelles thématiques et axes de recherche émergents (dans votre laboratoire ou dans votre champ de recherche) ?

Natacha Aveline – La financiarisation de la production urbaine ; cette thématique, sur laquelle je travaille depuis plus de 10 ans, fait enfin sa percée depuis la crise des subprimes ;

- les finances locales en Chine : l'endettement explosif des villes chinoises mérite à lui seul de nombreuses recherches dans plusieurs aires géographiques et secteurs d'activité ;
- les recompositions régionales au Japon : fusion des municipalités et nouvelles configurations régionales, enjeux économiques, politiques et spatiaux ;
- la question foncière urbaine : le foncier est-il encore au cœur du modèle de développement économique japonais ? Quel rôle joue-t-il dans le modèle économique chinois ? Les problèmes de conversion du foncier agricole aux marges des grandes villes, les nouvelles expérimentations de préservation des terres agricoles péri-urbaines (*Chongqing*) ;
- le développement urbain durable : bilan des *ecocities*, *ecotowns* et autres projets urbains « durables », effets des technologies vertes sur la production urbaine, économie politique de la rhétorique « green » ;
- effets spatiaux du vieillissement : la Chine commence à reconnaître l'imminence de ce phénomène sur son territoire, cette thématique encore peu investie est donc très porteuse. Le Japon jouera à cet égard un rôle de modèle et de laboratoires d'idées, il convient donc de ne pas désert ce terrain.

Réseau Asie – Quelles mesures permettraient d'améliorer et d'accroître la recherche française, autant dans votre domaine précis que, plus généralement, sur votre aire culturelle au sens large, voire sur l'Asie et le Pacifique ?

Natacha Aveline – Je pense qu'il serait intéressant de créer un réseau « villes d'Asie », couvrant l'ensemble des aires géographiques de cette aire culturelle (Asie du Sud, du Nord-est et du Sud-est, éventuellement Pacifique). Pour faire vivre ce réseau, il serait nécessaire que les tutelles

(CNRS, IRD, établissements universitaires comme l'Inalco, l'EPHE, Paris 7, Paris I, l'ENS-LSH, Lyon 2...) apportent un soutien institutionnel fort et s'engagent financièrement. Le CNRS pourrait prévoir un budget commun avec la DERCI dans le cadre de son action de coopération internationale. L'UPS Réseau Asie aurait toute légitimité à initier la création d'un tel réseau. À terme pourrait être envisagée son évolution vers une école doctorale « Villes d'Asie » qui regrouperait des institutions rattachées à différents PRES.

*Natacha Aveline est géographe et économiste,
spécialiste de la Chine et du Japon,
directrice de recherche au CNRS,
Laboratoire Géographie – Cités (UMR Paris 1-Paris7)
et chargée de cours à Sciences-Po Paris*

New perspectives for Asian Studies in the Humanities : Summary of the text by Alain Peyraube and Wang Ayling

*Alain Peyraube,
Wang Ayling
24 avril 2013*

Mots clés : Areal studies, Asian studies, Asian studies networks, ILAS

Interdisciplinary Area (or Areal) studies stem from heterogeneous and interdisciplinary fields of research and academia that relate to a particular geographical or cultural region. These studies grew increasingly popular in the United States and in Western academia after the Second World War. However, they had also succumbed to much criticism from area specialists themselves and found that their popularity was declining from 1980-2000. When the Social Science Research Council and the American Council of Learned Societies in the United States and the National Centre for Scientific Research in France, which had raised and administered funds for Area Studies, closed down their area committees, this was interpreted as a the drastic changing of research.

The greatest threat to Areal Studies came from the Social Science, mainly from Political Science and Economics and not from the Humanities.

Areal studies have hugely benefitted Asian studies, which are one of its main branches of study, as well as African, American, Latin American and European studies. The term, 'Asian studies', not only encompasses the study of archaeology, history, languages, linguistics, anthropological and cultural studies, philosophy, religions, art and literature, but also aspects of sociology, politics and economics in traditional Asian and other contemporary societies.

In order to examine to which point Asian studies were becoming popular again in the Humanities, the ESF Standing Committee for the Humanities (SCH) and the Taiwan Chiang Ching-Kuo Foundation for International Scholarly Exchange (CCK-F) invited academics to participate in a three-day workshop entitled, 'New Horizons' in Prague from 27th-30th May 2009.

The role of the ESF Standing Committee for the Humanities (SCH) is to coordinate existing and emerging transnational networks of academics and institutions in the Humanities. Its stakeholders are national and international research funding bodies, which look for new input to discussions on strategic choices. The Taiwan Chiang Ching-Kuo Foundation for International Scholarly Exchange (CCK-F), on the other hand, promotes the internationalisation of Chinese studies by incorporating both the academic trends in Taiwan and abroad. Moreover, its aims of fostering young talent mean that new fields and conceptual frameworks can also be developed.

TWO ASIAN STUDIES NETWORKS IN EUROPE

The Asia Network

It was founded by a group of researchers and supported by the Ministry of National Education, Higher Education and Research (MENESR), the National Centre for Scientific Research (CNRS), the *Foundation Maison des Sciences de l'Homme* (FMSH), the National Foundation for Political Science (FNPS) and the School of Graduate Studies in the Social Science (EHESS). The aims of the Asia Network include compiling a list of experts of Asia and bringing them together in order to develop their expertise, studying issues concerning Asia, attracting and stimulating the interests of specialists from other regions or disciplines related to Asia and to create a hub of skills and knowledge through the creation of a database, allowing cooperation with similar organisations in Asia, North and South America.

The International Institute for Asian Studies (ILAS)

The ILAS, on the other hand, is a postdoctoral research centre, in Leiden and Amsterdam. Its aim is to encourage the interdisciplinary and comparative study of Asia and promote national and international cooperation. The Institute focuses on the human and social science and their interaction with other sciences.

As an international mediator, working closely with national and international partners, the Institute's activities include providing information services, constructing international networks and setting up international cooperative projects and research programmes.

Additionally, the ILAS welcomes many postdoctoral fellows in Asian studies, which are selected by an academic committee, as well organising workshops, conferences and the publication of an international newsletter and other academic material. Like the Asia Network, the ILAS, too has database containing information about researchers and institutes in the field of Asian Studies in Europe and throughout the world.

Finally, in terms of its institutional networks, the ILAS plays a strategic and leading role in networks such as the 'Leiden Consortium for Asian Studies', the 'European Alliance for Asian Studies' and the 'International Convention of Asian Scholars'.

Source :
Peyraube, Alain, Wang, Ayling,
« NEW PERSPECTIVES FOR ASIAN STUDIES IN THE HUMANITIES »,
in Asian Studies in the Humanities : Visions for the Future,
European Science Foundation,
Young Researchers Forum
'New Perspectives for Asian Studies in the Humanities',
ESF-CCKF Humanities, Spring 2009,
27-30 May 2009, Prague, pp. 5-6.

ROUMANIE

Réseau Asie – Imasie

7 février 2013

Mots clés : Champs d'études, Instituts, Roumanie

La recherche sur l'Asie est menée dans différents instituts en Roumanie, où chercheurs, directeurs de thèses en sciences humaines et sociales et experts des relations géoculturelles asiatiques travaillent sur la culture, l'histoire, la vie sociale, l'archéologie ou la linguistique.

La plupart des institutions sont rattachées soit à l'Académie roumaine, soit à une université, où l'on peut trouver des centres de recherche et des Masters en langues, civilisations et cultures asiatiques.

La religion, les interactions religieuses entre l'Europe de l'Est et de l'Ouest, l'histoire moderne de l'Asie orientale, les orientations politiques, les migrations, la littérature, sont autant de sujets étudiés.

La plupart des enseignants sont titulaires d'un doctorat, mais certains étudient encore et publient souvent des articles en français ou en anglais.

Les pays étudiés sont : la Fédération de Russie, l'Inde, le Japon, la Chine, la Turquie, le Tibet, l'Iran, le Kazakhstan, le Tadjikistan, la Biélorussie, l'Afghanistan et la région caucasienne.

Beaucoup de bourses ont été allouées aux études japonaises en raison des échanges culturels et éducatifs qui existent entre la Roumanie et le Japon.

En 2008 a été créé le premier master en études orientales, à l'Université de Bucarest, où les étudiants peuvent être diplômés en chinois, japonais ou coréen.

LES LIEUX DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SUR L'ASIE EN ROUMANIE :

Université de Bucarest

Centre d'études de l'Europe de l'Est et de l'Asie (Centrul de studii est-europene si asiatice),

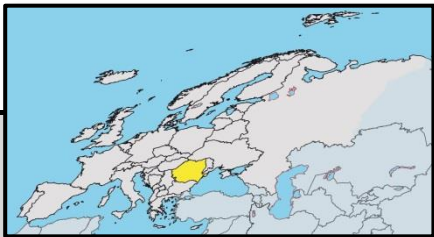
10 chercheurs ou enseignants.

Str. Povernei, no. 6, Sect.1, Bucuresti

Centre d'études religieuses (Centrul de Istoria Religiilor), Faculté d'histoire

9 chercheurs ou enseignants.

B-dul Regina Elisabeta, Nr. 4-12, Sector 5, Bucuresti



Asociation pour l'histoire des religions (Asociația Română de Istoria Religiilor)

10 chercheurs ou enseignants.

Str. Edgar Quinet 14, Cod Postal 010017, sector 1, Bucuresti

Centre d'études hébraïques (Centrul de studii ebraice Goldstein Goren)

Str. Edgar Quinet 5-7, Bucuresti

Faculté de langues et littératures étrangères, département de langues et littératures orientales, Master d'études asiatiques : Chine, Japon et Corée

Strada Pitar Moș nr. 7-13 etaj 1, Bucuresti

Université romano-américaine

Centre d'études roumano-japonaise (Centrul de studii romano-japoneze)

10 chercheurs ou enseignants.

Universitatea Româno-Americană, Bulevardul Expoziției, nr. 1B, Bucuresti

Université Babes-Bolyai Cluj-Napoca

Institut d'études Turques et d'Asie Centrale (Institutul de Turcologie și Studii central-asiatice)

20 chercheurs ou enseignants.

Mihail Kogălniceanu nr. 1 RO- 400084, Cluj-Napoca

Faculté d'arts et lettres, département des études asiatiques

Chinois, japonais et coréen

Mihail Kogălniceanu nr. 1 RO- 400084, Cluj-Napoca

Université de Craiova

Centre de Recherches sur l'Imaginaire et la Rationalité Mircea Eliade

9 chercheurs ou enseignants.

Str. A.I. Cuza nr. 13, Craiova 200585

Université Hyperion

Calea Calarasilor, Nr. 169, Sector 3, Bucuresti

Université populaire de Constanta (*Universitatea Populara Constanta*)

20 chercheurs ou enseignants

Universitatea Populara Constanta, Bd. Ferdinand nr. 28, mun. Constanta, CT 900726

Université Alexandru Ioan Cuza

Cours de langue et culture japonaises

Bulevardul Carol I, Nr.11, 700506 Iasi

Institut d'histoire Nicolae Iorga (*Institutul de Istorie « Nicolae Iorga »*)

Bld Aviatorilor 1, 011851 București

Institut national d'histoire des religions (*Institutul National de Istoria a Religiiilor*)

15 chercheurs

Calea 13 Septembrie, nr. 13 Sect. 5, Bucuresti

Institut roumain d'études euro-asiatiques (*Romanian Euro-Asian studies Institute*)

31-35, Emil Racovita Street, Residential Complex Azur 1, Pipera Vila AJ 42, Bucuresti

Fondation Nipponica (*Nipponica Foundation*)

BB-dul. Timișoara, Nr. 43, Bl. P13, Ap. 148, Sector 6, O.P. 66, C.P. 53, Cod 77300, Bucuresti

École de langue japonaise de Bucarest (*Bucharest Japanese language school*)

Str. Biserica Enei nr. 2, bl. Dunarea

Centre d'échange culturel

à Musashino, Brasov

Str. Matei Basarab 2, 500008 Brașov

Association des professeurs de japonais de Roumanie (*Asociația profesorilor de limba japoneză din România*)

Bdul Stefan cel Mare si Sfint, nr 17, bl. 1, sc C, et. 2, ap6. Iași, jud. Iași

Association des amoureux des cultures japonaise et roumaine

B-dul. 1 decembrie 1918, Bl. 205, Ap.34, Târgu Mureș

**FAVORISER LES TRANSFERTS
DE CONNAISSANCE
ET DE SAVOIR-FAIRE**

Interactions Sciences – Technologies et Société entre France et Japon, une ressource pour l'amélioration de la compétitivité

Bernard Chenevier
21 décembre 2012

Mots clés : Compétitivité, Interdisciplinarité, Investissement, Physique, Technologie

Participer à l'immense challenge que constitue la compréhension mutuelle entre les peuples et en particulier à celui de l'appropriation sans frontière, des progrès de la Science et de la Technologie est sans conteste l'une des missions majeures du CNRS et au-delà une question de lutttes contre des climats anxiogènes, de tranquillité, et au bout du compte sans doute de pérennisation de la paix.

Dans le cadre France / Japon – le concept est extensible plus largement – il est possible de formuler quelques propositions de renforcement / développement d'interactions « Sciences et Société » destinés à favoriser une approche interdisciplinaire, à accroître les échanges de personnes, à améliorer les performances industrielles compétitives du pays. L'objectif ultime : contribuer/stimuler une croissance économique plus raisonnée, focalisée sur la compréhension mutuelle et le bien-être social.

I – RECHERCHES QUE L’ON MÈNE
ET / OU QU’IL FAUDRAIT MENER
AVEC L’ASIE – LES MOYENS DE LA MISE EN ŒUVRE

La guerre des cerveaux

Elle a lieu essentiellement aujourd’hui dans quatre domaines : Nanotechnologies, Biotechnologies, technologies de l’Information et sciences Cognitives (NBIC) – cf Stéphane Marchand dans « La ruée vers l’intelligence – Enquête vers les nouvelles puissances du savoir, Fayard 2012).

Les États-Unis, coupes budgétaires ou non, restent toujours leader mondial dans le domaine de la science, de la recherche et de l’innovation. Ce n’est pas seulement une affaire de budget, les États-Unis consacrent 2,7 % de leur PIB à la recherche, l’Europe 1,9% mais sont devancés par l’Asie avec la Corée du Sud (3,47%) et le Japon . C’est un état d’esprit : la science est aux USA un projet national, une composante identitaire.

Le choix de l’investissement des efforts vers l’Asie et le Japon en particulier – Technologies de rupture, innovation

Le choix de l’Asie et plus spécifiquement du Japon comme cible d’investissement peut être sujet à questionnement à une période où le Japon apparaît comme une société encore en mutation au plan industriel et sociétal celle-ci ayant pris naissance à la fin des années 80 avec l’éclatement de la bulle immobilière. Si le pays n’a plus connu de taux croissance régulier supérieur à 5% comme ceux qui le faisaient jalouser par l’ensemble des pays occidentaux déjà en mal de croissance forte, son taux d’investissement en recherche et développement reste l’un des plus élevés au monde. D’après l’OCDE il a consacré en 2007 par exemple 3,44% de son PIB. En 2008 3,8% et le gouvernement Minshutô a décidé de dépasser la barre des 4% en 2020. Il devance la Corée du Sud (3,47%), les États-Unis (2,7%), l’Allemagne (2,54%) et la France (2,08%). Et l’innovation technologique, en particulier celle qui touche à l’infiniment petit y possède une dimension culturelle. Le Japon est donc en Asie celui qui est actuellement le plus impliqué et avancé en terme de NBIC.

D’autres aspects tirés plutôt du registre de l’organisation des structures de management de la recherche témoignent de similarités entre France et

Japon qui permettent d'envisager une mise en œuvre rapide de moyens de collaborations. Les déploiements de nouveaux centres sous forme de cluster comme ceux des États-Unis à San Diego ou Boston et plus spécifiquement du Japon comme le TIA (Tsukuba Innovation Arena) et l'OIST (Okinawa Institute of Science and Technology) d'Okinawa prônant outre l'absence de cloisons disciplinaires, la création de clusters de R&D en étroite symbiose avec la recherche académique et le milieu high-tech des start-ups sont directement en lien avec le modèle de cluster français comme MINATEC et plus largement GIANT sur le site de Grenoble. Il convient donc d'examiner les possibilités d'interactions renforcées sur les lieux à modes de gestion France-Japon corrélés.

Compétitivité « hors coût » et structurelle.

Les pôles de compétitivité sont expressément cités dans la 6^{ème} proposition du récent rapport Gallois comme des outils de développement et de renforcement de la compétitivité industrielle de la France, qu'il faut préserver et conforter dans la durée. Le maillage du territoire français en termes de Pôles de Compétitivité se consolide d'année en année. Qu'en est-il de celui du Japon ?

Le travail de fond à mener, décrit ci-dessus sur les échanges relève de compétitivité long terme ou structurelle et doit s'appuyer pour afficher des gains clairs, sur les outils existants et puissants répartis entre France et Japon. Un appui en trépied essentiellement basé sur le bureau CNRS au Japon, la JSPS et le Réseau Asie-Imasie me paraît tout à fait pertinent :

Bureau du CNRS au Japon

Au-delà de ses missions récurrentes de médiateur institutionnel entre le CNRS – et plus généralement de la recherche française – et les institutions de recherche japonaises, sud-coréennes et taïwanaises, il doit :

- participer aux renforcements des échanges en animant les axes où les liens France – Japon peuvent être les plus fructueux et porteurs de retours sous forme de contrats. Initier et développer les relations entre les laboratoires CNRS et les universités et instituts de recherche en Asie du Nord. Soutenir la mise en application des actions de coopération initiées par le CNRS avec ses partenaires étrangers, en veillant particulièrement au respect des règles de propriété intellectuelle ;

- être l'articulation entre JSPS, Réseau Asie-Imasie et chercheurs / enseignants
- recevoir les chercheurs français en mission au Japon et se servir de toute information pour mettre au point une base de données des personnels CNRS / universités effectuant des séjours longue durée dans des centres de recherche ou de compagnies développant des activités à forte valeur ajoutée.

La constitution de la base relève en effet typiquement de la notion de réseautage si importante dans la culture du Japon et sur laquelle il a basé son essor économique. En effet une connaissance approfondie des personnels en poste dans la durée dans les structures universitaires de recherche et industrielles sera un atout essentiel. La problématique d'une base de données de ce type est une vaste question en termes de définition des périmètres, de sa constante actualisation : l'enjeu est néanmoins d'importance pour disposer d'un réseau de connections et de points de référence pour le montage de projets, le réseautage qui a de tout temps été l'un des piliers sur lequel s'est appuyée la croissance du Japon.

Réseau Asie-Imasie

<http://www.gis-reseau-asie.org>

Le réseau Asie-Imasie de par ces objectifs et en particulier ceux les plus interdisciplinaires est un outil en place, qui fonctionne et auquel il faudra faire appel pour structurer/faciliter les échanges.

Objectifs les plus interdisciplinaires du réseau Asie-IMASIE

- attirer vers l'Asie les intérêts et les curiosités des spécialistes d'autres régions ou d'autres disciplines ;
- structurer, en Europe, un pôle francophone et multilingue de compétences, assez fortement structuré pour coopérer d'égal à égal avec d'autres pôles de même nature.

Le réseau pourrait travailler avec des scientifiques sur l'élaboration d'un programme de séminaires conférences « beyond sciences » à vocation aussi « grand public » que possible. Il s'agira de faire intervenir sur des thèmes scientifique et technologique à forte résonance culturelle en commun entre la France et le Japon : par exemple (cf aussi la partie Annexe) la « miniaturisation extrême », les « réseaux », la « résilience », des représentants du monde scientifique avec ceux des SHS et même du monde littéraire en leur demandant de faire part de leur approche spécifique mais aussi de proposer une approche synthétique. Le dernier volet de synthèse serait confié à de jeunes Ph-D ou P-Doc en SHS qui travailleraient d'une

part à la réflexion approfondie sur la thématique et aussi à la mise en place au suivi des workshops.

JSPS (Japan Society for Promotion of Science) au Japon

Avec plusieurs milliards de budget annuel, un montant du même ordre que celui du CNRS tout entier, sa mission première est axée sur le soutien et le développement des sciences sans frontières – Il est donc très important d’encourager le dépôt de projets auprès de la JSPS. Peuvent être fort bien environnés les échanges de scientifiques, le co-soutien avec le CNRS de projets internationaux – par exemple les ANR – internationales avec le Japon)

II – APPROPRIATION DES PROGRÈS DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE PAR LA SOCIÉTÉ

L’appropriation des progrès de la science et de la technologie est une condition sine qua non de leur développement et de leur intégration sans manifestation de rejet telle que par exemple celles qui ont accompagnées les débats récents sur les Nanotechnologies et qui sont toujours en France et plus fortement en cours au Japon associées à l’industrie nucléaire. Il faut donc œuvrer dans le sens de l’explication compréhensible « par le commun des mortels ».

Le CNRS avec ses représentations/bureaux à l’International peut jouer un grand rôle en ce sens. Sans s’engager sur des développements stratégiques complexes, la mise en œuvre de quelques actions très concrètes doit permettre d’aller dans le sens d’une meilleure appropriation par la société des progrès de la science et de la technologie.

A0 – Côté CNRS

Je propose de revoir le système des CID (Commission Inter-Disciplinaire) pour l’adapter à une culture plus largement interdisciplinaire et internationale qui engloberait en particulier une notion très forte d’interdisciplinarité couvrant les champs des sciences dures jusqu’aux SHS : créer par exemple une CID à vocation internationale avec des sous-commissions dont les compétences scientifiques s’appuieraient sur les bureaux CNRS (8 actuellement) à l’étranger – et leur attribuer des missions :

S-Com-Asie du Nord : bureau de Tokyo

Activités interdisciplinaires « S-Dures »/SHS en s'appuyant sur l'existant qui marche bien : le « Réseau Asie-IMASIE »

S-ComIAfrique : bureau de Johannesburg

A – Développer les échanges de personnes – sur le mode JSPS

(cf la densité des modes d'actions JSPS s'appuyant sur un budget de « quelques milliards d'euros »)

ACTION : VRAIE prise en charge de « l'invitation » à effectuer des travaux communs – Un **PROGRAMME** spécifique – incluant des formations intensives à la langue de l'autre. Un exemple typique est celui du programme **BRIDGE** – JSPS

B – Conférences communes « beyond sciences »

L'organisation de symposiums / workshops thématiques impliquant un fort investissement d'intervenants Scientifiques, socio, littéraires, du monde socio (indus./ monde la santé...) (Français / Japonais).

De nombreuses thématiques peuvent être avancées et examinées. La notion de « miniature » partie intégrante de la culture Japonaise depuis son origine et où la France développe une approche techno intégrée en est une – la compétition/compétitivité en est une autre

1 – Une circulation de l'information hyper accélérée

L'électronique ULSI bouleverse tous les domaines de la société : les transports, les modes d'habitat... Comment se traduisent ces bouleversements en littérature ?

2 – Miniaturisation ultime

Les bienfaits de la nanomédecine ; analyse/point de vue littéraire des progrès – quels auteurs font référence à ces bouleversements ?
miniaturisation ultime : quels sont les modes de miniaturisation ultime qui contribuent à la maîtrise de la dépense énergétique ?

3 – La compétition et la compétitivité économique

Approche différente Japon / France au niveau de la compétition – Qu'en est-il de cette différence au niveau des pôles de compétitivité Japon/France ?

4 – Résilience

Le réseautage redondant est une ressource intrinsèque nécessaire source de résilience : Internet, réseau ferré, aussi important pour le développement de l'économie côté français que Japonais (cf en particulier « le Japon vu du train » de Claude Leblanc 2011.

C – Soutien aux programmes de collaborations scientifiques

Soutien type JSPS – ANR i : JSPS (Japan Society for Promotion of Science) au Japon – Plusieurs milliards de budget annuel pour le soutien et le développement des sciences sans frontières – Encourager le dépôt de projets auprès de la JSPS (échanges de scientifiques, co-soutien sur projets internationaux – par exemple ANR-i avec le Japon)

III – ENTRER AU CNRS, Y RESTER SUR LE LONG TERME ET TRAVAILLER AU DÉPLOIEMENT DE RELATIONS INTERDISCIPLINAIRES

Recrutement

Compte-tenu des niveaux d'excellence requis dans tous les pays développés et des contextes de restrictions de financements publics en cours, être recruté au CNRS devient de plus en plus difficile pour un jeune chercheur ayant obtenu sa thèse et poursuivi avec un – souvent plusieurs – séjours post-docs en France et de préférence à l'étranger. Le Japon est dans la moyenne avec des concours d'accès aux milieux de la recherche publique très difficiles (souvent plus de 50 candidats pour un poste).

Effort discriminant : politique d'emploi au-delà du renouvellement des départs en retraite

Carrières et rémunérations :

Carrières : le développement de la carrière est bon compte-tenu des niveaux d'excellence requis dans tous les pays développés. Le Japon est dans la moyenne avec des concours d'accès aux milieux de la recherche publique très difficiles (souvent plus de 50 candidats pour un poste).

Mais les rémunérations sont beaucoup trop faibles même en tenant compte de l'argument si souvent avancé de la souplesse des conditions de travail et de l'assurance de l'emploi offertes dans le secteur public. Les départs que j'ai pu récemment constater en tant que directeur de laboratoire, vers des pays à beaucoup plus forte rémunération et conditions fiscales préférentielles pour occuper des postes à responsabilités importantes montrent que l'argument « conditions de travail » sans doute encore prévalent il y a quelques années doit être réévalué à la baisse, la modestie de l'évolution de salaire coté français rendant très attractives les conditions offertes chez nos voisins du Luxembourg, de la Suisse... et plus au loin États-Unis, Canada.

Liens et inter-corrélations avec l'Asie

L'Institut de Chimie est le plus engagé dans la recherche partenariale. Il peut contribuer significativement en soutenant des projets contractuels (ANR-i) France / Japon.

La création d'une UMI France/Japon en chimie / science des matériaux constituerait aussi un contexte très fort de renforcement des liens et collaborations entre la France et le Japon

CONCLUSION

Il faut croire fermement à la science, aux technologies et au bien être qu'elles peuvent générer pour mobiliser des efforts énormes sur des projets à risques visant le renforcement de nos liens scientifiques et culturels avec l'Asie et en particulier avec le Japon, l'un des quelques rares chefs de file de la recherche dans les domaines des NBIC. Il faut y croire fermement, alors que des besoins criants, bien concrets affectent la société et mettre en place le creuset qui leurs permettra de trouver des ressources pour y répondre. Une collaboration renforcée entre « Sciences dures » et SHS est

un moyen d'y contribuer. L'enjeu est majeur, difficile à atteindre mais ne viser que le certain précipiterait inmanquablement le déclin scientifique.

*Bernard Chenevier est physicien,
directeur de recherche au CNRS,
Laboratoire des Matériaux et du Génie physique.*

La médecine chinoise

Éric Marié
27 juillet 2012

Mots clés : Chine, Histoire, Médecine

La médecine chinoise se caractérise par une longue histoire, avec une continuité épistémologique remarquable, des sources écrites abondantes et un statut officiel en Chine et, dans une certaine mesure, dans d'autres pays. Au cours des années 1950, à la suite de diverses décisions politiques successives et parfois contradictoires, la médecine chinoise a fait l'objet d'une reconstruction de ses théories et de ses pratiques et des réformes ont fortement modifié son exercice et sa transmission. S'exerçant auparavant dans un cadre privé, les consultations sont devenues principalement hospitalières, l'enseignement est devenu essentiellement universitaire, avec une harmonisation nationale des programmes et une intégration de données de médecine occidentale. Cependant, malgré un soutien gouvernemental, la médecine chinoise a traversé, en Chine, une crise à multiples facettes, notamment :

- Diminution qualitative et quantitative des vocations, les projets de carrière étant peu motivants, en comparaison de la longueur des études ;
- Perte d'identité due à l'obsession de démontrer son caractère « scientifique », avec des contorsions méthodologiques qui se fondent sur les critères de la médecine occidentale et ne prennent pas en compte sa spécificité ;
- Industrialisation de sa pharmacopée qui conduit à la création et à l'utilisation de plus en plus marquée de spécialités (pilules, comprimés...) manufacturées qui tendent à remplacer la traditionnelle prescription magistrale, fondée sur une individualisation du traitement ;
- Polémique, comme celle initiée en 2006 sous forme de pétition pour l'abrogation de la médecine chinoise en Chine qui a provoqué un débat académique national, finalement clos par les

instances gouvernementales qui ont confirmé leur soutien à la médecine chinoise.

La Chine s'engage de plus en plus dans la tendance à faire reconnaître sa médecine traditionnelle comme un élément essentiel de la culture chinoise, avec son inscription au patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO (2010) et la décision de créer des *Instituts Confucius de médecine chinoise* (le premier en Australie, le second au Royaume Uni et un troisième en préparation en France).

Parmi les nouvelles thématiques auxquelles nous nous sommes consacrés, durant ces dernières années, on peut mentionner :

- La place de la médecine chinoise dans l'offre et la demande de soin en France (plus particulièrement en oncologie, en partenariat avec l'Institut national du cancer, qui a financé une recherche de trois ans et à qui nous avons remis un rapport de 287 pages en 2010) ;
- Les transferts de savoirs vers l'Europe et les modalités de la transmission, l'analyse des programmes d'enseignement et l'implantation de la médecine chinoise en Occident, ainsi que les questions posées par sa globalisation, avec des communications dans plusieurs institutions académiques (Chine, Corée, Taiwan) ;

Dans le domaine de la médecine chinoise, l'enseignement et la recherche, en France, ne bénéficient pas d'un soutien suffisant et la plupart des chercheurs qui s'y consacrent le font à travers le prisme d'une autre discipline (médecine occidentale, sinologie, anthropologie...) et peu d'entre eux ont une connaissance interne, théorique et pratique, de la discipline. Les dizaines d'universités de médecine chinoise et autres organismes institutionnels de recherche implantés en Asie et Pacifique n'ont pas de partenaire officiel, de même rang, en France, et n'ont pas d'autre choix que de coopérer avec des organismes privés qui ne sont pas à la hauteur pour construire des conventions sur un plan égalitaire. Ce champ de l'enseignement supérieur qui pourrait permettre à la France de s'intégrer à des recherches internationales reste donc à créer. L'université de Montpellier 1, à travers sa faculté de médecine, a pris l'initiative d'ouvrir plusieurs diplômes d'université de 3e cycle de médecine chinoise (déjà plus de 150 diplômés) mais, pour combler le retard, il serait opportun de créer un véritable institut de recherche ou une chaire de médecine chinoise qui permettrait de développer une connaissance intrinsèque de cette discipline et de regrouper les doctorants et les chercheurs qui travaillent sur cette thématique.

Éric Marié , historien des sciences et spécialiste de la Chine est docteur de l'Université de médecine traditionnelle chinoise du Jiangxi (Nanchang, Chine) et docteur de l'EHESS à Paris. Il est actuellement rattaché à l'Institut d'Études Transtextuelles et Transculturelles de l'Université de Lyon 3 (EA4186). Il assure la direction pédagogique des Diplômes Universitaires de médecine chinoise à la Faculté de médecine de Montpellier.

La Chine, un acteur incontournable

Chloé Froissart

18 juillet 2012

Mots clés : Chine, Corée, Défis, Japon, Sciences politiques

Alors même que la Chine est aujourd'hui devenue un acteur économique et politique incontournable dans le monde, les études sinologiques classiques sont beaucoup mieux représentées à l'université que les études sur la Chine contemporaine. On note en particulier que la science politique sur la Chine est menacée de disparaître avec le départ à la retraite, effectif ou éminent, de ses représentants patentés. Plus aucun chercheur ne travaille sur le système politique de la Chine et l'étude politique de la Chine en général, bien que représentant un enjeu crucial dans la compréhension de ce pays, est sous représentée. Enfin, on déplore une absence de relève à l'université, et encore plus au CNRS, de la jeune génération travaillant sur la Chine contemporaine.

Autrefois limitée à une approche sinologique (c'est-à-dire à l'étude de la Chine, notamment en sciences humaines, à travers ses textes), l'étude de la Chine s'est ouverte ces dernières années aux sciences sociales, notamment à la sociologie, à l'anthropologie, à l'économie et à la géopolitique. Cette évolution correspond à la nécessité de comprendre les enjeux contemporains et de former des étudiants à même d'en avoir une bonne appréhension. En ce qui concerne les deux premières disciplines, les termes émergents sont les suivants : actions collectives, développement des organisations sociales, d'Internet, migrations, urbanisation, citoyenneté, travail, et développement de formes de religiosité qui sortent du cadre institutionnalisé défini.

La recherche sur cette aire culturelle est néanmoins confrontée à de nouveaux défis. Alors même que la recherche collective est de plus en plus valorisée à travers le rôle croissant des laboratoires de recherche et des appels à projets, les laboratoires au sein des universités regroupent souvent des chercheurs spécialistes d'aires culturelles différentes et de disciplines différentes, ce qui rend souvent les collaborations hasardeuses, voire

inopérantes. Or les chercheurs n'ont souvent d'autre alternative que de mener leurs recherches au sein de l'université, les recrutements au CNRS étant très peu ouverts aux spécialistes des aires culturelles. Les recrutements au CNRS devraient donc faire plus de place à l'international et d'une manière générale, à l'interdisciplinarité. Il existe une réelle difficulté d'accès aux aires culturelles asiatiques, en termes de temps d'apprentissage de la langue et d'accès au terrain, qui devrait être mieux prise en compte. Il s'agirait donc de valoriser les parcours atypiques de chercheurs qui ont fait de longs séjours dans des universités ou des centres de recherche asiatiques.

Enfin, la recherche en sciences sociales sur cette aire culturelle est menacée par le manque de temps dont disposent les enseignants-chercheurs pour faire du terrain. Il s'agirait d'accueillir plus largement des chercheurs de l'université au CNRS en augmentant les possibilités de détachement et de délégation pour une durée minimale de deux ans. D'une manière générale, il s'agirait de créer des aménagements plus réguliers pour les enseignants-chercheurs afin qu'ils puissent se consacrer à leur recherche et notamment faire du terrain en prenant exemple sur les « sabbaticals » dont disposent leurs homologues américains et anglo-saxons.

*Chloé Froissart est politiste, spécialiste de la Chine
et enseignante-chercheur à l'université de Rennes 2.
Elle est membre du Centre Chine-Corée-Japon
et du Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine
(UMR 8173 – CECMC).*

Les études françaises sur la Sibérie

Charles Stepanoff
18 juillet 2012

Mots clés : Anthropologie, Russie, Sibérie

Réseau Asie – Quels sont les changements radicaux intervenus dans la région du monde de votre aire de compétence ?

Charles Stepanoff – Les vingt dernières années ont été marquées dans le monde sibérien par l'effondrement du régime soviétique et l'expérimentation erratique de la démocratie et du libéralisme économique. Comme pour l'ensemble de la Russie, la transition s'est accompagnée en Sibérie d'une crise économique particulièrement grave, d'un retrait des structures étatiques et d'un abaissement du niveau de vie et des conditions de santé d'importantes couches de la population. L'effondrement massif de la puissance industrielle sibérienne est directement comparable aux effets d'une guerre. Les économies traditionnelles des peuples autochtones ont aussi été sévèrement frappées comme en témoigne la chute de 50% du cheptel russe de rennes domestiques (plus d'un million de têtes). Si pour beaucoup la disparition des symboles de la société soviétique et l'émergence d'une culture individualiste et consumériste a été perçue comme une perte de valeur, la libéralisation a aussi permis la revalorisation des cultures traditionnelles locales. L'ouverture a par ailleurs été évidemment profitable sur le plan de la recherche scientifique. Les chercheurs russes en sciences humaines et sociales ont pu se libérer de cadres théoriques sclérosés et entreprendre des coopérations scientifiques avec des collègues étrangers. Réciproquement, la Sibérie est devenue un objet d'étude accessible pour de nouvelles générations de chercheurs français archéologues, ethnologues, historiens, littéraires.

Réseau Asie – Quel est l'état des forces et des faiblesses de la recherche française dans votre aire culturelle ?

Charles Stepanoff – Les études françaises concernant le monde sibérien ont connu dans les années 1990 un vigoureux renouvellement, un nouveau départ même, grâce aux possibilités inédites d'enquêtes de terrain et de collaborations scientifiques survenues avec la chute de l'URSS. Le CNRS compte plusieurs GDRI et LIA portant directement sur la Sibérie : étude du carbone et de l'ozone, coévolution homme-environnement, nomadisme et environnement. De nombreux autres projets associent des équipes françaises et sibériennes en chimie, biologie et physique.

Deux revues françaises en SHS se consacrent plus particulièrement au monde sibérien : Boréales (Centre de recherches inter-nordiques) et Études mongoles et sibériennes, centrasiatiques et tibétaines (Centre d'études mongoles et sibériennes). Depuis 2008, une collection d'ouvrages intitulée « Nord-Asie », consacrée à cette aire, est publiée par l'École pratique des hautes études.

Toutefois il faut reconnaître que la recherche française sur l'aire sibérienne, de par sa jeunesse, manque encore de visibilité. En sciences sociales, le domaine souffre d'une faiblesse d'encadrement au niveau doctoral ce qui conduit à une dispersion des doctorants vers d'autres domaines ou vers des institutions étrangères mieux pourvues (Max Planck Gesellschaft, Scott Polar Research Institute, université de Cambridge, université d'Aberdeen).

Réseau Asie – Quelles sont les nouvelles thématiques et axes de recherche émergents ?

Charles Stepanoff – L'immensité sibérienne, qui s'étend de la steppe eurasiatique à la toundra polaire, est d'une importance majeure pour les recherches sur l'environnement et le climat, mais reste relativement peu étudiée. L'étude de la gestion des ressources naturelles, des perceptions de l'environnement et des modes de vie autochtones ouvre d'importantes perspectives dans le cadre de collaborations interdisciplinaires associant géographes, anthropologues, climatologues, écologues, éthologues.

Réseau Asie – Quelles mesures permettraient d'améliorer et d'accroître la recherche française ?

Charles Stepanoff – Le CNRS et la Branche Sibérienne de l'Académie des Sciences de Russie étudient un projet de création de Centre franco-sibérien de formation et de recherche qui facilitera les échanges de doctorants et l'accueil d'équipes internationales.

*Charles Stepanoff, anthropologue,
spécialiste des mondes russe et sibérien,
est maître de conférences à l'EPHE,
Section des Sciences religieuses,
Groupe Sociétés, Religions, Laïcités
(UMR 8582, EPHE-CNRS).*

La sociologie chinoise au XXI^e siècle

Laurence Roulleau-Berger
5 novembre 2012

Mots clés : Interdisciplinarité, Sinologie, Sociologie

Si les sociologies européennes apparaissent ethno-centrées et peu ouvertes aux autres sociologies du monde ce n'est pas le cas pour la sociologie chinoise qui d'abord s'est tournée vers les sociologies européennes et américaines pour affirmer aujourd'hui une pensée propre. Dans la sociologie chinoise les déplacements et hybridations de paradigmes s'organisent autour de la résistance à l'imposition de modèles intellectuels post-coloniaux et de l'affirmation d'une pensée « située » là où les sociologies européennes intègrent difficilement les pensées non occidentales.

Depuis 1979, la réinvention de la sociologie chinoise représente un évènement majeur dans l'histoire des sciences humaines et sociales. La sociologie chinoise, si elle s'était largement développée avant 1949, sera ensuite interdite pendant trente ans, pour retrouver un essor très rapide depuis sa recréation. La sociologie est en effet devenue une discipline-phare du champ intellectuel au cours de la décennie 1980 en Chine. L'abondance des productions scientifiques témoigne d'une dynamique intellectuelle forte qui produit une vraie originalité et de vraies spécificités liées à une histoire de la pensée chinoise et à la complexité d'un contexte sociétal..

La sociologie chinoise semble admettre plusieurs normes de légitimation scientifique qui permet la production d'une diversité et d'une cohabitation de points de vue, à condition que soit mise en oeuvre une vraie dialectique entre pratique et théorie sociologique. La sociologie chinoise s'est structurée tout au long de ces trente dernières années autour des tendances suivantes :

- La prise en considération de ce qui pourrait apparaître un effet de contexte civilisationnel.
- La montée de l'idée de « la production de la société » via l'analyse des processus structurels
- L'émergence de l'Individu à travers la question de la subjectivité et des interactions
- L'idée de produire des paradigmes émancipés de toute forme de colonisation culturelle et d'un regard surplombant de l'Occident sur la société chinoise

Les sociologues chinois connaissent les différents courants de la sociologie d'Europe de l'Ouest et américaine, il les distinguent et les associent dans différents travaux sans refuser à l'un ou à l'autre une légitimité donnée. En effet considérant que la sociologie comme discipline est née dans la civilisation capitaliste ils produisent une sociologie qui prend vraiment ses ancrages dans la civilisation chinoise d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi dans des filiations, déplacements, hybridations avec des sociologies nord-américaines et européennes.

Certaines sociologies chinoises se nomment, d'autres ne se nomment pas. Mais surtout la sociologie se diversifie en produisant des propositions qui, à partir de l'effet de civilisation chinoise, agencent différemment processus structurels/actions pratiques/interactions/ subjectivités et se distinguent les unes des autres en donnant des statuts différents accordés à chaque concepts.

Parmi les sociologies qui se nomment Sun Liping parle de « sociologie de la pratique ».

Parmi les sociologies qui ne se nomment pas nous en avons distingué trois qui se construisent différemment en fonction du statut accordé aux concepts processus structurels/actions pratiques/interactions/ subjectivités :

- Sociologie des structures et stratégies
- Sociologie des interactions, actions collectives et structures
- Sociologie des structures sociales, individu et subjectivité

Là où les couples individualisme / holisme, objectivisme / subjectivisme, microsociologique / macrosociologique ont été actifs dans la sociologie d'Europe de l'Ouest dans la production de pensées binaires, la sociologie chinoise se construit plutôt dans la pluralité des approches théoriques.

Cette réflexion sur la sociologie chinoise s'inscrit dans une entreprise scientifique plus large de désoccidentalisation des savoirs sociologiques et dans un travail épistémologique sur la production de « sciences sociales post-occidentales » qu'il paraît nécessaire de produire. Des dominations et des hiérarchies ont donc été très tôt construites entre les contextes occidentaux, orientaux et extrême-orientaux et ont produit des ignorances et des occultations de pans de savoirs entiers. Aujourd'hui nous sommes invités à nous placer dans un espace épistémique pluridimensionnel pour penser nos sociétés, pour comprendre comment d'anciennes hiérarchies de savoirs sont bousculées pour céder la place à de nouvelles, comment des réseaux transnationaux et translocaux de connaissances peuvent se former en créant des processus de conjonction et de disjonction culturelle et symbolique. Si Dipesh Chakrabarty avait créé les *subaltern studies* en proposant de « provincialiser l'Europe » pour considérer les « histoires subalternes » dans leurs dynamiques propres et si des intellectuels comme Homi Bhabha ont porté les *postcolonial studies* à partir de l'idée de dépasser les grands récits de la modernité et les grands paradigmes en sciences sociales, il nous paraît aujourd'hui moins pertinent de penser la pluralité des « provinces du savoir » que les nouvelles centralités mais surtout de penser les modes de formation des continuités et les discontinuités, les agencements et les disjonctions entre des lieux de savoir situés à différents endroits du monde.

BIBLIOGRAPHIE

- L.Rouilleau-Berger et GuoYuhua, Li Peilin, Liu Shiding (dir), 2008, *La Sociologie chinoise contemporaine*, Coll. Réseau Asie, Éditions du CNRS, 2008, Paris.
- L.Rouilleau-Berger, 2011, *Désoccidentaliser la sociologie. L'Europe au miroir de la Chine*, Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2011. Édition traduite en chinois aux Social Sciences Academic Press parue en 2012.
- L.Rouilleau-Berger and Li Peilin (ed), 2011, *European and Chinese Sociologies : a new dialogue*, Brill Publishers, Leiden, Boston, Singapour.

- Li Peilin and L.Rouleau-Berger (ed), 2012, *Internal and International Migration : a comparative perspective*, Routledge Publishers, London and New York.

*Laurence Rouleau-Berger est sociologue,
spécialiste de la Chine,
directrice de recherche au CNRS
(UMR 5206, TRIANGLE
CNRS/ENS de Lyon, Sciences Po Lyon et université de Lyon 2)*

L'approche québécoise sur le Vietnam

Christopher Goscha
27 juillet 2012

Mots clés :

Professeur en relations internationales à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), je travaille surtout sur l'histoire du Vietnam contemporain ainsi que sur les relations internationales en Asie. Le Vietnam a connu plusieurs « changement radicaux » depuis une vingtaine d'années. Faut-il mentionner la fin de trente ans de guerre et l'unification du pays sous l'égide des communistes ? Mais on pense aussi à l'échec du socialisme, la fin de la guerre froide et l'effondrement du bloc communiste auquel Hanoi était rattaché depuis des décennies. Suite à une guerre avec la Chine, la première du genre entre pays communistes, le Vietnam se trouva très isolé à la fin des années 1980 et confronté à une crise socio-économique qui menaçait sa légitimité. À l'instar de la Chine de Deng Xiaoping, les communistes vietnamiens déclenchèrent une politique économique libérale tout en s'ouvrant à leurs anciens ennemis. Dans les années 1990, le Vietnam communiste intégra l'ASEAN et établit des relations diplomatiques avec l'Occident, notamment avec les États-Unis. La légitimité du parti communiste dépend, désormais, de l'enrichissement du pays.

Cette ouverture vers l'extérieur a certainement débuté une nouvelle ère dans les études vietnamiennes, mais ce renouveau, me semble-t-il, se limite plutôt aux chercheurs travaillant sur l'histoire de ce pays à l'extérieur du Vietnam. À l'extérieur, tant en France qu'ailleurs, l'ouverture du Vietnam a coïncidé avec le renouveau des études coloniales. Grâce à l'ouverture des archives et à de nouvelles approches de l'histoire coloniale, toute une génération de jeunes chercheurs s'est intéressée à la période coloniale du Vietnam. Depuis une dizaine d'années, notre connaissance de cette période s'est grandement améliorée dans les domaines social, culturel, économique, religieux et politique.

Une deuxième thématique s'est développée depuis la fin des guerres. Il s'agit d'une critique du nationalisme vietnamien prôné par les communistes qui mettait l'accent sur la « lutte héroïque » et « la résistance contre les agresseurs ». Une nouvelle génération de chercheurs nous offre désormais une lecture beaucoup plus fine et beaucoup moins idéologique que dans le passé. Une troisième tendance s'intéresse aux aspects socio-culturels des guerres pour le Vietnam depuis 1945. Plutôt que de célébrer la victoire héroïque du peuple vietnamien sur les agresseurs étrangers, cette nouvelle génération de chercheurs n'a plus peur d'explorer la violence et la culture de guerre qui ont animé le parti communiste dans sa quête de pouvoir, ni de souligner à quel point le peuple vietnamien a souffert à cause de ces choix de guerre.

Par contre, ces deux derniers courants historiographiques ne semblent pas se développer de la même façon au Vietnam. Peu de chercheurs sur place se montrent prêts à mettre en cause la version officielle du passé national mise en avant par le parti communiste. Il y a quelques années, l'éminent professeur Phan Huy Le rencontra une opposition assez farouche parmi ses collègues qui refusaient de considérer avec lui que la dynastie des Nguyen ne fut peut-être pas si détestable que l'historiographie officielle a bien voulu le faire croire. Et dans un pays communiste qui ne dirige une économie qui n'a de socialiste que le nom, les guerres, voire « la » guerre, reste sa seule source de légitimité nationale dans le présent. Celui qui ose explorer les zones plus sombres de cette guerre héroïque court le risque de provoquer la colère des autorités, voire pire.

Comme je ne travaille pas en France mais au Canada, il m'est impossible de suggérer comment et par quelles mesures on pourrait améliorer la recherche dans les études vietnamiennes. Je peux cependant confirmer que, grâce à la mise en place d'un projet de collaboration avec les chercheurs de l'Institut d'Asie Orientale (CNRS/ENS) à Lyon, j'ai pu mener à bien un très beau projet scientifique sur les aspects socio-culturels de l'expérience de guerre en Indochine et en Chine. Ce projet a organisé deux ateliers, le premier s'est tenu à l'IAO, le second ici à l'UQAM, et, nous l'espérons, un troisième à Singapour. Nous avons publié deux numéros spéciaux portant sur ce sujet dans deux revues scientifiques de renommée internationale : *European Journal of East Asian Studies*⁷¹ et la

⁷¹ 'The Experience of War: Four Sino-Indochinese Perspectives', *European Journal of East Asian Studies*, vol. 9, no. 2, (December 2010), pp. 189-200. Le numéro dossier chez War & Society est sous presse.

revue *War & Society*. Cette collaboration québécoise avec la France via l'IAO m'est très précieuse et nous espérons développer davantage notre projet dans les années à venir.

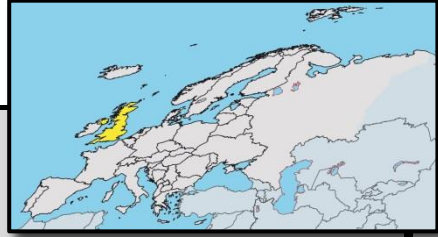
*Christopher Goscha est géopoliticien et historien.
Il est professeur à l'université du Québec à Montréal.*

ROYAUME-UNI

**Vibha Arora (SOAS),
Lawrence Saez (SOAS)
(Auteur SOAS ?)**

2009

Mots clés : Établissements, Groupes et centres de recherche, Royaume-Uni



LES ÉTUDES SUR L'ASIE DU SUD AU ROYAUME-UNI

Les études sur l'Asie du Sud : du passé au présent

Bien que considérés largement comme un sujet interdisciplinaire, les études sur l'Asie du Sud ont, historiquement, débuté dans des universités comme Oxford, Cambridge, Londres et Édimbourg en réponse au besoin de former et familiariser les missionnaires et les administrateurs coloniaux aux langues, religions et cultures de l'Asie du Sud. La richesse de leurs bibliothèques et de leurs archives révèle ces liens historiques et l'orientation vers l'Asie du Sud des bourses dédiées aux chercheurs et au personnel académique.

L'intégration de la communauté sur l'Asie du Sud dans le Royaume-Uni est soulignée par le fait que la plupart des universités possèdent des associations gérées par les étudiants et qui favorisent le développement de réseaux informels, encourageant la discussion académique et procurant un lieu d'exposition culturelle à la danse, la musique, la cuisine et les arts d'Asie du Sud. Tout cela constitue un ensemble d'expériences accessible à tous les étudiants et chercheurs participant aux études sur l'Asie du Sud au Royaume-Uni.

Les liens historiques entre les universités et universitaires du Royaume-Uni et l'Asie du Sud sont maintenus au travers de plusieurs bourses offertes aux étudiants (en Asie du Sud, pour étudier au Royaume-Uni ; au Royaume-Uni, pour étudier dans les universités d'Asie du Sud) et de postes d'enseignants-chercheurs disponibles pour les chercheurs et universitaires.

Réseaux académiques

Les réseaux de recherche et les projets de recherche collaborative entre les spécialistes du Royaume-Uni et d'Asie du Sud permettent des échanges académiques et influent sur le financement et les décisions politiques relatifs au développement en Asie du Sud.

- L'Association britannique pour les études sur l'Asie du Sud (British Association for South Asian Studies – BASAS) est, au niveau mondial, l'une des associations académiques principales dédiées à l'étude de l'Asie du Sud. La BASAS est la plus grande association académique britannique pour l'étude de

l'Inde, du Pakistan, du Bangladesh, du Sri Lanka, du Népal, du Bhoutan, des Maldives et de la diaspora d'Asie du Sud.

- La SOAS, École des Études Africaines et orientales (School of Oriental and African Studies) compte 350 chercheurs ou enseignants. Il y a trois facultés (Arts et humanités, Langues et cultures, Droit et sciences sociales) et huit centres régionaux rattachés à l'École. ◦ Britain Nepal Academic Council (BNAC)

- British Association for South Asian Studies (BASAS)
- Centre for Applied South Asian Studies (CASAS), University of Manchester
- Centre for Buddhist Studies, University of Bristol
- Centre of South Asian Studies, School of Oriental and African Studies (SOAS)
- Centre for South Asian Studies, University of Cambridge
- Centre for South Asian Studies, University of Edinburgh
- Centre for South Asian Studies, University of Sussex
- Centre for India and Global Business, Judge Business School, University of Cambridge
- Contemporary South Asian Studies, University of Oxford
- Faculty of Oriental Studies, University of Oxford
- Ferguson Centre for African and Asian Studies, Open University
- India and South Asia Business Centre, University of Leeds
- India Observatory, London School of Economics (LSE)
- Oxford Centre for Hindu Studies, University of Oxford
- Pakistan Security Research Unit (PSRU), University of Bradford
- Pakistan Study Group (PSG)
- Scottish Centre for Himalayan Research, University of Aberdeen
- South Asia Department, School of Oriental and African Studies (SOAS)

Centres de recherche et d'enseignement

En réponse à l'intérêt croissant pour la région et pour utiliser les ressources académiques existantes, plusieurs universités britanniques (Londres, Édimbourg et Manchester) ont introduit les Études sur l'Asie du Sud à la fois pour les études doctorales et post-doctorales, et certaines universités sont en attente d'une approbation formelle. Ces cours sont complétés par des enseignements linguistiques et des dispositifs de recherche dans les langues d'Asie du Sud qui permettent une compréhension plus précise et plus en profondeur de l'Asie du Sud.

Plusieurs universités ont établi des Centres pour les Études sur l'Asie du Sud, tandis que, dans d'autres, l'Asie du Sud est enseignée en tant qu'option dans

des disciplines comme l'anthropologie, la sociologie, les sciences politiques, l'histoire, la géographie, la théologie, les études culturelles, l'éducation, la littérature, les médias et les études cinématographiques.

Les centres académiques des universités de Londres, d'Oxford, de Cambridge, du Sussex et d'Édimbourg proposent des séries de séminaires sur l'Asie du Sud qui permettent des échanges académiques et l'établissement de réseaux entre chercheurs et étudiants.

De plus, beaucoup d'universités (comme Cambridge, Oxford, Londres, Édimbourg) ont des installations d'enseignement des langues pour le sanskrit, l'hindi, l'urdu, le punjabi, le perse, le népalais, le gujarati, le tamoul, le malayalam, le bengali, le tibétain, etc.

Certaines universités ont organisé leurs programmes de recherche et de formation académique en se focalisant sur un seul pays ou une seule problématique.

Malgré tout, à l'heure actuelle, les tendances de la recherche et les thèmes de conférence portant sur l'Asie indiquent également un glissement vers une approche communautaire concernant le développement, les politiques sociales et la compréhension de la diaspora d'Asie du Sud.

Conclusion

En résumé, l'éclosion des Études sur l'Asie du Sud dans l'enseignement supérieur est visible dans la variété et le nombre de diplômes d'enseignement et de recherche, le nombre de cours de langue et la popularité des options sur l'Asie du Sud dans le cadre des autres cours proposés dans les grandes écoles et les universités du Royaume-Uni.

ECOLE D'ÉTUDES ORIENTALES ET AFRICAINES – SOAS

L'Ecole d'études orientales et africaines est créée en 1916 sous le nom d'Ecole d'études orientales. Elle prend son nom actuel en 1938, époque à laquelle elle s'est également établie en tant que centre d'études africaines. Elle s'installe sur son site actuel en 1941 (Londres).

L'Ecole d'études orientales et africaines compte aujourd'hui plus de 300 enseignants-chercheurs. Elle se structure académiquement en trois facultés. Outre les départements académiques, la SOAS comporte aussi des centres régionaux et interdisciplinaires qui alimentent un programme d'activités dense, de conférences, de colloques, de séminaires et de publications.

Le nombre d'enseignants-chercheurs de chaque centre est indiqué entre parenthèses.

Toutes ces informations sont détaillées sur : <http://www.soas.ac.uk/academic/>

Faculté de Lettres et des humanités

Départements

- Anthropologie & Sociologie (19)
- Histoire des art & archéologie (14)
- Histoire (23)
- Musique (7)
- Études des religions (14)
- École de Lettres (25)

Centres de la faculté

- Media et études des films (8)
- Institut Sainsbury pour l'étude de l'art japonais (7)

Centres des départements

- Études bouddhiques (8)
- Chrétienté orientale et orthodoxe (1)
- Études de la religion Jaina (11)
- Migration et études des diasporas (69)
- Études des religions japonaises (6)
- Centre d'études de l'alimentation de la SOAS (41)

Faculté de Langues et culture

Départements

- Afrique (13)
- Chine and Asie intérieure (13)
- Japon & Corée (14)
- Centre de langue (15)
- Linguistique (10)
- Proche et Moyen-Orient (24)
- Asie du Sud (13)
- Asie du Sud-Est (9)

Centres de la faculté

- Études culturelles, littéraires et postcoloniales (40)
- Études des films et de l'écran (20)
- Pédagogie de la langue (23)
- Études de la traduction (25)

Centres des départements

- Langues du Monde (6)
- Etudes juives (4)
- Etudes de l'islam (2)
- Institut Confucius de Londres (6)

Faculté de droit et de sciences sociales

Départements

- Etudes du développement (20)
- Economie (26)
- Finances & Gestion (20)
- Droit (29)
- Sciences politiques (24)

Centres de la faculté

- Centre Asie-Pacifique de Sciences sociales (4)
- Etudes du genre (38)
- Etudes internationales et diplomatie (17)
- Etudes taiwanaises (5)
- Eau et développement (7)

Centres des départements

- Colonialisme, empire et droit international (4)
- Développement, environnement et politique (13)
- Politiques de développement et recherche (CDPR) (2)
- Droit de l'Asie orientale (9)
- Etudes des minorités ethniques (CEMS) (2)
- Etudes de finances et gestion (CeFiMS) (7)
- Politique internationale des conflits, des droits et de la justice (18)

- Droit de l’islam et du Moyen-Orient (CIMEL) (8)
- Droit et conflits (10)
- Droit, environnement et développement (7)
- Politique de sécurité énergétique (CEPES) (11)

Centres régionaux

- Centre d’études iraniennes (30)
- Centre d’études de la Palestine (33)
- Centre d’études africaines (130)
- Association européenne d’études d’Israël (3)
- Institut du Moyen-Orient de Londres (113)
- Centre d’études de l’Asie du Sud (62)
- Centre d’études de l’Asie du Sud-Est (32)
- Centre d’études de la Corée (14)
- Centre d’études du Pakistan (13)
- Centre d’études chinoises (46)
- Centre de l’Asie centrale contemporaine et du Caucase (11)
- Centre de recherches sur le Japon (27)

Centres interdisciplinaires

- Centre pour l’Afrique, l’Asie et le Moyen-Orient numériques (3)
- Fondation internationale de cours et d’étude de la langue anglaise

IFCELS

- Centre de développement international de Londres

*Dr Vibha Arora,
Indian Institute of Technology,
New Delhi,
India*

*Dr Lawrence Saez,
School of Oriental and African Studies (SOAS),
Royaume-Uni*

FEDERATION DE RUSSIE



**Mikhail Roshchin (Moscou),
Nikolay Samoylov (Saint-Pétersbourg)**

2010 (Moscou)

Juillet 2012 (Saint-Pétersbourg)

Mots clés : Champs d'études, Équipes, Instituts, Moscou, Publications, Russie, Saint-Pétersbourg

MOSCOU

Les études orientales à l'Université de Moscou ont débuté dès les années 1750. L'Institut d'études asiatiques et africaines est le principal centre russe pour la formation de spécialistes dans les études orientales en général, et dans les études de pays et régions d'Asie et d'Afrique.

L'Institut d'études orientales, à l'Académie des sciences de Russie, est la principale institution de recherche russe pour l'étude des pays et cultures d'Asie et d'Afrique du Nord. L'Institut se trouve à Moscou. Il était auparavant à Saint-Pétersbourg, mais la branche de Saint-Pétersbourg a été réorganisée en 2007 en un Institut des manuscrits orientaux, séparé.

Institut d'ethnologie et d'anthropologie

Leninsky Prospect, 32A, Moscow

Bref historique

L'Institut fait partie de la branche « Histoire » de l'Académie des sciences de Russie. Il a été créé sous l'Union soviétique à l'automne 1933, par la fusion du Musée d'anthropologie et d'ethnographie, et de l'Institut d'études des groupes ethniques de l'URSS.

Pays et disciplines étudiés

L'Asie centrale, le Pakistan, l'Inde, le Sri Lanka, d'autres pays d'Asie du Sud-Est, la Malaisie, l'Indonésie, la Chine, la République de Corée, le Japon, l'Océanie.

L'anthropologie, l'ethnologie sociale et médicale, l'ethnosociologie, l'ethnoécologie, la psychologie interculturelle, la culture, les sciences politiques, la religion.

Personnel

153 chercheurs

24 doctorants

Publications

Une publication électronique : www.ethnonet.ru

« *Races and people* » (Races et personnes), est une revue publiée régulièrement. Le dernier numéro est paru en 2006.

Institut de Littérature mondiale Maxime Gorki

Povarkaya, 25A, Moscow

<http://www.imli.ru/>

L'Institut fait partie de l'Académie des sciences de Russie. Il a été créé en 1932 pour le 40ème anniversaire de l'entrée en littérature de Maxim Gorky.

Le département de littérature asiatique et africaine a été créé en 1975-76.

L'Institut est considéré comme le plus important centre russe d'études littéraires. Le personnel compte 209 chercheurs et 39 doctorants.

Institut de linguistique

Bolchoi Kislovsky Pereoulouk, 1/12 Moscow

<http://www.iling-ran.ru>

L'Institut fait partie de l'Académie des sciences de Russie. Il a été créé en 1950 à Moscou. Le personnel compte 103 chercheurs et 25 doctorants.

L'Institut est considéré comme un centre d'études linguistiques essentiel en Russie.

Institut d'études pratiques orientales

Nahimovsky Prospekt, 32 Moscow

<http://www.ipos-msk.ru>

Cette institution d'enseignement supérieur non-gouvernementale, qui fait partie de l'Académie des pays de la région Pacifique, a été créée en 1993. Sa constitution a été initiée par une décision du Conseil académique de l'Institut des études asiatiques et africaines de l'Université d'État de Moscou pour répondre à la demande croissante d'orientalistes formés à la pratique, plutôt que de formation scientifique purement théorique.

On compte 65 professeurs et 268 étudiants.

Les pays étudiés sont tous les pays arabes, la Turquie, l'Iran, le Pakistan, l'Inde, le Sri Lanka, d'autres pays d'Asie du Sud-Est, la Malaisie, les Philippines, la Chine, la République de Corée, le Japon et Taiwan.

Les disciplines étudiées sont l'histoire, la linguistique, la culture et les sciences politiques.

Institute of Oriental Studies

Rozhdestvenka, 12 Moscou

<http://www.ivran.ru/>

L'Institut a été créé pendant la période de l'Union soviétique et se trouvait à Saint-Pétersbourg. En 1950, l'Institut a été transféré à Moscou et est maintenant connu comme le principal centre d'études orientales en Russie. La branche de Saint-Pétersbourg existe toujours, l'Institut des manuscrits orientaux y est rattaché depuis 2009.

S'y trouvent 388 chercheurs et 50 doctorants.

Les pays étudiés sont tous les pays arabes, la Turquie, l'Iran, le Pakistan, l'Inde, le Sri Lanka, d'autres pays d'Asie du Sud-Est, la Malaisie, les Philippines, la Chine, la République de Corée, le Japon, Taiwan, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et d'autres pays d'Océanie.

Les disciplines étudiées sont l'histoire, la philologie, la linguistique, l'économie, la culture et les sciences politiques.

Université orientale

Rozhdestvenka, 12, Moscou

<http://www.orun.ru/>

L'université a été créée en 1994 à Moscou. C'est une branche de l'Institut d'études orientales, et beaucoup de professeurs de l'université sont aussi chercheurs à l'Institut.

On compte 72 professeurs et 203 étudiants.

Les pays étudiés sont l'Extrême-Orient, l'Australie et d'autres parties de l'Océanie, l'Asie du Sud et du Sud-Est, l'Iran et le monde arabe.

SAINT-PÉTERSBOURG

L'histoire en bref

Le 18 juin 1700, Pierre le Grand proclama un édit qui est considéré comme le premier décret des études russes sur les langues orientales. Le Tsar russe ordonna que « deux ou trois moines de talent pas trop âgés » soient envoyés à Tobolsk (Sibérie) pour étudier le chinois et le mongol. La première mission ecclésiastique arriva à Beijing en 1716 et y demeura durant les trois siècles suivants, prêchant le Christianisme. Ils étudièrent la dynastie des Qing, l'armée mandchoue et les relations entre la Chine et les pays voisins, et traduisirent en russe les publications chinoises et mandchoues ainsi que les classiques confucianistes. En 1741, Illarion Rossokhin fonda la première école d'études chinoises à Saint-Pétersbourg.

La Faculté des Études orientales de l'Université de Saint-Pétersbourg fut établie en 1854. En 1899, un Institut des Études orientales fut fondé à Vladivostok, des

diplômés de l'Université de Saint-Pétersbourg en devenant les premiers professeurs.

Après la Révolution d'octobre en 1917, toutes les facultés et tous les départements de l'Université de Petrograd (anciennement Saint-Pétersbourg) furent réorganisés. Graduellement, la seule méthode d'enseignement et de recherche académique devint le marxisme-léninisme : les principaux domaines étudiés étaient le développement social et économique, l'histoire de la lutte des classes et le mouvement révolutionnaire en Chine. Entre 1920 et 1950, les officiels Soviétiques imposèrent la vision stalinienne de la Chine aux cours universitaires, rejetant la sinologie classique. Durant cette période, beaucoup de sinologues russes furent arrêtés et envoyés en prison ou dans des camps de concentration, ou tout simplement exécutés.

La Faculté des Études orientales fut ré-établie en 1944 et les meilleures traditions de l'École d'études chinoises de Saint-Pétersbourg furent ramenées à la vie par un groupe de sinologues russes de renom.

De 1960 aux années 1980, la sinologie prit une nouvelle direction avec l'étude de l'histoire intellectuelle chinoise, de l'histoire des sociétés secrètes et groupes religieux chinois, et de l'histoire des mouvements paysans. De 1961 jusqu'à maintenant, la Faculté des Études orientales a tenu des conférences spéciales sur les problèmes de l'historiographie. Aujourd'hui, elle compte parmi les plus grandes institutions mondiales dans le domaine de la sinologie.

Organisation actuelle et fonctionnement – domaines étudiés

Faculté des Études orientales de l'Université de Saint-Pétersbourg

Un programme de master de quatre ans est proposé par la Faculté des Études orientales de l'Université de Saint-Pétersbourg.

Les étudiants doivent apprendre au moins deux langues asiatiques et une langue européenne. Les cours magistraux couvrent un vaste spectre de disciplines : histoire de la Chine, littérature chinoise, linguistique, ethnographie, philosophie, économie et religions.

Les étudiants reçoivent une licence dans le domaine général des études africaines et orientales.

La Faculté propose également cinq diplômes de maîtrise et les étudiants reçoivent alors une maîtrise en études africaines et orientales.

Les étudiants apprennent le chinois, autant moderne que classique, la littérature, l'ethnographie, la religion, la philosophie et les sciences économiques ; ils étudient également l'anglais et le japonais. Ce programme donne aux étudiants une connaissance approfondie de la civilisation et de la société chinoises, les aidant à travailler dans différents domaines en tant que chercheurs, interprètes, diplomates, journalistes, enseignants, libraires et commerciaux en Asie de l'Est.

Les professeurs de l'Université d'état de Saint-Pétersbourg ont contribué à la mise en place d'un nouveau centre de sinologie à Blagoveshensk, à la frontière sino-russe.

Beaucoup d'académiciens éminents contribuent à maintenir les meilleures traditions de la classique École d'études chinoises de Saint-Pétersbourg. Ils se retrouvent principalement sur deux départements :

- Philologie chinoise
- Histoire des pays du lointain orient

Quinze professeurs et enseignants tiennent des séminaires sur des sujets variés des études chinoises.

Des spécialistes d'autres institutions académiques de Saint-Pétersbourg, comme l'Institut des Études orientales, l'Institut d'anthropologie et d'ethnographie et le Musée d'état de l'Héritage, sont invités à donner des cours spéciaux.

Institut Confucius de l'Université d'état de Saint-Pétersbourg

Fondé en juillet 2005 dans le cadre d'un accord entre l'Université d'état de Saint-Pétersbourg et le Bureau national chinois pour l'enseignement du chinois comme langue étrangère, son objectif est de combiner les traditions d'excellence de l'enseignement chinois en Russie avec l'expérience des partenaires chinois et les dernières techniques d'enseignement à distance. L'Institut Confucius propose des cours de langue, calligraphie et culture chinoises.

11 enseignants pour le chinois : neuf sont Russes et deux sont Chinois.

160 étudiants inscrits aux cours de langue.

Institut des Études sur l'Extrême-Orient : branche de Saint-Pétersbourg

Fondé en 2010 comme branche de l'Institut des Études sur l'Extrême-Orient de l'Académie des Sciences russe de Moscou.

Sa principale tâche est d'assurer la coopération, dans leurs activités scientifiques, des académiciens de Saint-Pétersbourg et de Moscou engagés dans des études sur l'Asie orientale.

Bibliothèque de l'Académie des Sciences russe

La bibliothèque de l'Académie des Sciences russe est une bibliothèque d'envergure détenue par l'État et installée à Saint-Pétersbourg.

Elle fut fondée dans cette ville par décret de Peter Ier en 1714 et fut par la suite intégrée dans la structure de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg. Depuis 1747, toutes les institutions académiques et, depuis 1783, tous les imprimeurs du pays ont eu l'obligation légale de déposer à la bibliothèque une copie gratuite de chaque ouvrage publié. De 1728 à 1924, ses collections furent entreposées dans le bâtiment « Kunstkamera », avec lequel elle constituait une unique institution académique jusqu'en 1803. En 1924-1925, les collections furent transférées dans un nouveau bâtiment construit pour la bibliothèque en 1914 et occupé par un hôpital militaire durant la Première Guerre mondiale. Le

15 février 1988, la bibliothèque subit un incendie catastrophique qui détruisit ou endommagea une part considérable de sa collection.

Le Département des Publications africaines et orientales de la bibliothèque de l'Académie des Sciences russe fut fondé en 1953.

Institut des Manuscrits orientaux

Dvortsovaya nab. 18, Saint Petersburg

L'Institut est découpé en six divisions académiques :

- Département des Études sur l'Asie antique
- Département des Études sur l'Asie centrale et australe
- Département des Études sur l'Extrême-Orient
- Département des Manuscrits et Documents
- Département des Études sur le Proche et le Moyen-Orient
- La Bibliothèque académique

Kunstkamera

Musée d'Anthropologie et d'Ethnographie Pierre le Grand. Académie des Sciences russe.

3 University Embankment, Saint Petersburg

Durant l'automne 1714, Pierre le Grand ordonna au Docteur Robert Areskin de déplacer sa collection personnelle et sa bibliothèque de Moscou à Saint-Petersbourg, la nouvelle capitale, et de commencer à travailler à la création du premier musée public d'état – la Kunstkamera. Pour Pierre le Grand, il était extrêmement important de créer l'image d'une Russie en plein changement. L'Empereur avait l'habitude de recevoir les ambassadeurs dans son musée et une visite de ce dernier faisait partie du programme de tous les visiteurs importants.

Le musée est divisé en départements de recherche :

- Département de l'Australie, de l'Océanie et de l'Indonésie
- Département de l'Amérique
- Département d'Anthropologie physique
- Département d'Archéologie
- Département de l'Afrique
- Département d'Asie de l'Est et du Sud-Est
- Département des Slaves de l'Est et des Peuples de Russie européenne
- Département de l'Europe
- Département du Caucase
- Département de la Sibérie
- Département de l'Asie centrale
- Département de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest
- Département de l'histoire de la Kunstkamera et des sciences russes du 18^{ème} siècle (musée M. V. Lomonosov)
- Centre d'Anthropologie politique et sociale

Département de Philosophie et culture orientales

Créé au sein de la Faculté de Philosophie de l'Université d'état de Saint-Petersbourg en 1998, il possède quatre programmes d'enseignement, deux d'entre étant consacrés aux régions d'Extrême-Orient et d'Asie du Sud : culture chinoise (dirigé par le Professeur Marina Kravtsova) et culture de l'Inde (dirigée par le Professeur Sergei Pahomov).

Le nombre global d'inscriptions au programme de culture chinoise est de cent étudiants, avec actuellement cinq enseignants à plein-temps. Le programme couvre une vaste gamme de sujets portant sur l'histoire de la culture chinoise (incluant la religion, la philosophie, les courants de pensée à l'époque classique et moderne). L'enseignement est principalement basé sur le développement des compétences linguistiques des étudiants, leur permettant de mener leurs recherches en se basant à la fois sur des sources de première main et de la littérature secondaire. La durée du cursus est de cinq ans, ce qui est traditionnel dans le système d'enseignement supérieur russe, et comprend des cours magistraux portant, entre autres, sur l'histoire de Chine, l'histoire de la culture et de la philosophie chinoises, l'histoire de l'art chinois, l'histoire de la littérature chinoise, les croyances populaires et les religions de la Chine moderne. Y sont également donnés divers cours de chinois à la fois classique et moderne et de japonais écrit. À la fin de chaque année scolaire, un article de recherche doit être présenté. Le cursus est complété par un examen d'état et un examen oral sur le dernier sujet de recherche. Sur la base de leurs performances académiques, les étudiants peuvent continuer dans les instituts.

Le programme sur la culture de l'Inde est organisé sur le même modèle. Le nombre global d'inscriptions est de vingt étudiants, avec quatre enseignants à plein-temps. Il couvre divers aspects de la culture indienne, incluant les aspects religieux, philosophiques et sociaux, depuis l'Antiquité jusqu'à l'ère moderne, avec de nombreux cours sur des sujets comme la philosophie indienne, l'histoire de l'Inde, la religion védique et l'hindouisme, la littérature indienne, l'art indien et le système social de l'Inde. Le programme inclut également des cours de langue en sanskrit et en hindi (la principale langue de l'Inde moderne).

Institut Ho Chi Minh

Université de Saint-Pétersbourg, faculté des Études africaines et orientales

L'Institut fut fondé en 2010 avec le soutien du Gouvernement du Vietnam et de l'Université de Saint-Pétersbourg.

Ses principaux domaines de recherche sont :

- La situation politique contemporaine au Vietnam
- Les relations internationales en Asie du Sud-Est
- La politique étrangère du Vietnam
- L'histoire moderne et actuelle du Vietnam

*Mikhail Roshchin,
Institut d'études orientales,
Académie des sciences de Russie
Moscou
Fédération de Russie*

*Nikolay Samoylov,
Faculté des Études africaines et orientales,
Université d'état de Saint-Pétersbourg,
Fédération de Russie*

Conclusion

Documenter la recherche, vers une dimension internationale pour l'aire océanienne

Béatrice Sudul
21 novembre 2012

Mots clés : Bibliothèques, Épigraphie, Histoire, Ressources numériques

La documentation est le terreau qui fertilise toute recherche. Elle s'avère encore plus fondamentale pour l'aire Pacifique dont l'incontournable pluridisciplinarité oblige à traquer des sources documentaires multiples, fragmentaires et parfois, disparates.

Si depuis une vingtaine d'années la montée en puissance d'internet ne cesse de donner un accès toujours croissant à des corpus de plus en plus volumineux, tant au niveau du nombre de références que du texte intégral, il s'avère de plus en plus difficile de consulter les sources existantes, sous peine d'y passer un temps exorbitant. Un paradoxe émerge donc, l'augmentation exponentielle des documents disponibles redynamise les pistes de recherche alors que l'état encore lacunaire des recensions engendre des frustrations. L'accès à un corpus international de données constitue l'attente majeure du chercheur du XXI^e siècle.

ACCÉLÉRER LA RECENSION DES COLLECTIONS FRANÇAISES

Trois difficultés émergent, la dispersion selon la typologie du document, l'état lacunaire des ressources et l'éparpillement selon les institutions.

Les chercheurs font régulièrement état de cette situation. Le chercheur a du mal à avoir une vue globale de l'ensemble des documents existants comme les objets, les documents graphiques (manuscrits et imprimés,

cartes.), les audiovisuels, les ressources numériques. Ainsi, rechercher un article conduit peut-être à cliquer sur le site du portail des revues en sciences humaines et sociales Persée⁷² ; identifier des objets à consulter plus volontiers un site de musée, comme celui du Quai Branly ; s'il s'agit d'archives, la préférence s'oriente probablement vers les sites des archives nationales ou d'outre-mer⁷³ ; enfin, pour les documents sonores et vidéos, vers des sites comme l'INA⁷⁴. Une recherche fédérée multi supports et multi sites n'existe pas encore. Cette situation tient, en autres, à l'organisation historique des institutions détentrices de fonds, qui se sont spécialisées en musées, archives et bibliothèques.

En outre, les gisements documentaires sont encore lacunaires et d'autres collaborateurs à ce Livre blanc ont par ailleurs fort justement pointées ces lacunes. Cette difficulté tient essentiellement à l'organisation administrative française qui segmente le niveau national (les ministères) et le niveau local (département, commune), et donc leurs sources de financement. Ces échelons multiples posent des problèmes administratifs assez complexes et des délais considérables dès qu'il s'agit de mettre sur pied des projets collectifs, sans compter le manque de moyens financiers et humains. Ainsi, le chercheur consulte, à la fois le SUDOC⁷⁵, catalogue collectif tourné vers l'enseignement supérieur puis dans un deuxième temps, le catalogue de la BNF, (ministère de la culture), avec le désagrément d'y retrouver partiellement les mêmes références.

Lors des journées LBSHS de mars 2010, les communications de l'atelier *La documentation sur le Pacifique aujourd'hui et demain* ont dressé un bref état des lieux des sites majeurs français. Il convient aussi de ne pas négliger d'y adjoindre les collections des bibliothèques municipales et des fonds privés. Déjà des avancées notables ont été réalisées et certains outils collectifs comme le Catalogue (CCFR⁷⁶) intègrent une partie de ces

⁷² <http://www.persee.fr> ; ou bien sur : www.revues.org , pour ne citer que deux exemples.

⁷³ <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/>
et <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr>

⁷⁴ <http://www.ina.fr/>

⁷⁵ <http://www.sudoc.abes.fr> , plus de 10 millions de notices bibliographiques qui décrivent : livres, thèses, revues, ressources électroniques, documents audiovisuels, microformes, cartes, partitions, manuscrits et livres anciens...

⁷⁶ <http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index.jsp>, 30 millions de documents.

institutions. De plus, ils comportent le désagrément d'obtenir un nombre de réponses souvent prohibitif. De son côté, le CNRS a lancé en avril 2011 Isidore⁷⁷ pour un accès aux données et services numériques de sciences humaines et sociales.

Le projet ISTE⁷⁸ ouvre des perspectives considérables. Signé en avril 2012, sur l'initiative du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENSUR), il est porté par les partenaires suivants : le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), le Consortium universitaire de publications numériques (Couperin 1) et l'Université de Lorraine qui représente la Conférence des présidents d'université (CPU). Il se donne pour mission de *construire le socle de la bibliothèque scientifique numérique nationale* et pour devise *l'excellence documentaire pour tous*. Plus concrètement, l'acquisition de ressources rétrospectives de toutes disciplines associées aux ressources courantes donnera accès à un corpus de textes en texte intégral, des bases de données, des articles de revues etc. jamais égalé. De plus, le puissant moteur de recherche fournissant l'extraction fine de données et l'accès distant donnera une richesse et une souplesse nouvelle aux utilisateurs. Ce projet de 60 millions d'euros aboutira en 2014.

Le projet ISTE représente une avancée considérable dans la mutualisation car pour la première fois des structures mixtes (universités, grandes écoles, organismes de recherche) se rapprochent pour élaborer une vaste infrastructure nationale répondant aux critères techniques les plus modernes.

S'OUVRIR À L'EUROPE ET À L'INTERNATIONAL⁷⁹

Le niveau européen est déjà partiellement opérationnel par le biais de plusieurs sites pour les thèses, les archives et le multi supports. Ainsi, le site

⁷⁷ <http://www.rechercheisidore.fr/>

⁷⁸ <http://www.istex.fr>

⁷⁹ Voir aussi, Sudul Béatrice, « Peuples océaniques et culture, le rôle des bibliothèques », in *Destins des collectivités politiques d'Océanie*, vol. 2, p.566-570.

français theses.fr est moissonné par le site européen des thèses⁸⁰ électroniques riche à ce jour de plus de 300 000 thèses provenant de 24 pays. Quant à Europeana⁸¹, il se donne pour mission « *d'explorer les ressources numériques des musées, des bibliothèques, des archives et des collections audiovisuelles européennes. Europeana favorise la découverte et la création de réseaux au sein d'un espace multilingue, dans lequel les utilisateurs peuvent participer, partager et s'inspirer de la riche diversité du patrimoine culturel et scientifique européen* ». Affichant son identité multilingue, l'interface est disponible en une trentaine de langues. De même les archives s'ouvrent à l'Europe⁸², fédérant plus de 60 institutions dont 17 archives nationales. Ce projet soutenu par la Commission européenne, est à l'instar des autres sites, toujours en croissance.

Nul n'ignore la prégnance du monde anglo-saxon pour la connaissance du Pacifique, si bien qu'une recension uniquement française voire francophone s'avère un non-sens. Yannick Essertel souligne l'intérêt du « *gisement des sources missionnaires sur l'Océanie* »⁸³, et précise plus loin que l'apport d'« *une présentation synthétique des ressources archivistiques et documentaires, en français et en anglais (...), constituerait un précieux instrument* ». La coopération francophone dans le Pacifique devrait se renforcer afin que des sources peu connues ou peu exploitées, comme par exemple les fonds archivistiques des institutions religieuses.

Le maillage international est indispensable, comme le comprennent parfaitement les chercheurs : « *les actions cherchant à établir des passerelles entre mondes anglophones et francophones, entre pays indépendants et territoires d'outremer, entre instituts de recherche et centre de collecte culturelle et patrimoniale sont à encourager* »⁸⁴. Le CREDO⁸⁵ signale des plateformes d'hébergement de données Online Digital Sources and Annotation System (ODSAS) ainsi que le réseau ANZLAG, tournées

⁸⁰ <http://www.dart-europe.eu> (consultation du 29 août 2012).

⁸¹ <http://www.europeana.eu>

⁸² <http://www.archivesportaleurope.eu>

⁸³ Essertel Yannick, « L'état de la recherche en histoire religieuse du Pacifique », p. 2.

⁸⁴ Le Meur Pierre-Yves, « Les SHS dans le Pacifique Sud », p. 2.

⁸⁵ <http://www.pacific-credo.net>

plutôt vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ces actions coopératives restent encore incomplètes. Alors que Laurent Dousset affirme « *participer depuis plusieurs mois à un projet international de longue durée et d'envergure en collaboration avec des chercheurs Australiens, Américains et Allemands* », il convient de s'interroger sur la redondance ou la complémentarité des sites existants et de la nécessité de s'intégrer à des projets français, comme ISTEEX .

AUGMENTER LA LISIBILITÉ DU PACIFIQUE

Viser l'exhaustivité représente néanmoins un risque majeur : se perdre dans la masse des données proposées. Recenser ne revêt guère d'intérêt s'il n'est pas accompagné d'une lisibilité comme l'indique fort justement Christophe Serra Mallol « *Une visibilité plus importante sur les fonds disponibles (...) est indispensable* »⁸⁶. Or aujourd'hui, le chercheur doit multiplier les sites à consulter. L'ergonomie doit être soigneusement travaillée tant sur le fond : arriver à circonscrire une zone géographique, établir des balises chronologiques, faire des recherches avancées multicritères etc., que sur la forme : lisibilité et attractivité des écrans, aide en ligne, personnalisation etc. Il est également fondamental de réfléchir sur la lisibilité des données et leur présence forte afin qu'elles « remontent » en première page lors d'une recherche sur Internet par Google.

Les deux institutions françaises déjà bien positionnées sur le créneau Pacifique, le CREDO et le Réseau Asie-Pacifique⁸⁷ sont naturellement les mieux placées pour en être les maîtres d'ouvrage. Un groupe de travail pourrait se constituer pour impliquer le Réseau Asie-Pacifique dans la production d'une interface de recherche satisfaisant, puis pour en assurer la maintenance et la mise à jour.

CONCLUSION

La répartition institutionnelle n'a plus de sens pour les chercheurs utilisateurs des outils du Web. Enjeu pour la recherche historique, mais pas

⁸⁶ Serra Mallol Christophe, Sans titre.

⁸⁷ www.reseau-asie.com

seulement pour l'appréhension du passé et du temps présent, Il s'agit tout autant, sinon plus, d'alimenter au mieux la réflexion pour la constitution de la société de demain⁸⁸. Les projets nationaux de grande envergure et le Web sémantique tous deux à nos portes, promettent d'ouvrir des perspectives considérables pour la recherche océanienne, à condition que les chercheurs s'y impliquent en faisant connaître précisément leurs attentes.

*Béatrice Sudul est historienne,
spécialiste de la Polynésie française.
Elle est conservateur des bibliothèques,
Université de Picardie Jules Verne, Amiens.*

⁸⁸ Cf Colloque Religions et sociétés, programmé pour les 16 et 17 août 2013 à Nouméa.

Pas de développement humain sans développement social

Jacques Ivanoff
30 juillet 2012

Mots clés : Anthropologie, Ethnologie, Histoire, Myanmar

La question d'une réflexion portant sur la région Asie-Pacifique pose le problème de son unité. On peut relier ces régions en se basant sur des données comparatives, en utilisant les recherches « à la mode » comme l'environnement, les migrations, le désenclavement économique... On peut lier maintenant toutes les recherches d'un champ disciplinaire portant sur le monde entier. La pertinence des recherches basées sur des aires culturelles doit se renforcer scientifiquement pour ne pas se noyer dans une globalisation qui aurait soudain touché la recherche. Le monde change, les méthodes demeurent, les terrains évoluent, mais les populations développent des stratégies et dans ce grand mouvement « globalisant » socioéconomique, il n'y a rien de vraiment nouveau. L'adaptation est la nature même de l'homme et le sujet de nos recherches. L'arrivée de nouvelles disciplines, plus ou moins imposées (comme l'environnement et la biodiversité) ou les disciplines « sérieuses (comme la génétique ou la biologie), font une apparition menaçante car elles ont le pouvoir de séduire par leur apparentement au discours de sciences « dures ». Pourtant les critiques sont nombreuses et les résultats à prendre avec précaution. Schématiquement, l'Asie du Sud-Est a tendance à se « bunkeriser » ou à s'allier aux « grands » voisins, notamment la Chine tandis que le Pacifique se perd un peu dans les limbes d'une histoire politique sans fin.

La « mondialisation », bien que nous réfutions la pertinence scientifique de ce terme trop général, celle-ci ayant commencé bien avant que le mot soit devenu incontournable, a rendu plus difficile les classifications autrefois si simples, héritées d'une longue pratique de leur discipline réalisée et partagée par des grands anciens, dont les recherches elles-mêmes ne pouvaient se séparer de la colonisation. Cette recherche n'a pourtant pas su se démarquer de ses « maîtres » dont on ne parle pas, et

n'ayant rien créé d'original ne peut que se référer sans le dire à des concepts que les maîtres nous avaient invité à suivre. On ne reprend pas les mêmes termes pour ne pas être accusé d'être un « disciple » (autrefois bien vu mais aujourd'hui décrié) et être autonome, mais peu de percées ont vu le jour depuis Condominas et Lombard, voire même Bernot. Or les querelles qui empêchent les grands projets de voir le jour en Asie du Sud-Est sont le résultat de la rupture de transmission. En apparence tout va bien, la tendance étant de ne pas dire ce qui fâche, mais un historien ne s'associe pas facilement avec un anthropologue qui ne s'associe pas facilement à un géographe ; et les élèves de Bernot refusent obstinément de prendre en considération la dichotomie d'une tradition de l'ethnographie des techniques, du détail contre une ethnologie plus prestigieuse en apparence représentée par Condominas. Mais les premiers ont liquidé les successeurs du second qui s'étaient déjà déchirés pour un patrimoine qui n'était pas transmis. Du point de vue global un autre modèle en a profité pour s'installer, ne serait-ce que l'année de terrain et la pratique de la langue pour les étudiants qui ne sont plus nécessaires ni même très bien vus.

Pour intégrer le mouvement de cette mondialisation incarnée dans la recherche par les projets européens où les nécessaires alliances avec les laboratoires étrangers pour être crédible on inféode la recherche au politique et plus rien ne garantit l'indépendance et surtout l'originalité des travaux. Nous répondons à des commandes. Et aujourd'hui se revendiquer de l'enseignement de Condominas qui a formé une génération semble archaïque, ce n'est pas vendeur. Et pourtant il avait compris les mouvements créatifs et les mobilités des populations à travers des aires dépassant de loin l'Asie du Sud-Est. En perdant le lien qui tenait une tradition anthropologique par exemple, les chercheurs de cette discipline se noient dans des concepts qu'ils ne comprennent pas toujours. Qu'est-ce que l'Asie du Sud-Est aujourd'hui si l'on enlève l'Asean, association créée pour des raisons politiques durant la guerre froide ? La remise en cause des préceptes conditionnant l'environnement géographique de nos recherches est réelle. Pourtant rien n'a changé, il n'est pas incompatible d'étudier un groupe, un village, une ville, une politique localisée, puis de la comparer avec d'autres et d'en définir les convergences et les divergences. Mais dans leurs courses aux reconstructions bureaucratiques, au déchiffrement des nouvelles réglementations, les chercheurs n'ont plus l'esprit d'indépendance critique qui faisait leur qualité. Et pourtant l'aire Asie-Pacifique dans cette course à la compréhension, et donc la domination (et finalement l'accès aux crédits) est en retard car elle ne s'assume pas. Personne ne veut s'occuper d'une aire culturelle si chargée (pourtant les autres culturelles sont tout autant chargés d'histoire) et ceux qui ont voulu essayer de fédérer ont été

bannis. Car l'ostracisme est une pratique endogène traditionnelle du milieu : on refuse la tradition, mais on ne s'en écarte pas d'un pouce dans les faits et chaque fois qu'une décision de pouvoir doit être prise, tout le monde fuit en rejetant ce qui pourrait le sauver. Les chercheurs se serrent les coudes au nom de cette aire culturelle, tout en se refusant le droit de faire émerger des personnalités.

Le changement est un principe vital pour une administration, mais il y a une limite. Au CNRS, nous avons eu la période *big is beautiful* puis *small is good*, ensuite on ne pouvait aller trop longtemps à l'étranger, ensuite il fallait absolument s'y implanter. Il y eut les règles destinées à freiner les candidats (règles des trois ans, règles de la diminution de l'âge des candidats...). Mais depuis que le CNRS a accepté de suivre le mouvement pour soi-disant « s'autonomiser », il s'est retrouvé en position de faiblesse car soudain dépendant de critères qu'il ne maîtrisait pas, pôle d'excellence, LABEX et autres regroupements qui auraient tout. Et, si le parisianisme a disparu, cela n'a pas empêché le CNRS de continuer à perdre son sens de l'orientation. Les chercheurs en Asie du Sud-Est, contraints de se regrouper pour s'adapter, ont répondu aux projets nécessaires à leur survie, ANR, PCRD... alors que nous disposions au CNRS d'outils performants pour travailler (GDRI, conventions, PICS...). La spécificité du CNRS qui s'appuyait sur ses équipes, ses moyens et ses engagements éthiques s'est dissoute pour ne laisser place qu'à des magmas d'équipes bricolées pour répondre aux exigences d'Umérisation, de délocalisation... Il a abandonné ses UPR pour laisser place à des conglomerats qui auraient une visibilité plus importante de la recherche. Or rien n'a montré que nous soyons ni mieux ni moins bien placé qu'autrefois.

C'est bien parce que la mondialisation contemporaine accentue les flux qu'il faut s'attacher à comprendre ce qui fait un peuple, une ethnie, une nation. Pour avoir trop voulu courir après les nouveaux concepts « englobants » (environnement, génétique, biologie qui permettent de généraliser et de rendre les études culturelles obsolètes ...), les sciences sociales se sont fourvoyées dans des multidisciplinarités qui ne sont pas de leur ressort. Il est de bon ton de travailler avec les généticiens, les ONG, les agences de développement dans lesquelles les sciences sociales seraient à même d'apporter leurs lumières. Même si on pose des préalables à certaines « nouvelles » disciplines, comme l'analyse de parenté avant une analyse génétique, il n'en reste pas moins que chaque fois que les sciences sociales sont utilisées par d'autres, elles sont réduites à l'état de préalables éthiques et déontologiques. Les ONG qui apportent avec elles la gouvernance et la bonne gestion des patrimoines culturels et naturels imposent des cadres conceptuels, basés sur des indicateurs et sur des évaluations préformatées.

Venues de l'Occident, or c'est bien dans la différence que nous devons comprendre l'Homme.

La production scientifique reste un questionnement sur l'Homme et la société et un travail individuel, mais qui doit être mis en perspective avec des collègues pour faire émerger des dynamiques nouvelles, révéler des voix à suivre. Ce ne sont plus les chercheurs qui sont maîtres de leurs terrains, mais les volontés de directions de plus en plus inféodées aux courants porteurs de subventions et de bonne tenue internationale.

Nous pourrions citer la Birmanie par exemple où, bien qu'aucun chercheur ne s'y trouve jamais très longtemps, devient le nouvel eldorado des ONG et des politiques européennes qui ont pris le pilotage de l'interventionnisme occidental. Les chercheurs, pourtant relativement nombreux, sont passés à côté du potentiel qu'ils représentaient pour exprimer les besoins et l'état des populations. Il faut travailler avec les ONG et les grands organismes, participer aux expertises bien sûr, mais aussi réfléchir sur ce que l'avenir de ses cultures sera. Les chercheurs oublient bien vite les fondamentaux qui faute d'avoir été résolus sont passés sous silence, l'ethnicité par exemple, ce qui fait d'un peuple un ensemble solidaire. On va chercher des liens à travers des exemples tirés de travaux superficiels concernant des échanges économiques, le messianisme et les religions universalistes qui reviennent en force comme un « partenaire » des sciences sociales et de l'exploitation de l'environnement en opposant des ethnies aux États forcément destructeurs. Puis on opposera une mondialisation destructrice des valeurs ethniques, devenues traditionnelles pour ne pas dire archaïques, qui permet aux chercheurs de travailler dans le sens d'une généralisation abusive, mais en groupe et dans des grosses équipes. Les ethnologues ont ainsi abandonné les peuples qu'ils ont étudiés à leur sort en les jetant en pâture aux grands mouvements socioéconomiques planétaires pour essayer de se caser dans des projets.

Tout est fait pour que le chercheur individuel ou en équipe focalise ses forces sur sa survie plutôt que sur son travail. C'est dire qu'on est en train de supprimer l'âme même du CNRS qui était de fournir des personnes connaissant un sujet, des méthodes et capables de s'adapter à d'autres terrains tout en formant par l'exemple.

On a bien essayé de fonder des Maisons pour fournir des bases solides aux aires culturelles, une heureuse initiative, si l'on excepte quelques échecs. Chaque refonte du système (Umérisation, délocalisation, diminution des moyens, transferts de ceux-ci, méthode d'évaluation...) transforme les équipes de moins en moins soucieuses d'homogénéité scientifique, mais qui doivent s'adapter pour survivre et s'allier sans cesse avec des partenaires

pour « décrocher » des contrats. Les Maisons protégeaient ces équipes. Mais cela n'est pas suffisant. **Les petites équipes ciblant leurs recherches originales et soutenues par leur institution doivent se transformer sans cesse et perdre leur identité.** Il faut maintenant construire des groupes de recherches et d'équipes pour s'exprimer. Il existe ainsi un incessant ballet d'alliance et des reconstructions au cours desquels une des missions du CNRS, produire de la connaissance, est devenue floue et secondaire. Le chercheur est de moins en moins un individu et doit se couler dans un moule s'il veut obtenir des moyens. Ceci a pour effet de baisser la qualité des travaux qui n'ont plus les mêmes critères d'exigences. Même si l'excellence est mise en avant on ne discerne pas bien comment elle est évaluée. Le pouvoir s'accroît dans les mains des directeurs qui ont de plus en plus affaire avec leurs tutelles et les autres laboratoires au détriment de décisions internes autrefois collégiales, même si parfois houleuses. Le CNRS est moins démocratique. La moindre parcelle de pouvoir est devenue le sujet d'une lutte feutrée sans merci. Désormais les carrières se font avec une entente consensuelle d'un milieu qui ne prend plus de risques. Il ne faut pas provoquer, mais chercher de nouveaux moyens de s'accorder avec la mondialisation, l'Europe et autres agences internationales. Pourtant la réflexion doit porter sur cette mondialisation qui apporte avec elle des questions qui ne datent pas d'aujourd'hui. Pourquoi et comment des peuples s'adaptent-ils ? Comment étudier un monde en mouvement ? **Comment calculer les flux migratoires en s'attachant à des méthodes qui consistent en ethnologie à travailler avec un petit groupe ?** Tout cela est possible et nous avons tenté de le faire même s'il n'est pas toujours facile de travailler dans de grands organismes qui ont des tableaux et des typologies toutes prêtes.

Il est aussi remarquable de noter l'absence des chercheurs lors des catastrophes naturelles et des grands bouleversements politiques. Ils s'écartent encore un peu plus de la « société civile » dont on leur demande sans cesse de se rapprocher : il y a ici une dichotomie entre la volonté de l'institution et la résistance des chercheurs. Un chercheur ne devrait-il pas prendre la parole ? Il est le seul à pouvoir parler d'une région qu'il connaît bien. Mais la peur de se tromper ou de se mêler avec des écrits et supports médiatiques moins nobles les en empêche. Ainsi le silence des birmanologues est-il criant (Nargis et « ouverture » économique). Et la parole est laissée à ceux qui connaissent moins bien la situation et donc les décideurs se basent sur des données pas toujours exactes et l'on se demande alors pourquoi le CNRS forme des chercheurs. Nous avons pourtant la chance extraordinaire d'avoir des chercheurs un peu partout, un réseau et des libertés que le monde entier nous envie.

Le chercheur doit être partie prenante dans l'avancée du monde et se doit, puisqu'il est libre de sa pensée, d'exprimer une situation.

L'Asie du Sud-Est est devenue un champ d'expérimentation socioéconomique depuis la volonté de créer une communauté (l'AEC en 2015). Au nom de valeurs communes asiatiques (lesquelles ?) l'ASEAN s'arroge le pouvoir d'ouvrir les frontières et de créer une région qui puisse rivaliser avec les autres grandes « communautés » économiques quitte à s'allier avec les Coréens, Japonais, Chinois... Où est l'Asie du Sud-Est (ASEAN +3, +6...)? Voilà une question primordiale qui en soulève d'autres : comment se situent les populations et se définissent les politiques nationales par rapport à ces choix ? Quelles sont les conséquences sur le terrain ? Le népotisme résiste-t-il et les politiques d'intérêt basées sur des accords bilatéraux ont-ils permis à la Birmanie, par exemple, d'intégrer le « club » : un pas de géant pour ce pays qui a contribué à son acceptation aujourd'hui par la communauté internationale. L'Asie du Sud-Est devient donc un modèle de développement économique et l'on oublie que, derrière cette façade, les trafics humains, les guerres aux frontières... sont des réalités communes, et plus grave encore, tout cela est connu, mais passé sous silence. Ce ne sont plus des sujets intéressants (ils ne rapportent rien). L'environnement, sa gestion par des soi-disant acteurs locaux, la bonne gouvernance, le développement de la société civile sont les nouveaux sujets porteurs. La région est devenue un laboratoire qui permet d'expliquer le succès et les avantages d'une association régionale qui se ferait entendre dans le monde. On essaie ainsi de dépasser les clivages sociaux avec tous les risques de crises (comme en Thaïlande en 2009). Pas de développement humain sans développement social, **nous devrions tous le savoir**. Mais entre ceux qui ne veulent que du savoir « pur », abstrait des réalités sociales et ceux qui courent après la mondialisation en formation et ses millions d'euros distribués aux chercheurs « bien-pensants », le fossé se creuse : les chercheurs en Asie du Sud-Est ne parlent plus le même langage. L'Asie du Sud-Est manque de recherche sur l'évolution des populations dans un mouvement global, elle manque aussi d'une réflexion politique approfondie qui prendrait en considération tous les aspects d'une société et pas seulement ceux d'une élite.

Le refus d'entamer des débats de fond avec le monde (en période de mondialisation qui plus est !) notamment avec les Anglo-Saxons fait de la recherche française une annexe dans les ouvrages. **Nous n'allons pas débattre avec ceux qui, après avoir attaqué la France pour sa recherche basée sur un patrimoine colonial (et donc mis en doute ses travaux) sont passés à une recherche innovante, performante d'où la France est absente**, une recherche qui d'ailleurs remet en doute des concepts que la

France expérimente à peine et qui sont ici à la mode bien que dépassés depuis une ou deux décennies là-bas. Il y a ici un impact potentiel grave pour l'avenir qui risque de faire tomber les recherches françaises en Asie du Sud-Est dans une sorte de reliquat traditionaliste qui ne pourra que nous pousser encore plus dans notre isolement.

*Jacques Ivanoff est anthropologue et ethnologue,
spécialiste de l'Asie du Sud-Est (Myanmar)
et Chargé de recherche au CNRS
(Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine,
USR 3142 – UMIFRE 22 CNRS MAEE).*

L'École française d'Extrême-Orient

Alain Arrault (EFEO, EPHE)

27 juillet 2012

Mots clés : Anthropologie, Chine, Ethnologie, Histoire, Philosophie, Sciences religieuses, Sinologie

L'École française d'Extrême-Orient est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. Elle dépend du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et fait partie depuis 2010 du Pres Hesam (Hautes études – Sorbonne – Arts et métiers).

Réseau Asie – Quelle est la liste des thématiques dans les domaines de recherche de votre unité ?

Alain Arrault – Sous l'effet de la loi Sapin de titularisation des agents non titulaires de l'État, les 42 chercheurs contractuels de l'EFEO sont progressivement devenus à partir des années 2000 des « enseignants chercheurs » permanents de l'EFEO, de l'École pratique des hautes études et de l'École des Chartes⁸⁹, sous deux titres distincts : maître de conférences et directeur d'études. Ce changement de statut a induit deux effets :

1) Obligation de délivrer un enseignement. Chargés de cours ou de conférences, ils interviennent essentiellement à l'École pratique des hautes études (section des Sciences religieuses et section Histoire et philologie) et à l'École des hautes études en sciences sociales, quelques-uns le font également au niveau des universités (Université de Toulouse II, Université de Savoie). Bien que concernant dans une grande majorité les enseignants-chercheurs métropolitains, les enseignants-chercheurs expatriés occupent toutefois des charges d'enseignements au sein des centres EFEO à l'étranger (Centres de Pondichéry, de Tokyo et d'Hanoi) ou dans les

⁸⁹ Au début du processus, la demande d'accueillir les chercheurs de l'EFEO dans le corps des chercheurs du CNRS a été refusée, d'où le fait que les chercheurs de l'EFEO soient devenus des « enseignants chercheurs » !

universités locales (Université d'Indonésie, Université chinoise de Hong Kong, Université de Kyoto, Université d'Hanoi, Université de Malaya).

2) Structuration des enseignants chercheurs en équipes. Après plusieurs refontes, la dernière mouture répartit les enseignants-chercheurs sur trois axes, subdivisés en thématiques de recherche, correspondant plus ou moins aux aires culturelles :

A. Sources textuelles et traditions vivantes

- a) Corpus du monde indien (Inde)
- b) Histoire culturelle et anthropologie des religions en Asie orientale (Chine, Japon, Corée)

B. La construction des centres de civilisations

- a) Cités anciennes et structuration de l'espace en Asie du Sud-est
- b) Pouvoir central et résilience du local

C. Diffusion du bouddhisme : Transmission et inculturation du bouddhisme en Asie.

Le nouveau quinquennal (2012-2017) prévoit une nouvelle structuration des unités de recherche selon deux grandes thématiques :

A. Systèmes de pensée et pratiques : diffusion, échanges, adaptation

B. Construction des centres de civilisation : frontières, urbanisation, résistances du local.

Cette nouvelle structuration a surtout pour effet, en apparence, de gommer les aires culturelles et de conférer à chaque unité « une masse critique » d'environ 20 enseignants-chercheurs. Il est à noter toutefois que ces équipes ne sont pas reconnues au même titre que les équipes universitaires et celles des autres institutions de recherche. Ce sont des équipes « maison ».

À l'initiative de l'EFEO, l'European Consortium for Asian Field Studies (ECAFS) a été fondé en 2007. Il comprend comme membres fondateurs 30 institutions françaises, allemandes, hongroises, italiennes, anglaises, hollandaises, tchèques et portugaises, et 10 institutions asiatiques ou non-européennes ayant le statut de membres associés. Il a pour vocation de faciliter l'accès au terrain et d'offrir de bonnes conditions de recherche aux chercheurs européens grâce à un réseau de 21 centres situés en Asie (17 centres de l'EFEO, 2 centres italiens, 1 centre allemand, 1 centre singapourien), et d'encourager des programmes de recherche interdisciplinaires dans le domaine des humanités et des sciences sociales.

C'est dans ce cadre que le programme européen IDEAS a été obtenu (voir plus bas). Pour plus de détails, voir <http://www.ecafconsortium.com/>

Réseau Asie – Quels sont les contrats (avec les noms et les dates) obtenus sur l'Asie ou le Pacifique par votre unité depuis la création de l'ANR en 2006 ?

Alain Arrault – Il y a eu quatre contrats ANR.

ANR-DFG franco-allemand Edition (28 décembre 2007). Pour 36 mois (prolongation 6 mois : fin prévue 30 juin 2011) : *Early Tantra* (Inde)

ANR – CORPUS (28 décembre 2007). Pour 36 mois (prolongation 3 mois, fin prévue le 30 mars 2011) : *Espace Khmer Ancien* (EKA) (Asie du Sud-est)

ANR Espace et Territoire (15 décembre 2010). Pour 48 mois (achèvement prévu le 14 décembre 2014) : *Régir l'espace chinois - la structuration du territoire de la Chine impériale* (Chine)

ANR Programme Blanc – SHS 2 – Développement humain et cognition, langage et communication. Edition 2011. Pour 36 mois (achèvement prévu le 31 août 2014) : *Panini et les pâninéens du 16ème au 17ème siècle* (Inde)

En dehors de l'ANR, signalons l'obtention d'un FSP et d'un programme européen :

FSP (financé par le MAEE) : Programme de restauration du Temple du BAPHUON (Angkor, Cambodge) de 1995 à 2011.

7ème PCRD, projet financé par le programme IDEAS de la Commission européenne : *Integrating and Developing European Asian Studies*. À compter du 1er janvier 2010, pour 30 mois (pour plus de détail, voir <http://www.ideasconsortium.eu>).

En dehors de ces subventions « institutionnelles », il existe un nombre important de ressources provenant de mécènes, de fondations, de contrats de recherche, etc., parmi lesquelles on peut relever, dans les toutes dernières années, les noms des organismes suivants :

- Fondation Polignac, Total Indonésie, Toyota Foundation, Ford Foundation, LVMH
- Fondation taïwanaise Chiang Ching-kuo, Fondation du Japon
- MAEE (subventions accordées au niveau local via les SCAC)
- Etc.

Sur les années 2007-2011, si nous incluons à ces ressources extérieures les ressources propres (vente de publications, stocks, etc.), elles représentent en moyenne **17%** du budget par rapport aux subventions du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), et **65%** si nous excluons le financement des personnels État et locaux venant du MESR (voir tableau et graphiques ci-dessous). Pour les seules années 2010 et 2011, les ressources extérieures atteignent respectivement 1,9 M€ et 1,5 M €. Sans crainte d'exagération, il apparaît clairement que l'EFEO est un « bon élève » pour ce qui concerne le financement de ses recherches, répondant ainsi au mieux aux vœux des gestionnaires de la recherche publique de faire appel à des subventions extérieures. Cependant, le « bon élève » n'a pas été récompensé à la hauteur de ses efforts : la masse salariale État du MESR a diminué de manière inexplicable en 2009 et 2011 (voir tableau), ce qui a conduit l'EFEO à un exercice déficitaire de son budget, notamment en 2011, et à un gel de deux postes de titulaire et le rapatriement de trois enseignants-chercheurs. Par ailleurs, il va de soi que le recrutement de membres (chercheurs temporaires recrutés sur un contrat d'un an renouvelable une fois) prévu dans le cadre des nouveaux statuts des École françaises à l'étranger (décret du 10 février 2011) devient difficile. Est-ce le principe des vases communicants que l'État français veut appliquer : ce qui est gagné d'un côté est retiré de l'autre ?

Réseau Asie – Quels ont été les recrutements depuis les années 1990 avec mention des disciplines et des aires culturelles ?

Alain Arrault – En 2000, l'EFEO a exceptionnellement bénéficié de 10 postes supplémentaires de chercheurs, répartis plus ou moins équitablement sur les trois aires, Asie du Sud, Asie du Sud-est, Asie Orientale. Mais comme signalé ci-dessus, deux postes sont désormais gelés faute de masse salariale suffisante. Les recrutements n'ont désormais lieu qu'avec le départ d'un enseignants-chercheurs, le plus souvent lié à la retraite.

Réseau Asie – Les distinctions et les prix ?

Alain Arrault – Les distinctions et prix attribués à divers titres aux enseignants-chercheurs de l'EFEO de 2004 à 2011 :

Prix 2004 Shibusawa-Claudiel (Japon)

Prix de l'Association for Asian Studies Harry Benda 2005 (Vietnam)

Premio Terzani 2005 (Cambodge)

Certificate of Honour to Eminent Traditional Sanskrit Scholars 2005 (Inde)

Registre de la mémoire du monde de l'Unesco 2005 (collections de manuscrits IFP – EFEO, Inde)

Prix de l'Association vietnamienne d'ethnologie 2006 (Vietnam)

Prix culturel France-Corée 2006 (Corée)

Prix 2007 American Academy of Religion (Chine)

Prix Clio 2007 (Cambodge)

Prix Parikshit 2009 (Inde)

Prix de la Fondation culturelle Phan Châu Trinh, 2010 (Vietnam)

Prix d'Histoire des femmes 2011 (Japon)

Prix Fukuoka 2011 (Cambodge)

Prix dépendant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres :

Prix de la Fondation Émile Sénart 2005 (Inde), 2006 (Inde)

Grand prix Louis de Polignac 2006 (Cambodge)

Prix Stanislas Julien 2002 (Chine), 2003 (Chine), 2006 (Japon)

Prix Hirayama 2006 (Asie du Sud-est), 2008 (2 : Cambodge, Inde), 2009 (Asie du Sud-est)

Prix Joseph P. Carroll 2008 (Cambodge), 2011 (Vietnam)

Prix d'archéologie de la Fondation Simone et Cino del Duca 2011 (Cambodge)

Prix Herbert–Allen Giles 2011 (Vietnam)

Remarque 1 : Depuis des années, l'État français réduit de plus en plus ses subventions accordées aux institutions d'éducation et de recherche. Pour ce qui concerne en particulier l'EFEO, elle doit faire face à cette réduction et réduire la voilure de ses centres à l'étranger, d'autant plus que la hausse constante du niveau de vie des pays asiatiques se traduit par l'augmentation des salaires locaux et des frais de fonctionnement des centres. C'est la même chose pour les UMIFRE (MAEE – CNRS) implantées en Asie. Or, depuis longtemps l'esprit qui anime les chercheurs asiatisants ne relève plus du « regard éloigné », il est acquis qu'il faille tâter du terrain : voir, entendre et parler. Mais ce rapport ne se fait plus sur un mode « colonial » : je prends et je m'en vais, mais selon un mode qui doit être égalitaire : nous apprenons et nous collaborons. Cela est vrai naturellement pour les pays qui ont développé de longue date sur leur propre culture, et sur celle de leur voisin, une expertise de haut niveau comme le Japon, la Corée, Taiwan, Hong

Kong, Singapour, etc. Depuis une bonne vingtaine d'années, avec une accélération dans les dix dernières années, les pays dits émergents de la zone connaissent à leur tour un développement important dans ce domaine.

Pour ne prendre que le cas de la Chine, que je connais le moins mal, vers les années 1990, est progressivement apparue une recherche académique de qualité, c'est-à-dire mettant en œuvre dans de multiples domaines une certaine objectivité et liberté de recherche, conduisant à des publications que l'on ne peut ignorer. Qui plus est, dans le courant des années 2000, la revalorisation des enseignants chercheurs et des chercheurs chinois, d'ordre symbolique (place dans la société) et matériel (hausse substantielle des salaires), est devenu un fait ; le ministère chinois de l'Éducation a mis sur pied un peu partout dans le pays des sortes de « pôles d'excellence » (*jiji*) qu'il subventionne généreusement pour des programmes de recherche collectifs. Parallèlement, la formation sur place, l'accès au terrain, qu'il soit d'ordre sociologique, ethnologique ou documentaire, sont devenus pour les « étrangers » plus aisés, ce qui ne veut pas dire toujours faciles. Par ailleurs, dans le domaine du patrimoine matériel et immatériel, il ne se passe pas de jours sans que soient faites de nouvelles découvertes – pensons par exemple aux documents excavés des tombes, aux archives locales enfin ouvertes, aux pratiques religieuses réinventées, etc. Si la recherche doit être innovante, c'est-à-dire capable, non pas d'être à la mode, non pas seulement d'être cantonnée dans un travail d'interprétation ou de passeur — toujours indispensable —, mais de travailler sur des nouveaux « matériaux », entendu au sens large de « matériaux de première main », il est plus qu'indispensable que les étudiants, doctorants et chercheurs se rendent sur place, grâce à des missions dont la durée peut être variable mais nécessairement régulière.

Remarques 2 : Il est urgent que l'accès libre aux ressources électroniques concernant l'Asie devienne possible dans les meilleurs délais. Pour celles qui sont payantes, ces ressources, qui comprennent des bases de données, des textes indexables, des revues, des thèses, etc., sont encore trop peu nombreuses en France. Il en existe quelques unes en intranet à la Bibliothèque de l'EFEO pour l'Asie orientale (essentiellement Chine et Japon), mais dans une proportion réduite par rapport aux catalogues que proposent, par exemple, les universités américaines. Ces ressources coûtent chères, mais c'est précisément dans le cadre des supra structures qui sont actuellement mises en place, comme la Bulac, les PRES, qu'il conviendrait de réfléchir à une « mutualisation des coûts » afin de mettre à la disposition des doctorants, des enseignants chercheurs et des chercheurs ces ressources. Cet outil est INDISPENSABLE. Toutefois, l'expérience nous dit que l'usage de ressources électroniques doit être assorti de précaution : il arrive

trop fréquemment désormais que ce qui n'est pas dans ces ressources, et de manière générale sur la Toile, n'existe pas, or tout n'est pas recensé, loin de là. De plus, l'aspect « électronique » a tendance à privilégier le « récent » au détriment du « passé » en terme d'archivage, d'où la négligence de ressources « passées », mais toujours de référence.

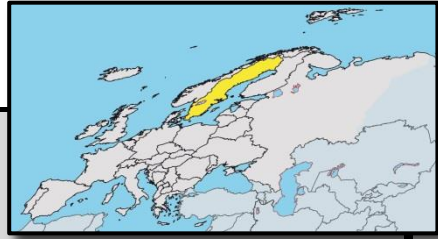
*Alain Arrault est anthropologue et ethnologue,
spécialiste de la Chine,
maître de conférences à l'École française d'Extrême-Orient
et chargé de cours à l'École pratique des hautes études,
section des sciences religieuses*

SUEDE

Stefan Eklöf Amirell

Septembre 2011

Mots clés : Établissements, Liens utiles, Suède



BREF HISTORIQUE

Les origines des études asiatiques et sur le Pacifique en Suède remontent à la première chaire de langues orientales, inaugurée à Uppsala en 1621. À l'origine, l'aire étudiée couvrait les langues d'Asie de l'Ouest, mais, résultat d'un accroissement des relations entre la Suède et l'Asie et le Pacifique durant le XVIIIe siècle – dû, en particulier, aux activités de négoce de la Compagnie suédoise des Indes orientales et aux voyages de plusieurs disciples de Carl von Linnæus –, l'intérêt pour les langues d'Asie du Sud et de l'Est s'accrut. En sus de la chaire à Uppsala, une chaire équivalente était instituée à Lund et, au même moment, le nombre de langues enseignées était augmenté. Au milieu du XIXe siècle, le professeur à Lund devait être capable d'enseigner douze langues orientales, lesquelles comprenaient l'arabe, le persan, le sanscrit et le chinois.

La seconde moitié du XIXe siècle a vu une expansion et une professionnalisation des études orientales aux universités de Lund et d'Uppsala. Davantage de postes d'enseignants en facultés étaient institués, et en 1889 la Suède accueillait le Congrès international des orientalistes. L'essentiel des études académiques portait sur l'Asie de l'Ouest et du Sud, tandis que l'étude de l'Asie de l'Est – en particulier la Chine et le Japon – était majoritairement le domaine des chercheurs amateurs et des missionnaires. Les explorations de Sven Hedin en Asie de l'Est au tournant du XXe siècle, cependant, furent accompagnées d'un intérêt croissant pour l'Asie de l'Est et centrale, et en 1918 une donation privée conduisit à l'établissement de la première chaire en chinois (et quelques années plus tard, en japonais) au collège universitaire de Göteborg, au début occupée par le sinologue et linguiste renommé Bernard Karlgren.

Durant les années d'après-guerre et sous l'influence de l'expansion des études sur les aires aux États-Unis, en combinaison avec un intérêt accru de la Suède pour les pays en voie de développement (comprenant l'aide au développement et la politique de neutralité de la Suède dans la Guerre froide, qui apportèrent un rapprochement de nombreux pays asiatiques avec la Suède), un intérêt académique s'est développé pour les conditions sociales, politiques et économiques contemporaines en Asie. Les études asiatiques comme champ de recherche se sont élargies, mais les chercheurs étaient dispersés dans de nombreuses disciplines et universités, ou facultés.

En conséquence, le Conseil des ministres nordique fonda en 1968 l'Institut nordique d'études asiatiques (NIAS), à Copenhague, avec pour but de créer un environnement de recherche fort, et dédié aux études asiatiques, comprenant les régions d'Asie orientale, du Sud-Est, du Sud et centrale. Pendant près de trois décennies, le NIAS a été le centre de recherche le plus important en études asiatiques dans les pays nordiques, et le point de mire de nombreux chercheurs suédois en termes d'environnement et d'activités de recherche, ainsi que de ressources pratiques, particulièrement la bibliothèque.

Pendant la majeure partie de cette période, la recherche suédoise sur la région Asie-Pacifique a essentiellement été menée par des chercheurs individuels, ou par des petits groupes de chercheurs, dans les disciplines établies, particulièrement en histoire, histoire économique, anthropologie sociale, sciences politiques et sociologie. Une large part des financements – qui restaient faibles en comparaison de l'ensemble des financements de la recherche –, venaient de l'Agence suédoise pour les coopérations de recherche avec les pays en voie de développement (SAREC), une autorité gouvernementale chargée de promouvoir la recherche qui faciliterait les progrès politiques, économiques et sociaux des pays en voie de développement. En termes géographiques, les aires d'intérêts des recherches financées par le SAREC étaient les pays avec lesquels la Suède avait des liens forts dans le domaine de l'aide au développement, particulièrement l'Inde, le Sri Lanka et le Vietnam.

Cependant les historiens, par exemple, s'intéressèrent aussi à l'Asie du Sud-Est maritime, comme le montre la publication d'un numéro thématique de la principale revue suédoise en histoire, *Historisk tidskrift*, sur l'histoire moderne sud-asiatique (1977).

LES ÉTUDES ASIE-PACIFIQUE CONTEMPORAINES EN SUÈDE

Dans les années 1990, les études asiatiques se sont développées et étendues de manière significative en Suède, soutenues jusqu'à la fin de la décennie par une politique officielle de renforcement des contacts des suédois avec l'Asie (politique menée principalement pour des motifs économiques). Une partie de cette politique était d'améliorer en Suède les bases des connaissances sur l'Asie et de développer la coopération avec les pays asiatiques dans la recherche et l'éducation supérieure. Plusieurs centres d'études spécialisés sur l'Asie-Pacifique (ou sur une partie de la région) ont été créés dans différentes universités, dont le Centre pour les études du Pacifique et de l'Asie (CPAS) à l'université de Stockholm (déjà créé en 1984, mais intégré depuis les années 2000 dans le Département des langues orientales), l'Institut européen d'études japonaises (EIJS) à l'École d'économie de Stockholm, le Centre d'études asiatiques (auparavant centre d'études orientales et d'Asie du Sud-Est) à l'université de Göteborg, et le Centre d'études orientales et Sud-Est asiatiques à l'université de Lund.

En 1996, le Centre d'études orientales et Sud-Est asiatiques de Lund s'est vu attribué un statut spécial de centre permanent et national d'études orientales et Sud-Est asiatiques, comportant une sorte de « fonction de coordination », mal définie, des études asiatiques en général en Suède. Les financements venaient à la fois du budget du gouvernement pour la recherche, et de l'université. Le centre abrite aujourd'hui la plus grande bibliothèque d'études asiatiques en Suède et un programme de master international en études asiatiques. Il fournit également la possibilité à des chercheurs extérieurs bénéficiant déjà de financements de réaliser des recherches au centre, et finance des post-doctorats de deux ans, dans le champ des études orientales et Sud-Est asiatiques contemporaines. Le Centre accueille de plus le Réseau suédois des études sud-asiatiques (SASNET).

Par ailleurs, le Riksbankens Jubileumsfond et la Fondation suédoise pour la coopération internationale dans la recherche et l'éducation supérieure (STINT) prirent l'initiative en 2001 de créer l'Ecole suédoise d'études avancées sur l'Asie-Pacifique (SSAAPS). Celle-ci, active jusqu'en 2009, proposa des bourses de thèses ainsi que des post-doctorats pour les chercheurs des universités suédoises, en plus de l'organisation de conférences et du financement de missions de recherche ou de participation à des conférences pour les chercheurs suédois dans le domaine des études asiatiques.

À la même période, le Conseil des ministres nordique décida de revoir à la baisse le montant des financements de l'Institut nordique d'études asiatiques (de même que ceux de nombreuses autres institutions de recherche et d'enseignement supérieur nordiques), ce qui eut pour résultat un affaiblissement du NIAS. En 2005, l'Institut a été intégré à l'université de Copenhague, et même s'il reste encore dans une certaine mesure un centre majeur pour les études asiatiques en Suède et dans les autres pays nordiques, son importance relative en tant que telle a diminué, particulièrement en Suède.

Plus récemment, l'Institut suédois des affaires internationales de Stockholm a développé un programme de recherche important sur l'Asie orientale et du Sud-Est, se concentrant particulièrement sur les relations internationales et la sécurité maritime de ces régions. L'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) héberge depuis 2009 le Programme SIPRI « Chine et sécurité mondiale », et le Département de recherche sur la paix et les conflits de l'université d'Uppsala – qui a une forte tradition des études sur les questions de sécurité en Asie centrale, orientale et sud-est asiatique – accueille depuis 2011 le programme de recherche « La paix en Asie orientale », les deux programmes étant financés par le Riksbankens Jubileumsfond.

En résumé, les études sur l'Asie et le Pacifique ont connu un développement substantiel en Suède ces deux dernières décennies. La recherche suédoise sur la région aujourd'hui couvre un large spectre de disciplines et de sujets. Parmi les recherches les plus importantes, on trouve la démocratie et les droits de l'homme, l'économie du développement, les relations de genre, les changements culturels et religieux, le travail, les migrations, ainsi que les études sur la paix et les conflits. L'accent est mis sur les sciences sociales contemporaines, et le développement a été moins marqué, voire inexistant, pour les domaines tels que l'archéologie, la littérature, la musique, l'histoire de l'art, la linguistique et l'histoire pré-moderne.

LIENS UTILES

Centre d'études orientales et Sud-Est asiatiques, Université de Lund :
<http://www.ace.lu.se/>

Institut européen d'études japonaises, École d'économie de Stockholm :
<http://www.hhs.se/eijs/>

Réseau suédois des études sud-asiatiques, Université de Lund :
<http://www.sasnet.lu.se/>

Institut nordique d'études asiatiques : <http://nias.ku.dk/>

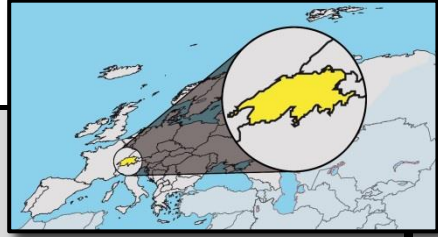
*Stefan Eklöf Amirell,
Institut suédois des affaires internationales,
Stockholm,
Suède*

SUISSE

Nicola Pozza

Septembre 2011

Mots clés : Établissements, Lausanne, Suisse



UNIVERSITÉ DE BERN :

- Institut des sciences religieuses (Faculté des Lettres) : <http://www.relwi.unibe.ch/>
- Programme d'études « Zentralasiatische Kulturwissenschaft (CAS) », « Études sur l'Asie centrale »

UNIVERSITÉ DE GENÈVE :

- Département d'études sur l'Asie de l'Est (Faculté des Lettres + Université de Lausanne) :
- Unités des études japonaises et chinoises : <http://www.unige.ch/lettres/estas/>
- Maîtrise spécialisée pluridisciplinaire en études asiatiques (MASPEA, 3 faculties) : <http://www.unige.ch/maspea/>
- Centre d'études asiatiques (The Graduate Institute of international and Development Studies) : <http://graduateinstitute.ch/cas>

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE :

- Département des langues et civilisations orientales (Faculté des Lettres) : <http://www.unil.ch/orient>

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE LAUSANNE (EPFL) :

- Option en études asiatiques contemporaines (Collège des humanités) : <http://cdh.epfl.ch/page-I784-fr.html>

UNIVERSITÉ DE ZURICH :

- Programme universitaire de recherche prioritaire (URPP) :
- « ASIA AND EUROPE, Exchanges and Encounters » :
<http://www.asienundeuropa.uzh.ch/>
- Département d'Indologie (« Indogermanisches Seminar », Faculté des Lettres) : <http://www.indologie.uzh.ch/index.html>
- Institut des études d'Asie de l'Est (Faculté des Lettres) :
http://www.khist.uzh.ch/index_en.html
- Section d'Histoire de l'art est-asiatique (Institut d'Histoire de l'art) :
http://www.khist.uzh.ch/index_en.html

*Nicola Pozza, MER,
Université de Lausanne, Faculté des Lettres,
Section de langues et civilisations slaves et d'Asie du Sud,
Suisse*

Index des mots-clés

- Afghanistan, 247
Agroalimentaire, 259
Agronomie, 209, 259
Alternatives, 37
Anthropologie, 153, 173, 359, 393, 401
Anthropologie politique, 85
Anthropologie sociale, 63
Archéologie, 137, 247
Architecture, 211
Art, 247
Arts, 119, 179
Arts du spectacle, 211
Asie, 201
Asie centrale, 117
Asie du Sud-Est, 253
Australie, 179
Belgique, 70
Bibliothèque, 387
Biodiversité, 259
Biologie, 215
Bolivie, 45
Bulgarie, 94
Cambodge, 215
Champs d'études, 70, 94, 97, 190, 242, 283, 376
Chine, 145, 201, 211, 353, 357, 401
Compétitivité, 343
Corée, 121, 133, 357
Décentralisation, 229
Défis, 357
Développement, 85
Didactique, 133
Diversités, 37
Droit, 229
Économie, 63, 205, 275
Éducation, 219
Émergence de nouveaux champs scientifiques, 229
Environnement, 45, 259
Épidémiologie, 45
Épigraphie, 137, 247, 387
Équateur, 45
Équipes, 70, 94, 190, 193, 242, 376
Esthétique, 271
Établissements, 70, 89, 94, 97, 148, 188, 190, 193, 242, 283, 370, 408, 412
Ethnologie, 63, 153, 173, 393, 401
Études chinoises, 275
Études postcoloniales, 27
Finlande, 97
Foncier, 85

Géographie, 51, 63
Géosciences, 45
GIS, 229
Globalisation voir
Mondialisation
Grèce, 188
Groupes et centres de recherche,
89, 148, 370
Héritage, 75
Himalaya, 247
Histoire, 33, 75, 91, 119, 121,
133, 141, 179, 201, 247, 253,
267, 353, 387, 393, 401
Inalco, 37, 275
Inde, 51, 63, 247
Indi, 63
Indonésie, 45
Inégalités, 259
Inscription, 137
Instituts, 376
Interdisciplinarité, 343, 363
Investissement, 343
Irlande, 190
Italie, 193
Japon, 121, 141, 205, 219, 267,
357
Japonologie, 267
Kazakhstan, 113
Laos, 45, 215
Lausanne, 412
Lettres, 27
Liens utiles, 408
Littérature, 133, 141, 145, 179
Littératures comparées, 271
Lituanie, 242
Manuscrits, 137
Médecine, 353
Média, 211
Médias, 119
Mine, 85
Mondialisation, 37, 229
Mongolie, 211
Moscou, 376
Mot, 367
MSH, 33
Mutations, 75
Myanmar, 393
Népal, 63
Nouvelle-Calédonie, 179
Numismatique, 247
Océanie voir Pacifique, voir
Pacifique, voir Pacifique, voir
Pacifique
Ouzbékistan, 113, 119, 247
Pacifique, 89, 148, 153
Pakistan, 51, 247
Paléographie, 137
Patrimoine, 75
Philologie, 247
Philosophie, 141, 401
Physique, 343

Poésie, 141

Politique des ressources et des appartenances, 85

Polynésie, 173

Polynésie française, 45

Portugal, 283

Préhistoire, 153

Publications, 94, 97, 193, 242, 283, 376

Recomposition de l'enseignement du droit au Japon, 219

Recrutements, 275

Réforme du CNRS, 103

Réseau Asie, 33

Réseau Asie, 271

Ressources numériques, 387

Royaume-Uni, 370

Russie, 117, 359, 376

Saint-Petersbourg, 376

Santé, 45, 259

Sciences Po (institution), 205

Sciences politiques, 51, 63, 117, 201, 219, 253, 357

Sciences religieuses, 401

Sénégal, 45

Sibérie, 117, 359

Sinologie, 145, 205, 275, 363, 401

Sites web, 94

Sociocritique, 133

Sociologie, 27, 63, 117, 173, 363

Suède, 408

Suisse, 412

Technologie, 343

Tenures, 275

Thaïlande, 209, 215

Timor oriental, 45

Traductologie, 271

Vietnam, 45, 253

VIH, 45

